OK1
.A284
1841
v.12

ACTES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

TOME XII.

A BORDEAUX,

CHEZ TH. LAFARGUE, LIBRAIRE,

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,

Rue du Puits Bagne-Cap, N. 8.

1841.

Mo. Bot. Garden,
1897.

CATALOGUE

D'UNE FAUNE

DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE,

PAR M. LESSON,

NATURALISTE, MEMBRE DE L'INSTITUT, CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE BORDEAUX ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

OUVRAGE COURONNÉ

Par la Société Linnéenne dans sa Séance Publique du 3 Novembre 1840.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

N.° 37.-- 20 JUIN 1841.

ZOOLOGIE.

I. Catalogue *d'une* Faune *du département de la Charente-Inférieure.*

L'auteur a été sobre de synonymie : pour les Mammifères il a cité les nomenclatures de Linné et de Buffon, et notamment les planches coloriées de ce dernier, ouvrage assez rare et qui cependant devrait être dans la possession de tout écrivain de Mastologie. A ces deux synonymies fondamentales, il a ajouté la citation des auteurs qui ont publié sur tel ou tel animal une description nouvelle ou spéciale, ou donné une figure originale.

Pour les oiseaux, il a dû citer le Manuel d'Ornithologie de Temminck, ouvrage qui est placé dans les mains de tous les ornithologistes et qui est devenu fondamental pour les oiseaux d'Europe. Mais les noms de Linné et de

Buffon, et l'indication des planches enluminées de Daubenton et de Buffon n'ont jamais été omis. Parfois, enfin, les noms de quelques autres auteurs ont été préférés tels que ceux de Cuvier, Vieillot, Bechstein, Leisler, Pallas, Yarrell, etc.

La synonymie pour les reptiles comprend les écrits de Linné (édit. de Gmelin), Lacépède, Daudin, Laurenti, Roësel, Merrem, Brongniart et Latreille, etc.

CATALOGUE D'UNE FAUNE

DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

(PREMIÈRE PARTIE).

D'animaux faits pour lui chaque pays abonde :
L'homme, leur roi commun, est citoyen du monde.
(DELILLE, *les* 3 *Règn.* Ch. VII).

1.re CLASSE : MAMMIFÈRES.

ORDRE DES BIMANES.

Genre : HOMME, *HOMO*.

Anciennes populations : Races gaëliques et kimriques dans l'Aunis, et sur la lisière du Poitou ; Gaulois mélangés aux Romains dans l'arrondissement de Saintes ; Celtibériens mélangés aux Vascons sur la lisière de la Guyenne ; Aquitains mélangés aux Sarrasins sur la côte d'Arvert, de la Tremblade ; colonie Basque et Romaine dans l'île d'Oleron.

Nouvelle population : Hybrides de la langue d'Oïl et du dialecte normand.

ORDRE DES CARNASSIERS.

Famille des CHEIROPTÈRES.

1. *VESPERTILIO NOCTULA*, L., Gm.

La Noctule, Daubenton, Act. des Sc. 1759, pl. 15 (jeune).— Buff. pl. col. 152.— Encycl. pl. 33, f. 3.

Assez commune dans les campagnes : *Hab.* Les ruines, les masures.

2. *VESPERTILIO SEROTINUS*, L., Gm.

La Serotine, Buff. pl. 18, fig. 2, T. 8, et pl. col. 150.

La Serotine, Daub. Act. Sc., 1759, pl. 2, fig 1. — Encycl. pl. 33, fig. 4.

Très-commune dans les bois et vole de 8 à 10 heures.

3. *VESPERTILIO PIPISTRELLUS*, L., Gm.

La Pipistrelle, Daub., Act. sc. 1759, fig. 3.— Buff., Hist. nat., T. 8, pl. 18, fig. 2 et pl. col. 153. — Encycl. pl. 33, fig. 6.

Observée à Rochefort dans les grands établissements de la marine, la salle de spectacle. Commune.

4. *PLECOTUS VULGARIS*, Geoff., Saint-Hil., Ann. mar. T. 23, et Desm. Mam. n.° 223.

Vespertilio auritus, L., Gm.

L'Oreillard, Buff., hist. nat. T. 8, pl. 17, fig. 1 et pl. col. 160.— Daubenton, Act. Sc. 1759, pl. 1, fig. 2.— Screber, pl. 50.

5. *PLECOTUS BARBASTELLUS*, Geoff., Saint-Hil., Ann. du Mus. T. 8.

Vespertilio barbastellus, L., Gm.

La Barbastelle. Buff., T. 8, pl. 19, fig. 2, et pl. col. 156.— Encycl. pl. 38, fig. 6.

Très-rare : je n'en ai vu qu'un seul individu pris à Saint-Jean-d'Angely.

6. *RHINOLOPHUS UNIHASTATUS*, Geoff., Desm., Mam., n.° 184.

Grand-fer-a-cheval, Daubent., Act. Sc. 1759, p. 382. — Buffon, T. 8, pl. 20, fig. 1 et 2 et pl. col. 146.

Vespertilio ferrum-equinum, var. *A*. L., Gm.

Commune dans les carrières de Saint-Savinien, Montier-neuf.

Observations : Je crois que le *Vespertilio Daubentonii*, de Leisler doit faire partie de ces espèces. J'ai égaré la note où j'avais consigné la description d'un individu que je rapporte à cette espèce commune en Allemagne et en France.

Famille des INSECTIVORES.

7. *ERINACEUS EUROPÆUS*, L., Desm., Mam., n.° 229.

Le Hérisson, Buff, T. 8, pl. 6 et pl. col. 158. — Cuv. règ. anim., T. 1, p. 124.— Screber, pl. 162.

Erinacei europæi anatome, auctore Jo. Joach., Wetter, Gottingæ, 1818, in-8.° de 100 p.

Commun dans le département; il se tient dans les taillis, les broussailles, sur le bord des eaux; les petits naissent au nombre de 4, couverts d'appendices souples et spinescens. On le rencontre plus volontiers au printemps. Tous les individus observés appartenaient à la variété dite à *groin de cochon*.

8. *SOREX VULGARIS*, Geoff., Mus. T. 17, pl. 2, fig. 2.
Sorex araneus. L.

La Musette, Daub. Act. Sc. 1756, pl. 5.— Buffon, Quad. T. 8, pl. 10 et pl. col. 190.— Scaber, pl. 160.

On le rencontre fréquemment sur les bords des chemins dans l'été, dans les jardins et les bois; l'hiver en travaillant la terre.

Observations : Je n'ai jamais rencontré la Musaraigne de Daubenton que l'on m'a dit avoir vue dans les environs de La Rochelle.

9. *TALPA EUROPÆA*, L.

La Taupe, Buff., T. 8, pl. 12 et pl. col. 114.

Talpa vulgaris, Brisson, règ. anim., p. 200, n.° 1 : *Caudata nigricans*.— Geoff. leç. sténog. (1829), leç. 15, 16, 17 et 18 : *Apertura palpebrali minima*.

Très-commun dans les prairies humides de tout le département, mais plus particulièrement sur les bords de la Charente. J'en ai vu un individu de la variété albine, *Talpa alba*, de Brisson.

10. *TALPA CÆCA*, Savi, *Sopra da talpa cieca*, Mem. p. 29. Pise 1828.

Ibid. *Nuovo giornale, Pisa*, n.° 4 (1822) : *Apertura palpebrali nulla* : Petite Taupe, Lecourt, Geoff. 18.me leç. p. 20.

Plus rare que la précédente. Ses buttes sont généralement placées dans des prés secs.

Famille des CARNIVORES.

11. *MELES VULGARIS*, Desm., Mam., n.° 266.
Ursus melex, L.; *Taxus melex*, Faune franç., p. 48.

Le Blaireau d'europe, Buff., T. 7, pl. 7 et pl. col. 142.

Assez commun dans les grands bois de tout le département, la forêt de Benon, les bois de Surgères et de Schizé, etc.

12. *MUSTELA VULGARIS*, L.

La Belette, Buff., T. 7, pl. 29, fig. 2 et pl. col. 66.

Commune : les terres cultivées, bordées de bois.

13. *MUSTELA ERMINEA*, L., Desm. Mam. n.° 277.

Le Rosolet et l'Hermine, Buff., T. 7, pl. 39, fig. 2 et 31, fig. 1 et pl. col. 194 et 137.

Galé des Grecs.

N'est pas très-rare : les environs de Saint-Jean-d'Angely, dans les bois de Varaize : je l'ai rencontré plusieurs fois, toujours en pelage d'été, et traversant les sentiers pour se réfugier dans les buissons.

14. *MUSTELA VISON*, L.

Le Vison, Buff. T. 13 et pl. 31, et pl. col. 232.

Assez commun dans les grands bois de Schizé et de la lisière qui sépare la Saintonge et le Poitou : cru à tort être un animal américain.

Animal oublié dans toutes les Faunes de France.

15. *MUSTELA FOINA*, L., Desm. n.° 281.

La Fouine, Buff., T. 7. pl. 18 et pl. col. 136.

Très-commune dans toutes nos fermes, basses-cours, granges ; se blottit dans les creux des arbres.

16. *MUSTELA MARTES*, L.

La Marte, Buff. T. 7. pl. 22, et pl. col. 42.

Très-rare : habite les grands bois des cantons de St-Jean d'Angely, Saintes.

17. *MUSTELA PUTORIUS*. L.

Le Putois, Buff. T. 7. pl. 23. p. 208 : pl. col. 147. — Encycl. pl. 82. fig. 2.

Assez commun dans toutes les fermes rurales pendant l'hiver, les buissons et les bois pendant l'été.

18. *MUSTELA FURO*. L.

Le Furet, Buff. T. 7. pl. 25 et 26, et pl. col. 63.

Originaire d'Espagne : élevé comme animal domestique pour la chasse aux lapins, très-pratiquée dans les dunes de Fourras et les garènes.

19. *LUTRA VULGARIS*. Erxl. — *Mustela lutra*. L.

La Loutre, Buff. T. 8. pl. 11, et pl. col. 134 et 188. — Encycl. pl. 79. fig. 4.

La Loutre est assez rare sur les bords des rivières du département. On la trouve principalement dans les grands marais saumâtres placés sur les bords de la mer entre la Rochelle et Rochefort. J'en ai élevé un jeune individu pris après 15 jours de naissance, en le nourrissant de lait et de poisson : son naturel devint intraitable en vieillissant, et il sautait sur les personnes qu'il rencontrait à sa portée pour les mordre. Jeune, l'animal jouait comme un petit chien, aimait à se baigner et recherchait les caresses. Il connaissait parfaitement les heures des repas et s'habituait à manger de tout.

20. *CANIS LUPUS*. L. ; Desm. n.° 293.

Le Loup, Buff. T. 7. pl. 1, et pl. col. 125. — Screber, pl. 81. et 88.

Assez répandu dans les grands bois, les forêts de Benon, de Schizé ; les bois de Saintes, de l'Houmée, etc. ; s'avance dans les hivers rigoureux proche des hameaux. Des battues

fréquentes, par des chasseurs qui se sont réunis en société et qui possèdent des meutes, en purgent le département.

21. *CANIS VULPES*, L., Desm. n.° 304.

Le Renard, Buff. T. 7. pl. 4, et pl. col. 133.

Commun dans les bois taillis ou futaies. J'ai vu une grande quantité de dépouilles et jamais les variétés dites Renard charbonnier et croisé (*C. alopex* et *crucigera*).

22. *CANIS FAMILIARIS*, L.

Les variétés répandues dans les campagnes, se réduisent aux Chiens loups, de Berger et Dogue, Buff. pl. col. 46, 71 et 99. Dans les villes, ce sont *le Barbet* (pl. 37), *le Pyrame* (pl. 61), *le Chien courant* (pl. 49), *le Braque* (pl. 74), *le Basset* (pl. 75).

23. *GENETTA VULGARIS*, G. Cuv. men. du mus., T 2. p. 207 avec fig.

Viverra Genetta, L.; Desm. n.° 314.

La Genette, Buff. T. 9. p. 342. pl. 36, et pl. col. 172 et 302 (mauvaise figure). — Encycl. pl. 88. fig. 1 et 3.

Les erreurs de synonymie sont nombreuses quant à ce qui concerne la *Genette de France* qui paraît être répandue dans plusieurs autres parties du monde. Elle est assez commune dans les bois de chênes verts de Fourras, et il ne se passe pas d'années qu'on en tue quelques individus; nous ne la connaissons pas ailleurs.

24. *FELIS CATUS DOMESTICUS*, et ses variétés *cæruleus* et *angorensis* doivent être mentionnés.

Le Chat sauvage de Buffon, souche des chats domestiques, n'a jamais été rencontré, à ma connaissance, dans le département.

Carnassiers amphibies.

25. *PHOCA VITULINA*. L. *Calocephalus vitellinus*, f. Cuv.

Le Phoque commun, Buff. T. 13. pl. 45, et Supp. T. 6. pl. 46.

Un bel individu, couvert de larges plaques sur un fond jaune clair, a été pris en 1834 à l'île d'Aix et se trouve au cabinet de Rochefort.

ORDRE DES RONGEURS.

26. *SCIURUS VULGARIS*, L.

L'Écureuil, Buff. T. 7. pl. 32, et pl. col. 132.— Screber, pl. 212.— Encycl. pl. 74. fig. 1.

Ce gracieux rongeur est très-répandu dans les bois de la Saintonge.

27. *MYOXUS NITELA*, Gm ; Cuv. règ. an. 1, 198. — Desm. n.° 464.

Mus quercinus. L.

Le Léirot, Buff. T. 8. pl. 25, et pl. col. 48.— Encycl. pl. 78. fig. 3.

Les vergers. N'est pas rare dans le canton de Surgères.

28. *MYOXUS AVELLANARIUS*. Gm. *Mus avellanarius*. L.

Le Muscardin, Buff. T. 8. pl. 26.— Encycl. pl. 78. fig. 5.

Les grands bois de Benon et Schizé : assez commun.

29. *ARVICOLA AMPHIBIUS*, Desm. Mam. n.° 435.

Mus amphibius, L.

Le Rat d'eau, Buff., T. 7. pl. 43 et pl. col. 144.— Encycl. pl. 68. fig. 9.

Excessivement commun dans tous les cantons, mais principalement sur les bords de la Charente.

30. *ARVICOLA VULGARIS*. Desm. Mam., n.° 439.

Mus agrestis et *Mus terrestris*. L. — *Mus arvalis*, *Pallas*, Gl.

Le Campagnol, Buff. T. 7, pl. 47 et pl. col. 129.

Les champs, la lisière des bois. En certaines années, ce rongeur s'est multiplié de manière à être un fléau.

31. *MUS DECUMANUS*, Pall. gl. p. 91. -- Screber, pl. 178.

Le Surmulot, Buff. T. 8, pl. 27 et pl. col. 343.

Ce rat, originaire de l'Inde, est excessivement commun dans les forêts du littoral, et se trouve multiplié à l'infini dans l'arsenal de Rochefort.

32. *MUS RATUS*. L.

Le Rat, Buff., T. 7, pl. 36 et pl. col. 138. — Encycl. pl. 67, fig. 11.

Multiplié partout.

33. *MUS CAMPESTRIS*. F. Cuv., Dit. sc. nat. T. 44, p. 477.

Le Mulot des bois, Daub.

C'est l'espèce qui domine, proche des lieux habités des campagnes, à 15 ou 20 kilomètres (3 ou 4 lieues) du littoral.

34. *MUS SYLVATICUS*, L.

Le Mulot, Buff. T. 7, pl. 41 et pl. col. 128.—Encycl. pl. 68, fig. 3. — Desm., n°. 477.

Se multiplie au-delà de toute expression dans certaines années, et semble disparaître dans d'autres : fléau des terres à blé, qu'il sillonne de galeries souterraines.

35. *MUS MUSCULUS, L. Mus Sorex,* Brisson, règ. ani. p. 169.

La Souris, Buff. T. 7, pl. 39 et pl. col 282.— Encycl. pl. 68, fig. 1.

Commensal de tous les lieux habités par l'homme : est facilement atteint d'albinisme.

36. *LEPUS CUNICULUS*, L.

Le Lapin, Buff. T. 6, pl. 50 et pl. col. 95.— Encycl. pl. 62, fig. 2, 3 et 4, et pl. 63, fig. 1.

Le Lapin est très-multiplié à l'état sauvage dans tous les cantons du département, et surtout dans les dunes maritimes. On élève peu la variété domestique ; les plus vastes clapiers sont dans les sables d'Arvert et de Fourras.

37. *LEPUS TIMIDUS*, L.

Le Lièvre, Buff. T. 6, pl. 38 et pl. col. n.° 89. — Encycl. pl. 61, fig. 1.— Screb. pl. 233. A.

Les lièvres sont communs dans le département de la Charente-Inférieure.

ORDRE DES PACHYDERMES.

38. *SUS SCROFA*, L.— *Sus aper,* Briss. règ. an., p. 108.

Le Sanglier, Buff. T. 5, pl. 14 et 17, et pl. col. 69. — Encycl. pl. 37, 38 et 39, fig. 1.

(Fig. 4.)

Rare : n'apparaît qu'accidentellement dans les forêts de Benon, Schizé, etc.

La variété domestique, objet d'un grand commerce pour ce département, et surtout pour le canton de Pont-Labbé,

est le cochon à longues jambes et oreilles pendantes, dite race du Poitou, et au *metis pic* croisé, de la race du Périgord. Dans ces derniers temps on a introduit la race dite de Wit, à courtes jambes et à oreilles courtes et demi-dressées.

Mastodon angustidens, G. Cuv., Oss. foss., T. 1, p. 250, pl. 1, 2, 3 et 4.—Fossile, Reaumur, Act. Sc. 1715, p. 174.

Fossiles : On a trouvé un gisement abondant de débris divers, mêlés de dents de Mastodonte, à Pons. J'en ai vu d'admirables échantillons qui ont été éparpillés chez les amateurs et vendus fort cher.

39. *EQUUS CABALLUS*, L.

Le Cheval, Buff. T. 4, pl. 1, et pl. col. 97 (Fig. du cheval d'Espagne).— Encycl. pl. 42, fig. 2, et pl. 4.

La race des chevaux, dans le département de la Charente-Inférieure, est abâtardie et des plus communes. Son type est entièrement effacé, bien qu'elle tienne plus de la race auvergnate que de toute autre.

40. *EQUUS ASINUS*, L.—

L'Ane, Buff. T. 4, p. 11, et pl. col. 103.

Cet animal, sobre et précieux pour la petite propriété, est très-répandu dans le département et surtout dans la partie littorale où il prospère parfaitement. Toutefois on ne s'occupe pas dans la Charente-Inférieure de l'élève des mulets, ainsi que cela a lieu si avantageusement pour le commerce d'Espagne, dans le département des Deux-Sèvres et dans le reste du Poitou, qui sont limitrophes.

Cervus rupifortensis (Fossile), Lesson, Compl. à Buff., 2.e édit., T. 1, p. 528, pl. 1.

Les prairies jadis submergées des bords de la Charente, dans la prairie de Rosne et les tourbières de Surgères.

41. *CAPRA HIRCUS*, L. — *Capra ægagrus*, Desm. n. 737.— Var. *Domestica*.

La Chèvre, Buff. T. 5, pl. 8 et 9, Suppl. pl. 16. — Encycl. pl. 47, fig. 3.

Les chèvres sont assez peu répandues dans le département de la Charente-Inférieure : on ne les voit que rarement sur le littoral, mais elles deviennent plus communes sur la lisière du Poitou.

42. *OVIS ARIES*.

Var. *Domestica*, Desm. n.° 741. — Encycl. pl. 48, fig. 3. — Le Mouton à longues jambes, F. Cuv., Mammif.

La variété qui fait une des richesses agricoles du département appartient à la race *ovis aries longipes* ou flandrines, que les Hollandais introduisirent en 1730. La petite race dégénérée est fort commode dans les marais mouillés. Les Mérinos ont mal réussi. La race de Leicester s'y est croisée avec quelques succès.

43. *BOS TAURUS*, *L.* Desm., n.° 748.

Le Boeuf, Buff., T. 4., pl. 14.— Encycl. pl 45, fig. 2.

1.° Race Saintongeoise croisée de la race Limousine, fanon lâche, ossature ample ; cornes bien faites, grosses et basses. — 2.° Race *Angoumoisine*, commune dans les cantons orientaux du département : Poil roux, vif, dit *vermeil* en langage du pays.

ORDRE DES CÉTACÉS.

44. *DELPHINUS SANTONICUS*, Less. Compl. à Buff., 2.e édit., T. 1, p. 632.

Ce cétacé, pris dans la rade de l'île d'Aix, presqu'à l'embouchure de la Charente, et ayant de grands rapports avec le

Delphinus frontatus de G. Cuvier (Oss. foss. T. 5, p. 278), avait 1m, 84c (5 p.ds 8 p.ces) de longueur, le corps fusiforme, la dorsale recourbée, placée un peu au-delà du milieu du corps, l'œil situé à toucher la commissure de la bouche, le museau mince, arrondi, séparé du front qui s'élevait en bosse pour se continuer avec la ligne du corps, sans saccade. Toutes les parties supérieures étaient d'un noir intense, les inférieures d'un blanc satiné.

Il avait 142 dents coniques, petites, régulières, symétriquement rangées ; c'est-à-dire à la mâchoire supérieure, et de chaque côté 33, et à l'inférieure et de chaque bord, 38.

45. *DELPHINUS PHOCOENA*, L. G. Cuv. Men. du Mus. avec figure très-exacte. — F. Cuv. Mamm. 53.me liv.— Desm. n.o 770.

Très-commun sur les côtes où il poursuit les sèches qui font en Mai et Juin sa principale nourriture. Dans l'hiver il remonte la Charente par troupes qui vont jusqu'à St.-Savinien à 4 myriamètres (8 lieues) de l'embouchure du fleuve.

46. *BALÆNOPTERA ACUTO ROSTRATA*, Scoresby, arct., reg. T. 1, p. 485, pl. 13.

Balæna rostrata, L. Muller prod. 48.— Fabricius, p. 40 (*non* Lacépède, *non* Bonnaterre).

Nous aurons quelques nouveaux renseignements à donner sur cette espèce de Baleinoptère que nous avons pu étudier sur un bel individu, parfaitement conservé et long de 7m 48c. Ce Rorqual, battu par de forts mauvais temps dans le golfe de Gascogne, entra dans la Charente, et vint s'échouer, à marée basse, au Vergeroux, le 26 Août 1835.

Ce Baleinoptère a l'épiderme épais, lisse, assez semblable à du taffetas d'Angleterre. La tête est peu longue et se continue avec le corps tout d'une venue et sans aucune élévation.

La mâchoire supérieure est très-étroite, formant un angle aigu, tandis que l'inférieure la déborde ; bien qu'elle soit aiguë à son extrémité. La plus grande épaisseur du corps est au niveau des nageoires pectorales qui sont longues de 70 c (deux pieds 8 pouces). La dorsale a 0 m, 324 mil. (douze pouces de hauteur). Le dos est caréné, et s'amincit à la queue dont les deux lobes sont échancrés à leur milieu. Les fanons n'ont que 0 m, 162 mil. (6 pouces de hauteur). L'œil très-petit est sur le rebord du maxillaire supérieur que garnit une muqueuse sèche et noire. La langue est oblongue, arrondie, molle, rougeâtre, lardacée. La gorge jusqu'au ventre est garnie de plissures régulières. Les évents s'ouvrent sur la nuque par deux fentes obliques, formant par leur position un accent circonflexe ^. Le conduit auditif est percé par un trou ressemblant à un bec de plumes à écrire ; il est traversé par une ligne blanche.

Les couleurs du corps sont : un blond blanchâtre pour les fanons ; un noir luisant pour tout le dessus du corps, et les côtés, un blanc satiné pour toutes les parties inférieures et pour les plis de la gorge.

Les nageoires pectorales sont d'un blanc d'argent encadré de noir velouté surtout à l'extrémité ; la caudale est noire en-dessus, gris-blanc argenté en-dessous ; la dorsale également noire est rapprochée de la caudale, dont elle n'est séparée que par 1 m, 70 c. (5 pieds et demi) ; la pectorale gauche était morcelée et cicatrisée de manière à prouver que cette Baleinoptère a des ennemis dangereux dont les blessures sont profondes. Sa chair est rougeâtre, et la couche cellulaire huileuse n'a 0, 05 c, (pas deux pouces d'épaisseur sur les côtés). L'individu était mâle, et l'appareil génital long de 0 m, 405 c, (15 pouces), était terminé en pointe. Une vaste poche dilatable et susceptible de se remplir d'air, communique avec l'œsophage et occupe toute la partie inférieure et

plissée du ventre et se termine en sac sans ouverture dans le tissu cellulaire de la queue. Cette poche, une fois remplie d'air, doit avoir pour fonctions de fournir à l'entretien de la respiration lorsqu'il convient à l'animal de séjourner longtemps sous l'eau, en même temps que très-gonflée elle distend les plis du ventre qui cèdent et concourent à former une vaste capacité analogue à celle des Diodons, destinée à diminuer la pesanteur spécifique de l'animal lorsqu'il veut rester à la surface de la mer, paisible et sans mouvement, ou lorsqu'il veut s'élever des grandes profondeurs pour venir rapidement à la surface.

47. *BALÆNOPTERA BOREALIS*, Lesson, Cétacés, 1839, p. 249.

Balæna boops, L.

Cette Baleinoptère a été longuement décrite dans la Cétologie de M. Lesson, publiée en 1829 et reproduite par M. F. Cuvier dans son recueil de documents sur la Cétologie, d'après un individu échoué sur la côte d'Oleron le 10 Mars 1827 par suite des forts coups de vents qui régnèrent dans ces parages.

OISEAUX.

Rapaces.

1. *AQUILA FULVA*, Meyer.

Falco fulvus et *chrysaëtos*, L.

L'Aigle royal, Buff. enl. 410 (fem.) et 409 (jeune).
— Temm., Man. T. 1, p. 38.

Apparait accidentellement mais assez fréquemment dans le département. Dans l'automne de 1839 un bel individu adulte a été blessé aux environs de Rochefort et a vécu au Museum de l'hôpital de la marine.

2. *HALIOETUS NISUS*, Savigny, Égypte.

Falco ossifragus, L.

L'Orfraye, Buff. enl. 415 et 112.

Ce rapace s'est montré deux fois pendant de grands hivers dans les bois de Benon et la foret de Schizé.

3. *CIRCAETUS GALLICUS*, Vieill. Encycl. 3, 1201.

Falco gallicus, L. et Gm.

Jean-le-blanc, Buff. enl. 413.

Assez rare dans les cantons qui avoisinent l'Angoumois.

4. *NISUS COMMUNIS*, G. Cuvier. — *Falco nisus*, L.

L'Epervier, Buff. enl. 467 et 412. Temm. 1, 56.

Commun dans le département où il porte plus particulièrement le nom de *Mouchet*, *Emouchet*, donné aux petits oiseaux de proie.

5. *D'OEDALION PALUMBARIUS*, Savigny, Egypte.

Falco palumbarius, L. — L'Autour, Buff. enl. 418, 461 et 425. — (Jeune), Temm. man., t. 1, p. 55.

Devient rare : plus commun dans les cantons de Matha, Pons, où existent des colombiers.

6. *BUTEO COMMUNIS*, G. Cuv. — *Falco buteo*, L.

La Buse, Buff., pl. 419, Temm. 1, 63.

Commune dans les bois, les bruyères de Lussan, nommée Cossarde, de ce qu'elle aime à se percher sur les têtards ou cosses.

7. *CIRCUS GALLINARIUS*, Schaw., gen. zool.

Falco pygargus, Gm.; *Falco cyaneus*, Montagu, trans. T. 9, p. 182. — La Sous-Buse, Buff. pl. 443 (femelle); l'Oiseau-Saint-Martin, enl. 459 (mâle) et enl. 480 (jeune mâle). — *Falco gallinarius*, L.

Plus commun dans les cantons de Saint-Jean-d'Angely et d'Aulnay, dans les plaines.

8. *CIRCUS RUFUS*, Briss. 1, 404. — *Circus æruginosus*, Sav. Egyp. — *Falco rufus* et *æruginosus*, L.

Le Harpaye, Buff. enl., 460 et 424 (très-jeune), Temm. 1, 70. Commun dans les marais de Saint-Louis, de Surgères.

9. *FALCO SUBBUTEO*, Lath.

Le Hobereau, Buff. enl. 432. — Temm. Man. 1, 25.

N'est pas rare dans les grandes plaines qui bordent les grands bois : nommé *aubreau* dans la Saintonge : commun en Août et Septembre.

10. *FALCO TINNUNCULUS*, L.

La Crécerelle, Buff. enl. 401 et 471 (jeune) Temm. 1, 29.

Commun dans les clochers de Saintes et les vieux châteaux ruinés où elle niche ; nommée *Baleri* de *baler*, danser, parce que son vol a des balancements : se nourrit de rats, d'alouettes et autres petits oiseaux. Sédentaire.

11. *FALCO OESALON*, Temm. Man. 1, 27. — *Falco æsalon* et *Litho-falco*, L.

L'Emérillon, Buff. enl. 468 (jeune mâle), et le Rochier enl. 447. (Adulte). — *Falco cæsius*, Meyer.

Les champs ensemencés, les prés découverts, où il chasse aux alouettes : il est de passage.

12. *STRIX OTUS*, L. — Temm. 1, 102.

Le Hibou ou *Moyen-Duc*, Buff., enl. 29.

Les forêts de Schizé, de Benon, les bois de Surgères.

13. *STRIX SCOPS*, L. — Temm. 1, 103.

Le Scops ou *Petit Duc*, Buff.; enl. 436.

Commun dans tous les arrondissements.

14. *STRIX FLAMMEA*, L.

L'Effraie ou *Fresaye*, Buff., enl. 440. Temm. 1, 92.

La Fresaie, oiseau de fâcheux présage en Saintonge, est excessivement commune dans tous les vieux édifices, les clochers des églises, les grands logis habités du département. Elle vit de mulots dont elle digère les chairs en pelotonnant les poils en forme d'égagropiles.

15. *STRIX ALUCO*, Meyer, *Strix Aluco* et *S. Stridula*, L. Temm. 1, 89.

Le Chat-Huant, Buff. enl. 437, et la Hulotte, Buff., enl. 441.

Assez rare. Les grands bois de l'Est du département.

16. *STRIX PASSERINA*, L., Gm., Temm. 1, 93.

La Chevêche, Buff., enl. 439.

Les ruines, les vieux édifices ; commune.

17. *STRIX ULULA*, Gm., *Strix Brachyotus*, Lath., Temm. 1, 99.

Grande Chevêche, Buff., enl. 438

Les cantons de Saintes, Tonnay-Boutonne, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Savinien. Assez rare.

Passereaux.

18. *LANIUS EXCUBITOR*, L. Temp., T. 1, p. 142.

La Pie-Grièche grise, Buff., enl. 445.

Sédentaire dans les bois de l'Est du département : s'approche plus particulièrement des bords de la mer pendant l'hiver.

19. *LANNIUS COLLURIO*, Brisson, Temm. 1, 147, L.

La Pie-Grièche écorcheur, Buff., enl. 31, fig. 1 et 2.

Très-commun dans tous les buissons : sédentaire. Nommé Traquet batajasse.

20. *MUSCICAPA GRISOLA*, L. Temm. 1, 152.

Le Gobe-Mouche proprement dit, Buff., enl. 25, fig. 2, 565.

Les grands bois de Benon, Surgères, etc.

21. *MUSCICAPA LUCTUOSA*, Temm. 1, 155.

Musc. Atricapilla et *Motacilla ficedula*, Gm.

Le Traquet d'Angleterre, Buff., enl. 30, fig. 1 et le Bec-figue, enl. 668, f. 1.

Rare : de passage dans l'automne et porte le nom de Grasset. C'est pendant les vendanges qu'il acquiert une obésité remarquable.

22. *BOMBYCELLA GARRULA*, Cuv., règ. an. 1, 363.

— *Bombycivora garrula*, Temm. 1, 124. — *Bombycilla bohemica*, Brisson, Orn. t. 2, p. 333. *Ampelis Garrulus*, L.

Le Jaseur, Buff., enl. 261.

Accidentellement de passage dans les hivers rigoureux. Plusieurs individus ont été tués dans l'île d'Oleron. A ce sujet j'ai publié, en 1838, la note suivante, qui explique un phénomène assez remarquable de la position de l'île d'Oleron.

Les froids brusques et subits qui se sont manifestés le 25 Décembre, après les pluies abondantes et de longue durée,

ont, en conservant pendant plusieurs jours une intensité croissante, surpris nos oiseaux chanteurs et ont amené leur perte. Les habitants des côtes d'Oleron ont trouvé leurs grèves jonchées de chardonnerets, de Pinsons, de Rouge-Gorges et de Bruants. C'est à pleins sacs que ces malheureux oiseaux, jetés par les flots, comme épaves et parfaitement gelés, ont été ramassés par les habitants. On assure qu'à Mauzé, les Perdrix étaient tellement engourdies qu'on les tuait à coups de bâtons, et à Surgères, les Alouettes venaient se faire prendre par milliers. Tous ces oiseaux, chassés par les neiges et l'intensité du froid se sont avancés sur les côtes où la température est toujours plus élevée que dans les terres; d'autres ont cherché à gagner les chaudes dunes sablonneuses d'Oleron, et auront jonché la mer de leurs cadavres saisis par le froid.

23. *TURDUS VISCIVORUS*, L., Temm. 1, 161.

La Draine, Buff. enl. 489.

De passage. Commune dans les cantons de Saint-Savinien, Écoyeux. Rare dans l'arrondissement de Marennes. Nommé *Traye* par les paysans.

24. *TURDUS PILARIS*, L., Temm. T. 1, p. 163.

La Litorne, Buff. enl. 490.

De passage : commune, en automne, dans tous les bois encadrant les vignes de la Saintonge.

25. *TURDUS MUSICUS*, Temm., T. 1, p. 164.

La Grive, Buff., enl. 406.

Commune dans tous les bois, se rapproche des bords de la mer pendant l'hiver.

25. *TURDUS ILIACUS*, L. Temm. T. 1, p. 165.

Le Mauvis, Buff., enl. 51.

Sédentaire : dans les bois de tout le littoral. C'est un gibier des plus communs dans l'hiver : nommé *Grive de vigne*.

27. *TURDUS MERULA*, L., Temm. 1, 168.

Le Merle, Buff. enl. 2 (mâle) et 555 (femelle).

Excessivement commun dans tous les bois, haies, jardins ; sédentaire : nommé vulgairement *Marle*.

28. *ORIOLUS GALBULA*, L., Temm. 1, 129.

Le Loriot, Buff enl. 26 (mâle).

De passage : très-commun pendant l'été dans tous les bois des cinq arrondissements du département, mais plus particulièrement dans l'arrondissement de Saintes où il recherche les cerises précoces et tardives. Nommé *Loriou* par les paysans.

29. *PASTOR ROSEUS*, Meyer et Temm. Man., 1, 136.

Turdus roseus, L.

Le Merle couleur de rose, Buff., enl. 251 : *Gracula rosea*, Cuv.

De passage accidentellement et très-rare. Le docteur Coussin de St.-Jean-d'Angely en possède un individu tué à Jonzac.

30. *SAXICOLA OENANTHE*, Bechst. ; Temm. T. 1, p. 237.

Motacilla œnanthe, L.

Le Motteux, Buff., enl. 554, fig. 1 et 2.

Commun dans les chemins, les champs sur les mottes, dans l'automne. Nommé *Cul-blanc* et *Tire-arrache*.

31. *SAXICOLA RUBICOLA*, Bechst. ; Temm. T. 1. p. 246.

Motacilla rubicola, L.

Le Traquet, Buff. enl. 678, fig. 1.

Très-commun dans les bruyères et les buissons des terrains d'ajoncs, pendant l'hiver, à Lussan, Soubise, Martrou et ailleurs. Nommé *Tractrec* et aussi *Traquet*.

32. *SYLVIA TURDOIDES*, Meyer, T. 1, p. 116; Temm. 1, 181.

Turdus arundinaceus, L.

La Rousserole, Buff. enl. 513.

Les rives de la Boutonne, de la Charente, de la Nie, etc. Nommée *Rouche* dans le canton de Saint-Jean-d'Angely.

33. *SYLVIA ARUNDINACEA*, Lath.. ind. sp. 12. — Temm. 1, 191.

Motacilla arundinacea, L.

La Fauvette des roseaux, Buff. Ois. T. 5, p. 142.

Le bord des eaux; les marais de la Boutonne.

34. *LUSCINIA MAJOR*, Brisson. — *Sylvia Luscinia*, Lath. ind. esp. 1; — Temm. 1, 195. — *Motacilla luscinia*, L.

Le Rossignol, Buff. enl. 615, fig. 2.

De passage : chantre des bosquets qu'il anime pendant l'été. Très-commun. Nommé par les paysans *Roussignoul* et *Roussignolet*.

35. *SYLVIA ORPHEA*, Temm. 1, 198.

La Fauvette, Buff. enl. 579, fig. 1.— *Sylvia hortensis*, L.

De passage : les buissons, les petits bois. Assez commune. Nommée *Fauve*.

36. *SYLVIA ATRICAPILLA*, Lath. ind. sp. 6. — Temm. 1, 210.

La Fauvette a tête noire, Buff. enl. 580, fig. 1 et 2.

De passage : les petits buissons, les bruyères.

37. *SYLVIA HORTENSIS*, Bechst., Temm. 1, 206.

La Petite Fauvette, Buff. enl. 579, fig. 2.

La lisière des bois et des vergers, à Tonnay-Boutonne, notamment.

38. *SYLVIA RUBECULA*, Lath.; Temm. 1, 215.

Motacilla rubecula, L.

La Rouge-gorge, Buff. enl. 361, f. 1.

Excessivement commune dans les bois : se réfugie dans les fermes et les maisons pendant les froids des hivers intenses. Nommée *Russe* ou *Bisse* en Saintonge parce que son approche des lieux habités annonce sans doute de vives froidures.

39. *SYLVIA SUECICA*, Lath. ind. sp. 43. — Temm. 1, 216.

Motacilla suecica, L.

La Gorge-bleue, Buff., enl. 610, fig. 1, 2 et 3, et pl. 361, fig. 2.

Rare : les grands bois.

40. *SYLVIA TITHYS*, Scopoli, Temm. 1, 218.

Motacilla tithys et *Erythacus*, L. Le Rossignol de murailles de Gibraltar, Buff. Ois. T. V, p. 180.

Les halliers, les bruyères : de passage : plus rare que le suivant.

41. *SYLVIA PHOENICURUS*, Lath. ind. sp. 15. — Temm. 1, 220.

Le Rossignol de murailles, Buff. enl. 351.

Commun dans les grands bois ; de passage et quitte le pays vers la mi-Octobre. On le rencontre fréquemment proche d'Aunay, Ecoyeux et même Rochefort.

42. *SYLVIA TROCHILUS*, Lath. ind. sp. 155. — Temm. 1, p. 224.

Motacilla trochilus. L.

Le Chantre ou Pouillot, Buff. enl. 651, fig. 1.

Très-commun dans tous nos taillis, nommé *Poux*.

43. *REGULUS CRISTATUS*, Ray. — *Sylvia regulus*, Lath. sp. 152. — Temm. 1, 229. — *Motacilla regulus*, L.

De passage : très-commun dans les grands bois : nommé Petit-roi-bertaud par les paysans. Je n'ai jamais rencontré la *Sylvia ignicapila*, de Brehm.

44. *TROGLODYTES EUROPÆUS*, Cuv. — *Sylvia troglodytes*, Lath. — Temm., T, 1, p. 233. — *Motacilla troglodytes*, L.

Le Troglodyte, Buff. enl. 631, fig. 2.

Solitaire et sédentaire : vit dans les bois pendant l'été et s'approche des villes et des jardins pendant l'hiver. Nommé généralement Roi-Bertaud par les paysans.

45. *MOTACILLA ALBA*, L. Temm. t. 1, p. 255.

La Lavandière, Buff., enl. 652, fig. 1. — La Bergeronnette grise, Buff., enl. 674, fig. 1 (jeune âge).

Commune dans toutes nos prairies fraîches, sur le bord des eaux vives. Nommée *Basse-quouette*, *Hoche coue*, *Prase grise*.

46. *BUDYTES FLAVA*, Cuv. règ. an. T. 1, p. 391. — *Motacilla flava*, L. — Temm., t. 1, p. 260.

La Bergeronnette de printemps, Buff. enl. 674, fig. 2.

Commune dans les prés frais, le long des bois : nommée *Bergère*.

47. *ANTHUS PRATENSIS*, Bechst. — Temm., L. 1, p. 269. — *Alauda mosellana*, L.

Le Cujelier, Buff., enl. 660, fig. 2.

Commune : toutes les grandes prairies de la Charente, de la Boutonne, de la Seudre, de la Nie ; nommée *Alouette* des prés.

48. *ANTHUS RUFESCENS*, Temm., 1, 267.

La Rousseline, Buff. enl. 661, fig. 1.

Les grands marais de la Boutonne : assez commune.

49. *ANTHUS ARBOREUS*, Bechst. — Temm. 1, 271. *Alauda trivialis*, *Alauda minor*, L.

La Farlouze, Buff., enl. 660, fig. 1, par erreur.

Très-commune dans les bois taillis pendant l'hiver. — Les paysans la prennent au lacet et l'apportent au marché par chapelets : nommée *Alouette-Pipi*, petite alouette.

50. *ALAUDA CRISTATA*, L. — Temm., 1, 277.

Le Cochevis, Buff. enl. 503, fig. 1. — La Coquillade, Buff., enl. 662.

Très-commune dans les prés secs, nommée *Alouette huppée* ou Dupée.

51. *ALAUDA ARVENSIS*, L., Temm. 1, 281.

L'Alouette ordinaire, Buff., enl. 363, fig. 1.

Commune partout : nommée *Alaude*, *Aloue*. Objet de grande chasse au miroir.

52. *ALAUDA CALANDRA*, L. — Temm, T. 1, p. 276.

La Calandre, Buff., enl. 363, fig. 2.

De passage : peu commune, nommée *grosse Alouette*.

53. *ALAUDA ARBOREA*, L. Temm. 1, 182.

Le Lulu, Alouette des bois et Cujelier, Buff., enl. 503, fig. 2.

De passage : les bois de Saint-Jean, d'Ecoyeux.

54. *PARUS MAJOR*, L., Temm. 1, 287.

La grosse Mésange ou *Charbonnière*, Buff. enl. 3, fig. 1.

Commune dans les taillis et les vergers dans l'automne : nommée *Cendrille*.

55. *PARUS ATER*, L., Temm. 1, p. 288.

La petite Carbonnière, Buff., Ois. T. 5, p. 400.

Les fôrêts de Benon et Schizé ; les bois de Surgères et de Varaize.

56. *PARUS COERULEUS*, L., Temm., T. 1, p. 290.

La Mésange bleue, Buff., enl. 3, fig. 2.

Excessivement commune dans les taillis, les vergers et dans les jardins des villes pendant l'hiver : nommée *Cendrille bleue*.

57. *PARUS PALUSTRIS*, L., Temm., T. 1, p. 291. — *Parus atricapillus*, L. et Gm.

La Nonette cendrée, Buff., enl. 3, fig. 3.

Assez commune dans les cantons boisés et marécageux de l'Est du département, à Brisambourg, Ebeon, etc.

58. *PARUS CAUDATUS*, L., Temm. 1, 118.

La Mésange a longue queue, Buff., enl. 502, fig. 3. (fem.).

Commune en automne dans les bois : niche de préférence dans le lierre, et la femelle pond de 10 à 12 œufs. Nommée *Queue-de-poëlon*.

59. *PARUS BIARMICUS*, L. Temm. 1, 298.

La Moustache ou Mésange-barbue, Buff. enl. 618, fig. 1 et 2.

Se présente accidentellement dans les hivers rigoureux. Plusieurs individus ont été tués en 1838 proche de Rochefort, dans les marais de Saint-Louis et de Chartres bordés de bois.

60. *PARUS PENDULINUS*, L., Temm. 1, 301.

Var. *Parus narbonensis*, L.

La Penduline, Buff. enl. 708, fig. 1.

Se rencontre dans les forêts de Benon et de Schizé. Niche dans les peupliers et se sert de la bourre des fleurs pour faire son nid de la forme et de la grosseur d'un œuf d'autruche.

61. *EMBERIZA CITRINELLA*, L., Temm. 1, 304.

Le Bruant, Buff. enl. 30, fig. 1.

Commun dans tous les cantons où il est nommé Verdoie. Son cri est *ti-ti, ti-ti-ti.*

62. *EMBERIZA MILIARIA*, L.

Le Proyer, Buff. enl. 233.

Pendant l'été : commun dans les bois, les arbres isolés : de passage. Nommé *Gros-bec*. Son cri est *tri-tri-liritz.*

63. *EMBERIZA CIRLUS*, L., Temm. 1, 313.

Le Bruant des haies ou Zizi, Buff. enl. 653, fig. 1 et 2 (jeune).

De passage accidentel pendant l'été, dans les haies, les buissons.

64. *EMBERIZA HORTULANA*, L., Temm. T. 1, p. 311.

L'Ortolan, Buff. enl. 247, fig. 1.

Commun dans les plaines des cantons de l'Est, et s'approche des villages en automne, temps où il émigre.

Var. *Emberiza ortulana santonica*, N.

A une taille moindre, joint les caractères suivants : bec plus fin, plus grêle, rougeâtre ; tarses incarnats ; dessus de la tête et du cou gris lavé d'olivâtre uniforme ; joues, côtés du cou olivâtres, menton, devant du cou, jaune clair, encadré d'une écharpe olivâtre ; plusieurs individus ont été tués dans les haies de Chartres, proche de Rochefort, en 1833. Sa coloration nette le distingue des jeunes et des femelles de l'espèce ordinaire de l'Ortolan : c'est probablement l'oiseau figuré *Faune Française*, pl. 46, fig. 3 ?

65. *PYRGITA COMMUNIS*, Cuv. règ. an. T. 1, p. 408.

Fringilla domestica, L., Temm. T. 1, p. 350.

Le Moineau, Buff. enl. 6.

Prodigieusement commun partout. Nommé *Pierrot*.

66. *PYRGITA MONTANA*, Cuv. règ. an. T. 1, 408.

Fringilla montana, L., Temm. 1, 354.

Le Friquet, Buff. enl. 267, fig. 1.

Commun dans les cantons peu habités pendant l'été ; descend dans les plaines, les taillis et même aux alentours des villages dans les hivers rudes. Nommé *Prase*.

67. *FRINGILLA PETRONIA*. L.; Temm. 1, 348.

Le Moineau des bois *ou* Soulcie, Buff. enl. 225.

Le bois de Surgères ; sédentaire et assez rare.

68 *FRINGILLA COELEBS*, Cuv. règ. an. 1,409. —

Fringilla cœlebs, L., Temm. 1.

Le Pinson ordinaire, Buff. enl. 54. fig. 1.

Excessivement commun. Les bois. Craint les froids intenses et émigre dans l'île d'Oleron.

69. *FRINGILLA COELEBS*, L., Temm. 1,357.

Le Pinson, Buff. enl. 54. fig. 1.

Commun partout et en toutes saisons. Nommé *Pinseur*.

70. *FRINGILLA MONTIFRINGILLA*, L. Temm. T. 1. p. 360.

Le Pinson d'Ardennes, Buff., enl. 54. fig. 2.

Très-commun dans les hivers rigoureux : rare dans les hivers ordinaires ; ne se rencontre pas pendant l'été.

71. *CARDUELIS VULGARIS*, Cuv. règ. an. 1,409.

Fringilla carduelis, L. ; Temm. 1,376.

Le Chardonneret, Buff. enl. 4. fig. 1.

Excessivement commun ; aime les *Centaurea caleitrapa*. où il se perche en bandes assez nombreuses dans les lieux secs. Nommé *Chardonneret* et *Cardinal*.

72. *LINARIA FRINGILLA CANNABINA*, L., Temm. 1,364.

La Linnotte, Buff. enl. 485. fig. 1. et 151. fig. 1 et 2.

Excessivement commune dans toutes les vignes surtout, en été et dans l'automne. Nommée *Lunot*.

73. *FRINGILLA SPINUS*, L. Temm. 1,371.

Le Tarin, Buff. enl. 485. fig. 3.

De passage par bandes, en l'automne, dans les cantons méridionaux du département.

74. *COCCAUTHRAUSTES CHLORIS*. Cuv. règ. an. T. 1. p. 413.

Loxia chloris, L.— *Fringilla chloris*, Temm. 1,346.

Le Verdier, Buff. enl. 267. fig. 2.

Commun en toutes saisons dans les vergers, les bois futaies. Nommé *Verdiole*.

75. *PYRRHULA VULGARIS*, Brisson, Temm. 1,338. *Loxia Pyrrhula*. L.

Le Bouvreuil, Buff. enl. 145.

Assez commun dans les arrondissements boisés de Surgères, Matha, Écoyeux, Saintes. Nommé *Pive*, *Pivoine*.

76. *CORYTHUS*, Cuv. — *Pyrrhula enucleator*, Temm. 1,333. *Loxia enucleator*. L.

Le Dur-Bec du Canada, Buff. enl. 135. fig. 4.

N'apparaît que dans les hivers rigoureux, et n'est pas excessivement rare.

77. *LOXIA CURVIROSTRA*, L., Temm. 1, 328.

Le Bec-croisé, Buff. enl. 218.

Il apparaît dans presque tous les hivers, dans tous les cantons et surtout dans ceux maritimes. Il passe des bois de genévriers de Saint-Savinien dans l'ile d'Oleron, et dans la forêt d'Arvert formée de pins.

78. *STURNUS VULGARIS*, L., Temm. 1, 132.

Le Sansonnet ou l'Étourneau, Buff. enl. 75.

Excessivement commun pendant l'hiver dans toutes les prairies humides du littoral : vit en troupes considérables, surtout dans la commune de Saint-Laurent de la Prée.

79. *CORVUS CORONE*, L., Temm. Man. 1, 108.

La Corneille, Buff. enl. 495.

Excessivement commune dans les marais des plages maritimes et dans les bois avoisinans. Nommée *Grolle*.

Corvus cornix, L., Temm. T. 1, p. 109.

La Corneille mantelée, Buff. enl. 76.

L'été elle se retire dans les grands bois des départements voisins. L'hiver elle vient par troupes assez considérables, s'ébattre sur le littoral de la Charente-Inférieure. Très-commune alors dans les marais bordés de bois de Saint-Louis, Brouage, etc.

80. *CORVUS FRUGILEGUS*, Gm.

Le Freux, Buff. enl. 484.

Descend pendant l'hiver dans les plaines de la Saintonge.

81. *CORVUS MONEDULA*, L., Temm. T. 1, p, 111.

Le Choucas, Buff. enl. 523.

Commun à Saintes dans les clochers de Saint-Pierre et de Saint-Eutrope.

82. *CORVUS PICA*, L., Temm. 1, 113.

La Pie, Buff. enl. 488.

Excessivement commune dans toutes les terres ensemencées sur la lisière des bois taillis. Niche dans les grands peupliers. Nommée *Ajasse*. Souvent élevée en domesticité par les artisans et surtout par les savetiers. Les paysans ont conservé des Romains la superstitieuse croyance qu'elle indique un bon ou un mauvais destin, suivant qu'elle est vue, au matin à jeûn, à droite ou à gauche du voyageur.

83. *GARRULUS GLANDARIUS*, Vieill. — *Corvus glandarius*, L., Temm. 1, 114.

Le Geai, Buff. enl. 481.

Très-commun dans les bois taillis de tout le département

84. *NUCIFRAGA CARYOCATACTES*, Briss., Temm. T. 1, p. 117.

Corvus caryocactes, L.

Le Casse-noix, Buff. enl. 50.

De passage : a été tué maintes fois dans les environs de Surgères pendant l'automne.

85. *HIRUNDO RUSTICA*, L., Temm. T. 1, 427.

L'Hirondelle de cheminées, Buff. enl. 543, fig. 1.

Commune dans tous les cantons et dans les villes ; arrive en Avril. Nommée *Hironde*.

86. *HIRUNDO URBICA*, L., Temm. 1, 428.

L'Hirondelle de fenêtres, Buff. enl. 542, fig. 2.

Commune dans les campagnes : arrive en Mai.

87. *HIRUNDO RIPARIA*, L., Temm., 1, 429.

L'Hirondelle de rivages, Buff. enl. 543, fig. 2.

Les bords de la Charente, de la Boutonne, de la Gère.

88. *CYPSELUS MURARIUS*, Temm., 1,431.—*Hirundo apus*, L.

Le Martinet, Buff. enl. 542, fig. 2.

Excessivement commun partout. Arrive du 1.er au 10 Mai, part du 1.er au 15 Août. Nommé *Martin-noir*, *Martinet*.

89. *CAPRIMALGUS EUROPÆUS*, L., Temm. 1, 436.

Le Crapaud volant ou l'Engoulevent, Buff. enl. 193.

Oiseau crépusculaire assez commun dans les bois en Juillet, Août et Septembre, disparaissant pendant l'hiver. Nommé *Tête-chèvre*, *Crapaud-volant*.

90. *CERTHIA FAMILIARIS*, L., Temm. 1, 410.

Le Grimpereau, Buff. enl. 681, fig. 1.

Se trouve dans tous les cantons : est sédentaire. Nommé *Petit-Pic, Gravelet.*

91. *TICHODROMA PHOENICOPTERA*, Temm. T. 1. p. 412.

Certhia muraria. L.

Le Grimpereau de murailles, Buff. enl. 372.

Ne se présente qu'accidentellemant sur le littoral ; moins rare dans l'Est du département où il est nommé *oiseau de cimetière.*

92. *UPUPA EPOPS*, L., Temm. 1, 416.

La Huppe, Buff. enl. 52.

De passage : assez commune pendant l'été dans les grands bois. Nommée *Puput.*

92 bis. *MEROPS APIASTER*, L.

Le Guépier, Buff. enl. 938.— Levaill. pl. 1 et 2.

Deux individus ont été tués en 1840 dans l'île d'Oleron. Oiseau rarissime dans notre département.

93. *ALCEDO ISPIDA*, L., Temm. 1, 423.

Le Martin-pêcheur, Buff. enl. 77.

Vit solitaire, mais se trouve communément sur les bords de toutes nos eaux vives, la Charente, de Cognac à Saintes ; La Boutonne, la Nie, etc. Nommé *Pêche-martin.* Les paysans la suspendent au plafond de leurs demeures comme hygromètre et aussi comme girouette, c'est-à-dire, pour indiquer la direction du vent, qu'ils reconnaissent à ses évolutions sur lui-même.

Grimpeurs.

94. *PICUS VIRIDIS*, L.; Temm. 1, 391.

Le Pic-vert, Buff. enl. 371 et 879.

Très-commun dans les bois, mais surtout dans les peupliers pour lesquels il est un ennemi dangereux et qu'il perfore quand ils sont jeunes. Commun à Lhoumée, Saintes, Saint-Jean-d'Angely, etc. Nommé *Pape, Pivert, Pigrolier.* Sédentaire dans le département.

95. *PICUS MARTIUS*, L., Temm. 1, 390.

Le Pic-noir, Buff. enl. 596.

Assez rare : habite les bois de Surgères, de Dœil, du Pin, etc. Nommé *Pic-mar*.

96. *PICUS-MAJOR*, L.; Temm. T. 1. p. 395.

L'Epeiche ou Pic-varié, Buff. enl. 196 et 595.

Rare : les grands bois de Schizé et Surgères.

97. *PICUS MEDIUS*, L.; Temm. T. 1, p. 398.

Le Pic-varié a tête rouge, Buff. enl. 611.

Assez rare : les bois de St.-Savinien et St.-Jean-d'Angely, probablement les autres bois du département, dans les cantons orientaux. Nommé *Petit-Pic.*

98. *YUNX TORQUILLA*, L.; Temm. T. 1, p. 403.

Le Torcol, Buff. enl. 698.

Se présente fréquemment dans tous les taillis, les bois; partout nommé *Torcou, Tire-Langue.* De passage : arrive en Mai et part en Septembre.

99. *CUCULUS CANORUS*, L.; Temm. 1, 381.

Le Coucou, Buff. enl. 811.

Commun dans tous les bois. Arrive en Avril, Mai, et repart à la fin d'Octobre. Nommé *Coqu*, *Cocou*.

Gallinacées.

100. *COLUMBA PALUMBUS*, L., Temm. 2, 444.

Le Pigeon ramier, Buff. enl. 316.

Assez commun dans les bois du N.-E. du département à Varaize, bois du Breuil-Marmaux, forêts du Pin et de Schizé, forêt de Matha.

101. *COLUMBA ÆNAS*, L. Temm. 2, 445.

Devient rare à l'état sauvage; est commun à l'état demi-domestique, conservé dans de vastes pigeonniers en pleins champs. Nommé *Pigeon de fuie*, *fuyards;* sauvage, est de passage et arrive en Mars et Avril, dans les grands bois de Saintes, Pons, etc.

102. *COLUMBA DOMESTICA*, Brisson; — Temm. 2, p. 447

Le Biset, Buff. enl. 510.

Domestique, avec de nombreuses variétés.

103. *COLUMBA TURTUR*, L., Temm. T. 2, p. 448.

La Tourterelle des bois, Buff. enl. 394.

Très-commune dans tout le département, dans les bois un peu épais. Nommée *Tourte*.

104. *PERDIX RUBRA*, Briss.—Temm. 2, 485.—*Tetrao rufus*, L.?

La Perdrix rouge, Buff. enl. 150.

Très-commune dans le département.

105. *PERDIX CINEREA*, Lath. — Temm. 2, 488.

Tetrao perdix, L.

La Perdrix grise, Buff. enl. 27.

Aussi commune que la rouge dans tout le département.

106. *PERDIX GRÆCA*, Brisson; — *Perdix saxatilis*, Meyer; — Temm. 2, 484. — *Tetrao rufus*. L.?

La Bartavelle, Buff. enl. 231.

Très-rare : se rencontre parfois dans le canton d'Aulnay, Matha, Brisambourg.

107. *COTURNIX MAJOR*, Briss. — *Perdix coturnix*, Lath., — Temm. T. 2, p. 491. — *Tetrao coturnix*, L.

La Caille, Buff., enl. 170.

Excessivement commune dans toutes les prairies et champs de blés. Arrive en Avril et part en Septembre ou Octobre. Nommée *Caille-cadet*.

Echassiers.

108. *GLAREOLA TORQUATA*, Meyer. — Temm. 2, 500. — *Hirundo praticola*, L.

La Perdrix de mer, Buff. enl. 882.

Très-rare. Quelquefois de passage sur le littoral et dans l'île d'Oleron.

109. *OTIS TARDA*, L., Temm. T. 2, p. 506.

L'Outarde, Buff. enl. 245.

Rare. J'en ai vu en Mai 1839 un superbe individu tué proche de Tonnay-Charente. Moins rare du côté de Saintes et Cognac. Nommée *Bitarde*.

110. *OTIS TETRAX*, L., Temm. T. 2, p. 507.

La Canepetière, Buff. enl. 25.

N'est pas rare dans les petits taillis des cantons de l'Est du département. Est souvent apportée aux marchés des villes pendant l'hiver. Nommée vulgairement *Canepetière*. Cependant les auteurs disent qu'elle émigre?

111. *ÆDICNEMUS CREPITANS*, Temm. T. 2, p. 521.

Charadrius œdicnemus, L.

Le Courlis de terre ou Grand Pluvier, Buff. enl. 919.

De passage en hiver, et alors il n'est pas rare sur les marchés des villes.

112. *CHARADRIUS PLUVIALIS*, L., Temm. 2, 535.

Le Pluvier doré, Buff. enl. 904.

C'est l'oiseau échassier le plus commun au marché de Rochefort pendant l'hiver. Il s'abat par bandes dans les prairies de Brouage, Soubise, St-Laurent de la Prée.

113. *CHARADRIUS MORINELLUS*, L., Temm. 2, 537.

Le Guignard, Buff. enl. 832.

Se présente dans les prairies fraiches et maritimes, dans les quatre mois d'hiver.

114. *CHARADRIUS HIATICULA*, L., Temm. 2, 539.

Le Pluvier a collier, Buff. enl. 920.

Commun sur toutes les grèves du littoral. Sédentaire.

115. *VANELLUS MELANOGASTER*, Bechst. — Temm. 2, 547.

Tringa squatarola, L.

Le Vanneau varié, Buff. enl. 923.

Le Vanneau gris, *eod.* 854.

Le Vanneau suisse, *eod.* 853.

Commun en automne, à l'embouchure de la Charente, au Port des barques, Fourras.

116. *VANELLUS CRISTATUS*, Meyer. — Temm. T. 2, p. 550. *Tringa vanellus*, L.

Le Vanneau, Buff., enl. 242.

Excessivement commun dans tous les marais du département, mais principalement dans ceux du littoral ; sédentaire.

Cet âge des Vanneaux n'a jamais été décrit.

Voici ce que j'ai observé relativement aux *jeunes vanneaux :* ils quittent le nid du 1.er au 10 Juin.— Bec noir, pieds brunâtres ; toutes les plumes du corps d'un vert pâle, chaque plume frangée ou cerclée de roux-vif ; un sourcil roux, traversant l'œil en dessus, et une plaque rousse coupant le devant de l'œil ; les côtés de joues et le bas, du même roux ; ailes et queue d'un vert frangé de roux; devant du cou blanc-roussâtre ; large collier vert sur le thorax ; parties inférieures blanc pur, duvet abondant ; les rectrices, qui commencent à pousser, sont noires, bordées de roux-vif avec les couvertures inférieures, roux-vif.

Dans la Charente-Inférieure, on fait la chasse aux jeunes vanneaux, au moment de leur sortie du nid, dans les marais des alentours de Brouage : des chiens battent ces marais et font lever les jeunes vanneaux, qui courent avec célérité, mais qui sont bientôt pris, soit par des chiens soit par des enfans. On dit leur chair très-délicate à cet âge. Les vanneaux pondent de deux à trois œufs dans des dépressions du sol ou de vieux pas de bétail, et choisissent les lieux entourés d'eau et des sortes d'îlettes dans les marécages. Les pères et mères fuient à la moindre approche de danger, qu'ils peuvent découvrir de très-loin.

117. *HOEMATOPUS OSTRALEGUS*, L., Temm. T. 2, p. 531.

L'Huîtrier, Buff. enl. 929.

Commun sur les grèves sablo-vaseuses des platins d'Angoulins, Fourras, Brouage, Oleron.

118. *GRUS CINEREA*, Bechst, Temm. T. 2, p. 557. — *Ardeagrus*, L.

La Grue, Buff. enl. 769.

De passage : assez rare. En Février 1840, un bel individu a été tué proche de Charras, à une lieue de Rochefort.

119. *ARDEA CINEREA*, Lath., Temm., 2,567. — *Ardea major* et *Cinerea*, L.

Le Héron commun, Buff. enl. 755 et 787.

Se présente fréquemment dans les marais de la Boutonne, les prairies de la Charente, en état d'oiseau migrateur.

120. *ARDEA MINUTA*, L. Temm. 2,584.

Le Blongios, Buff. enl. 323

Assez rare ; mais chaque année on en rencontre un ou deux individus sur les bords de la Charente. J'en ai tué un à l'Houmée, nommé Parchat.

121. *ARDEA GARZETTA*, L. Temm. 2,574.

L'Aigrette, Buff. enl. 901 (planche fautive).

Très-rare : quelques individus ont été tués sans doute dans leurs migrations.

122. *ARDEA COMATA*, Pallas, Gm. — *Ardea ralloides*, Scop., Temm. 2,581.

Le Crabier, de Mahon, Buff. enl. 348. — *Ardea soloniensis*, L.?

N'est pas rare, chaque hiver, dans les prairies arrosées par des cours d'eaux vives.

123. *ARDEA STELLARIS*, L., Temm. T. 2, p. 580.

Le Butor, Buff., enl. 789.

Solitaire, mais commun dans les cantons de la Saintonge : rare dans l'Aunis ; nommé *Buor* et *Bitar*.

124. *ARDEA NYCTICORAX*, L., Temm. 2,577.

Le Bihoreau, Buff. enl. 758.

Le plus rare des hérons dans le département, mais se présente quelquefois sur les bords de la Boutonne, de la Charente, de la Seudre, à Saujon.

125. *CICONIA EUROPÆA*, Cuv. règ. an. 1,513. — *Ciconia alba*, Bélon, Temm. 2,560. — *Ardea ciconia*, L.

La Cigogne blanche, Buff. enl. 866.

Je n'en connais qu'un seul individu, tué dans le département pendant une migration.

125 (bis), *PLATALEA LEUCORODIA*, Gm.

La Spatule blanche, Buff. enl. 405.

Deux individus ont été tués, le 4 Juin 1841, dans les marais de Saint-Aignant, proche de Rochefort. Les deux individus, mâle et femelle, ont été achetés par l'École de médecine.

126. *NUMENIUS ARQUATA*, Lath., Temm. 2,603. — *Scolopax arquata*, L.

Le Courlis, Buff. enl. 818.

Excessivement commun en toutes saisons sur les grèves du littoral et dans les marais où il niche ; nommé *Courbejaux* et *Turlu* (de son cri).

127. *NUMENIUS PHOEOPUS*, Lath., Temm. 2,604. — *Scolopax phœopus*, L.

Le Corlieu, Buff. enl. 842.

Ne se présente sur nos rivages qu'accidentellement.

128. *SCOLOPAX RUSTICOLA*, L. Temm. 2,673.

La Bécasse, Buff. enl. 885.

Excessivement commune dans les bois taillis bordés de prairies humides à l'Houméе, Saint-Jean d'Angle, Saint-Jean, Saintes, etc.: arrive en Novembre et part au printemps : nommée *Acée* de *Acus*, aigu, dans le Nord du département.

129. *SCOLOPAX GALLINAGO*, L. Temm. T. 2, p. 676.

La Bécassine, Buff. enl. 883.

Très-commune dans tous nos marais, mais surtout dans ceux de la Boutonne. Quelques individus restent toute l'année dans le département. Nommée *Double bécassine* vulgairement.

130. *SCOLOPAX GALLINULA*, L. Temm. 2,678.

La Sourde ou *Petite Bécassine*, Buff. enl. 884.

Plus rare que la précédente, et se tient de préférence dans les prairies humides de l'Houmée, Laturpinerie, Saintes, etc. Nommée *Begasson*.

131. *LIMOSA MELANURA*, Leisler. Temm. 2,664. — *Scolopax limosa*, L.

La Barge commune, enl. 874.

Les marais du littoral : des individus ont été tués à toutes les époques de l'année et dans le printemps avec leur livrée mi-partie d'été et d'hiver.

132. *LIMOSA RUFA*, Briss., Temm. 2,668.

La Barge rousse, Buff. enl. 900.

De passage : commune pendant l'hiver dans tous les marais salans et maritimes de l'Aunis.

133. *CALIDRIS GRISEUS*, G. Cuv. règ. an. T. 1, p. 525.

Tringa cinerea, L., Temm. 2,627.

La Maubèche grise, Buff. enl. 366.

Assez rare et ne se montre que dans certains hivers, où elle gagne les parages moins refroidis.

134. *PELIDNA CINCLUS*, G. Cuv. règ. an. T. 1,526.— *Tringa Cinclus* et *Alpina*, L. — *Tringa variabilis*, Meyer, Temm. 2,612.

L'Alouette de mer, Buff. enl. 200 et 851.

Oiseau excessivement commun en toutes saisons, mais réuni par bandes dans l'hiver, sur les platins vaseux et sableux de tout le littoral, et remontant les rives de la Charente jusqu'à l'endroit où cesse le flux au-delà de St-Savinien.

135. *MACHETES PUGNAX*, Cuv., règ. an. T. 1, p. 527.— *Tringa pugnax*, L.— Temm. 2, 631.

Le Paon de mer ou Combattant, Buff. enl. 300, 305, 306 et 844.

Rare : ne s'est présenté qu'accidentellement et en migration pendant l'automne.

136. *STREPSILAS COLLARIS*, Temm. 2, 553. — G. Cuv. règ. an. 1, 529.

Tringa interpres, L.

Le Tourne-pierre, Buff. enl. 856.

Très-commun sur nos côtes en toutes saisons.

137. *TOTANUS CALIDRIS*, Bechst.— Temm. 2, 643.—
Tringa atra, striata et *Gambetta*, L.

Le Chevalier rayé, Buff. enl. 827.

La Gambette, Buff. enl. 845.

Apparaît en automne très-communément sur nos rivages et est un des gibiers les plus ordinaires des marchés des villes maritimes.

138. *TOTANUS STAGNATILIS*, Bechst., Temm. 2, 647.
Scolopax stagnatilis, L.

La Barge grise, Buff. enl. 876.

L'automne et l'hiver, il arrive sur tout le littoral, mais il est moins abondant que le précédent. Nommé *Chevalier aux pieds verts*.

139. *TOTANUS OCHROPUS*, Temm. 2, 651.
Tringa ochropus, L.

Le Bécasseau ou Cul-Blanc, Buff. enl. 843.

Commun sur tous les rivages maritimes du département. Nommé *Chevalier aux pieds verts*. On le rencontre aussi dans les marais salans.

140. *TOTANUS HYPOLEUCOS*, Temm. 2, 657.—
Tringa hypoleucos, L.

La Guignette, Buff. enl. 850.

Très-commune et sédentaire : se plaît sur tous les platins vaseux de Fourras, Trois-Canons, etc., et remonte sur les bords de la Charente, assez avant dans les terres.

141. *HIMANTOPUS MELANOPTERUS*, Meyer. — Temm. 2, 528.
Charadrius himantopus, L.

L'Échasse, Buff. enl. 878.

Erratique : paraît dans certaines années, en automne et dans l'hiver, à l'embouchure de la Charente au Port-des-Barques, sur les platins de Brouage. Oiseau solitaire dans notre département.

142. *RECURVIROSTRA AVOCETTA*, L., Temm. 2, 590.

L'Avocette, Buff. enl. 353.

L'Avocette se présente communément sur toutes les grèves maritimes du département, pendant l'hiver.

143. *RALLUS AQUATICUS*, L., Temm. 2, 683.

Le Rale-d'eau, Buff., enl., 749.

Sédentaire ; commun dans tous les cantons arrosés.

144. *RALLUS CREX*, L. — *Gallinula crex*, Temm. 2, 686.

Le Rale de genet ou Roi des cailles, Buff. enl. 750.

Est assez commun dans les landes, bois taillis de tous les cantons.

145. *RALLUS PORZANA*, L., *Gallinula porzana*, Lath. Temm. 2, 688.

La Marouette, Buff. enl. 751

Assez commun dans les marais de la Boutonne, de la Charente. Nommé *Filassier*.

146. *GALLINULA CHLOROPUS*, Lath., Temm. T. 2, p. 693.

Fulica chloropus, L.

La Poule-d'eau, Buff. enl. 877.

Très-commune sur les bords des eaux vives, des rivières de l'intérieur du département et dans les marais à demi submergés pendant une partie de l'année.

147. *FULICA ATRA*, L., Temm. 2, 706.

La Foulque ou Morelle, Buff. enl. 197.

Commune pendant l'hiver sur les bords des rivières et des marais ; souvent apportée aux marchés des villes.

Palmipèdes.

148. *PODICEPS AURITUS*, Lath., Temm., 2, 725.

Colymbus auritus, Brisson, Gm.

Très-rare : s'est présenté plusieurs fois sur les côtes du département.

149. *PODICEPS MINOR*, Lath., Temm. 2, 727. —

Colymbus hebridicus et *C. minor*, L.

Le Castagneux, Buff. enl. 905.

Très-commun dans la Charente et surtout dans la Boutonne, où les riverains le nomment *Plongeon*.

150. *COLYMBUS GLACIALIS*, L., Temm. 2, 910.

C. immer, L.

L'Imbrim ou Grand Plongeon, Buff. enl. 952.

Rarissime : n'apparaît que dans les hivers très-rigoureux.

151. *COLYMBUS ARCTICUS*, L., Temm. T. 2, p. 913.

Le Lumm, Buff. enl. 914.

Rarissime : les grands hivers. Des individus égarés sur les côtes.

152. *COLYMBUS SEPTENTRIONALIS*, L. Temm. 2, 916.

Le Petit-Plongeon, Buff. enl. 308.

Rare : quelques individus ont été tués à Fourras, avec leur plumage brun piqueté de blanc.

153. *URIA TROILE*, Lath., Temm. 2, 921. — *Colymbus troïle*, L.

Le Grand Guillemot, Buff. enl. 903.

Très-rare : tué sur la côte dans les hivers rigoureux de 1829 à 1830 et de 1837 à 1838.

154. *MERGULUS ALLE*, Vieillot, gal. pl. 295.— *Colymbus minor*, L.— *Uria alle*, Temm. 2, 928.

La Colombe du Groenland, Buff. enl. 917.

Très-rare : les côtes, dans les hivers rudes.

155. *MORMON FRATERCULA*, Temm. 2, 933 — *Alca-arctica*, L.

La Macareux, Buff. enl. 275.

Fréquemment tué sur les rivages, dans les hivers un peu intenses.

156. *ALCA TORDA*, L., Temm. 2, 936.

Le Pingoin commun, Buff. enl. 1004.

Les côtes, dans les hivers rudes.

157. *PROCELLARIA PELAGICA*, L., Temm. 2, 810.

L'Oiseau de tempête, Buff. T. 9, p. 327.

Jeté fréquemment sur les côtes et tué même dans l'intérieur du département à la suite des grands coups de vents des équinoxes ou dans le cœur de l'hiver.

158. *CARBO CORMORANUS*, Meyer, Temm. 2, 894.

Pelecanus carbo, L.

Le Cormoran, Buff. enl. 927.

Mo. Bot. Garden,
1897.

Accidentellement de passage sur les côtes. Plusieurs individus ont été tués, dans ces dernières années, aux environs de Brouage.

159. *CARBO GRACULUS*, Meyer, Temm. 2, 897.

Pelecanus graculus, L.

Le Nigaud ou Petit Cormoran, Buff. Ois. T. 8, p. 319 et enl. 974 (jeune).

De passage accidentel dans certaines années sur le littoral seulement.

160. *SULA ALBA*, Meyer, — Temm. 2, 905.

Pelecanus bassanus, L.

Le Fou de Bassan, Buff. enl. 278, et le jeune enl. 986.

Se présente, presque chaque année sur nos côtes, soit en plumage de jeune soit en plumage d'adulte.

161. *LARUS ARGENTATUS*, Brunn., — Temm. 2, 764.

Le Goeland a manteau cendré, Buff. enl. 253.

Commun en Novembre et Décembre, par les temps venteux jusque dans les terres sur la Charente. Sédentaire.

162. *LARUS MARINUS*, L., Temm. 2, 760.

Larus nævius, L.

Le Grisard, Buff. enl. 266 (jeune) et le Noir manteau, id. enl. 990.

Apparaît dans l'hiver sur la rade de l'île d'Aix, autour des îles de Ré et d'Oleron.

163. *LARUS RIDIBUNDUS*, Leisl., — Temm. T. 2, p. 780.

Larus cinerarius et l'*Erythropus*, L.

La petite Mouette cendrée, Buff. enl. 960 et la Mouette rieuse, id. enl. 970.

Très-commune en automne et même en toutes saisons.

164. *LARUS GLAUCUS*, Brun.— Temm. 2, 757.

Le Bourguemestre.

Rarissime : se présente par fois dans les tempêtes de la fin de l'automne.

165. *LARUS CANUS*, L., Temm. 2, 772.

Larus cyanorhynchus, Meyer.

La Mouette aux pieds bleus, enl. 977.

De passage dans l'hiver.

166. *LARUS TRIDACTYLUS*, Lath., Temm. 2, 774.

La Mouette cendrée, Buff. enl. 387.

De passage en hiver, dans les grandes prairies maritimes de Fourras, Chatelaillon, etc.

167. *STERNA CANTIACA*, L. Temm. T. 2, p. 735.

L'Hirondelle de mer a bec noir.

Assez rare : les côtes : l'hiver.

168. *STERNA DOUGALLI*, Montagu. — Temm. 2, 738.

Assez commune pendant l'hiver.

169. *STERNA HIRUNDO*, L., Temm. 2, 740.

Le Pierre Garin, Buff. enl. 987.

La plus commune des Hirondelles de mer, sur les grèves, les rives de la Charente, les marais salés. Sédentaire.

170. *STERNA NIGRA*, L., Temm. 2, 749.

L'Epouvantail ou Guifette, Buff. enl. 333.

Accidentellement sur les marais, les grèves vaseuses, en automne.

171. *STERNA MINUTA*, L., Temm. 2, 752.

Petite Hirondelle de mer, Buff. enl. 996.

Commune sur les bords de la mer et dans les rades, en automne et en hiver.

172. *ANSER ALBIFRONS*, Cuv. règ. an. T. 1. p. 568.

Anas albifrons, L., Temm. 2, 821.

L'Oie rieuse, Buff. ois. T. 9, p. 81.

Rarissime : de passage dans les grands hivers.

173. *ANSER LEUCOPSIS*, Cuv. règ. an. 1. p. 568.

Anas leucopsis, Temm. 2, 823.— *Anas erythropus*. L.

La Bernache, Buff. enl. 855.

Se présente, presque chaque hiver, dans les vastes marais de Genouillé, Tonnay-Boutonne, etc.

174. *ANSER BERNICLA*, Cuv. règ. an. 1. p. 569.

Anas bernicla, L., Temm. 2, 824.

Le Cravant, Buff. enl. 342.

Chaque année on en tue des individus dans le département, pendant l'hiver.

175. *ANSER TORQUATUS*.

Anas torquata, Pallas, spic. pl. 4.

L'Oie a cravate.

Un individu a été tué dans les marais de Saint-Louis, dans le rigoureux hiver de 1829 à 1830 ; il est conservé au Musée de Rochefort.

176. *CYGNUS FERUS*, Willugb. — *Cygnus musicus*, Beschst., Temm. 2, 366.— *Anas cygnus*, L., Temm., 2, 828.

Le Cygne sauvage, Buff. Ois. T. 9, p. 3.

De passage dans les longs hivers, et, des individus sont

tués presque chaque année, dans les grands marais mouillés de l'Ouest du département.

177. *CYGNUS IMMUTABILIS*, Yarrell, Zool. illust.; proceed. 1838, p. 19.

Deux individus ont été tués dans l'hiver de 1838, dans les marais de Saint-Louis.

178. *ANAS TADORNA*, L., Temm., 2, p. 833.

La Tadorne, Buff. enl. 53.

Les marais dans certains hivers.

179. *ANAS BOSCHAS*, L., Temm. 2, 835.

Le Canard sauvage, Buff. enl. 776 et 777.

Sédentaire : excessivement commun dans tous les marais. Nommé *Hallebrant*.

180. *ANAS ACUTA*, L., Temm. 2, 838.

Le Canard a longue queue ou Pilet, Buff. enl. 954.

De passage dans l'hiver.

181. *ANAS PENELOPE*, L., Temm. T. 2, p. 840.

Le Canard siffleur, Buff. enl. 825.

L'hiver. Les grands marais : pas rare.

182. *ANAS CLYPEATA*, L., Temm. 2, 842.

Le Souchet, Buff. enl. 971.

L'hiver : assez rare : nommé *Grand Moraton*.

183. *ANAS QUERQUEDULA*, L. Temm. 2, 844.

La Sarcelle d'été, Buff.

Très-commune : sédentaire ; les grands marais. Nommée *Sarcelle*.

184. *ANAS CRECCA*, L., Temm. 2, 846.

La petite Sarcelle, Buff. enl. 947.

Excessivement commune et de passage dans l'automne et l'hiver, dans tous les marais du département.

185. *ANAS MOLLISSIMA*, L., Temm. 2, 848.

L'Eider, Buff. enl. 208 et 209.

Rare : les grands et rigoureux hivers.

186. *ANAS NIGRA*, L., Temm. 2, 856.

La Macreuse, Buff. enl. 978.

De passage par nombreux essaims.

187. *ANAS MARILA*, L., Temm. T. 2, p. 865.

Le Milouinan, Buff. enl. 1002.

De passage presque tous les hivers.

188. *ANAS FERINA*, L., Temm. 2, 868.

Anas rufa, Gm.

Le Milouin, Buf. enl. 803.

Commun, dans l'automne de chaque année, dans les marais de la Boutonne. Nommé *Moraton*.

189. *ANAS CLANGULA*, L., Temm. 2, 870.

Le Garrot, Buff. enl. 802.

Assez commun chaque hiver.

190. *ANAS GLAUCION*, L. (non Temminck); Gm. Syst. 11, p. 525 esp. 26.

Commun (en 1838) sur les bords de la Charente. Véritable espèce, et nullement la femelle du Garrot ainsi que le veut Temminck. Nommé *Moraton*.

191. *ANAS FULIGULA*, L., Temm. 2, 873.

Le Petit Morillon, enl. 1001 et 1007.

Très-commun chaque hiver : nommé le *Petit Moraton*.

192. *ANAS LEUCOPHTHALMOS*, Bescht., Temm. 2, 876.

Le Nyroca et la Sarcelle d'Égypte, Buff. enl. 1000.

Assez rare : on en a tué des individus en 1830 et 1838 dans la prairie de Rosne.

193. *MERGUS MERGANSER*, L., Temm. 2, 881.

Le Harle, Buff. enl. 951 et 953 (femelle).

Mergus merganser et *Castor*, L.

Excessivement commun dans tous les hivers un peu intenses, et s'abat par troupes dans les marais doux de la Boutonne, de Rochefort, et pas dans les marais salans.

194. *MERGUS SERRATOR*, L., Temm. T. 2, p. 884.

Le Harle huppé, Buff. enl. 207.

Plus rare que le précédent. Ne paraît que dans les hivers très-rigoureux.

195. *MERGUS ALBELLUS*, L., Temm. 2, p. 887.

La Piette ou petit Harle huppé, Buff. enl. 449 et 450 (femelle).

Très-commun sur la Charente et la Boutonne, dans les hivers un peu rigoureux. En 1838 cet oiseau était souvent apporté au marché de Rochefort : quelques individus furent tués à Fichemore.

REPTILES.

1.° Chéloniens.

1. *TESTA GRÆCA*, L., Schaff. *Testud.* pl. 8 et 9 *a* et *b*.
— Daudin, reptiles, T. 1, p. 218.

La Tortue grecque, Lacép. T. 1, pl. 8. — *Chersine græca*, Merrem. p. 31 esp. 38.

Cette tortue se rencontre de temps à autre sur la lisière des dunes de la forêt d'Arvert, dans la partie la plus échauffée du département. Elle est souvent élevée en liberté dans les jardins.

2. *EMYS LUTARIA*, Merrem. Rep. p. 24, n.° 14. — *Testudo europæa*, Schn., n.° 5. — *T. orbicularis*, L. — Sch. pl. 1.

La Tortue jaune, Lacép., Quad. ov. p. 135, pl. 4 et 5.— Daudin, T. 1, p. 107.

Assez rare : les marais de Marans et les bords de la Sèvre dans le nord du département.

2.° Sauriens.

3. *LACERTA OCELLATA*, Daud., T. 3, pl. 33, p. 125. — Merrem, p. 65, n.° 9.

Lézard ocellé, Faune franç., pl. 5. — Lézard vert, Lacép.; Lézard vert, var. *a*. Latreille, sal. p. 14.

N'est pas rare dans les bois taillis des côteaux secs et pierreux, dans les haies exposées au soleil; au Breuil, entre Charente et Rochefort, entre Martrou et Soubise.

4. *LACERTA VIRIDIS*, Daudin, 3, pl. 34, p. 144.— Merrem, p. 64, n.° 8.— Lacép. T. 1, pl. 20.

Lézard vert, Faune franç., pl. 6.

Excessivement commun dans tous les bois. Il n'est pas rare d'en rencontrer des individus à deux et trois queues. Nommé *Lavert*.

5. *LACERTA ARENICOLA*, Daud. III, pl. 38, fig. 2, p. 230.—

Lézard arénicole, Faune franç., pl. 7. — *Lacerta agilis*, var. 8, Gm.

Les plages sablonneuses et les dunes de Fourras plantées en chênes verts.

6. *LACERTA AGILIS*, Daudin, T. 3, pl. 38, fig. 1, p. 211. — Merrem, p. 66, n.° 13.

Lézard gris, Lacép. T. 1, p. 298.

Excessivement commun partout et sur toutes les murailles. Nommé *Langrotte*.

7. *SEPS TRIDACTYLUS*, Daud., Rept. T. 4, p. 333, pl. 57. — *Lacerta chalcides*, L. — *Seps chalcidica*, Merrem, p. 69, n.° 1.

N'est pas rare : dans les prairies et les herbages du littoral ; trouvé plusieurs fois proche de Rochefort.

3.° Ophidiens.

8. *ANGUIS FRAGILIS*, L., G. Cuv. règ. an., 1, 70. — Merrem, p. 79.

L'Orvet, Lacépède, T. 2, pl. 19, fig. 1.

N'est pas très-commun. Je n'en ai vu que deux individus recueillis sur le littoral.

9. *VIPERA BERUS*, Daudin, T. 6, p. 89, pl. 60 et 62.

La Vipère commune, Lacép., T. 1, 155, pl. 1, fig. 1. — *Coluber berus*, L. — Faun. fr. pl. 12, fig. 1.

Excessivement commune partout, mais surtout dans les champs pierreux, placés au four à chaux entre Soubise et Martrou, et sur le côteau des bois de Charente.

La variété indiquée ici est celle figurée par J. F. Wider dans son *Essai* (Lausanne 1833) sous le nom de *Vipera redii*, var.

La Vipère noire, *Vipera atra*, du même auteur, se trouve parfois avec la précédente.

La Vipère commune n'affectionne que les lieux secs, isolés, et les côteaux.

10. *ECHIDNA ASPIS*, Merrem, p. 151, n.° 9. — *Coluber aspis*, L.

La Vipère noire, Faune fr., pl. 13.

Cette espèce, regardée à tort comme une variété, est de moitié moins forte que la Vipère commune : elle est noirâtre, svelte et vit dans l'eau, les fossés où elle chasse aux grenouilles. La fosse aux mâts de la marine en foisonne pendant les chaleurs de l'été. Nommé vulgairement *Aspic*.

11. *COLUBER NATRIX*, L., Lacép., 11, pl. 6, fig. 2.

La Couleuvre a collier, Daudin, T. VII, p. 36, pl. 82 et 59.

Assez rare : dans les prés de l'Est du département.

12. *COLUBER HERMANNII*, Desm., Faun. fr., pl. 19 (bonne fig. coloriée).

Cette espèce ne doit pas être confondue avec la *Natrix Hermannii*, décrite par Merrem, p. 94, n.° 2.

Je ne l'ai trouvée qu'une fois dans une falaise au bord de la mer au lieu appelé *Piedemont*. C'est une jolie et bien curieuse espèce.

13. *COLUBER GIRONDICUS*, Daudin, T. 6, p. 432.

La Couleuvre bordelaise, *Cogallicus*, Herm. obs. 1,281. -- *Natrix*, Merrem, p. 108, n.° 61.

Assez rare : n'a été trouvée que dans les parties sablonneuses du midi du département dans le canton de Royan.

14. *COLUBER ATROVIRENS*, Lacép. T. 2, pl. 6, fig. 1.

La Verte et jaune, *Natrix*, Merrem, p. 110, n.° 69.
— *Coluber vulgaris*, Lat., Sal., p. 32 : Encycl. méth.

Excessivement commune dans tous les bois : elle atteint une très-grande taille.

15. *COLUBER PERSONATUS*, La Couleuvre masquée, Daudin, Rept., T. 8, p. 324, pl. *C*, fig. 2.

Cette Couleuvre intéresse d'autant plus les naturalistes Bordelais que l'on ne la connaissait que par un seul échantillon, découvert par M. Rodrigues, directeur du Musée de la ville de Bordeaux, et que depuis aucun Erpétologiste ne l'avait revue, du moins à ma connaissance.

Cinereo sub-cærulescens, immaculatus, labiis albis, capite suprà fuscescente cum lineâ transversâ et serie duplici punctorum alborum in vertice, maculâ fuscâ albo marginata in utroque latere occipitis; caudâ acutâ : $^2/_7$ acutis abd. 201, *scutellis* 113 (Daudin).

C. personatus, Merrem, sp. 81, p. 114 : *Squamis lævibus, rhombeis, caudâ quinqu'unciali, capite distincto parùm obtuso; trunco cylindrico. Hab. in Aquitaniâ* (Merrem).

Squamis lævibus oblongis; caudâ graciliter attenuatâ, cylindricâ; corpore griseo unicolore suprà, viridi albido infrà, lateraliter roseo punctato aut lineato sincipite et lateribus capitis nigris, cum punctis et lineolis rufescentibus (N.).

Cette jolie couleuvre à tête si agréablement peinte est très-rare et peu connue. Rencontrée dans la poussière d'un chemin où elle se délectait sur le sol crayeux d'Echillais, le 28 Mai 1839, je l'ai crue un instant nouvelle. Daudin ne l'a décrite que sur un individu conservé dans la liqueur que M. Rodrigues, de Bordeaux, lui fit parvenir et qu'il avait

rencontré aux alentours de cette ville. L'individu de Daudin avait 0,71 (2 pieds 2 pouces, 6 lignes). Celui que j'ai sous les yeux a 0,35 (13 pouces, encore la queue entre-t-elle pour 0,08 ½) (3 pouces 6 lignes). Son corps est grêle, mince ; on compte en-dessous 204 plaques larges et sous la queue 112 paires. Les écailles du dos sont petites, parfaitement lisses, oblongues, et simulant des rhombes en s'accolant les unes aux autres. Sa couleur sur le corps est gris de lin tendre et uniforme, et son ventre est jaune-verdâtre : un ruban rose borde chaque côté du corps. Il est dû à des points rosés assez larges qui occupent le rebord de chaque plaque ventrale. La tête compte 9 plaques fort larges sans compter une dixième plus saillante qu'à l'ordinaire et qu'on appelle plaque rostrale. L'œil est rouge de rubis, entouré d'un cercle de points jaune-blanc. Le rebord de la lèvre supérieure et les narines sont ponctués de jaune-blanc. Quelques petits traits qui sont bruns formés de points se dessinent sur la tête ou sur la nuque. La langue est médiocre et fourchue.

4. Batraciens.

16. *RANA ESCULENTA*, L., Roësel, pl. 13 à 16. —

La Grenouille commune, Daudin, T. 8, p. 90. — Lacépède, T. 1, p. 503.

Excessivement commune dans toutes les mares et fossés du département. La pêche de ce batracien se fait en grand et les cuisses préparées se vendent à tous les marchés comme un aliment usuel et délicat.

17. *RANA TEMPORARIA*, L., Roësel, pl. 1, 2 et 3.

La Rousse, Lacép. T. 1, p. 528.

Très-commune dans toutes les prairies fraîches et très-arrosées. Nommée *Batégaille*.

18. *HYLA ARBOREA.*

Rana arborea, L., Daudin, T. 8, p. 23.

La Raine verte ou commune, Lacèp., T. 1, p. 550.

— Roësel, pl. 9 à 11.

Excessivement commune. Nommée *Rainette*. Le peuple est dans l'usage de la renfermer dans des bocaux avec de l'eau, afin d'en tirer des indications barométriques ou plutôt hygrométriques.

19. *BUFO COMMUNIS*, G., Cuv. règ. an. 1, 109.

Rana bufo, L., Roësel, pl. 20.

Le Crapaud commun, Lacép., T. 1, p. 568.

Les caves, les ruines, les vieux édifices, les jardins.

20. *BUFO OBSTETRICANS*, Laurenti.

Rana bufo, L. var. *D.* Brongniart, bull. sc. T. 2, pl. 61, n.° 36.

Le Crapaud accoucheur, Daud. T. 8, p. 176, pl. 32, fig. 1. — *Bombinator obstetricus*, Merrem, p. 179, n.° 5.

Les pierres, les rochers. Peu commun.

20 bis : *BUFO CALAMITA*, Laurenti, syn. n.° 9; Daudin, pl. 28, fig. 1; *Rara (bufo) calamita*, L.

Hab. Les bois, les troncs d'arbres; ne saute pas; coasse d'une voix rauque, s'apprivoise aisément revient dans les mêmes lieux et aux mêmes heures. Coloration vive et agréable. N'est pas rare.

21. *BUFO VINEARUM*, N. (esp. inédite). pl. 3.

Ce Crapaud très-commun dans les vignes plantées dans les terrains argilo-siliceux du Breuil Marmaux et de Ternant, s'abritant plus rarement dans les bois taillis, est des plus

caractérisés de toutes les espèces d'Europe, soit du *Calamite*, soit du *vert*, décrits par Lacépède et Daudin, dont il se rapproche.

Beaucoup plus gros que le Crapaud ordinaire : j'en ai vu des individus véritablement monstrueux par leur forte taille. Sa tête triangulaire est étroite, ses pattes antérieures ont 4 doigts libres, les postérieurs en ont cinq à demi palmés; son corps est couvert de verrues en-dessus comme en-dessous. Ses yeux sont rouge-rubis ; les parotides sont oblongues et peu prononcées. Vert-olive clair sur le corps; les verrues sont blanches, et une tache triangulaire nacrée occupe le milieu de la tête ; quatre taches dont deux larges bandes blanc-nacré contournent les côtés du corps. Le dessous est blanc livide marbré d'ondes brunes. Les couleurs prennent un vif éclat sous certains effets de lumière et paraissent obscures dans d'autres circonstances. C'est en Septembre et Octobre qu'on rencontre ce batracien très-communément dans les vignes des terres hautes et sèches de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély. Je ne l'ai jamais rencontré ailleurs.

22. *SALAMANDRA MACULOSA*, Laurenti, pl. 30.— Lacép., T. 1, p. 455, pl. 35.

Lacerta Salamandra, L. — *S. terrestris*, Latreille, Sal. p. 29 et pl. 1.

Les sources, les puits, les fontaines, dans les crevasses des rochers obscurs ; assez commune. Nommée *Sourd*.

23. *SALAMANDRA ELEGANS*, N. (esp. nouv.). Salamandre élégante.

Quatre doigts antérieurs, 5 postérieurs ; queue sub-arrondie médiocrement comprimée ; peau très-verruqueuse. Long. 2 pouces 4 lignes (0, 052).

Corps noir en-dessus ayant, sur la ligne médiane et à partir de la nuque, une ligne rouge-aurore vif qui se continue jusqu'au sommet de la queue. Dessus de la tête émaillé de jaune. Deux lignes jaunes formant des lignes irrégulières sur le bord de la ligne rouge et dessinant, sur les côtes de la queue, des dentelures interrompues. Pas de crête dorsale. Flancs noirs bordés, à leur partie inférieure, de traits jaunes obliques. Sur les marbrures jaunes s'élèvent des points et des verrues noires granuleuses très-petites. Dessous rosâtre ponctué de points blancs. Une ligne rouge aurore prenant de l'anus et allant jusqu'à l'extrémité de la queue.

Terrestre. Lieux frais de Rochefort ; le cimetière de la marine. Odeur désagréable.

24. *TRITON MARMORATUS* ; *Salamandra marmorata*, Latreille, hist. nat. des Sal. de France, 1800, p. 29, pl. 3, fig. 2 et p. 33.

Les lieux aqueux ; les sources.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche I.re

N.° 1 et 2. Le *Cerf. Rochefortin.* — Dessiné et autographié d'après une figure par M. Gousset et tiré seulement à 15 exemplaires. (Cette figure n'a jamais été publiée.)

3. Echelle de 0^m, 324 (un pied).

Planche II.

N.° 1. *Delphinus Santonicus.* — Fig. originale.

2. 3. 4. *Bulenoptæra acuto rostrata.* — Fig. originale faite sur nature.

N.° 5. Échelle de 3 mètres.

Planche III.

N.° 1. *Coluber personnatus.* — 1/2 grand nat. fig. originale. — La planche de Daudin est très-médiocre ou même mauvaise.

2. Tête grossie.

3. La tête vue de profil.

4. La même en dessous.

5. Les écailles du dos.

Planche IV.

N.° 1. *Bufo vinearum.* — 1/2 grand nat. esp. inédite.

2. *Salamandra elegans.* — 1/2 grand. nat. espèce inédite.

3. La même vue en dessous.

4. La tête vue de profil.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

II. *Description d'une nouvelle espèc d'*Hélice *vivante par M.* G. Michaud, *correspondant.*

H. DE BUVINIER, *H. BUVINIERI.* Nob.

Animal. — Tête d'un noir bleuâtre; tentacules supérieurs de la même couleur, obtus et presque cylindriques; les tentacules inférieurs plus courts, présentant un anneau noirâtre placé presque à la partie supérieure; extrémité cendrée ou grisâtre; mufle grisâtre, orné de deux raies latérales longitudinales, noirâtres; pied d'une couleur plus claire, portant la coquille presque horizontalement.

Testâ orbiculato-compressâ, pallidè, corneâ, anfractibus octonis, sensìm crescentibus, eleganter exaratis, sulcis dis-

tantibus, regularibus; ultimo sub-carinato, duobus superioribus lævigatis; infimâ facie convexâ subtilissimè striatâ; umbilico tecto; aperturâ compressâ, infernè dentatâ, dente interiori obtuso, callum simulante; peristomate intùs marginato, reflexo, albido-roseo.

Diamètre moyen : 9-10 mill.— Epaisseur 5 mill.

Longueur de l'ouverture : 5 mill.

Hauteur : 2 mill. environ.

Coquille lenticulaire d'un corné-clair; spire composée de huit tours augmentant progressivement, convexes et couverts de sillons assez éloignés les uns des autres, réguliers et très-élégans; les deux premiers sont lisses et de la même couleur que le reste de la coquille, le dernier est très peu caréné; face inférieure convexe, finement striée; ces stries qui divergent en s'effaçant vers la depression ombilicale sont la continuation des sillons qui couvrent la partie supérieure de la coquille; l'ombilic est marqué par un enfoncement où vient s'insérer l'extrémité interne du péristome; ouverture comprimée, ornée intérieurement et presque au pourtour, d'une dent obtuse ressemblant assez à une callosité, péristome épais intérieurement, renversé et d'un blanc-rosé.

Cette coquille rappelle assez la forme générale des *Helix barbata, rotundata, lenticula;* mais elle est bien distincte de ses congénères, et ne peut être confondue avec aucune d'elles. Découverte dans les montagnes des Asturies (Espagne) par notre ami M. Buvinier, Ingénieur des mines, Géologue distingué à qui nous nous fesons un devoir et un vrai plaisir de la dédier.

III. *Description de l'animal de l'*Ampullaria Guyanensis, Lam. n.° 1. *(An. s. vert);* par le même.

Animal.— Pied ovale, grisâtre en dessous, bleuâtre en dessus; des quatre tentacules, les plus grands ont 2 centim.

de long et 3 mill. de diamètre à la base ; ils sont turriculés et obtus au sommet ; noirâtre sur la partie postérieure, grisâtre sur la face antérieure. A leur base et extérieurement sont deux pédicules obtus assez gros, d'environ 2 mill. de hauteur qui sont surmontés de deux yeux bleuâtres et punctiformes ; les deux autres tentacules sont placés près de la bouche ; leur longueur totale est d'un tiers des deux grands; manteau d'un blanc jaunâtre ; tortillon noirâtre tirant sur le vert foncé et couvert de dessins imitant assez exactement le dessin de certaines Cornalines, *c. a. d.* représentant des côtes bleuâtres divergentes en forme de branchages d'arbres effeuillés ; ces dessins sont produits par les divers organes intérieurs de l'animal.

Opercule corné-calcaire, ovale, concave, de couleur bleuâtre ; impression musculaire très-allongée et fortement imprimée.

C'est dans le seul but de compléter la description de Lamarck, que nous donnons ici la connaissance de cet animal et de l'opercule de la coquille; nous le tenons de la générosité de notre savant collègue et ami M. Cazenavette ; il l'avait reçue de M. le Capitaine Barkey, commandant le navire l'*Africain*, qui l'avait apporté des environs de *Tambouctou*, intérieur de l'Afrique.

Ce qu'il y a de remarquable c'est que cette espèce s'est conservée vivante, hors de l'eau, pendant 8 ou 10 mois. M. le Capitaine Broquant a fait cadeau au Cabinet de la ville de Bordeaux, de quelques individus de la même espèce ; M. Gachet les a mis dans l'eau dans une des serres du Cabinet Botanique où il est facile de les voir quand il fait chaud, car alors ils se promènent dans le bocal qui les contient.

G. Michaud.

H. BURGUET, *éditeur responsable.*

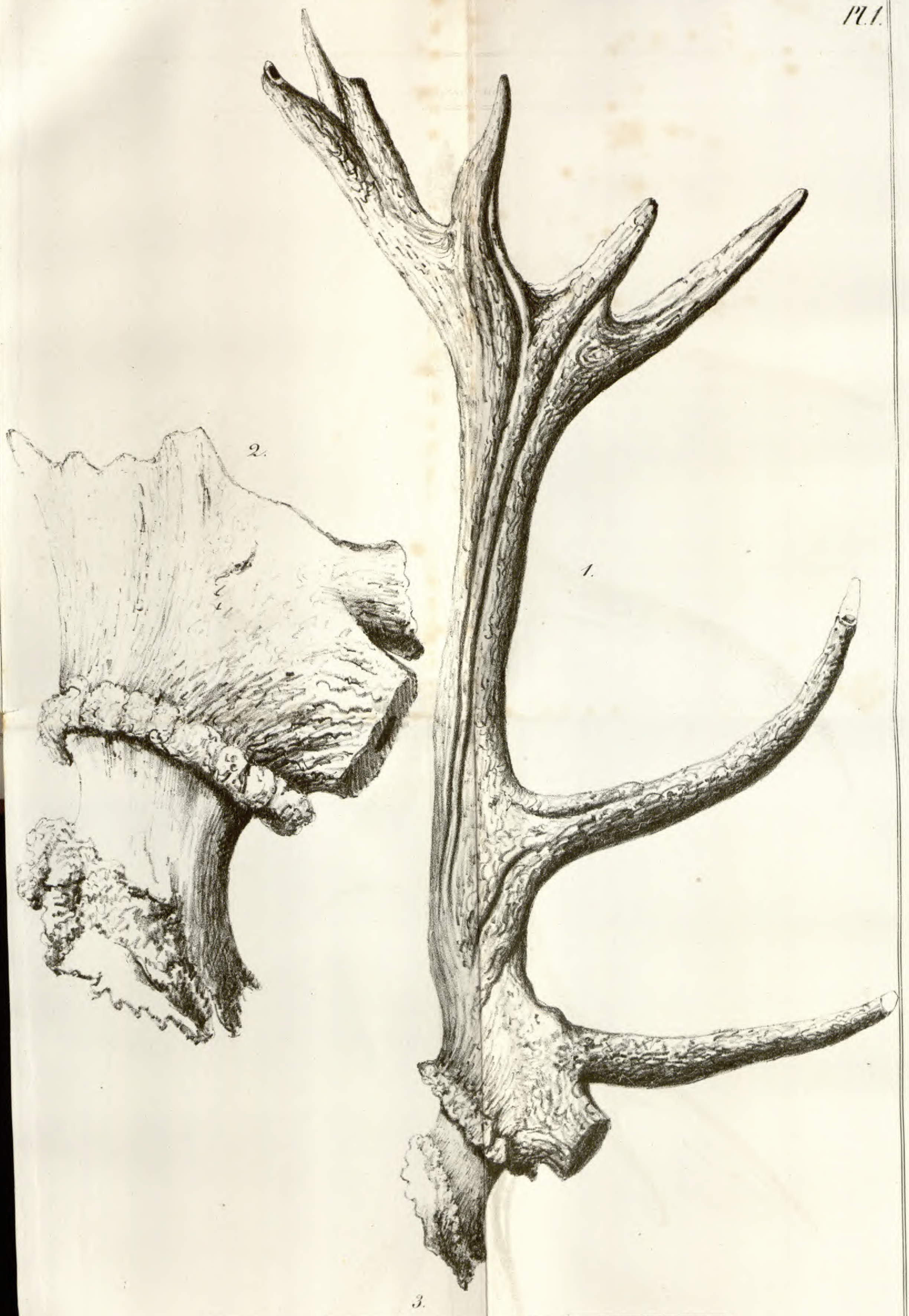

Gousset del.

de Gaulon, Bordx.

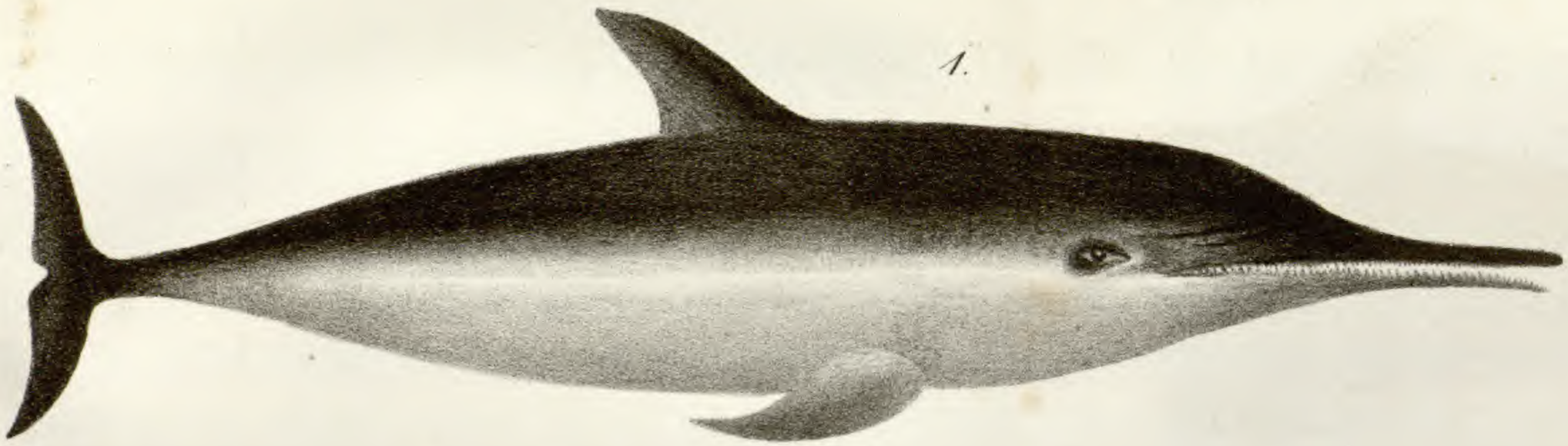

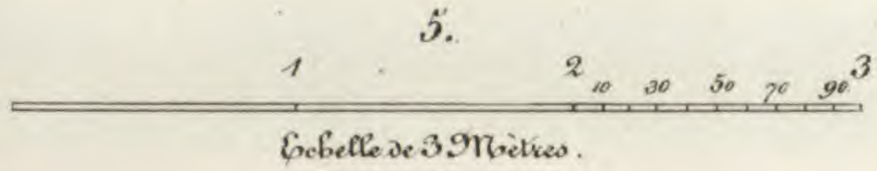

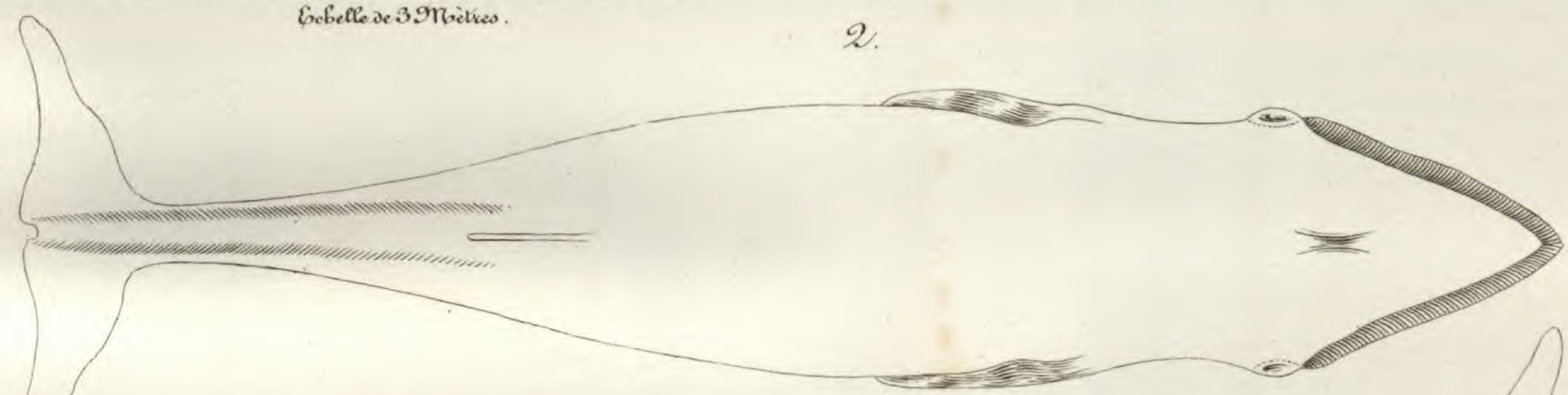

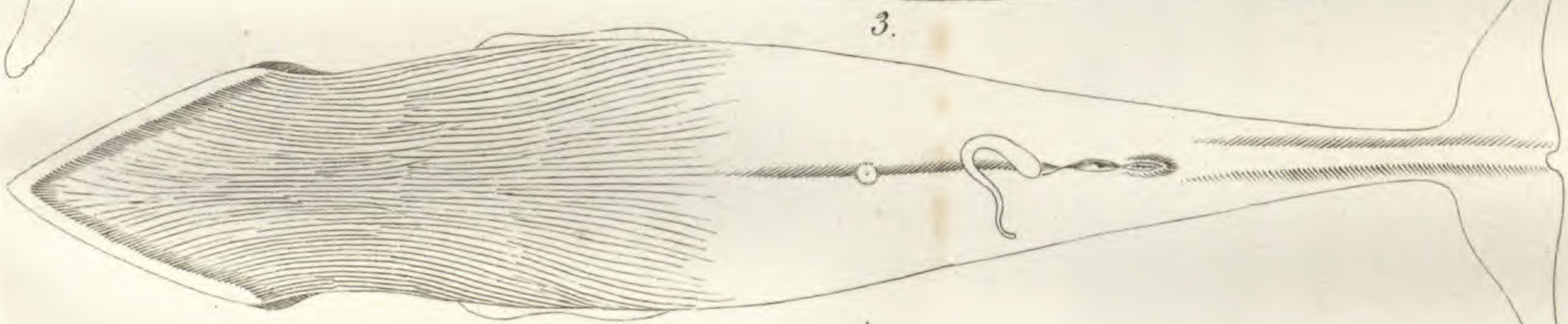

Goussel del.

Lith. de Gaulon, Bord.x

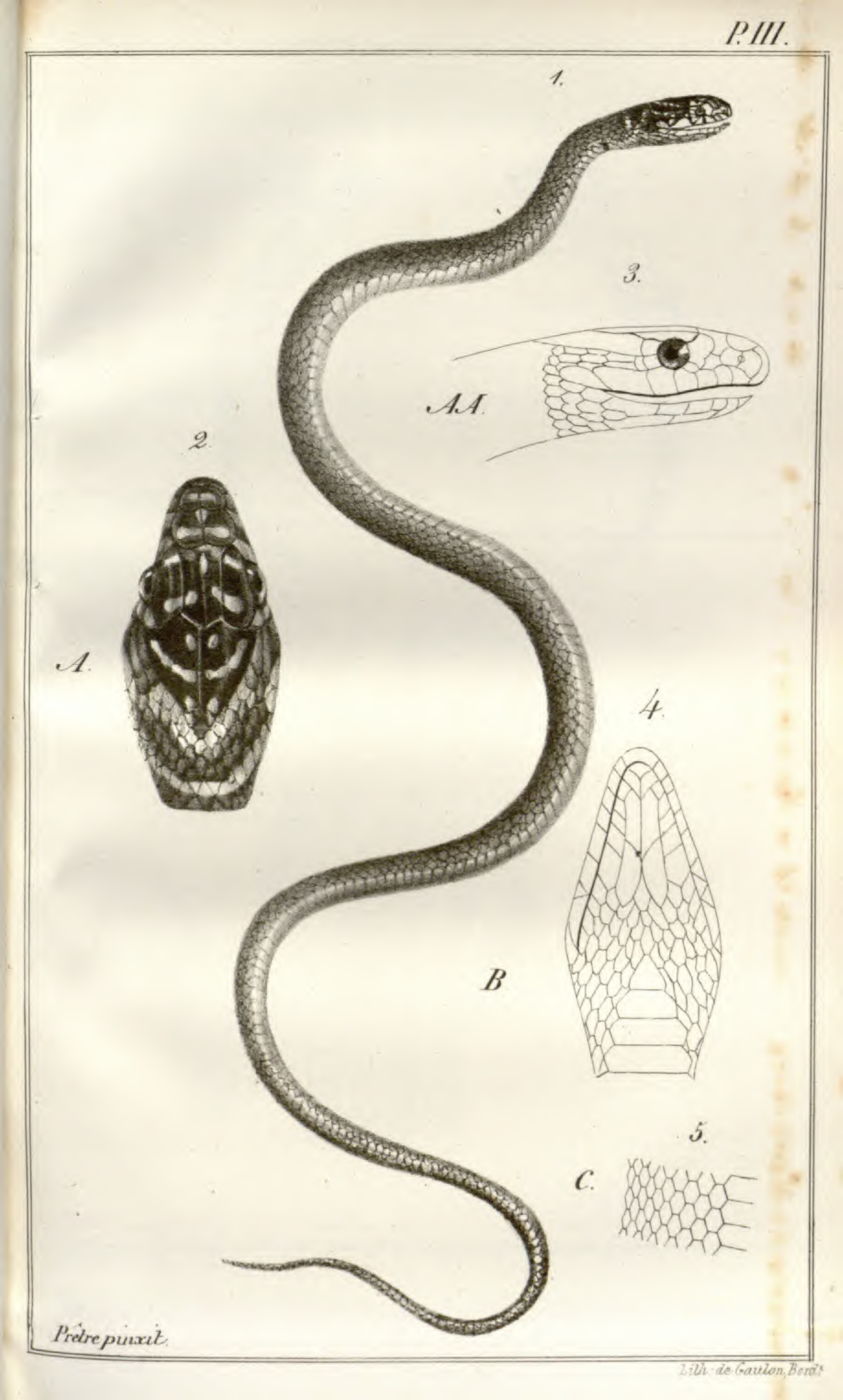

Prêtre pinxit.

Lith. de Gaulon, Bord.

Prêtre et Goussel pinx

Lith. de Gaulon, Bord.x

VINGT-QUATRIÈME

FÊTE LINNÉENNE.

La Fête Linnéenne, fixée par les Statuts de la Société Linnéenne de Bordeaux au premier Jeudi après le 24 Juin, a été célébrée cette année avec la solennité accoutumée.

M. Laterrade, directeur, et M. Grateloup, président, n'ayant pu se rendre à la fête, M. Hallié, ancien vice-président, a rempli ce jour-là auprès de la Société les fonctions de Directeur.

Le temps a favorisé l'excursion qui a été faite dans la commune de Saint-Médard-en-Jalles. — Des végétaux rares, des fossiles assez curieux ont été le produit de cette promenade champêtre. M. de Longuerue, directeur de la Poudrière, a reçu la Société, a bien voulu lui faire parcourir dans tous ses détails le vaste établissement où se fabrique la poudre, et a mis ensuite à la disposition de la Société une embarcation à l'aide de laquelle plusieurs de ses membres ont pu parcourir la *Jalle* dans presque toute son étendue.

A midi, M. *Hallié* a ouvert la séance par le discours suivant :

Messieurs,

Nous sommes réunis en ce jour pour célébrer la 24me fête Linnéenne, c'est-à-dire que 23 années se sont déjà écoulées depuis que quelques-uns d'entre vous conçurent l'heureuse idée de fonder une société, sous le patronage d'un homme qui dût à la supériorité de son génie, à l'ardeur de ses travaux, les découvertes si utiles en botanique qui couvrirent son nom d'une gloire immortelle, et firent l'admiration de l'Europe toute entière.

Appelé pour la première fois à l'honneur de prendre la parole dans une pareille solennité, nous sentons, Messieurs, notre insuffisance pour répondre dignement à cette mission, et nous regrettons bien vivement l'absence de notre Président empêché par les devoirs de sa profession, et celle surtout de notre estimable Directeur, que la perte douloureuse et récente de l'un de ses fils retient éloigné de nous. Vous nous permettrez à cette occasion, Messieurs, de répandre quelques fleurs sur la tombe à peine fermée du jeune Louis Laterrade; car s'il n'eut pas l'honneur d'appartenir à notre Société, il n'en fut pas moins un des zélés collaborateurs de ses travaux, il s'associait avec bonheur à nos excursions scientifiques, et la Flore Bordelaise et son supplément lui doivent la découverte de plusieurs plantes rares de notre département.

Nous joindrons à nos regrets, Messieurs, celui bien vif que nous avons tous éprouvé en voyant disparaître de nos rangs notre savant et laborieux collègue l'abbé Labrousse, qu'une cruelle maladie enleva sitôt à la science géologique, qu'il cultivait avec autant de zèle que de succès, et dont les mémoires intéressants qu'il n'a pu achever, seraient venus plus tard figurer honorablement dans vos publications.

Il nous eût été très-agréable, Messieurs, de pouvoir signaler ici une partie des travaux remarquables que nous devons

aux soins et aux recherches de plusieurs d'entre vous, mais prévenu trop tard de notre mission, nous n'avons pas pu recueillir les documents nécessaires à ce sujet; est-il besoin du reste, Messieurs, de vous adresser des éloges? vos œuvres ne sont-elles pas là pour justifier de votre amour aux sciences naturelles et agricoles, et n'êtes-vous pas assez récompensés par les témoignages nombreux de sympathie que vous rencontrez parmi vos concitoyens aussi bien que de la part des administrateurs de notre département, qui plus d'une fois vous ont confié la surveillance d'établissemens publics et ont eu souvent recours à vous pour des questions qui se rattachaient à votre spécialité.

Nous espérons donc, Messieurs, que la Société Linnéenne continuera toujours ses travaux avec un zèle soutenu et qu'elle concourra pour sa part à toutes les améliorations qui s'opèrent progressivement dans les diverses branches des sciences naturelles et de l'agriculture, et qu'elle acquerra ainsi de nouveaux titres à la reconnaissance publique ».

M. *Petit-Lafitte* a donné ensuite lecture d'une notice historique sur les arbres des promenades publiques de Bordeaux.

M. le Capitaine *Michaud* a entretenu l'assemblée de diverses excursions conchyliologiques qu'il avait faites depuis peu. Ce savant naturaliste a placé sous les yeux de la Société quelques-uns des produits de ses dernières excursions. Nous avons remarqué, entr'autres choses, une élégante petite coquille univalve appartenant au genre *Helix* parfaitement conservée et que M. Michaud pense n'avoir pas encore été observée en France.

M. *Lagarde*, instituteur à Martignas, qui avait été invité à participer à la fête, a donné lecture d'un Mémoire sur la Courtillière.

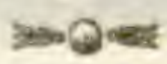

BORDEAUX, IMPRIMERIE DE TH. LAFARGUE.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

N.° 38.-- 1.er DÉCEMBRE 1841.

BOTANIQUE.

I. Précis *des travaux botaniques de la Société Linnéenne de Bordeaux, depuis sa création* (25 Juin 1818), *jusqu'à la célébration de sa seconde fête décennale* (29 Juin 1837), Résumé *des progrès qu'a faits la Botanique, spécialemeut dans le département de la Gironde et dans les départements limitrophes; par M.* J.-F. Laterrade, *Directeur de la Société.*

Depuis qu'on a vu succéder aux hypothèses, aux analogies, aux commentaires, l'étude des faits, des observations multipliées et des descriptions exactes, les sciences physiques autrefois et si long-temps stationnaires, ont fait dans quelques années, des progrès si rapides, qu'ils semblent être l'heureux résultat de plusieurs siècles de travaux. La botanique, cette partie si intéressante et si utile de l'histoire naturelle : si intéressante, puisque on ne peut faire un pas sans avoir devant soi l'objet de ses recherches; si utile, puisque ce sont les plantes qui presque toujours entretiennent ou rétablissent la santé; la botanique loin d'être restée en arrière

dans ce mouvement progressif, en a donné au contraire, l'exemple et le signal, puisque Linné a brillé avant Réaumur, et Bernard de Jussieu avant Cuvier.

Et si, de cette proposition principale qu'on ne peut assurément contester, nous descendons à une application toute particulière, toute spéciale, nous vous dirons : Voyez ce qu'était la Botanique à Bordeaux il y a quarante ans, voyez ce qu'elle y est aujourd'hui, voyez et comparez.

Nous allons vous présenter ce tableau comparatif, en faisant le résumé des travaux botaniques de la Société Linnéenne, depuis le 25 Juin 1818, où elle fut fondée, jusqu'au jour où elle célébra sa seconde fête décennale, le 29 Juin 1837, sur les côteaux de Rions, au milieu des vallées fertiles et des riches cultures de l'Entre-deux-Mers.

Et afin de mettre plus de méthode dans ce résumé où nous tâcherons d'imiter l'ordre et la clarté que vous avez remarqués dans celui que vous a présenté sur la géologie (1), notre savant collègue, M. le docteur Grateloup, nous diviserons notre travail en quatre sections. Dans la première nous vous présenterons un précis de l'histoire de la botanique à Bordeaux, avant la fondation de la Société Linnéenne ; la seconde sera relative à la Flore Bordelaise et de la Gironde ; la troisième à la Flore des départements limitrophes ; la quatrième aux plantes exotiques, à l'horticulture et à l'agriculture.

PREMIÈRE SECTION.

Précis de l'histoire de la Botanique à Bordeaux (2).

Si le conquérant se plaît à parcourir les pages ensanglantées de l'histoire de ses prédécesseurs, l'ami de la nature,

---

(1) *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, Tome VII, 1835 page 3.

(2) J'ai publié, en 1826, dans le journal l'*Ami des Champs*,

guidé par le goût de son étude favorite, veut connaître ceux qui l'ont précédé sur le théâtre de ses recherches; et, pressé du désir de leur rendre hommage, le botaniste aime à payer un juste tribut de reconnaissance à ces hommes qui consacrèrent leurs veilles et leurs travaux à l'avancement et à la propagation de la science des fleurs.

C'est pour répondre à de si pures intentions et pour nous rendre au vœu que vous nous avez plusieurs fois exprimés, que nous entreprenons une tâche difficile, sans doute, mais dans laquelle nous espérons vaincre les obstacles que nous rencontrerons par les renseignements que plusieurs d'entre vous ont bien voulu nous fournir, par l'attention que nous aurons d'éloigner de ce précis toute personnalité, toute espèce de polémique ; enfin, par l'indulgence que nous réclamons pour cet essai, dans lequel notre but est de rappeler d'honorables et utiles souvenirs. Nous suivrons l'ordre des temps.

Ce fut sous ce Roi que l'histoire a surnommé le grand, et que le peuple appelle toujours le bon, sous Henri IV, que l'on vit se former en France le premier jardin de Botanique, celui de Montpellier qui, comme l'observe feu le docteur Roubieu (1), le disputa bientôt à celui de Padoue, et fit naître à Paris le désir de l'imiter sous Louis XIV.

De la Capitale, le goût de la Botanique se répandit dans les provinces, et Bordeaux eut bientôt un jardin botanique, puisque Jean Poutelier, continuateur de la chronique bordelaise dit, année 1629 (2), que M. de Maurès fut nommé

---

quelques faits relatifs à cette première partie de mon travail. J'ai dû nécessairement les reproduire ici, mais quelquefois avec des modifications qui sont résultées des nouveaux renseignements qui me sont parvenus.

(1) Eloge de Gouan, 1823.

(2) Page 31. — Imprimerie de Mongiron Millanges, rue Saint-Jammes. 1672, in-4°.

professeur, M. de Toppes, adjoint (1), et qu'un lieu propre à la culture des simples fut désigné pour cet effet ; mais ce jardin, qui devait éprouver tant de translations, n'a laissé aucune trace de son existence, et ici se trouve une grande lacune dans l'histoire de la Botanique bordelaise, dont nous ne retrouvons la trace qu'au commencement du XVIII.e siècle.

Alors, c'est-à-dire en 1718, la Fritillaire Méléagre (2) fut découverte aux environs de Bordeaux, par le médecin Cardoze qui la présenta le 1.er Mai à l'Académie royale des sciences de cette ville, présidée par Montesquieu, qui le félicita en lui adressant cette allocution :

« On a rempli les devoirs d'un bon botaniste, lorsqu'on a rassemblé ce que la nature a répandu dans les campagnes, et que l'on a su distinguer ce que le vulgaire laisse confondu parmi les gazons.

» Nous avons vu, Monsieur, avec plaisir, votre *Fritillaria aquitanica*. La rareté de cette plante dans le pays même dont elle porte le nom, nous a fait penser qu'elle avait été très-négligée et qu'elle avait besoin de vous pour acquérir quelque réputation. Vous la cherchiez depuis long-tems, elle vous manquait, et il semblait que vous vous trouvassiez dans une espèce d'indigence. Il ne faut pas grand chose pour faire la richesse d'un philosophe, les richesses qu'il cherche sont peu enviées, grâce au mauvais goût des hommes qui n'en connaissent pas le prix. »

De ce fait, il nous semble qu'on peut tirer deux conséquences : l'une qui n'est pas sans intérêt pour la météorologie, puisqu'elle prouve qu'alors, et il y a 123 ans, comme

---

(1) Ces deux professeurs étaient médecins jurés.

(2) *Fritillaria Meleagris*, Flore bordelaise, page 213. Voyez aussi l'*Ami des Champs*, 1824, page 107, numéro d'Avril, où nous avons publié un dessin lithographié de cette plante

aujourd'hui, la végétation était quelquefois retardée par une température froide, car la Fritillaire dont chaque fleur dure peu, fleurit ordinairement en Mars, même en Février, et cependant tout nous porte à croire que celle qui fut présentée à l'Académie dans la séance du 1.er Mai était vivante; l'autre plus intéressante encore pour la botanique, puisqu'elle nous apprend qu'au moins à Bordeaux, dès 1718, et par conséquent bien avant la publication du *Species plantarum* de Linné, qui ne parut qu'en 1763, on désignait les plantes par deux noms latins.

Au commencement de 1726, sur la demande des médecins Grégoire et Péris (1), il fut établi un Jardin des plantes dont il est impossible de reconnaître aujourd'hui la place.

En 1730, le docteur Campaigne en établit un nouveau dans la rue Mautrec, et d'après les citations qu'Adanson a consignées dans son ouvrage sur les familles des plantes, le médecin Castets faisait des démonstrations de botanique dans ce Jardin. Ici les personnes et les faits sont si rapprochés, que nous craignons qu'il n'y ait quelque erreur.

Pierre Campaigne, le plus remarquable des anciens botanistes bordelais, naquit en 1693, dans la capitale de la Guienne. C'est à Montpellier et sous l'illustre Nissole, auquel le père de la botanique française, le célèbre Tournefort, dédia le genre *Nissolia*, réuni depuis par Linné aux *Lathyrus*, qu'il fit ses études en botanique. C'est en 1731 que l'Académie de Bordeaux ouvrit ses portes à Campaigne qui lui communiqua différents Mémoires et lui présenta le *Reseda glauca* (2) qu'il avait trouvé dans nos champs. Il enrichit le

---

(1) *Résumé de l'Histoire de Bordeaux*, par M. Gassiot.— Bordeaux 1835, page 215.

(2) Nous n'avons pu retrouver cette espèce dans le département où nous ne connaissons que les *Reseda luteola*, *sesamoides*, *lutea* et *phytheuma*, qui y croissent naturellement.

Jardin qu'il avait fondé et répandit le goût de la botanique dans notre cité. Mais au moment où il allait jouir du fruit de ses travaux, il éprouva dit-on, des désagréments, trop souvent hélas ! l'injuste prix du zèle pour la science, qui le firent revenir à la pratique de la médecine. Cependant, ce médecin naturaliste (1) légua à la ville son herbier que l'on voit dans notre Musée.

Cet Herbier est en huit volumes in-folio, portant chacun un titre imprimé. Nous l'avons visité avec une espèce de vénération. Il a souffert, et cependant plusieurs plantes y étaient encore bien conservées. Nous y avons compté 557 espèces du département, mais dont un grand nombre nous ont paru avoir été cueillies dans les jardins ; ce qui est peu étonnant, car on sait qu'à l'époque dont nous parlons, on ne s'attachait pas, comme on le fait aujourd'hui avec raison, au site et à la localité des espèces. Néanmoins cet herbier est un monument précieux pour l'esquisse historique que nous essayons de tracer.

En 1746, trois ans après la mort de Campaigne, l'abbé Vénutti, savant modeste, connu par des dissertations intéressantes qu'il publia à Bordeaux, à Rome, etc., et zélé botaniste, remit à l'Académie, le 14 Août, le travail dont elle l'avait chargé, celui de faire le catalogue de l'Herbier, que la munificence de son collègue avait laissé à la Société. Il ne se borna point à en présenter la nomenclature, mais il se livra avec soin à un travail ingrat et pénible. Il s'imposa la tâche d'examiner les 1606 plantes de cet herbier, de les mettre en ordre, d'ajouter des étiquettes à celles qui n'en avaient pas, d'écrire les synonymes et de déterminer des

---

(1) Son Éloge a été publié dans le *Journal de santé et d'histoire naturelle*, par M. Capelle, D.-M., T. II, page 43. Voyez aussi l'*Ami des Champs*, T. IV, 1836, p. 173.

plantes souvent dépourvues de fleurs. Il joignit à ce catalogue une liste de 183 genres, qui manquaient, indiqua les moyens de se les procurer, donna quelques détails sur la préparation des plantes grasses, proposa de faire dessiner les champignons et même les euphorbes ; enfin, il ajouta 44 plantes à l'herbier de Campaigne, ce qui porta à 1650 (1) le nombre des espèces de cette collection.

Il est des hommes qu'une scrupuleuse probité dans leur état, et un amour ardent du bien public distinguent entre tous les autres. Tel fut le pharmacien Vilaris, auquel l'Académie de Bordeaux ouvrit ses portes en 1752. Il avait proposé de faire un seul établissement où l'on aurait préparé toutes les compositions pharmaceutiques, et dans lequel on les aurait distribuées par portions égales à chaque pharmacien (2), le profit restant en commun ; il voulut aussi engager la Compagnie à établir un jardin de plantes usuelles où les médecins et les malades auraient trouvé des simples souvent difficiles à se procurer, et sur l'authenticité desquels il n'y aurait eu aucun doute. Mais cette proposition fut rejetée comme la première ; notre botaniste put du moins établir sur le derrière de la maison qu'il occupait, un petit jardin que l'on visitait avec plaisir, et dans lequel il introduisait la culture de quelques plantes utiles et rares alors à Bordeaux. On cite aussi, à peu près à la même époque, le jardin de M. le docteur Grassi, sur la droite de l'église Saint-Seurin.

Nous ne croyons pas nous écarter trop de notre sujet, en rappelant ici que c'est Vilaris qui trouva en 1765 le *Kaolin*

---

(1) Voyez le supplément à la liste chronologique des ouvages des Médecins et Chirurgiens de Bordeaux, par D.-J. Tournon, *D.-M.*, Toulouse, 1806.

(2) Eloge de Marie-Hilaire Vilaris ; par M. le docteur Tournon, lib. cit., page 35.

ou terre à porcelaine, à Saint-Yriex, département de la Haute-Vienne. Feu notre collègue Désaybats jeune, successeur de Vilaris, eut l'heureuse idée d'orner sa pharmacie d'un buste en *kaolin*, de Saint-Yriex, représentant parfaitement les traits de l'homme, du citoyen utile dont le mérite ne fut ni assez connu, ni assez récompensé. Ce buste se voit aujourd'hui dans la pharmacie de M. Fauché.

En 1750, le jardin fondé par Campaigne fut transféré à la pépinière, près de Figueyrau, sous la direction de M. Betbeder, auquel on adjoignit, en 1664, M. Caze (1), comme le premier membre du Collége de médecine de Bordeaux.

Ce jardin, qui donna sans doute son nom à la rue du Jardin des Plantes, derrière le Jardin-Public, fut à son tour transféré, en 1780, dans la partie Sud-Est de la ville, près des Incurables, sur un terrain dont l'intendant Dupré de Saint-Maur céda la jouissance, et de là la rue Botanique et probablement le site de l'*Urtica pilulifera*, que nous avons recueillie en 1826, en Paludate, et dont nous conservons les échantillons comme un reste commémoratif de ce mobile jardin, qui fut bientôt transféré à Saint-Nicolas de Graves, à l'enclos dit *Baratet*, où l'intendant Dupré de Saint-Maur avait établi sa synonymie de la vigne.

C'est dans ce dernier local, d'après ce que nous en avons appris de M. Dupuy, autrefois jardinier en chef de notre école de Botanique, que M. Latapie commença ses savantes et érudites démonstrations, et c'est aussi à cette époque qu'on fait remonter l'origine de la fête Linnéenne. « Cette fête, disent les rédacteurs de la *Bibliothèque physico-économique*, Paris, 1820, dont l'histoire des Sociétés savantes n'offre qu'un petit nombre d'exemples, remonte à près de quarante ans. On se réunissait pour faire une excursion dans un lieu

(1) Chronique bordelaise.

fixé autour de la ville de Bordeaux. Les riants côteaux de Cenon, les sommités ombragées du Cypressac, les vallées fertiles de l'Entre-deux-Mers, ont le plus souvent été le théâtre de cette solennité champêtre, de cette fête de la Botanique et de l'émulation ».

» Dans l'origine, on avait choisi le 4 Novembre, jour anniversaire de la fête de Linné ; mais cette époque tombait dans une saison peu favorable aux excursions botaniques. Depuis 1818, la fête des Botanistes a été remise aux dernières journées du mois de Juin, anniversaire de *Jean Bauhin* ».

Les côteaux de Cenon, et particulièrement le domaine qui a porté successivement les dénominations de Sibirol, de Lamollère. etc., offrent des lieux abondants en plantes indigènes, belles et rares, et de précieux souvenirs pour la Botanique bordelaise. Plusieurs botanistes célèbres ont visité ces côteaux plantés de cyprès, ces humides vallées où l'on trouve toujours une riante végétation. Il existait même, et nous l'avons vu, il y a plusieurs années, un petit régistre où les initiés à l'aimable science s'empressaient d'inscrire leur nom. Le régistre a disparu, emporté sans doute par les vents et les tempêtes; mais la Société Linnéenne, a pour ainsi dire consacré de nouveau ces lieux si chers aux botanophiles, en y célébrant sa quatrième fête en 1821.

Des excursions propres à entretenir et à répandre le goût de la botanique et des autres parties de l'histoire naturelle, étaient suivies avec autant de zèle que de succès par MM. *Dupuy*, *Bory de Saint-Vincent*, *Du Cluseau*, *Dargelas*, *Rodrigues* qui fonda un Muséum d'instruction publique, *Péry*, aujourd'hui titulaire de la Société Linnéenne, et sans doute, par d'autres amateurs dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous.

En 1780, le professeur *François Latapie*, que nous avons

déjà cité, visita et nettoya l'herbier de Campaigne ; en 1784, il publia un *Hortus Burdigalensis* (1) dont nous parlerons plus bas et continua ses démonstrations au jardin de l'Archevêché, devenu en 1791, le Jardin des Plantes. Le cours avait lieu dans l'orangerie où l'habile professeur réunissait, nous a-t-on dit, jusqu'à deux cents auditeurs. Feu le docteur *Tournon*, depuis auteur de la *Flore de Toulouse*, professa aussi mais temporairement, dans ce jardin, où M. Latapie continua ses cours jusqu'en 1801, époque à laquelle il passa professeur de langues anciennes à l'École centrale de la Gironde, où nous eûmes l'avantage d'étudier sous lui la langue grecque et la langue latine. On nous permettra d'exprimer ici notre reconnaissance pour ce savant qui nous donna, lorsque nous étions encore enfant, le goût de la botanique. Il composa d'abord en Italie et ensuite à Bordeaux, un herbier considérable qu'il a laissé depuis à la ville et que l'on voit dans l'une des salles de notre Musée. Dans cet herbier où malheureusement la localité des plantes n'est que très-rarement indiquée, nous avons compté environ 800 espèces du département, dont quelques-unes notées comme ayant été recueillies à La Teste ou à Saint-Magne.

---

(1) HORTUS BURDIGALENSIS SEU CATALOGUS

Omnigenerum plantarum præsertim officinalium, quæ in horto-Botanico Academiæ scientiarum Burdigalensis, juxta Linnæanum systema demonstrabuntur, anno 1784.

Plantarum synonymiam, descriptiones, virtutes, systema singulatim exhibente FR. A. LATAPIE, *artium Aquit. inspectore Academ. Burdig. Rom. Flor., patav. sen. mot.* etc. *socio.*

Burdigalæ, apud Mich. Racle, Academ. scient. Typographum.

Ad utilitatem publicam studium Q. Botanicum promovendum.

M. DCC. LXXXIV.

» Dans cet herbier, on trouve encore un autre herbier, composé d'une centaine d'espèces recueillies en 1673, aux environs de Meudon, par un botaniste inconnu. Ces plantes bien conservées, sembleraient prouver que lorsque les végétaux ont passé un grand nombre d'années dans l'état de dessication, ils sont moins susceptibles de se détériorer (1)».

Lorsque M. Latapie cessa de professer la botanique, le Jardin fut transféré dans le lieu où il est aujourd'hui, près de la Chartreuse, et M. le docteur *Villers* fut chargé en 1802, d'y faire le cours, M. *Dupuy*, restant jardinier en chef, et s'occupant des excursions.

Ce fut en sa qualité de professeur d'histoire naturelle à l'école centrale que M. *Chassin Villers*, docteur médecin, membre de la Société Philomathique fit le cours de botanique. Il introduisit ici l'excellente méthode de décrire les plantes à mesure qu'elles fleurissent, au lieu de les présenter, entièrement développées ou non, dans l'ordre où elles sont rangées par la classification de Linné; son enseignement était méthodique, clair et précis; il s'attachait à faire des élèves.

Il publia sans date, mais certainement en 1802 ou 1803, un catalogue (2) des plantes du Jardin. On y trouve le nom du genre et de l'espèce, en latin et en français, à la droite des numéros de la classe, du genre et de l'espèce, tirés de la 14.me édition du système des végétaux de Linné, par J. A. Murray. Ces trois numéros répétés sur une plaque de fer-blanc auprès de la plante, indiquaient l'espèce que l'on cherchait. D'après ce catalogue, le Jardin renfermait 2200 espèces ou variétés.

---

(1) Flore Bordelaise, 3.me édition, page 25.

(2) Catalogue des plantes du Jardin de Botanique de la Gironde Brochure in-8.° de 72 pages.— Bordeaux, chez Pinard.

Dupuy, membre de l'Académie royale des sciences de Bordeaux et jardinier en chef, aimait à soigner les plantes dont la culture est difficile, se livrait avec succès à des expériences utiles dont nous aurons occasion de parler, et dirigeait les excursions avec un zèle propre à en répandre le goût. Il nommait avec facilité presque toutes les plantes qu'on lui présentait et déterminait avec la phrase Linnéenne celles qu'il était obligé d'étudier. Il semblait regarder plutôt comme des amis que comme des disciples, les élèves qui l'accompagnaient.

Ici, j'exprimerai ma reconnaissance pour le professeur et pour le jardinier en chef, puisque j'ai suivi comme élève, les leçons du premier et les excursions du second, puisque je dois par conséquent à l'un et à l'autre, les éléments et les principes d'une science que j'aime et que je voudrais tâcher de rendre facile à cause des attraits et de l'utilité que présente son étude.

Le professeur Villers (1), mourut le 13 Juillet 1810 aux Eaux de Cauterets, et M. *Antony jeune,* Docteur-Médecin, botaniste distingué qui travaillait activement et avec succès à la science, fit le cours au Jardin des Plantes.

Bientôt M. *Dargelas,* membre de l'Académie, connu par ses recherches entomologiques, fut nommé professeur. Il établit sa demeure au Jardin qui en 1822 fut augmenté dans la partie du Sud. La place de Jardinier en chef fut supprimée et M. Dupuy devint directeur de la pépinière départementale.

M. Dargelas substitua aux étiquettes en fer blanc et à leurs

---

(1) Le professeur Chassin-Villers était né en 1751, dans la commune de Villers, département, de l'Ain. Il contribua au rétablissement de l'Académie de Bordeaux, dont il était membre. Il fit aussi partie de la Société de Médecine. Il fut l'un des directeurs de la pension de l'Ecole centrale, etc., etc., et passa sa vie dans la carrière de l'instruction.

numéros, des étiquettes en bois, peintes et portant le nom de l'espèce ; il augmenta le nombre des serres, établit une séance solennelle pour la distribution des prix, et porta à environ 5,000, le nombre des plantes cultivées dans le Jardin.

On voit par les détails dans lesquels nous sommes entrés que l'Ecole de Botanique de Bordeaux, dont est sorti notre honorable compatriote M. *Bory de Saint-Vincent*, et dans laquelle le botaniste *Thore* compléta ses études, a eu successivement dans l'espace de deux siècles de 1629 à 1837 (1), sept jardins (2) et onze professeurs.

Cependant si l'on jette un coup-d'œil sur la carte botanique de France, publiée en 1805 et placée par de Lamarck et de Candolle, dans le premier volume de la Flore Française, on voit que Bordeaux y est entouré d'un grand espace vide dont M. Dupin aurait fait une large tache noire : c'est que la Gironde et les départements circonvoisins n'avaient encore rien vu publier de relatif à leur Flore.

NOTES, ADDITIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. Les ouvrages dans lesquels nous avons puisés des renseignements et que nous avons déjà cités, sont :

L'*Éloge de Gouan*, par le D.r Roubiau. 1823.

L'*Ami des Champs*. 1824, 1836.

La *Chronique Bordelaise*. 1672.

Le *Résumé de l'Histoire de Bordeaux*, par M. Gassiot. 1835.

---

(1) Epoque de la deuxième Fête Linnéenne où se termine notre travail.

(2) Sans y comprendre celui de Vilaris, ni celui du docteur Grassi, p. 73 et 74.

Le *Supplément à la liste chronologique des Médecins et Chirurgiens de Bordeaux*, par M. D.-J. Tournon, *D.-M.* 1806.

La *Flore Bordelaise*, 3.me édition. 1829.

II. Les personnes auxquelles nous devons des renseignements sont, feu le D.r Tournon, Dupuy, jardinier; MM. *Dargelas, Péry* et *Boyer*, membres de la Société Linnéenne.

III. L'Herbier de Campaigne dont nous avons parlé page 72, porte ce titre :

Herbier universel, disposé selon l'ordre alphabétique de Tournefort, contenant une très-grande quantité de plantes du pays, maritimes, très-curieuses et très-rares, recueillies par les soins de M. Pierre Campaigne, *Docteur-Médecin, agrégé au collége des Médecins de Bordeaux, et associé de l'Académie Royale des sciences et arts de cette ville.— Bordeaux*, 1735.

On apprend par des notes placées en regard de la première page, qu'il fut visité et nettoyé en 1780, par M. Latapie, alors professeur de Botanique à Bordeaux ; en 1794, par M. le D.r Tournon, et en 1811, par M. Graves, aide-naturaliste au Musée.

IV. Le pharmacien Vilaris que nous avons cité, page 73, fut le premier qui fit des cours de chimie à Bordeaux. En 1768 ; il imagina un procédé pour conserver sans altération les viandes destinées aux voyages sur mer. *Tableau de Bordeaux*, par M. Bernadau, avocat, etc. — Bordeaux, impr. de A. Brossier, 1810.

V. Nous avons remarqué dans l'herbier de M. Latapie (voyez page 77) 4 pages in-4.°, imprimées chez Levieux, à Bordeaux, en 1793, sur une feuille du *Musa paradisiaca*. Les caractères sont très-lisibles et le tissu de la plante n'a pas souffert d'altération. *Flore Bordelaise*, p. 25.

VI. Selon Thore, *Chloris des Landes*, le D.r Tournon,

dont il fut l'élève, professa la Botanique à Bordeaux de 1789 à 1792, époque, ajoute-il, où les plantes du jardin de l'Académie furent transportées au jardin de l'Archevêché : ce qui ne concorde pas exactement, comme on le voit avec la translation du Jardin à l'Archevêché en 1791, ainsi que nous l'avons annoncé p. 76, d'après des données qui nous paraissent plus certaines.

VII. C'est sous le professorat de M. Villers, que le Jardin des plantes qui était sous l'administration départementale, passa sous l'autorité de l'administration municipale.

Afin de rendre la comparaison plus facile entre ce précis de l'hisioire de la Botanique à Bordeaux, et ce que nous avons à dire de la Flore de la Gironde, de celle des départements limitrophes, des travaux botaniques de la Société Linnéenne, etc., nous croyons devoir rappeler dans leur ordre chronologique les principaux faits dont nous avons parlé dans la première section de notre travail.

Principaux faits relatifs à l'histoire de la Botanique à Bordeaux, de 1629 *à* 1811.

1629.— Fondation d'un premier Jardin des plantes à Bordeaux. Professeurs : MM. *de Maurès* et *de Toppes*.

1718.— La Fritillaire est présentée, sous le nom de *Fritillaria aquitanica*, à l'Académie présidée par Montesquieu.

1726.— Établissement d'un Jardin des plantes près de l'enclos d'Armand-Guiraud. Professeurs : MM. *Grégoire* et *Séris*.

1730.— Fondation d'un nouveau Jardin des plantes dans la rue Mautrec. Professeurs : MM. *Campaigne* et *Castets*.

1750. — Translation du Jardin des plantes à la pépinière, près de Figuereau. Professeurs : MM. *Betbeder* et *Caze*.

1780. — Nouvelle translation du Jardin des plantes, près de la rue des Incurables. Professeurs : MM. *Latapie* et *Tournon*. C'est des plantes de ce jardin que l'*Hortus Burdigalensis* de M. Latapie, est le Catalogue.

1801. — Le Jardin des plantes est transféré à l'Archevêché, aujourd'hui Hôtel de la Mairie. Professeur M. *Latapie*.

1801. — Autre translation du Jardin des plantes, près de la Chartreuse, dans le local où il est aujourd'hui. Professeur : M *Villers*.

1810. — Professeur : M. *Antony jeune*.

1811. — Professeur : M. *Dargelas*.

Si malgré les soins que nous avons apportés à ce travail, il s'y était glissé quelques inexactitudes, nous prions ceux qui seraient à même de les rectifier, de vouloir bien nous adresser leurs observations. Nous nous empresserions d'en profiter pour le reste de l'ouvrage.

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE BORDEAUX.

PROGRAMME

de la

SÉANCE PUBLIQUE D'HIVER,

Du 4 Novembre 1841.

I. Discours du Président.

II. Rapport sur les travaux de l'année ; par M. L. Lamothe, Secrétaire Général.

III. Excursion dans les landes de la Compagnie d'Arcachon ; par M. Petit-Lafitte.

IV. Programme des prix proposés par la Société.

V. Précis de l'histoire de la Botanique à Bordeaux ; par M. Laterrade père, Directeur.

VI. Considérations générales sur l'histoire naturelle ; par M. Dumoulin.

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

PAR M. LE DOCTEUR TEULÈRE,

PRÉSIDENT-HONORAIRE (1).

MESSIEURS,

Avant la fondation de la Société Linnéenne, l'Agriculture ne se prononçait guère, dans le département de la Gironde, que par les progrès de l'œnologie et l'extension des forêts de pins ; il semblait, en effet, que nos contrées n'étaient propres à produire que du vin et de la résine. Les déserts de nos landes étaient même regardés comme un sol inculte et stérile, et pour toujours rebelle aux efforts de l'industrie humaine. Cette perspective était déplorable et devait nécessairement susciter, pour ainsi dire, la réaction du désespoir de cause.

La Société Linnéenne de Bordeaux, née sous un saule de nos landes, au bord d'un ruisseau, ne put se persuader que le berceau de son enfance restât à jamais privé du regard des hommes de génie et des bienfaits de la Providence. Elle prit pour devise ce seul mot latin CRESCAM (*je croîtrai*) ; et, dès-lors, tout en se livrant à l'étude des sciences naturelles, elle ne cessa de publier tout ce qui pouvait concourir aux progrès de l'Agriculture pratique. Secondée, dans ces travaux d'application, par des hommes spéciaux, tels que

---

(1) Le président titulaire étant absent, M. le docteur Teulère a été engagé à occuper le fauteuil.

les Dupuy (1) et Catros, les Messieurs Housset, Gérand, Boyer, de Métivier, de Kercado et autres, la Société forma, entre autre Commission, celle dite des Landes, et publia plusieurs rapports très-détaillés et très-précis sur tous les moyens propres à faciliter l'extension de la science agricole et la fructification de nos landes.

Dès l'an 1823, cinq ans après sa fondation, la Société commença à répandre, dans le domaine public, tous les germes, toutes les données dont on voit aujourd'hui de si beaux résultats. Les travaux de la Compagnie d'Arcachon, les soins des arbres fruitiers, la culture des mûriers, l'éducation des vers-à-soie, l'installation des magnaneries et des filatures, l'amélioration des bêtes à laine, l'horticulture, le marché aux fleurs, la mise en culture des sables arides, tous les enseignements relatifs à ces diverses branches de grandes et petites cultures, se trouvent consignés dans des Rapports et des Mémoires publiés successivement par la Société, et déposés à la Préfecture.

L'élan une fois donné, Messieurs, on a vu annuellement l'exposition des produits de l'Agriculture ; on a vu la fondation du Comice agricole, l'intéressante colonie de M. l'abbé Buchou, et enfin cette Société d'Horticulture qui vient ranimer parmi nous le goût de l'aimable science des fleurs.

Voilà donc le vœu de la Société Linnéenne qui commence à s'accomplir : les landes ne sont plus condamnées à rester éternellement stériles ; ces déserts deviendront une contrée riche et florissante, et cette population alors, par son industrie et ses lumières, faisant évanouir la teinte trop sévère de

---

(1) Mort directeur de la Pépinière départementale. Ce modeste jardinier pépiniériste fut celui qui indiqua, dit-on, à l'immortel Brémontier, les moyens de fixer les semis et plantations sur les dunes mouvantes.

la topographie morale de la France, participera à l'heureuse civilisation de la noble et très-généreuse nation française.

Actuellement, en 1841, peut-on demander publiquement : *quels sont les services que rend la Société Linnéenne ?* (1)

A ces mots, M. Billaudel, notre honorable collaborateur, faisant abstraction des résultats matériels et palpables, répond : « Cette institution n'a pas seulement pour objet d'en-
» régistrer les richesses naturelles que contient notre dépar-
» tement, mais elle propage encore, dans la jeunesse, le
» goût d'une étude qui la détourne des séductions des villes.
» L'illustre Cuvier disait que les sciences naturelles offraient
» aux esprits inquiets une salutaire distraction ; et que, dans
» des temps de doute et de perturbations sociales, il était
» désirable que les jeunes-gens fussent rappelés à la contem-
» plation du spectacle de la création. La Societé Linnéenne,
» dans sa sphère modeste, remplit autant qu'elle le peut, le
» vœu de notre célèbre naturaliste ». (2)

Il est donc bien positif, que la Société des naturalistes, qui s'est fondée sous un saule d'Arlac, parcourt la seule voie civilisatrice, la voie qui conduit aux moyens d'acquérir toute la félicité possible de la vie matérielle et de la vie morale. Mais ce n'est pas sans obstacles de tous genres qu'elle a pu déblayer le sentier qui fait arriver au temple du vrai bonheur, le bonheur du foyer domestique ; et, si son zèle et son dévouement n'ont pas montré un seul instant de faiblesse, c'est grâces aux encouragements des hommes de bien de cette cité, à la protection éclairée du premier magistrat de ce département, et aux suffrages de l'honorable auditoire qui, chaque année, vient témoigner de sa sympathie pour les intentions philanthropiques qui l'animent.

---

(1) Conseil-Général de la Gironde, séance du 6 Septembre 1841.
(2) *Idem.*

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS

Pendant l'Année 1840-41 ;

Par M. L. Lamothe, *Secrétaire-Général.*

Messieurs,

Appelé à présenter une courte analyse des travaux de la Société Linnéenne pendant l'année 1840-41, j'espère qu'il en ressortira non-seulement une nouvelle preuve de l'importance des études auxquelles elle se livre, sous le rapport pratique et agricole, mais aussi qu'elle a bien rempli la tâche qu'elle s'était imposée. Il ne sera pas nécessaire de parcourir le passé qui pourrait, certes, être invoqué avec succès, et qui présenterait plus d'une application utile, déduite de ses recherches. Ce n'est pas aujourd'hui que l'on est obligé de démontrer l'utilité de la science en général, et celle des sciences naturelles en particulier : les faits sont trop abondans ; ils sont trop serrés autour de nous. Ces matériaux calcaires, avec lesquels l'homme construit des palais à ses rois, des sanctuaires à la justice, des temples à la Divinité ; ces métaux précieux, que le luxe et l'opulence se plaisent à façonner sous mille formes; ces produits que l'agriculture demande à la terre avec d'autant plus d'abondance, que la population se presse davantage, et que la terre, en mère généreuse, lui distribue, toujours en proportion du nombre qu'elle doit nourrir ; ces animaux domptés par l'homme pour concourir à la réalisation de tout cet ensemble admirable,

les uns lui servant de nourriture, les autres l'aidant à en demander à la terre ; toutes ces œuvres, ne sont-ce pas les sciences naturelles qui ont appris à les accomplir, qui ont enseigné à utiliser des matériaux de nature si diverse, chacun suivant ses propriétés ? n'est-ce pas enfin dans les découvertes dues à ces sciences, qu'il faut voir la principale source de civilisation et de bonheur de l'espèce humaine ?

Agriculture, industrie, commerce, ces trois catégories sous lesquelles se range la formation de la richesse, suivant le mode par lequel l'homme procède, ce sont toujours des produits qu'elles embrassent ; et la connaissance de leur constitution, des lois qui régissent leur développement, l'étude en un mot des sciences naturelles, révèle à chaque instant des indications précieuses pour augmenter ou la quantité ou la nature de ces produits. La science sociale examine d'après quelles lois la richesse doit se former, se distribuer et se consommer dans l'intérêt du plus grand bonheur commun : mais la science, à l'aide de laquelle sont intérrogés les phénomènes qui président à la formation des objets qui doivent eux-mêmes constituer cette richesse, ne doit-elle pas occuper un rang supérieur? Sa place est évidemment marquée par le moment où ses lumières sont mises à contribution ; la première, elle guide la main de l'homme, puisqu'elle lui apprend à discerner les objets : le premier rang doit donc lui être assigné.

Que si, au lieu de contempler l'influence des sciences naturelles sur la société toute entière, sur son bien-être, sa richesse, l'on porte les regards sur l'homme isolé qui se livre à leur étude, leur action semble grandir en raison inverse du nombre sur lequel elle s'étend. Suivez quelques instants celui qui s'occupe de quelque branche de ces sciences, et dites s'il ne possède pas les sources les plns pures de jouissances exemptes de tout trouble. L'Entomologiste, loin de

voir un objet de dégoût dans les insectes, suit avec un vif intérêt les métamorphoses que présentent en peu de temps plusieurs ordres de cette classe; il suffit de citer les abeilles pour comprendre quelles études intéressantes sont offertes à son observation; le Conchyliologiste admire les contours gracieux, les couleurs délicates de sa coquille; et fouillant dans l'intérieur de la terre, il apporte au Géologue des lumières aussi sûres, aussi importantes que le minéralogiste même; le Botaniste parcourt avec ardeur les sites les plus sauvages comme les prairies les mieux émaillées, et revient chargé des trésors dont il enrichira l'herbier avec lequel il passe les heures les plus agréables; le Géologue étudie l'ordre de superposition des grandes masses minérales, assigne à chacune son âge, définit le mode de sa formation; le Paléontologiste réédifie les mondes passés, ou, à l'aide d'un ossement, d'un fragment de dents, reconstitue un animal dont les temps historiques n'offrent pas de modèles; et plus tard, au moment où l'on nie sa découverte, l'animal tout entier retrouvé dans les entrailles de la terre, confirme les hypothèses qu'il avait établies. Oui, ces hommes doivent connaître de délicieux moments : la vie doit avoir pour eux des charmes inconnus au commun du monde; eux seuls doivent en connaître tout le prix. Lorsqu'il découvre un genre ou une espèce nouvelle, le naturaliste se plaît aussi à perpétuer le nom d'un ami auquel il la dédie; une autre fois, déduisant de minutieuses observations de vastes connaissances, il s'élève à l'état des grandes lois de la nature, et toujours il nous présente le tableau d'un homme placé au-dessus des idées vulgaires qui agitent ses semblables. La région dans laquelle il respire n'est pas infectée du souffle impur de passions dégradantes : il n'y a pour lui que deux objets dans la nature : lui, sa pensée, et l'objet sur lequel elle s'exerce. Comme le misanthrope, on le voit s'isoler des hommes qui

l'entourent ; mais ce n'est pas pour se trouver seul avec lui-même, pour réfléchir sur les vices de ses semblables et s'écrier :

Tous les hommes me sont à tel point odieux
Que je serai fâché d'être sage à leurs yeux.

(Molière. *Misanth.*)

Non, c'est au contraire pour contempler plus à loisir les œuvres de la nature, pour les interroger sous mille côtés divers, et saisir dans ses réponses le mot, souvent le son vague et à peine formulé, qui doit lui donner la clef de ces recherches. La nature est en effet comme un somnambule fantasque qui, avant de répondre à la question qui lui est posée, la contourne, ne cède, pour ainsi dire, qu'à regret aux obsessions de celui qui le tient sous son empire et semble se repentir, sitôt qu'il a prononcé le mot qu'on cherchait à lui arracher. Il faut donc que le naturaliste ne perde pas de vue un instant ce protée que chaque nouveau pas du génie de l'homme semble rendre plus insaisissable ; il faut qu'aucun objet ne distraise ce philosophe de la route qu'il parcourt ; et c'est alors que la science se présente à lui parée de tous ses charmes, de ces charmes qu'elle ne révèle qu'à ses adorateurs intimes et qu'eux seuls sont aptes à comprendre. Puisse l'histoire naturelle se populariser, et les nobles sentiments, les idées élevées se développeront avec elle, en même temps que cet esprit de déduction logique, qui apprend à passer du détail à l'ensemble, du fait particulier au fait général. C'est ainsi que, sous le rapport de l'esprit, comme sous celui du cœur, pour l'homme isolé comme pour la société toute entière, la culture des sciences naturelles tend au bonheur de l'homme, à son perfectionnement, au développement de son intelligence.

Après ces réflexions préliminaires que votre indulgence m'a fait prendre la liberté de vous soumettre, je vais retracer

l'indication des travaux accomplis pendant l'année académique expirée.

Suivant l'ordre indiqué par votre règlement, je mentionnerai d'abord tout ce qui a trait à l'Histoire naturelle, puis les objets qui se rapportent à l'Agriculture. Je vous rappellerai ensuite les modifications survenues dans le personnel de la Société, et je mettrai sous vos yeux la liste des ouvrages dont s'est enrichie votre bibliothèque.

§ I.

HISTOIRE NATURELLE.

ACTES.

Zoologie. —Un des travaux les plus importants, dont vous ayez décidé l'impression, est le catalogue d'une Faune du département de la Charente-Inférieure, par votre correspondant M. Lesson. Déjà vous en aviez reconnu tout le mérite, en accordant au dernier concours une médaille d'argent, grand module, à son auteur. Chacun de vous, Messieurs, a pu, depuis, confirmer la décision de la Commission qui avait proposé de couronner cette œuvre qui honore vos Actes, et que vous espérez que votre laborieux collaborateur ne laissera pas inachevée.

Quatre planches, représentant des figures inédites ou mal dessinées jusqu'à ce jour, accompagnent le texte.

La Conchyliologie occupe toujours les loisirs de plusieurs de vos Membres : c'est aussi la partie pour laquelle le plus grand nombre de Mémoires vous ont été présentés.

M. le docteur Grateloup a donné la description de plusieurs coquilles nouvelles ou peu connues de Mollusques exotiques vivants. Son Mémoire est partagé en quatre sec-

tions : la première renferme les genres *Héliee*, *Carocolle*, *Hélicine;* la seconde les genres *Agathine*, *Bulime*, *Mégaspire*, *Clausilie*, *Mélanie*, *Mélanopside*, et un genre nouveau nommé *Moulinsie*, du nom de M. Ch. Desmoulins, auquel il est dédié : ce genre se distingue par un petit canal en forme de fente oblique sur le bord columellaire; la troisième section est consacrée au genre *Cyclostome;* enfin, dans la quatrième section, sont mentionnées quelques coquilles marines intéressantes. Trois belles planches, parfaitement lithographiées, ajoutent à l'intérêt de ce travail.

Le départ du 10.e régiment de ligne vous a privé d'un correspondant que vous vous estimiez heureux de posséder au milieu de vous, l'un des plus ardents conchyliologistes que possède la science, de M. le capitaine Michaud. Il vous a souvent fait part de ses nombreuses recherches, et il a consigné dans vos Actes deux descriptions : la première, d'une nouvelle espèce d'Hélice vivante, qu'il nomme *Hélix Buvinieri;* l'autre, de l'*Ampullaria Guyanensis*, déjà décrite, mais incomplètement par Lamarck. M. Michaud a pu donner toutes les indications supplémentaires qui manquaient, puisque cette espèce a été conservée vivante, pendant huit à dix mois, hors de l'eau.

Botanique. — L'année dernière, dans une solennité semblable à celle de ce jour, M. Ch. Laterrade donna lecture de ces observations sur le genre *Circæa*. Ce travail a pris place depuis ce moment dans les Actes de la Société ; la lecture publique qui en a été faite, ne me permet pas d'entrer dans une analyse.

M. le Vicomte de Lacolonge est toujours au rang de vos zélés correspondants ; c'est qu'il est du nombre des hommes pour lesquels l'étude est un charme, et qui regardent comme le mieux employées les heures données à la science. Vous avez accueilli de lui une monographie du genre *Viola*, dont

vous avez voté l'impression par extrait. Les longues et patientes recherches auxquelles a dû se livrer votre correspondant, ne lui ont pas fait négliger de semer dans son style toute l'élégance que comportait le sujet.

Géologie.—M. Marcel de Serres, professeur de Minéralogie et de Géologie à la faculté de Montpellier, vous a transmis un Mémoire sur l'état des masses au moment de leur soulèvement. L'auteur part de ces paroles de l'Ecriture Sainte : *Montagnes, pourquoi sautiez-vous comme des brebis, et vous Collines, comme des agneaux ?* Il examine ensuite l'état des diverses couches minérales formées par voie de sédiment, notamment dans la chaîne du Jura, aux environs de Besançon et de Porentruy, sur la route au sommet de laquelle est assise la citadelle de Besançon, à Cette. Dans toutes ces localités, il remarque des voûtes formées de couches ployées, sans fracture, et qui n'ont pu prendre ce relief que parce qu'elles avaient une consistance pâteuse qui leur a permis de céder sans rupture à des forces agissant de bas en haut ; elles se sont ensuite solidifiées sur un moule intérieur. Quelquefois aussi, remarque M. Marcel de Serres, l'exhaussement a eu lieu de toutes pièces ; et alors quelques portions de couches ont glissé, se sont désunies et ont occasionné des failles.

Ce travail de votre correspondant est terminé par une description de la montagne dolomitique et calcaire sur le revers oriental de laquelle est bâtie la ville de Cette. La formation de cette montagne est due à deux soulèvements qui, bien que très-distincts, appartiennent à la même période : ils sont postérieurs au dépôt des calcaires moëllons. Les dolomites ont été portés au sommet de la montagne par le dernier de ces exhaussements. M. Marcel de Serres mentionne la présence d'une ammonite dans cette roche.

L'examen de cette montagne fournit de nouvelles preuves du peu de consistance des masses sédimentaires au moment où s'effectuaient ces révolutions : plusieurs fentes ont été remplies de haut en bas par un calcaire qui s'y est inséré, comme du mortier injecté par la main d'un maçon entre deux pierres.

Trois planches jointes à ce Mémoire donnent des coupes de carrières qui représentent, parmi les faits cités, les plus intéressants. Ces planches acquièrent un intérêt particulier, lorsqu'on sait que, par suite des travaux du port de *Cette*, diverses parties de ce sol ont été attaquées, et que ce n'est plus que dans vos Actes que l'on peut étudier ces formations sous les rapports qui ont été l'objet du travail que nous avons essayé d'analyser.

Les puits artésiens sont une des applications les plus utiles de la géologie à l'économie domestique. Donner une eau abondante à un pays qui en est dépourvu, c'est frapper avec la baguette du législateur Hébreu le rocher qui doit désaltérer le peuple choisi. Il est aisé certes de concevoir que l'on soit ébloui de tels résultats, surtout lorsqu'à 160 lieues de distance, des efforts soutenus ont été couronnés de succès. L'idée de reprendre à Bordeaux des travaux tentés infructueusement, il y a environ dix ans, a dû nécessairement renaître, et vous avez pensé que c'était un devoir pour la Société de chercher à éclairer ses concitoyens sur le degré de réussite qu'offrirait cette opération. Une Commission nommée par vous, et dont j'ai eu l'honneur d'être l'organe, a, en conséquence, étudié de nouveau la constitution du bassin tertiaire de la Gironde, et elle a cru reconnaître, en faisant toutes réserves sur l'incertitude qui résulte de la nature même de la question, que les chances de succès n'étaient pas les plus nombreuses, et que, dans tous les cas, il faudrait peut-être creuser encore à une assez grande profondeur, au-dessous des 200 mètres, que la sonde a déjà perforés, avant de rencontrer l'eau jaillissante.

Enfin, Messieurs, une donnée qui ne doit pas être négligée dans la solution de cette question, est l'incertitude sur la qualité de l'eau ; vous savez en effet qu'à Grenelle, l'eau du puits artésien est loin d'être potable, et qu'il se manifeste aussi des intermittences dans le courant du jet ascendant.

RAPPORTS, LECTURES, CONFÉRENCES, ENVOIS.

Toutes les fois que la lecture des travaux des membres de la Société, ou les comptes-rendus d'ouvrages qui lui étaient offerts n'absorbaient pas la durée de vos séances, vous avez ouvert des conférences sur les divers points de l'histoire naturelle qu'il vous paraissait le plus important de fixer.

Zoologie. — Je mentionnerai en première ligne les analyses des leçons d'anatomie comparée, professée à la Faculté des sciences, que M. Bazin vous a présentées. Il vous a lu aussi, avant sa publication, quelques fragments de son ouvrage, *Du système nerveux* de la vie végétative et de la vie animale. Je regrette que la qualité de l'auteur, membre de la Société Linnéenne de Bordeaux, ne me permette pas de dire combien M. Bazin s'y montre patient observateur, physiologiste profond. Je regrette surtout de ne pouvoir vous citer quelques-unes de ces pages, brillantes d'un style que Buffon n'eût pas répudié.

MM. Legrand et l'abbé Blatairou ont été désignés pour soutenir une discussion sur l'instinct et l'intelligence des animaux ; discussion dans laquelle furent passées en revue et analysées les découvertes de MM. Frédéric Cuvier et Flourens, et qui occupa plusieurs séances successives.

Botanique. — M. Petit-Lafitte vous entretint d'une théorie nouvelle, relative aux effets de la gelée sur les plantes, effets qui occasionnent presque toujours la mort du végétal. M.

Morren a cru pouvoir déduire de nombreuses expériences faites au jardin botanique de Liége, que c'est le dégagement de l'air contenu dans les liquides que renferment les cellules de la plante qui, s'introduisant dans des organes non destinés à le recevoir, décompose la sève et amène la mort du végétal. Cette théorie, adoptée et développée par M. Petit-Lafitte, séduisit plusieurs d'entre vous. Plusieurs aussi refusèrent de l'adopter et continuent à penser, avec l'abbé Haüy, que la congélation de l'eau tue les plantes, en serrant leur collet, attaquant leurs racines, amenant la contraction des fibres et procurant la dilatation des fluides qui déchirent les organes.

M. l'abbé Larrieu a lu une notice sur le *Trifolium repens pedunculatum* qu'il avait d'abord supposé former une espèce; des recherches plus approfondies l'ont amené à reconnaître que ce *Trifolium* était à peine une variété; qu'il pourrait bien ne constituer qu'une monstruosité.

Souvent on rencontre sur les bords de la mer, aux environs des ports maritimes, des plantes exotiques qui font l'étonnement du naturaliste, mais qui n'y séjournent pas long-temps, que quelques saisons suffisent pour faire disparaître. Vous avez entendu de M. Billaudel, des développements sur cette question. De nombreuses observations ont été faites par cet Ingénieur, lorsqu'il était attaché aux travaux du pont de Bordaeux, sur les matériaux de délestage qui arrivent dans le port de cette ville. Souvent, il y a reconnu qu'il ne fallait pas chercher, ailleurs que dans ces transports fortuits du commerce, la présence de quelques plantes qui se montrent, pour ainsi dire, comme en passant, sur les bords de la mer, et dont quelques Botanistes ont par fois signalé la présence comme des faits extraordinaires et nouveaux.

Géologie. — Parmi les nombreuses questions de Géologie, qui ont été à l'ordre du jour de vos séances, je n'en rappellerai qu'une des plus importantes, celle relative à la pré-

sence de la craie dans les landes. Jusqu'au moment où M. l'Ingénieur des mines Pigeon a constaté l'existence d'un banc crayeux sur les bords du ruisseau du Gat-Mort, entre Saint-Magne et Villagrain, on avait toujours supposé que le bassin tertiaire, dont le département de la Gironde fait partie, était très-profond, et l'on était porté à mesurer cette profondeur d'après l'inclinaison des couches crayeuses de Royan au Nord, et de celles qui s'appuient au Sud, sur les contre-forts des Pyrénées. Le nouveau fait que je viens de citer, renverse cette hypothèse; il indique déjà un relèvement du sol dans cet espace. La Société Linnéenne a pensé que ce fait pourrait bien ne pas être sans liaison avec la découverte qui fut faite, en 1836, de deux oursins appartenant à l'espèce *Echinus Mileri*, dans la commune de Blanquefort. En examinant le relief du sol, on reconnaît que ces deux points, Blanquefort et Villagrain, semblent faire partie d'une crête qui traverse les landes en diagonale. Quelle est la constitution de cette crête? Serait-elle toute entière crayeuse? Cette idée émise par M. Ch. Des Moulins mérite attention. La Société Linnéenne espère pouvoir en faire un jour un examen approfondi.

M. Lagarde, instituteur à Martignas, a continué à vous faire des envois assez riches de fossiles; les oursins qu'il vous a présentés, sont principalement remarquables par leur conservation et quelques-uns par leurs dimensions. Vous m'avez chargé de lui exprimer de nouveau publiquement vos remercîments.

EXCURSIONS.

Plusieurs excursions ont eu lieu, soit par des membres isolément, soit par des Commissions; elles ont eu principalement pour objet la Botanique et la Conchyliologie.

Je ne parlerai ici que des principaux résultats de ces courses dans les champs.

A Pompignac, M. Laterrade a trouvé l'*Anchusa Italica*, qui n'avait été remarquée jusqu'à ce jour qu'aux environs de Libourne.

A Fargues, MM. Laterrade et l'abbé Papeteau ont cueilli le *Carex ovalis*.

A Beychac, les mêmes naturalistes ont observé le *Crepis pulchra*.

Dans cette dernière excursion, ils remarquèrent à Pompignac un chêne qui mérite d'être mentionné par ses dimensions extraordinaires. Mesuré à 1 ^{m} de hauteur, sa circonférence est de 5 ^{m} 67 ^{c}; son élévation est proportionnée : les branches principales ressemblent à la base d'un fort chêne ordinaire.

A Montussan, ils admirèrent un cèdre du Liban déjà connu de la Société : à la hauteur d'un mètre au dessus du sol, il présente une circonférence de 2 ^{m} 40 ; sa hauteur est de 17 ^{m} environ ; il est âgé de 60 ans. Le Jardin des Plantes de Paris en renferme un qui aujourd'hui a une durée de 106 ans, et dont la circonférence est de 3^{m} 54. A cet âge, celui de Montussan aura probablement atteint ces dimensions, s'il ne les a pas dépassées.

Conchyliologie fossile.— Des résultats très-remarquables ont été obtenus par notre correspondant, M. Michaud. Nous regrettons vivement qu'il ne puisse pas lui-même vous en présenter le précis, et d'être obligé de nous borner à indiquer les principales découvertes que quinze mois consécutifs d'explorations minutieuses lui ont permis de mettre sous vos yeux dans diverses séances.

Le genre *Spiricella,* (Rang) a été découvert dans les environs de Bordeaux. Une coquille fort remarquable trouvée par M. Michaud, formera peut-être un nouveau genre voisin de celui-ci.

Le genre *Haliotide, Haliotis,* n'avait encore été rencontré

à l'état fossile que par M. Marcel de Serres, qui a donné la description de l'*Halioti Philberti*. Les investigations de M. Michaud lui ont fait découvrir ce genre dans les faluns de Bordeaux.

Dans la propriété de M. Depiot Bachan, à Saucats, les fouilles ont mis au jour une petite Hélice fort curieuse, à peu près de la taille et de la forme de l'*Helix lenticula*, Fèr. M. le Capitaine Michaud se propose de la dédier au propriétaire du domaine où il a reçu un accueil si bienveillant dans ses excursions ; et il la nommera *Helix Depiotii*.

Ce Conchyliologiste a aussi découvert des espèces nouvelles dans les genres *Casques*, *Corbules*, *Cancellaires*, *Pleurotomes*, *Troques*, *Turbo*, etc., etc.

Il a rencontré le genre *Pasmophore*, indiqué dans le catalogue de M. le D.r Grateloup.

Un os de poisson, dont la détermination a été confiée aux soins de M. Bazin, a aussi été découvert par M. Michaud.

M. le docteur Henry Burguet a également fait des excursions dans la commune de Léognan, si riche en dépouilles fossiles. Il a exploré une portion de ce terrain qui n'avait pas encore été visitée, et a rapporté un grand nombre d'espèces rares et parfaitement conservées.

§. II.

AGRICULTURE.

Vos travaux en Histoire Naturelle ne vous ont point fait négliger l'Agriculture. Quoique bien des Sociétés partagent aujourd'hui avec vous dans le Département la tâche de favoriser les progrès agricoles, vous n'en travaillez pas avec moins d'ardeur que le jour, où, seuls avec une section de l'Académie de Bordeaux, vous vous efforciez de travailler à son avancement et de populariser les principes donnés par la science. Vous ne craignez pas de vous voir ravir ce qui

n'était pas un héritage, mais ce qui est plutôt un bien commun, qu'une nombreuse coopération ne peut que tendre à faire accroître. Ce ne sont point, en effet, des rivales les diverses Sociétés Agricoles qui se sont élevées à vos côtés : ce sont des corps animés du même esprit que vous; celui d'augmenter la richesse de la patrie, de favoriser le bien-être social. Vous applaudissez donc à leurs travaux, comme vous avez applaudi à leur formation, puisqu'ils sont un nouveau moyen d'atteindre le résultat vers lequel vous tendez, l'amélioration de l'Agriculture.

ANNUAIRE AGRICOLE.

Quoique les recherches de la Société sur l'Histoire Naturelle soient constamment dirigées vers leurs applications à l'Agriculture, vous avez cru néanmoins que la publication de quelques conseils adressés plus spécialement aux hommes pratiques, auraient une heureuse influence. Ce motif vous a déterminé à publier en 1841 un Annuaire agricole, qui est le quatorzième depuis vingt-trois années d'existence que compte la Société : je ne puis qu'en rappeler ici les principaux articles.

Après une revue des principaux établissements du Département qui offrent quelques rapports à l'Agriculture, se trouve une courte statistique de la Gironde, dont la Commission voulut bien nous charger. Dans une note, on a reproduit presque en son entier une élégante notice sur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées, Brémontier, due à M. Billaudel, dans laquelle il raconte la découverte des procédés d'ensemencement des dunes, et retrace la série d'essais qui ont conduit aux méthodes actuellement suivies. Une seconde note renferme quelques conseils adressés aux agriculteurs, pour leur faire sentir tout le prix des découvertes archéologiques qu'ils peuvent faire.

M. Petit-Lafitte a traité de l'amendement des terres; il apprend à reconnaître les sols calcaires, sablonneux ou argileux; indique leurs qualités et leurs défauts; enseigne à en faire l'analyse; montre dans quelles proportions il convient de les mélanger pour obtenir tel ou tel résultat; quelles plantes s'accommodent le mieux d'un terrain ou d'un autre; enfin il indique deux autres opérations, le marnage et le chaudage, que l'on considère plutôt comme des stimulants que comme des amendements.

M. Laporte s'est long-tems occupé de la culture du mûrier. Ses travaux ont obtenu l'approbation des hommes les plus compétens. Vous avez cru qu'au moment où toutes les idées sont tournées vers l'industrie des vers-à-soie, il convenait de reproduire une instruction pratique sur cette culture.

M. Jules Rieffel, Directeur de la ferme agricole de grand Jouan, venait de publier, dans le journal de l'*Agriculture de l'Ouest de la France*, un article qui trouvait une heureuse application dans le département de la Gironde. Vous avez jugé à propos d'en extraire un fragment sur la pratique du défrichement des Landes à la bêche.

Enfin, M. le D.r Henry Burguet a fourni plus que son contingent pour l'annuaire, en traitant des causes qui favorisent la multiplication des insectes nuisibles et des moyens de les traiter. Ce premier article est suivi d'une description des insectes les plus malfaisans et de l'indication des procédés les plus convenables, suivant chaque cas particulier, pour en obtenir la destruction.

Deux petits traités, l'un, intitulé la *Médecine des campagnes*, par M. le D.r Teulère, l'autre sur le *Système métrique*, terminent votre recueil.

SYNONYMIE DE LA VIGNE.

Au premier abord, on pourrait s'étonner que la Société Linnéenne n'ait encore publié sur cet objet aucun travail

complet. Depuis 16 ans qu'elle possède un champ d'expérience, plusieurs fois, il a été annoncé qu'elle s'occupait d'un catalogue raisonné des 700 espèces ou variétés de vigne, qui sont réunies sur la propriété de Carbonnieux appartenant à MM. Bouchereau frères; mais cette promesse n'a pas encore été remplie. Pour dissiper la surprise que peut faire naître cette circonstance, il me suffira sans doute de rappeler que cette œuvre de la formation d'une synonymie de la vigne a été successivement entreprise par Dupré de St-Maur, par l'abbé Rozier et par Bosc, qui aucuns n'ont pu la mener à fin. Sans pouvoir se flatter que ses efforts seront plus heureux, la Société Linnéenne espère cependant produire avant peu un catalogue raisonné de toutes les espèces et variétés cultivées sur le champ d'expérience. Ce travail occupera certainement une place l'année prochaine dans le Compte-Rendu de vos travaux.

Aujourd'hui, je n'ai à mentionner que l'envoi qui a été fait par M. le Marquis de Fayolle d'une variété de vigne.

Je dois aussi vous faire connaître que M. le Président de la Commission chargée de ce travail, M. Bouchereau jeune, a obtenu une médaille de la Société d'Horticulture pour la collection qu'il a envoyée à l'exposition d'Automne. Il s'était borné à produire des échantillons d'un petit nombre de cépages, de ceux qui s'étaient le mieux conservés. On y remarquait le raisin sultan de Smyrne qui, comme celui de Corinthe, offre la particularité de n'avoir pas de pepin, mais dont les graines sont beaucoup plus grosses.

RAPPORTS, LECTURES, CONFÉRENCES, ENVOIS DIVERS.

Destruction du Puceron Lanigère. Sur la demande de M. Ramey, Jardinier-Pépiniériste, une Commission, dont M. Burguet a été l'organe, a examiné un procédé à l'aide duquel on préserverait les jeunes pommiers de l'atteinte du Puceron

Lanigère. On sait que cet insecte microscopique se développe avec une rapidité prodigieuse sur l'arbre dont il s'empare, qu'il en corrode l'écorce, le jette dans l'épuisement et ne tarde pas à le faire succomber. Souvent il ne se borne pas à un seul pied : c'est toute une pépinière qu'il envahit.

M. Ramey croit qu'en trempant dans un mélange de diverses substances les radicules des jeunes pommiers, elles acquièrent des propriétés qui se communiquant plus tard par la sève à l'arbre entier, en éloignent le Puceron Lanigère. La Commission, en vous rendant compte de son examen, n'a pas cru devoir se prononcer d'une manière absolue sur le procédé qui lui a été soumis. D'abord, rien ne lui a démontré quelles pouvaient être les modifications acquises par la plante après l'imbibition des radicules, pour que le Puceron Lanigère ne l'attaquât plus. Ensuite, les expériences faites n'ont été ni assez nombreuses, ni exécutées avec assez de précision pour qu'elles puissent servir de données certaines. La Commission a donc cru devoir inviter M. Ramey à rassembler de nouveaux faits et à les soumettre, lorsqu'il les croira complets, à l'examen de la Société, qui s'empressera, comme elle l'a déjà fait, de déléguer une Commission pour lui faire un rapport.

Arbres des promenades publiques. Depuis l'établissement de l'éclairage au gaz de la ville de Bordeaux, tout le monde a remarqué qu'un grand nombre des arbres établis sur le bord des voies, qui jouissent de cet éclairage, a péri. Cette circonstance a fait penser que le gaz était la cause de cet effet désastreux; mais pour asseoir un jugement sur cette question, il faut que la science soit interrogée. Une Commission a été chargée par vous de l'examen de cette question. Un travail fort étendu a été préparé : vos commissaires ont pris occasion de cette circonstance pour jeter un coup-d'œil sur l'ensemble des plantations de Bordeaux, examiner quelles sont

les causes de détérioration des arbres de nos promenades publiques, indiquer les moyens d'améliorations qui existent, signaler les mesures à prendre pour éviter dans l'avenir le retour de ces fâcheux accidents. Ce travail étendu, dès qu'il aura pu être soumis à la Société en assemblée générale, sera livré à la publicité.

OEnologie.— M. Housset vous a aussi communiqué quelques réflexions sur le commerce des vins à Bordeaux et sur les causes de sa décadence. D'après l'auteur, ce serait aux nombreuses fraudes qui se commettent, que l'on devrait principalement attribuer l'état de souffrance qui excite tant de clameurs, et le remède dès lors, n'est pas de la compétence de la Société.

Produits des Landes. — Vous avez admiré les superbes produits obtenus par M. le C.te de Puysegur, un des colonisateurs d'Arcachon, et dont il vous a adressé des échantillons; des betteraves, dont le poids s'élève jusqu'à 5,500 grammes, un turneps pesant 2500 grammes, une rave de Périgord pesant 4700 grammes, un chou pesant 4500 grammes, deux pommes de terre pesant 2400 grammes.

M. de Kercado vous a aussi fait remettre une rave de Périgord cueillie sur sa propriété de Gradignan, et pesant avec sa fane 8000 grammes.

Des tubercules et des graines vous ont aussi été adressées par votre correspondant, M. le C.te de Ramsault.

PRIX DÉCERNÉS.

Ouvrage de M. Petit-Lafitte sur l'Agriculture sociale. — Dans plusieurs séances, M. Petit-Lafitte donna lecture des mémoires publiés depuis, sous le titre : *De l'heureuse influence qu'est appelée à exercer l'Agriculture sur la Société moderne, et des moyens propres à assurer cette influence, principalement par l'enseignement agricole.*

Après une introduction, dans laquelle il compare l'ancienne et la nouvelle Société politique française, dans le but de signaler les dangers qui résultent aujourd'hui du délaissement des travaux rustiques, l'auteur examine les moyens actuellement employés comme encouragement ; et il n'hésite pas à les déclarer insuffisants. Suivant lui, pour obtenir de vastes résultats, il faut s'élever plus haut qu'on ne l'a fait. C'est aux institutions sociales qu'il faut remonter. Il divise les agriculteurs en deux classes bien tranchées : les savants et ceux qui s'occupent de la pratique. Les savants ont mené l'Agriculture au rang des plus hautes sciences; mais leurs préceptes consignés dans les livres, ne frappent pas les praticiens. C'est à établir ce contact qu'il faut travailler. Les Comices ne conduisent qu'imparfaitement à ce but. On remarque que les hommes pratiques s'en éloignent : il faut donc chercher d'autres moyens. Suivant l'auteur, les principaux sont : 1.° d'attirer vers les champs la classe riche et élevée ; 2.° de répandre la science dans les rangs inférieurs. Dans ce but, il demande que le système d'instruction, destiné aux classes rurales, reçoive des modifications, et que l'Agriculture soit enfin dotée d'une organisation régulière, ait ses représentants officiels, comme le commerce et l'industrie.

Je n'ai pas à faire ressortir le mérite de ce travail. La décision que vous avez prise en déclarant qu'il avait répondu à la question posée sous le n.° 259, dans votre programme de l'an dernier, manifeste clairement votre opinion.

Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon. — Les envois qui vous ont été faits de produits remarquables, obtenus dans les landes, n'étaient pas nécessaires pour attirer vos regards sur ces plages d'autant plus intéressantes qu'elles sont plus malheureuses. Dès 1823, époque à laquelle consultés par un des magistrats qui s'est le plus occupé de leur amélioration, par M. le Baron d'Haussez, vous lui adressâtes

plusieurs rapports, dont la collection formerait un manuel d'exploitation des landes, vous vous êtes sans cesse préoccupés de l'état de ces contrées : vous avez suivi avec intérêt toutes les tentatives nouvelles qui étaient faites pour leur culture ; et aujourd'hui, vous avez la satisfaction de voir que c'est dans les voies que vous avez indiquées que l'on obtient les succès les plus remarquables.

Cette circonstance était trop frappante, pour que vous ne jettassiez pas les yeux sur les travaux de la compagnie d'Arcachon. Tant de riches et puissantes associations ont englouti d'immenses capitaux dans les landes, que l'on a vu d'abord s'élever des doutes sur les résultats auxquels celle-ci pourrait arriver. Mais aujourd'hui ces doutes sont dissipés : le succès est assuré ; il est démontré que les irrigations sont le premier moyen à mettre en œuvre pour arriver à la conquête de ces landes, jadis réputées impropres à toute culture. Je voudrais qu'il me fût permis d'entrer dans le détail de ce vaste système d'arrosages, qui a déjà mis en cultures de vastes surfaces, et qui demandera plus tard des produits à 4,000 hectares ; mais ce serait anticiper sur le compte-rendu plus détaillé que va vous soumettre dans quelques instants un de nos collègues ; et je dois me borner à constater tout ce qu'il a fallu d'efforts soutenus, de dévouement patriotique, j'ose dire, pour atteindre en si peu de temps des succès aussi brillants. Ce sont ces efforts, ce dévouement auxquels vous avez été jaloux de vous associer, en les encourageant solennellement de votre approbation, et qui vous ont fait décider qu'une médaille serait décernée, dans cette séance publique, à l'association qui a réalisé de si beaux résultats.

Maison agricole des jeunes Orphelins de Saint-Louis. — Vos récompenses ne s'adressent pas seulement à ceux dont les vastes travaux attirent l'attention générale. Sur une moins

grande échelle, on peut obtenir des succès moins éclatants, il est vrai ; mais auxquels est attaché un mérite aussi solide, un amour du bien non moins réel. Ce sont des caractères de ce genre que vous avez reconnus dans l'exploitation opérée par la colonie agricole de Saint-Louis, dirigée par M. l'abbé Buchou, secondé du frère François ; et lorsque je parle de travaux moins importants, ce n'est pas, bien entendu, l'œuvre en elle-même, cette colonie agricole d'enfants, que j'envisage. Sous ce rapport, au contraire, je ne saurais trop proclamer combien l'œuvre est grande, quelle immense portée y est attachée sous le rapport social ; déjà un corps savant de cette ville, considérant sous ce rapport cet établissement, lui a déféré une marque de son approbation. La Société Linnéenne, tout en reconnaissant l'importance de ce point de vue, s'est attachée plus spécialement à l'exploitation proprement dite, à la mise en culture d'un domaine de 45 hectares ; et lorsqu'elle a vu un sol regardé auparavant comme ingrat, amélioré par des amendements de terre opérés avec intelligence, des produits remarquables obtenus par la main d'un enfant dressé à manier sans fatigue des instruments perfectionnés, lorsqu'elle a constaté que ce n'était pas conduit par la routine, mais bien d'après les principes de la science, mise à leur portée, qu'agissaient ces jeunes élèves, alors elle a reconnu que, sous le rapport agricole, de même que sous le rapport social, l'établissement de Saint-Louis était un fait remarquable : elle l'a jugé digne de vos encouragements, et s'est empressée d'accorder une médaille d'argent à l'homme modeste, qui seconde avec tant de zèle les efforts de M. l'abbé Buchou, et qui dirige spécialement l'exploitation rurale.

---

§. III.

PERSONNEL.

Avant de parler des nouveaux Membres que la Société a vu s'adjoindre à elle, je dois rappeler les pertes que nous avons faites : il en est une même dont le souvenir sera long à s'effacer. Vous l'avez déjà présent à l'esprit, celui qui à une intelligence élevée, à une imagination ardente, joignait des connaissances étendues, principalement en géologie, M. l'abbé Labrousse. Plusieurs travaux de ce membre, consignés dans vos Actes, faisaient vivement désirer de recevoir de lui les communications plus importantes qui l'occupaient depuis long-temps, mais pour lesquelles vous n'avez trouvé dans ses papiers que des notes trop incomplètes pour être publiées. La mort est venue interrompre une vie qui eût été si bien remplie. Pour nous, Messieurs, ce n'est pas seulement un savant que nous regrettons ; c'est un collègue dont les mœurs agréables, le caractère bienveillant avaient obtenu l'amitié de tous; et nous avons d'autant plus déploré sa perte, qu'il est difficile de trouver réunies les qualités de l'esprit et du cœur que l'on remarquait en lui.

Parmi vos correspondants, vous avez appris la perte de M. Casimir Picard, médecin à Abbeville, membre de plusieurs Sociétés savantes. M. Picard était à la fleur de l'âge, lorsqu'il a succombé à une maladie de poitrine le 13 Mars 1841. Il n'avait que 35 ans et 3 mois. Ses derniers moments furent, comme sa vie toute entière, partagés entre la science et la religion. Depuis plusieurs années, il sentait la mort s'approcher. Cette idée ne semblait pas effrayante pour lui. Il s'attachait seulement à ne rien perdre des derniers moments qui lui restaient à passer sur la terre, et dont chaque minute augmentait pour lui le prix : il n'en travaillait qu'avec plus d'ardeur, tout autant que ses forces le lui per-

mettaient, aux progrès de la science et à l'observation des faits scientifiques.

Ses principaux ouvrages imprimés, sont :

Observations botaniques sur le genre *Sonchus*.

Etudes sur les *Géraniées* de la Somme et du Pas-de-Calais.

Rapport sur un tableau de M. l'abbé Frère, ayant pour titre *Philosophie de l'Histoire*, etc.

Deux notices sur des instruments celtiques en corne et en silex, trouvés dans le département de la Somme.

Une notice et un rapport sur la culture du *Polygonum tinctorium* et sur l'extraction de l'indigo.

M. Picard laisse entre autres manuscrits :

Une histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Somme.

Un grand travail accompagné de planches sur les *Déviations des* Unio, travail dans lequel il démontre que la majeure partie des espèces nouvellement introduites dans le genre *Unio*, repose uniquement ou sur des déformations purement pathologiques, ou sur des variations de forme et d'âge, auxquelles il applique le nom de déviations. Ce travail et les planches étaient terminées dès le mois de Septembre 1840 ; espérons qu'une des Sociétés savantes de la Picardie se fera un devoir de livrer à l'impression ces importants travaux.

Deux membres titulaires ont été obligés de quitter Bordeaux : M. Legrand, sous-directeur des vivres de la marine, appelé au Hâvre, et M. l'abbé Papeteau, nommé curé à Sallebœuf. En exprimant des regrets de ne plus voir siéger dans vos séances des collègues, dont vous aviez appris, depuis longtemps, à apprécier les travaux, je ne fais que me rendre l'interprète des sentiments que vous avez tous éprouvés. Le titre de correspondant qu'ils ont demandé et que vous leur avez accordé avec empressement, vous fait espérer que leur collaboration vous sera toujours acquise.

La liste de vos correspondants s'est aussi accrue de plusieurs noms remarquables. Ce sont ceux de :

MM. Le Vicomte de Spoelberg, Naturaliste à Louvain.
Van Beneden, Professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée, à l'Université Catholique de Louvain.
Riquet, Capitaine au long-cours.
Le Comte de Ramsault.
Brocan, capitaine au long-cours.
Le Vicomte de Lacolonge, Naturaliste, à Loupes.

§. IV

BIBLIOTHÈQUE.

MANUSCRITS

Notice sur le *Trifolium repens pedunculatum*, par M. l'abbé Larrieu, membre titulaire,

De la végétation du lieu dit *La Calle*, et de quelques autres localités de l'Algérie, par M. Durieu de Maisonneuve, correspondant.

Notice sur la culture de la pomme de terre, par M. le V.te de Lacolonge, correspondant.

Mémoire sur deux nouvelles espèces de Térébratules, par M. d'Hombres-Firmas, correspondant.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

Du Système nerveux de la vie animale et de la vie végétative, par M. Bazin ;

De l'heureuse influence qu'est appelée à exercer l'Agriculture sur les Sociétés modernes, par M. Lafitte ;

Description des Gastéropodes fossiles des terrains terrains du Piémont, par MM. Bellardi et Michelotty ;

Description des Cancellaires fossiles du Piémont, par M. Bellardi ;

De l'Influence des irrigations, par M. C. P., ancien Ingénieur au service de l'État ;

Voyage (suite du) de M. D'Orbigny, dans l'Amérique du Sud ;

Tableau relatif à la culture et à la taille du Mûrier, par M. de Ramsault, correspondant ;

Délibérations du Conseil-Général (session de 1840) ;

Ampélographie, par M. le comte Odart ;

Alphonse, par M. l'abbé Mitraud, président de la Société Linnéenne de la Haute-Vienne et correspondant de celle de Bordeaux ;

Eléments de la Faune française, par M. Braguier ;

Histoire de l'Epizootie aptheuse de 1840, par M. Régère ;

Notice sur les travaux de la Société de Médecine de Bordeaux, par M. Burguet ;

Nouvelles recherches anatomiques sur le *Nautile*, par M. A. Valanciennes ;

Opuscule sur les causes de la coloration en vert, de certaines huîtres, par le même. (Ces deux opuscules ont été offerts par M. Michaud).

Monographia degli echinidi fossili del Piemonte, dal dottori Eugenia Sismonda ;

Monographia del genere Murex, por M. Michelloti ;

Stutdii su talune Variazioni, etc., por M. Carlo Porro ;

Rapport sur le *Polygonum tinctorium ;*

Rapport sur un ouvrage relatif à la mesure d'un arc du parallèle moyen, par M. Dellaret du Feix.

M. le Ministre de l'Instruction publique vous a fait deux envois de livres, qui comprennent les ouvrages suivants :

La collection des ouvrages sur l'Agriculture de M. Mony de Mornay, qui se comppsent des livres du Cultivateur, du Jardinier, du Forestier, de Comptabilité et d'économie rurale

La Flore du centre de la France, par A. Boreau ;

Id. du Bassin sous-Pyrénéen, par Noulet ;

La Maison rustique, par M. de Châteauneuf ;

Rapport à M. le Ministre de l'agriculture pour l'étude des cultures, par M. Nivière ;

Cours d'Agriculture, par Raspail ;

Tableau de la Flore parisienne, par Bautier ;

Nécessité de s'occuper de la prospérité de l'Agriculture, par M. L. de Villeneuve ;

L'Amateur de chevaux de courses, par Apperlin,

Mémoire sur les froments cultivés dans la Loire-Inférieure, par Boterf ;

L'art d'élever les vers à soie, par Pillot ;

Exposition du système des Vents, par Lartigue.

Extrait de recherches sur les révolutions du globe, par Elie de Beaumont ;

Considérations générales sur les Volcans, par Girardin ;

Leçons de Botanique, par Aug. de Saint-Hilaire ;

Principes élémentaires de pharmaceutique, par Cap ;

Les Bains de la Suisse.

Cours d'hygiène vétérinaire, par Grognar.

Eléments de chimie minérale, par Hoefer.

Essai d'hygiène, par Motard ;

Rapport sur les eaux de Vichy, par Patissier.

Cours de Cosmographie, par A. Mutel ;

Cours d'Algèbre, par le même ;

De l'air comprimé, par Andraut.

Complément de Mathématiques spéciales, par Blanchet.

Traité de la théorie des fonctions, par Cournot.

JOURNAUX.

Mémorial encyclopédique.

Annales de la Société royale et centrale d'Agriculture.

Le Cultivateur.

Le Propagateur de l'industrie de la soie en France.

Mémoires de la Société d'Agriculture et d'économie pratique de la Martinique.

Mémoires de la Société des sciences et arts de Limoges.

Annales de la Société d'Horticulture de Paris.

Journal des Progrès agricoles du Midi de la France.

Bulletin du Journal d'Agriculture de Toulouse.

Bulletin de la Société départementale d'Agriculture de la Haute-Marne.

Bulletin des travaux de la Société départementale d'Agriculture de la Marne.

Mémoire de la Société d'Histoire Naturelle de Strasbourg.

Mémoire de la Société royale des Sciences et Arts de Lille.

Mémoire de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

Journal d'Agriculture du Midi de la France.

Annales des sciences physiques et naturelles de Lyon.

Tablettes historiques de l'Auvergne, par Bouillet.

L'Ami des Champs.

Journal de Médecine pratique.

Journal d'Agriculture pratique.

Comice agricole de l'arrondissement de Moissac.

Bulletin de la Société Géologique de France.

Compte-rendu des travaux de la Société Linnéenne de Lyon, pendant les années 1830-40.

Mémoire de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.

Mémoires de la Société physique et d'Histoire naturelle de Genève.

Voilà, Messieurs, le tableau que j'avais à présenter des divers objets qui vous ont occupé pendant l'année 1840-41. Les encouragements que vous avez reçus de l'autorité, l'espoir d'apporter quelque modeste gerbe à ce brillant faisceau de sciences qui jette tant d'éclat sur notre patrie, vous soutiendront toujours; et vous continuerez à marcher en commun dans une carrière, dont le but aura déjà légitimé vos efforts, si vous n'éties pas assez heureux pour la parcourir avec succès-

PROGRAMME

DES

PRIX PROPOSÉS

POUR ÊTRE DÉCERNÉS

DANS LA SÉANCE PUBLIQUE D'HIVER DE L'ANNÉE 1842,

et des Années suivantes, jusqu'en 1845.

I.

HISTOIRE NATURELLE.

§ I.— La Société, conformément aux dispositions de ses programmes de 1840 et 1841, maintient au concours, jusqu'en 1845, les sujets de prix suivants qui lui paraissent dignes de l'attention de toutes les personnes s'occupant d'Histoire Naturelle et qu'elle recommande de nouveau à leur zèle et à leurs lumières.

« 1.° Indiquer la végétation propre à chaque nature de » terrains composant le bassin géologique de la Gironde ».

Prix : *Une Médaille d'argent.*

« 2.° Quelle part ont eu les Savants, les Sociétés et les » Établissements scientifiques du Midi de la France, aux » progrès de l'Histoire naturelle en général ».

Prix : *Une Médaille d'argent grand module.*

§ II.— La Société maintient également au concours pour 1842, la disposition suivante de son programme.

« Elle promet une *Médaille d'argent*, à celui qui lui en- » verra le Catalogue d'une partie des animaux vivants qui » existent dans l'un des départements du Midi de la France, » dont les productions n'ont pas encore été publiées ».

Quoique l'année dernière, un travail de M. Lesson, correspondant, sur la Faune du département de la Charente-inférieure, ait obtenu ce prix, néanmoins comme ce n'est que la 1.re partie d'un catalogue raisonné dont la Société espère recevoir un jour la suite, qu'en outre des travaux semblables sont à faire pour bien d'autres départements méridionaux, on n'a pas hésité à reproduire cette question.

§ III. Toujours dans le but d'ajouter aux matériaux qu'elle possède déjà sur l'Histoire Naturelle du département de la Gironde, la Société, comme elle n'a cessé de le faire depuis l'année 1839,

« Promet des médailles d'encouragement à ceux qui lui » auraient communiqué le plus de faits ou de matériaux » attestant des recherches suivies et propres à éclairer la » Géologie, ou une autre branche de l'Histoire Naturelle, » dans le département de la Gironde ».

La Société se plaît à reconnaître que les personnes auxquelles elle a distribué des médailles, en réponse à cet article du programme, ont continué à lui adresser des communications intéressantes, à lui faire des envois précieux : elle leur en exprime de nouveau sa reconnaissance, et quoique plusieurs fois décernée, elle a maintenu le prix ci-dessus, dans l'espoir de voir accroître le nombre de ces amis des sciences naturelles.

§ IV.— Les Géologues ne sont pas d'accord sur le rang qu'occupent le calcaire grossier et le calcaire lacustre dans les étages inférieurs du bassin géologique de la Gironde.

« 1.° La Société Linnéenne, dans le but d'éclairer cette » grande question, promet *une médaille d'argent grand mo-* » *dule,* à celui qui lui présentera le résumé des diverses idées » émises à ce sujet, se sera livré à des recherches détail- » lées, et pourra contribuer à la solution du problème auquel » donnent lieu les différentes manières de voir de MM. Ami » Boué, Dufrénoy, Drouot, etc....»

« 2.° Elle promet encore *une médaille d'argent* à celui qui » lui présentera, accompagnés de tous les détails nécessaires, » plusieurs relevés des coupes de terrains qu'il aura été » possible de recueillir des mouvements de terre, auxquels » ont donné lieu les travaux du canal latéral à la Garonne, » de Toulouse à Castets ».

§ V. — Désireuse de prévenir des accidents qui se renouvellent trop souvent et d'appeler l'attention des naturalistes sur une partie de la Physiologie végétale encore très-obscure, la Société met au concours la question suivante : « Quels sont » les Champignons comestibles de la Gironde, leurs noms » scientifiques et vulgaires, leur description botanique, les » caractères qui les font distinguer des espèces vénéneuses » qui s'en rapprochent le plus.

Les Mémoires sur cette question, devront comprendre, non-seulement les champignons reconnus comestibles dans le département, mais encore ceux qui croissant dans la Gironde, servent d'aliments dans les autres parties de la France ».

Prix : *Une Médaille d'argent.*

II.

AGRICULTURE, ÉCONOMIE RURALE ET HORTICULTURE.

§ VI. La Société maintient au concours, jusqu'en 1845 inclusivement, les questions suivantes, dont plusieurs sont déjà portées dans son programme de 1841.

« 1.° Faire la récapitulation et l'histoire des plantes intro- » duites dans la grande culture de la Gironde, depuis le com- » mencement du XIX.me siècle, et indiquer les avantages » particuliers à chacune de ces plantes ».

Prix : *Une Médaille d'argent.*

« 2.° Rechercher les meilleurs moyens de procurer à

» l'agriculture les capitaux qu'elle réclame et dont l'absence » est pour elle une cause de langueur qu'aucune autre me- » sure ne saurait corriger. Présenter à ce sujet le tableau des » systèmes proposés et des tentatives déjà faites par les éco- » nomistes et les compagnies qui se sont occupés de cette » importante question ».

Prix : *Une Médaille d'argent grand module*, et, s'il y a lieu, *Une Médaille d'or.*

§ VII. Le Programme de 1841 portait la disposition ci-après :

» Indiquer, d'une manière claire et précise, en s'appuyant » sur les faits historiques, la relation directe qui a toujours » existé entre le bien-être des sociétés, et une juste consi- » dération accordée à l'agriculture. Appliquer le résultat de » ces recherches à l'époque actuelle et faire connaître les » moyens qu'il conviendrait de mettre en usage pour rendre à » l'agriculture, envisagée comme l'une des conditions du bon- » heur social, le rang qui lui est naturellement dévolu et qui » assurera de nouveau son heureuse influence ».

Prix : *Une médaille d'argent grand module.*

Cette question ayant été résolue par un membre de la Société, elle la retire du concours.

§ VIII. Jusqu'à ce jour, tous les efforts faits pour répandre la science agricole ont eu pour tendance de faire descendre jusqu'aux agriculteurs-pratiques, les théories des savants. On sait si ce but a été complètement atteint. La Société pense que le moment est venu de procéder par d'autres moyens, et de faire enseigner dès l'enfance par la voix même des instituteurs primaires, les notions d'agriculture qui doivent être sinon le but, au moins le complément indispensable de toute instruction donnée aux classes rurales.

En conséquence, la Société promet :

Une médaille de bronze grand module :

» A l'instituteur primaire, exerçant dans une commune rurale de la Gironde, qui aura compris dans son système d'enseignement, les principes élémentaires de l'art agricole ».

Pour obtenir ce prix, l'instituteur, qui croira y avoir des droits, enverra à la Société, à l'appui de sa demande, des certificats constatant les circonstances qu'a eu en vue la Société. Les signatures du Maire et du Curé du lieu devront figurer sur ce certificat.

§ IX. Parmi les diverses exploitations rurales qui ont attiré l'attention de la Société, il en est deux qui ont paru principalement remarquables. Sur les rapports qui lui ont été présentés, elle a décidé qu'elle leur témoignerait publiquement son approbation, en leur distribuant dans cette séance des médailles.

Ainsi elle décerne :

1.° A Messieurs les membres de la Compagnie Agricole et Industrielle d'Arcachon, qui lui ont plusieurs fois adressé des échantillons de leurs beaux produits et dont les travaux de défrichement et le grand systéme d'irrigations ont montré tout le parti qu'il était possible de tirer du sol landais ; à cette Compagnie, la première qui ait appliqué en grand et avec succès, à la mise en culture des landes, le système d'association par actions.

Une médaille d'argent grand module.

2.° Au *Frère François*, de la corporation religieuse de S. François de Sales, pour le savoir, le zèle, le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve, depuis qu'il dirige les cultures de la *Maison agricole des Jeunes Orphelins de St-Louis,* fondée par M. l'abbé Buchou, vicaire-général d'Alger.

Une médaille d'argent.

§ IX. L'exemple donné par les exploitations des deux lauréats, est la meilleure preuve des résultats auxquels peut prétendre l'agriculteur éclairé. Cet exemple est bien aussi le

meilleur encouragement pour les améliorations rurales. Afin d'encourager encore cette tendance, la Société

» promet *Une médaille d'argent* au propriétaire qui aura » réalisé sur un vaste domaine de notables progrès, soit » par des amendemens de terre, soit par des irrigations, » ou dont les belles cultures auront été obtenues par des » procédés perfectionnés ».

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

1.° Les Mémoires envoyés au concours doivent porter une épigraphe et un billet cacheté renfermant cette même épigraphe, le nom du concurrent et son adresse.

2.° Les billets ne seront ouverts que lorsque les Mémoires auront été jugés dignes du prix, ou de toute autre récompense.

3.° Toutes les personnes, hors les Membres résidants de la Société, sont admises à concourir.

4.° Les Mémoires couronnés par la Société, devenant sa propriété, ne pourront être publiés sans son autorisation.

5.° Ils devront être écrits en français ou en latin et remis au Secrétariat-Général de la Société, avant le 15 Août 1842.

Délibéré et arrêté, en séance générale, à Bordeaux, hôtel *Michel-Montaigne*, le Samedi 27 Octobre 1841.

J. F. LATERRADE, *Directeur.*

Pour le président empêché :

Le Président honoraire,

B.d TEULÈRE, D.-M.

L. LAMOTHE, *Secrétaire-Général.*

Pour copie conforme :

Le Secrétaire du Conseil,

CH. LATERRADE.

COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE D'HIVER

DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

Le Lundi, 4 Novembre, jour de Saint-Charles, et en mémoire de Charles Linné, la Société Linnéenne a tenu sa séance publique d'hiver, dans la grande salle de l'Académie, à l'hôtel du Musée.

Cette belle salle, éclairée au gaz, présentait dans le fond un véritable bosquet dû aux soins de M. *Boyer*, pépiniériste, membre titulaire. Deux beaux *Camelias* dont le plus grand était déjà couvert d'une multitude de fleurs roses avaient été envoyés par M. *Gérand-Catros*, correspondant : le bureau était couvert d'instruments agricoles modèles de M. *Hallié*, membre du Conseil et de superbes bouquets de Dhalias qui provenaient de chez M. *Vignes*, président de la Société d'Horticulture et de chez M. *Crespy*, trésorier de la même Société. Des racines de betteraves, de navets, etc., remarquables par leur grosseur et leur beauté, provenant des cultures de M. le *Comte de Kercado*, dans les landes de Gradignan, ont fixé de l'attention de la nombreuse assemblée qui remplissait la salle. Des bouquets ont été offerts à toutes les Dames.

Mgr. L'Archevêque, MM. *de Langalerie*, Secrétaire-Général de l'Archevêché, et titulaire de la Société, le *Curé de Lesparre*, le docteur *Révolat* père, le docteur *Montaud*, pharmacien en chef, en retraite, honoraires de la Société, étaient placés au bureau.

A 7 heures et demie, M. le docteur *Teulère*, président honoraire, a ouvert la séance par le discours suivant (Voy. page 3).

Le Secrétaire-Général, M. *Lamothe*, a présenté la notice des travaux annuels, qu'il a fait précéder de réflexions intéressantes sur l'étude des sciences physiques.

Une excursion dans les landes de la Compagnie d'Arcachon, avec des détails sur le défrichement et leur culture; par M. *Petit-Lafitte*, Trésorier de la Société, a ensuite fixé l'attention de l'auditoire.

Le Programme des Prix a été lu par M. *Hallié*.

M. le Président a proclamé les prix dans l'ordre suivant :

1.° *Une médaille d'argent grand module*,

A MM. les Membres de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcahon.

2.° *Une médaille d'argent*,

Au Frère François directeur des cultures de la Maison-Agricole des Jeunes Orphelins de Saint-Louis, fondée par M. l'abbé Buchou, Vicaire-Général d'Alger.

C'est au milieu des applaudissements de l'assemblée que M. Cazeaux, l'un des membres de la Compagnie d'Arcachon, a reçu la couronne et la médaille. Celles du Frère François, ont été remises, en son absence, à M. l'abbé de Langalerie.

Le Directeur, M. *Laterrade*, a présenté un précis de l'histoire de la Botanique à Bordeaux, pendant le XVII.me et XVIII.me siècle. Il a terminé son discours par une esquisse rapide de la 24.me fête Linnéenne. (Voyez page 46).

M. *Dumoulin*, archiviste, a lu des considérations générales sur l'Histoire Naturelle, considérations qu'il a accompagnées de réflexions justes et de citations intéressantes.

(*Extrait de l'*Ami des Champs).

TABLEAU

de la 24.me

FÊTE LINNÉENNE.

(*Extrait du Discours prononcé à la Séance publique d'Hiver de la Société Linnéenne, le 4 Novembre dernier, par M.* LATERRADE, *Directeur*).

Après avoir suivi l'histoire de la Botanique à Bordeaux, pendant le XVII.e le XVIII.e siècle, l'auteur arrive à l'origine de la fête Linnéenne que la *Bibliothèque physico-économique* (Paris, 1820) fait remonter vers 1780 ; il continue en ces termes :

C'est l'anniversaire de cette ancienne fête, de celle de CHARLES LINNÉ, que nous célébrons aujourd'hui ; car la nouvelle, nous pourrions dire la grande fête Linnéenne qui a lieu en plein air a été fixée, depuis 1818, au jeudi qui suit la fête de Saint-Jean-Baptiste, au moment où la végétation se présente avec le plus de force et d'abondance dans nos campagnes fleuries.

Elle a été célébrée pour la vingt-quatrième fois le 1.er Juillet dernier, à La Teste, où notre honorable collègue, M. *Chantelat* a trouvé sur les bords de l'étang de Cazeaux, la superbe *Lobelie de Dortmann* (1), dans le seul site qu'on

(1) *Lobelia Dortmanna*, Flore bordelaise, pag. 408.

lui connaisse en France ; à Narbonne, d'où notre zélé correspondant, M. *Viramond*, nous envoie chaque année des observations météorologiques et a ricoles aussi exactes qu'étendues ; à Coslédaa, dans les Basses-Pyrénées, sous la présidence de M. le baron de Vallier, etc., etc.

A la Martinique (nous parlons ici de la fête de 1840, le procès-verbal de la solennité de cette année ne nous étant pas encore parvenu), la Société d'Agriculture de cette île, qui a adopté notre fête, a parcouru dans l'excursion à laquelle elle s'est livrée, des sites bien intéressants, et nous regrettons de ne pouvoir donner ici l'élégante description qu'en a faite le secrétaire M. *Artaud*. Nous voudrions pouvoir vous représenter comme il les dépeint, ces immenses touffes de bambous, géants des graminées, qui s'élèvent à côté de ces fougères en arbres, qui reportent la pensée à cette végétation primitive de l'une de ces époques antérieures aux temps historiques, et ce panic humble et couché (*panicum læve*) que foulaient à leurs pieds nos collègues, et ces chaumes robustes qui s'élancent du fond des abymes en gerbes de trente à quarante mètres pour balancer leur cime au-dessus des plus grands arbres dont ils sont environnés, et presque à côté de l'adianthe aux tiges capillaires ; le polypode cyathée qui s'élève comme une colonne majesteuse surmontée d'un riche et large chapiteau, ou plutôt comme le palmier de la Cryptogamie.

La Société Linnéenne de Bordeaux avait choisi cette année la commune de Saint-Médard en Jalle, où la grande excursion a été dirigée par l'un des vice-présidents, notre honorable collègue M. *Hallié*, après le discours duquel on a entendu les lectures de MM. le Capitaine *Michaud*, *Petit-Lafitte* et *Lagarde*. Je suis privé, Messieurs, de vous rendre compte de cette excursion à laquelle je ne pus prendre part,

affligé comme je l'étais de la perte alors encore si récente et toujours si sensible d'un fils qui malgré son état habituel de souffrance, m'avait si souvent aidé dans mes recherches et auquel nous devons tant d'espèces rares de notre Flore. Seulement accompagné de quelques amis, de quelques-uns d'entre vous (1), je me rendis à Arlac, car je m'étais dit dans ma douleur : j'irai du moins en ce jour et pour payer mon tribut à une solennité qui m'est chère, j'irai voir le berceau de la fête ; il sera sans ombre puisque le saule a été coupé, mais il ne sera pas sans souvenir !

(1) MM. *Delcher*. correspondant à Castillon, *Boyer*, l'*abbé Papeteaud, Régère, Ch. Laterrade,* titulaires, et quelques élèves assistaient à cette excursion.

(**Extrait de l'AMI DES CHAMPS**).

IMPRIMERIE DE TH. LAFARGUE, LIBRAIRE,
Rue du Puits Bagne-Cap, N. 8, à Bordeaux.

Drouisse Lith. de la Soc. Lin.

Vue de la partie de la plaine d'Arlac où fut fondée la fête Linnéenne le 25 Juin

1818.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

N.° 39.-- 1.er MARS 1842.

ZOOLOGIE.

V. De quelques Mollusques *nouveaux, des terrains infrà-jurassiques et de la craie compacte inférieure du Midi de la France; par M.* Marcel de Serres.

On découvre, dans les terrains secondaires du Midi de la France, deux corps organisés fossiles, qui ont depuis longtemps attiré l'attention, à raison de la singularité de leurs formes et de leur nombre; mais sur lesquels aucun de ceux qui les ont décrits, n'ont pu être fixés. Pour remplir cette lacune, et montrer leurs analogies, soit avec d'autres espèces fossiles soit avec certaines espèces vivantes, on nous permettra d'entrer dans quelques détails, sur leur organisation.

Nous commencerons l'étude de ces deux corps organisés, par celui que l'on rencontre dans les terrains les plus anciens, et nous nous occuperons ensuite du mollusque qui appartient à des terrains plus récents.

Nous nommerons le premier de ces genres *Tisoa*, et le second *Nisea*, noms dérivés de la Fable, qui considérait les *Tisoa* et les *Nisea*, comme des nymphes originaires des mers.

Le genre *Tisoa* appartient aux terrains secondaires de l'étage moyen. On le rencontre, en effet, dans les marnes du lias ou dans les marnes superposées immédiatement au calcaire gris à Bélemnites. Cette roche se montre, comme on le sait, à peu près constamment supérieure au lias.

Les *Tisoa* se présentent dans ces deux ordres de terrains, du reste fort rapprochés dans la série des formations, avec les mêmes caractères, les mêmes formes et les mêmes apparences. Ils se montrent dans ces marnes par lignes horizontales et assez continues, se trouvant le plus ordinairement placés perpendiculairement aux couches qui les renferment. Quant à leur direction, elle coïncide assez bien avec celle de ces couches, constituant au milieu d'elles de petits lits, de différentes épaisseurs. Il ne reste rien du test de ce mollusque, si ce n'est une mince pellicule, plus ou moins striée, et très-peu apparente : la plus grande partie, et souvent la totalité de ces corps organisés, ayant été transformée, en marne calcaire plus compacte, que les couches marneuses dont ils sont enveloppés. Cette plus grande compacité, et cette plus grande dureté, ont probablement été la cause de la conservation des *Tisoa* au milieu des marnes feuilletées, et souvent émiettées dans lesquelles on les rencontre.

Les *Tisoa* comme les *Belemnosepia*, les *Ammonites* et les *Nisea* que nous décrirons plus tard, devaient vivre, en quelque sorte, en société, à en juger par le nombre des individus que l'on en découvre dans les gissements où on les observe. Malheureusement, on en rencontre fort peu d'entiers, la plupart sont en effet brisés et fracturés par portions plus ou moins considérables.

I. *D'un fossile nouveau découvert dans le calcaire et les marnes jurassiques, immédiatement supérieures au lias, dans diverses localités du Midi de la France.*

1.° — Description du fossile.

Corps ovalaire, généralement renflé dans sa partie moyenne et légèrement éfilé à ses deux extrémités imitant assez bien la forme d'un concombre ; à test mince finement strié, avec deux siphons intérieurs, plus ou moins écartés l'un de l'autre, et plus ou moins parallèles. Leurs ouvertures extérieures placées constamment vers l'extrémité la plus large. Ce corps se termine par un sommet assez grêle ; mais moins proportionnellement que celui des Bélemnites.

Cette description convient sans doute à peu près à tous les individus qui font partie de ce genre ; mais elle a besoin d'être étendue, lorsqu'on considère les diverses apparences que présentent les Pseudo-morphes de ce singulier animal, ou pour mieux dire, d'une seule de ses parties.

En effet, ces Pseudo-morphes paraissent dues à la transformation en carbonate calcaire, d'une portion dure, coriacée, qui se trouvait probablement dans l'intérieur du corps des *Tisoa* comme les Bélemnites dans les *Belemnosepia*.

Du moins, il est difficile d'après la forme des *Tisoa*, de ne point les considérer comme des coquilles intérieures, logées dans les corps d'un mollusque analogue aux Poulpes et aux Sèches.

Ce rapprochement peut faire saisir les affinités qu'ils ont avec les Bélemnites. On ne concevrait pas, d'après leur forme pleine, sans aucune autre cavité apparente que celle de leurs siphons intérieurs, comment ces corps ainsi solides, auraient pu servir à loger un animal quelconque.

En effet, pour qu'un animal quelconque pût y tenir, il aurait fallu qu'il trouvât quelque part un point d'appui, ou enfin, un espace propre à le renfermer. Or, le test de ces singuliers corps est extrêmement mince, à peu près lisse, ou du moins très-finement strié. Il n'annonce donc pas, qu'il ait jamais pu servir d'attache, à des portions musculaires, comme d'un autre côté, il ne présente d'autre vide que celui occupé par les siphons ; il est impossible d'y voir autre chose, qu'une sorte de Bélemnite à siphon moyen, et non marginal, comme celui qui existe chez ce dernier.

On se demande, quel pouvait être l'usage de ces siphons intérieurs, qui parcourent à peu près parallèlement tout l'intérieur du corps cylindrique ou coquille, venant s'ouvrir vers son extrémité la plus renflée. Il convient avant tout, de s'assurer, si le nombre de ces siphons est réellement constant et s'il est réduit à deux. L'observation prouve que ce nombre est à peu près général ; du moins il en était ainsi, chez les deux cents individus que nous en avons étudié et les milliers que nous en avons vu. Mais dans ce grand nombre, trois seulement nous ont paru à peu près complets ; et parmi eux, un seul fait partie de nos collections (1).

A la vérité, nous avons cru en reconnaître, chez plusieurs individus différents, quatre et même cinq, non pas de véritables siphons, mais des trous plus ou moins cylindriques, et analogues à ces organes. Cette observation n'avait pas échappé à la sagacité de M. D'Hombres-Firmas, qui a aussi publié quelques observations sur ce fossile problématique (2).

---

(1) Ces deux individus complets appartiennent l'un à M. Théobald, géologue allemand, qui habite Montpellier, et l'autre à M. le D.r Leroy des Barres, de Paris.

(2) *Bibliothèque universelle de Genève*, T. XXX, n.° 40, Avril 1839. Page 412.

Nous ferons d'abord remarquer que les véritables siphons s'écartent peu du centre, et traversent la masse entière, ou si l'on veut, la coquille entière des *Tisoa*.

Leurs diamètres assez égaux sont généralement proportionnés à la grosseur ou au volume de cette coquille. Sous ce rapport, ils présentent une régularité remarquable.

Les faux siphons ou trous qui en imitent un peu la forme, ont au contraire des positions fort irrégulières, ainsi que des diamètres tout-à-fait inégaux. Ils ne traversent pas non plus la totalité du corps du *Tisoa*. Quelquefois même, on découvre un plus grand nombre de ces trous au dehors, ou vers la surface externe de ces coquilles que l'on en aperçoit dans la partie interne correspondante. Cette dernière circonstance prouve, ce semble, de la manière la plus évidente, qu'il n'y a rien de commun entr'eux et les véritables siphons médians. Enfin, ce qui nous a tout-à-fait convaincu, c'est que dans un individu de ce genre, nous avons reconnu, vers la face externe de ce corps, plus de douze de ces trous tubulaires, remplis, comme les autres, par la même matière calcaire, en laquelle les *Tisoa* ont été transformés. Ces trous assez petits, sont fort rapprochés les uns des autres, ainsi qu'on le juge aisément. Mais, ce qui est non moins particulier, il en existe également, en assez grand nombre sur la presque totalité de la circonférence de ces corps.

Il paraît donc constant, que les *Tisoa* n'ont que deux véritables siphons, et ceux-ci sont constamment disposés vers le centre. Ces siphons offrent une autre singularité assez remarquable. On ne les observe guère que chez les gros individus, c'est-à-dire, chez ceux dont le diamètre, atteint vers leur extrémité supérieure, $0^m,080$ à $0^m,120$. L'un de ces siphons paraît traversé par une sorte de cavité étroite, latéralement disposée de chaque côté de cet organe, en sorte que

leur figure rappelle presque la forme d'une vertèbre, dont le siphon serait le corps, et les cavités latérales les apophyses transverses. Il en est d'autres qui par l'effet du croisement de ces fissures, offrent comme une astérie à quatre branches assez nettement dessinée, pour se tromper à cet égard, si l'on ne devinait pas facilement la cause de la régularité de ces fissures.

Si nous avons parlé de ces singulières dispositions, c'est afin de ne rien omettre de l'histoire de notre fossile. Mais à vrai dire, elles nous paraissent tout-à-fait accidentelles, et tenir à une circonstance du retrait du calcaire, qui compose ces Pseudo-morphes. Aussi, ces fentes sont-elles complètement remplies par une matière plus dure, plus coloriée, que celle qui compose les coquilles intérieures.

Les siphons avaient peut-être pour usage de fixer par un appareil charnu ou musculaire, la partie supérieure de l'animal des *Tisoa*, avec la portion testacée renfermée en entier dans l'intérieur de son corps ou de son sac, à peu près comme les Bélemnites l'étaient dans celui des *Belemnosepia*.

La nature actuelle, nous en offre également des exemples dans les pièces solides, dorsales des Poulpes ou les portions calcaires des Sèches.

Ces siphons pouvaient encore servir à l'animal des *Tisoa* pour s'élever et s'abaisser à son gré dans le sens des eaux, dans lesquelles il vivait, suivant qu'il en remplissait l'intérieur, soit d'air, soit d'eau.

Les *Belemnosepia* offrent bien aussi un siphon; mais au lieu d'être placé dans la partie moyenne de l'intérieur de leurs coquilles, il est au contraire marginal.

Ce siphon unique n'avait donc pas, pour ces animaux, la même importance, que celle que devaient avoir pour les *Tisoa* leurs doubles siphons.

Aussi, à raison de cette circonstance, nous avons donné, à l'espèce unique que nous connaissons jusqu'à présent de ce genre, le nom de *syphonalis*, qui signale le premier et le principal de ses caractères distinctifs.

Les *Tisoa-syphonalis* offrent les plus grandes différences sous le rapport de leurs dimensions, et même de leurs formes, si l'on veut y rapporter toutes les concrétions pseudo-morphiques, sans trace de siphons intérieurs que l'on rencontre avec eux, et qui se montrent également disposés en lits plus ou moins interrompus. Mais à part ces individus, dont le diamètre dépasse quelquefois un demi-mètre et atteint assez souvent celui de la tête et dont la longueur atteint presqu'un ou deux mètres, la plus grande largeur de ces corps est de 0^m, 50 à 0^m, 60, et la plus petite de 0^m,025. Ce diamètre se rapporte toujours à la portion la plus renflée de ces corps. Quant à leur longueur, ou si l'on veut leur hauteur, elle se maintient assez constamment vers 0^m,200, quoiqu'elle dépasse parfois 0^m,400 ou même 0^m,500.

La forme la plus générale et la plus constante de ces corps, lorsqu'ils sont entiers et complets, se rapproche assez de celle d'un concombre ainsi que nous l'avons déjà fait observer, mais avec de plus grandes dimensions. Quant aux fragments les plus communs de ce corps, ils ressemblent assez bien à des pains de sucre; car leur forme générale peut très-bien être comparée à celle de deux pains de sucre accolés par leur base.

La surface extérieure de ces *Tisoa* est lisse et unie, à l'exception des portions du test, qui s'y trouvent conservées, lesquelles sont distinctement et finement striées. Quant aux siphons internes et médians, ils se montrent remplis par des calcaires pseudo-morphiques plus ou moins argileux, ou ferrugineux.

Ces portions cylindriques tiennent peu avec les canaux qu'elles ont remplis, et s'en détachent avec assez de facilité. Le diamètre de ces siphons diminue insensiblement depuis leur ouverture jusqu'à leurs extrémités, qui se trouvent vers la partie la plus étroite de ces coquilles. Leurs dimensions varient beaucoup comme celles des testacés, dans l'intérieur desquelles ils se trouvent; aussi nous bornons-nous à donner l'expression des plus considérables, qui est de $0^m,012$ à $0^m,020$. La description que nous venons de donner des genres *Tisoa*, a dû prouver que nous considérons le corps, qui en donne une idée, comme des coquilles intérieures renfermées dans le sac d'un mollusque Céphalopode, analogue aux Poulpes et aux Sèches.

Il devait être encore plus rapproché des Bélemnites avec lesquelles il a été contemporain, se trouvant dans les mêmes formations que ces coquilles. La forme des siphons de ces mollusques, tout-à-fait perdus, prouve ainsi, que leurs ouvertures, qui communiquent vers la partie renflée, que celle-ci devait être la plus rapprochée de la tête. La pointe de cette coquille intérieure, correspondait donc avec l'extrémité inférieure du corps des *Tisoa*.

A en juger par la forme ramassée et raccourcie de ces coquilles intérieures, l'animal qui les portait devait avoir le corps moins allongé que les Poulpes et les Sèches. La coquille de notre nouveau genre avait surtout une forme moins aigüe que celles des *Belemnosepia*.

En suivant ces considérations, il nous serait facile de dessiner la figure de l'animal des *Tisoa*. Mais en la traçant, nous craindrions de nous laisser trop aller à des conjectures à l'égard d'un être de l'ancien monde, encore si peu connu. Nous nous sommes donc bornés à donner un dessin d'une portion d'un de ces corps, qui nous a présenté les siphons de la manière la plus complète, du moins pour les individus

que nous en avons reconnu. Nous avons également tracé la figure d'un de ces corps entiers, afin qu'on puisse s'en former une idée exacte et les comparer avec les Bélemnites. Comme nous avons déjà fait connaître le gissement et les formations dans lesquelles on découvre les *Tisoa*, nous ajouterons, que l'on en rencontre dans presque toutes les localités, où l'on trouve les marnes supérieures au calcaire gris à Bélemnites, ou celles qui reposent sur le lias proprement dit. Mais pour citer quelques-unes des principales localités du Midi de la France où ce genre a été observé, nous signalerons, 1.° les environs de Mende (Lozère); 2.° ceux d'Alais, entre Arènes et Valz, et vers la Candou (Gard); 3.° les alentours d'Anduze, principalement Tressac (Gard); 4.° les environs de Saint-Hippolyte (Gard); 5.° Les marnes infrà-jurassiques de la base du mont Saint-Loup, où cette coquille se trouve en très-grande quantité, ou pour mieux dire les fragments qui s'y rapportent. Cette localité en présente de toutes les dimensions, c'est-à-dire, depuis deux mètres de longueur ou de hauteur, jusqu'à $0^m,060$, à $0^m,080$. On y en découvre également de toutes les formes, parmi lesquelles dominent cependant celles que nous avons indiquées, comme caractérisant ce genre. Un assez grand nombre ont pourtant une figure globulaire et quelques autres imitent assez bien la forme du genou fortement ployé.

Enfin, une de ces Pseudo-morphoses nous a présenté deux de ces coquilles réunies et accolées, en sorte que le fragment avait à l'une de ses extrémités quatre ouvertures correspondant aux siphons. Si nous n'avions observé de pareilles réunions chez les Bélemnites, l'association dont nous venons de parler, nous aurait bien plus surpris.

Nous avons observé, dans la même localité, des Bélemnites, des Ammonites et des Térébratules, fixées sur ces singulières Pseudo-morphoses, mais nous n'en avons jamais aperçu

sur celles d'une petite dimension. Le grand nombre de ces Pseudo-morphoses qui existent à la base du mont Saint-Loup, nous a permis de suivre toutes les dégradations qu'éprouvent les siphons des *Tisoa* jusqu'à leur disparition complète.

Aussi, l'irrégularité des formes que présentent ces coquilles intérieures, ne peut être un obstacle, pour les considérer comme dépendant toutes d'un même genre, même celles qui n'offrent pas la moindre trace de siphons.

Comme l'on découvre, dans la même localité, où se trouvent les plus grands individus des *Tisoa*, de petits corps qui en ont la forme générale; quoique leurs dimensions soient au plus de $0^m,008$ à $0^m,009$, nous n'hésitons pas à les rapporter à de jeunes individus de ce genre. Nous le devons d'autant plus, que ces individus offrent des siphons dans leur intérieur. Leur petitesse, à côté des dimensions gigantesques d'un grand nombre d'autres individus, peut nous donner une idée des phases diverses qu'ils avaient à subir avant d'atteindre leur entier développement. Quoiqu'il en soit, on peut regarder les *Tisoa* parvenus à leur entier accroissement, comme des sortes de Bélemnites gigantesques.

Nous avons reçu, comme provenant du Sud de l'Amérique, des Amulettes percées de deux trous, qui pourraient fort bien être des fragments de *Tisoa*. Les siphons paraissent en avoir été enlevés, et leurs ouvertures avoir servi à suspendre ces fragments, qui se rapportent à la partie moyenne de ces coquilles intérieures.

II. *D'un fossile nouveau découvert dans la craie compacte inférieure des environs de Nîmes, et nommé* Nisea.

La description que nous allons donner de ce nouveau fossile, a été faite en commun avec M. Émilien Frossard, pasteur de Nîmes, auteur d'un ouvrage intéressant sur les environs de cette ville.

Le singulier fossile que nous allons décrire présente d'autant plus de difficultés pour trouver ses véritables rapports avec les espèces actuelles, que nous ne le connaissons qu'à l'état de Pseudo-morphose; il n'existe plus rien, en effet, de la substance de l'être qui les a produites. Elle a été transformée ou, si l'on veut, remplacée par du carbonate de chaux, qui seulement en rappelle la forme. C'est donc uniquement sur cette forme que l'on peut se fonder, pour montrer les analogies de ce fossile avec certaines espèces vivantes.

Les difficultés de sa détermination sont d'autant plus grandes, que les corps dont il est le plus voisin, a été lui-même l'objet de grandes incertitudes. Ainsi, Lamarck l'a rapporté aux Annélides et à l'ordre des Serpulées; tandis que Cuvier et M. de Blainville en ont fait un mollusque. Le premier a considéré le genre Magile, avec lequel nos fossiles ont une grande affinité, comme un mollusque Gastéropode de l'ordre des Tubicibranches, dans lequel il l'a associé aux deux genres Vermet et Siliquaire. Le premier de ces genres a été considéré par Lamarck comme un mollusque; mais il a placé le second parmi les Annélides avec le Magile. Enfin, M. de Blainville a adopté à peu près les idées de Cuvier sur la place que doit occuper dans un ordre systématique ce genre remarquable. Il l'a rapporté aux mollusques Céphalophores, de l'ordre des Asiphonobranches, et à la division des Criostomes, rangeant toujours auprès de lui, ainsi que l'avait fait Cuvier, les genres Vermet et Siliquaire. M. Deshayes a également considéré le genre Magile comme un mollusque; nous adopterons l'opinion de ce savant, dont l'autorité est grande en pareille matière.

Le fossile que nous rapprochons du genre Magile actuellement vivant, se trouve en nombre extrêmement considérable dans les couches superficielles de la craie compacte inférieure. Il paraît moins répandu et moins abondant dans les couches

les plus profondes de la même formation. Les calcaires dont ces deux systèmes de couches sont composés, se distinguent par leurs nuances et le plus ou moins d'épaisseur de leurs lits. Les plus supérieurs, les moins épais, sont formés par un calcaire plus tendre, d'un blanc-jaunâtre, tandis que les inférieurs présentent des roches compactes d'un gris légèrement bleuâtre.

Les individus que l'on découvre dans ce calcaire, sont généralement plus petits que ceux du calcaire blanchâtre. Cette circonstance indiquerait-elle un âge différent ou des espèces diverses? C'est ce dont il est d'autant plus difficile de s'assurer, que nous sommes réduits à en juger par des Pseudomorphoses, et que les individus ensevelis dans le calcaire le plus compacte, sont rarement complets.

Le terrain crétacé où l'on découvre le fossile que nous allons décrire, et auquel la ville de Nîmes se trouve adossée, forme une grande zone qui s'étend depuis les environs de Montpellier jusqu'au-delà d'Orgon, du mont Ventoux, et même jusque dans le département de la Drôme, dans les environs d'Aâouste. Le mont Ventoux peut être considéré comme la protubérance la plus élevée, et le summum d'exhaussement que ce témoin a éprouvé dans le Midi de la France. Généralement, les roches qui en font partie sont assez pauvres en débris de corps organisés, si ce n'est comme dans certains points des bassins de Nîmes et de Montpellier, où abondent, soit le fossile en question, soit les Serpules qui se trouvent en quantité très-considérable, particulièrement dans les environs de cette dernière ville. Mais, nulle part, la craie compacte, inférieure n'est caractérisée par les fossiles qui abondent auprès de la capitale du Gard, dont ils ne paraissent pas s'éloigner à plus de quatre lieues dans la direction du Nord; tandis qu'on les retrouve vers le Sud-Est, à l'Est de Beaucaire, à Orgon, et enfin, à Aâouste dans le département de la Drôme.

Nous dirons cependant qu'un géologue allemand, M. Théobald, qui habite Montpellier, a découvert dans la craie compacte inférieure de Castrées, des portions de tube segmenté qui ont les plus grandes analogies avec ceux dont sont composés les *Nisea*. Malheureusement, il n'y a point observé de portion discoïde ; c'est aussi ce qui nous fait douter de l'origine des tubes, des environs de Montpellier.

A part ces fossiles caractéristiques du bassin de craie de Nîmes, cette formation offre, surtout dans les bancs les plus inférieurs, des Ammonites dont plusieurs ont une assez grande dimension, quelques Bélemnites généralement assez rares, ainsi que des Spatangues. Ces coquilles sont toutes réduites à des Pseudo-morphoses ; il ne reste plus rien de leur test. C'est uniquement dans les couches les plus supérieures de ces terrains, que l'on découvre des Limes, des Modioles et des Nérites. Ces dernières conservent seules quelque chose de leur test. Enfin, ces espèces sont accompagnées, du moins dans les formations crétacées des environs de Montpellier, par une très-grande quantité de tubes d'Annélides. Cette craie, connue sous le nom de Lumachelle de Lavalette, est exploitée avec avantage comme pierre d'ornement. Si sa dureté n'était pas très-inégale, et ses blocs peu considérables, les marbres qu'elle fournit, seraient bien plus prisés qu'ils ne le sont.

Le fossile de Nîmes, plus rapproché des Magiles que de tout autre genre vivant, semble borné à des localités peu étendues; mais cette circonstance tient, ce nous semble, à ce que ce corps a encore fort peu attiré l'attention. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne faut pas confondre avec les tubes qui en font partie, certaines portions végétales isolées ou des fragments de tiges que l'on rencontre assez fréquemment dans les calcaires marins tertiaires du Midi de la France, et particulièrement dans ceux de Vendargues, près de Montpel-

lier. De pareilles Pseudo-morphoses ont été également observées par l'un de nous, parmi les débris calcaires qui encombrent la base du cirque de Gavarnie.

Un caractère tranché distingue ces Pseudo-morphoses végétales, de celles que tout doit faire rapporter à des animaux. Les premières sont assez souvent dichotomes et ramifiées : ce qui n'arrive jamais aux secondes. Mais lorsque ce caractère manque, ce qui arrive fréquemment, il en est un autre qui permet de distinguer les tubes aplatis par l'effet d'une forte compression des tiges végétales, c'est que les bords externes de celles-ci sont sinueux et plus ou moins irréguliers. Leurs bords ne se maintiennent donc pas parallèles, puisqu'ils ne sont pas terminés par des lignes droites. Il est facile de saisir que, lorsque les tubes ne sont pas déformés, et que les segments dont ils sont composés n'ont pas été complètement effacés, il n'y a pas possibilité de se méprendre sur l'origine des unes et des autres de ces Pseudo-morphoses.

Nous avons déjà fait saisir que le fossile de Nîmes paraissait plus rapproché du genre Magile actuellement vivant, que de tout autre. Nous l'aurions même considéré comme en faisant partie, si deux caractères tranchés ne séparaient ce fossile des Magiles. En effet, les tubes de ce dernier sont simples et carénés; tandis qu'ici, ils sont doubles et dépourvus de carène.

Nous avons dû, dès-lors, désigner ce genre perdu par un nom particulier propre à le distinguer de tous ceux qui ont été décrits jusqu'à présent. Nous lui avons donné celui de *Nisea*, dérivé de Nisée, l'une des Néréides ou des Nymphes de la mer : l'origine marine de notre fossile n'étant pas douteuse. Comme le genre *Nisea* est essentiellement caractérisé par des tubes, nous avons nommé *Tubulifera* l'espèce principale chez laquelle les tubes sont plus complets, et paraissent avoir été les plus étendus, à en juger par les débris que l'on en rencontre.

Les *Nisea*, comme les *Magilus*, sont donc composés de deux parties distinctes d'une portion discoïde : la première formée, ayant sa base contournée en une spirale courte, héliciforme, dont le premier tour se prolonge par plusieurs tubes plus ou moins allongés, dirigés en ligne sinueuse et ondée. Ces tubes, au nombre de deux, constamment cylindriques lorsqu'ils n'ont pas été déformés, constituent la seconde partie de ces singulières coquilles. Alors ils se montrent composés par de nombreux segments transverses empilés les uns sur les autres, se succédant avec une assez grande rapidité et se maintenant parallèles. Mais, par suite de la forte pression que ces tubes ont le plus souvent éprouvée, la trace des segments a complètement disparu chez certains; ils ne se présentent plus pour lors, que comme des corps allongés, aplatis, sans aucune apparence d'organisation.

Des faits ainsi établis, on peut, ce semble, caractériser le genre *Nisea* de la manière suivante :

Portion discoïde, héliciforme, quelquefois aplatie ou ovalaire ; le dernier des tours se recourbant sur lui-même à la manière des Anostomes, en deux tubes de longueur variable, mais dont l'étendue paraît avoir été généralement considérable. Ces tubes, le plus souvent assez droits, avaient une direction moins sinueuse que le tube unique des Magiles, le plus ordinairement contourné en spirale.

La portion discoïde de la base du *Nisea* rappelle assez bien la forme hélicoïde du test du *Magilus*, dont la base est aussi contournée en une spirale courte et ovale ; seulement, les traces de la spire ne sont pas bien apparentes dans celles de ces portions qui paraissent simples, peut-être par suite de la pression qu'elles ont éprouvée, ou du peu de profondeur des anfractuosités des tours de spire. Il ne faut pas, du reste, perdre de vue que nous ne connaissons le genre *Nisea* que par des Pseudo-morphoses, qui ont plus ou moins conservé

les véritables formes des êtres qu'elles rappellent. Aussi, est-il probable, que la spire de la portion discoïde existait généralement dans toutes les espèces de ce genre, mais qu'elle a été effacée chez quelques individus par suite d'une forte compression.

L'existence d'une véritable spire est le caractère qui détermine le plus complètement les analogies de ce corps avec les mollusques. D'un autre côté, leur ampoule discoïde, évidemment liée avec les tubes qui en partent, les rapproche d'une manière toute particulière des *Magiles*. Notre nouveau genre diffère essentiellement de ce dernier, parce que le premier tour de la spire est plus grand que le second, ce qui est tout le contraire chez les Magiles, comme du reste : chez la plupart des coquilles, soit vivantes, soit fossiles. Aussi, les *Nisea* sont plutôt des ampoules discoïdes le plus souvent composées de deux disques, que des coquilles à base contournée en spirale. En outre, les *Nisea* ont constamment deux tubes au lieu d'un seul, comme chez ces Magiles, et ces tubes n'offrent pas non plus ces plis lamelleux, serrés, ondés et verticaux, ni cette carène qui caractérise ceux de cette dernière coquille.

Ces différences justifient donc l'établissement de notre nouveau genre ; mais sont-elles assez grandes pour éloigner de beaucoup les *Nisea* des *Magilus?* Voudrait-on, par exemple, rapprocher les portions discoïdes de ce genre, des coquilles intérieures, ou si l'on veut des os libres enchâssés dans l'intérieur du corps de certains mollusques, comme sont ceux que l'on découvre chez les Sèches ? Mais alors on serait en droit de se demander à quoi auraient donc servi les longs tubes qui accompagnent les parties discoïdes. On n'en verrait pas l'utilité, et on pourrait encore moins se rendre raison de la nécessité de leur liaison avec ces mêmes parties. Ainsi ce rapprochement ne peut être fondé.

On pourrait peut-être supposer qu'il existe de grandes analogies entre les *Nisea* et les animaux articulés de l'ordre des Tubicolés, à raison de ce que les uns et les autres sont formés par des corps tubiculaires allongés et divisés par des segments nombreux et étroits. Ce rapprochement semble d'autant plus fondé au premier aperçu, que Lamarck, dont le tact était généralement si juste, avait réuni les Magiles avec les Annélides à tuyaux, dans l'ordre des Serpulées et très près des Serpules. Le principal genre de cette famille est celui sur lequel elle a été établie.

Sans doute on peut observer quelques analogies entre les tubes des *Nisea* et les Serpules; mais elles disparaissent bientôt, lorsqu'on porte une attention sérieuse sur leurs organisations respectives. En effet, les tuyaux des Serpules sont généralement simples; ils se montrent entortillés à leur base, formant en quelque sorte un assemblage de tubes d'une figure plus ou moins sphérique; mais ces tubes restent toujours isolés et disjoints. On peut citer comme un exemple remarquable de cette disposition, la *Serpula convoluta*, de Goldfuss. (Tab. LXVIII, n.° 7, l. III). Cet auteur l'a décrite en ces termes : *Testâ læviusculâ posticè in spiram discoideam irregularem basi affixam convolutâ.* Cette espèce peut bien nous donner une idée du rapport qui existe entre la partie discoïde des *Nisea* et les tubes qui la terminent; mais elle n'en montre pas moins que, si parfois les tubes des Serpules présentent par leur enroulement une figure discoïde, ils ne forment jamais une ampoule ayant une véritable spire. Ces caractères, qui signalent des Annélides à tuyaux comme le sont les Serpules, ne peuvent convenir à des êtres comme les Mollusques enfermés dans des coquilles à spire plus ou moins prononcée.

Ainsi s'évanouissent les rapprochements qu'au premier aperçu on croirait pouvoir établir entre notre nouveau genre

et les Annélides, comme ceux que Lamarck a cru exister entre les Magiles et les animaux articulés.

On ne pourrait pas davantage assimiler les *Nisea* à des coquilles multiloculaires, et par exemple aux Littuoles. Ceux-ci ont à la vérité des coquilles partiellement disposées en spirales discoïdes, à tours contigus, le dernier se terminant en lignes droites, et les cloisons à la fois simples et transverses. Mais, outre la grande différence qui existe entre ces deux genres, sous le rapport de leur forme générale et de leur grandeur, un caractère tranché les sépare. C'est que les cloisons des Littuoles n'existent nullement chez les *Nisea*, surtout dans leur partie discoïde, où rien ne peut les faire supposer, et où d'ailleurs, elles n'étaient nullement nécessaires.

Le nombre des singulières coquilles dont nous venons de donner une idée, était trop considérable pour ne pas avoir attiré depuis long-temps l'attention. Les premiers observateurs qui en ont parlé, paraissent avoir connu seulement la partie discoïde, et non les tubes par lesquels elle se termine. En effet, on les trouve indiqués, dans le premier volume de la *Topographie de Nîmes*, de la manière suivante : « Les » corps les plus étranges du calcaire de Nîmes sont des noyaux » dont le diamètre varie depuis quelques lignes, jusqu'à » huit ou dix pouces. Quelques-uns parfaitement sphériques, » ont une gouttière sur un de leurs côtés. D'autres sont com- » posés de deux sphères aplaties : d'autres enfin, plus allon- » gés, ont leur surface mamelonnée ».

Cette description est trop exacte aux dimensions près, pour ne pas présumer que, si son auteur avait connu les tubes de *Nisea*, il en aurait certainement parlé. Cette omission ne se trouve pas dans la description de la figure que l'un de nous a publiée dans le *Tableau pittoresque de Nîmes et de ses environs* (Tome I, p. 42, fig. 19 et 20), seulement,

à l'époque de cette publication, M. Frossard n'avait pas su démêler la véritable place de ce fossile, aussi recommandable par son abondance que par la singularité de ses formes. Elles sont, en effet, si particulières, qu'on est moins surpris qu'elles aient porté certains observateurs à les considérer comme des abricots, des prunes, des concombres pétrifiés, ou à les comparer à des Holothurées, des Thetys, ou enfin à des Zoophytes rampants, également convertis en pierre calcaire. La forme arrondie de la portion discoïde les a également fait remarquer comme des galets roulés, engagés dans la roche de craie à laquelle ils sont complètement étrangers. Aux yeux d'autres observateurs, la longueur des tubes qui accompagnent cette portion discoïde, pourrait les faire rapprocher des Coprolithes. Mais cette supposition n'est pas admissible, d'après la forme des ampoules discoïdes et des tubes qui les accompagnent toujours au nombre de deux, et ne présentent jamais ces replis particuliers qui caractérisent généralement les corps auxquels on a voulu les assimiler.

Nous avons fait sentir les caractères qui rapprochent et les différences qui éloignent les *Nisea* des Magiles; mais nous n'avons rien dit de la particularité qu'offre ce dernier genre, de vivre dans l'intérieur des Madrépores. Les *Nisea* ne paraissent pas avoir eu les mêmes habitudes; du moins nous ne les avons jamais vus en relation avec les Polypiers pierreux. Mais, dans les temps actuels, quelques espèces de Mollusques vivent à la fois dans les bois, les fonds vaseux, et enfin dans l'intérieur des pierres. Parmi ces espèces, on peut citer le *Pholas dactylus*, Mollusque dont les différents modes de station sont extrêmement variables et n'ont rien d'absolu. Dès-lors, on ne doit pas être surpris de ne point rencontrer les *Nisea* dans les mêmes gisements que ceux où l'on découvrirait probablement les Magiles, si on venait à trouver ces derniers à l'état fossile.

1.re Espèce. — *Nisea tubulifera* (fig. 4, 5 et 9).

Il paraît qu'on peut déjà établir trois espèces de *Nisea*, à en juger du moins par les formes diverses de leurs portions discoïdes. Les unes ont cette portion évidemment formée par deux tours de spire, séparés par une gouttière plus ou moins profonde qui suit toute la largeur de leur diamètre. Les autres ont cette portion toujours sphérique, mais simple au lieu d'être double, et quelques-unes enfin ont leurs ampoules d'une forme ovalaire plus ou moins allongée.

Quant au nombre des tubes, il paraît borné à deux ; un seul individu du *Nisea simplex* nous en a présenté trois (voyez figure 8). Comme il est extrêmement probable que c'est là une exception toute particulière, nous n'oserons pas nous servir de ce caractère pour établir sur cet individu unique une autre espèce. Nous devons d'autant plus nous en abstenir, que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas pu trouver un second individu, présentant ce caractère exceptionnel. L'existence de deux tubes dans une coquille est déjà un fait assez extraordinaire pour ne pas l'étendre encore sans preuves suffisantes. Il est presque inutile de faire observer que l'on ne doit pas confondre avec les *Nisea,* des tiges végétales dichotomes de la craie, qui ressemblent, au premier aperçu, à des tubes à trois branches, comprimés. Comme nous avons déjà indiqué les moyens de les distinguer, nous n'y reviendrons pas de nouveau.

Nous commencerons l'étude des espèces de ce genre par celles qui ont un double disque, dont l'inférieur, le plus grand et le plus épais, est séparé du supérieur par une gouttière ou canal assez profond, qui n'est, du reste, que la continuation de la spire. L'étendue de ces disques est assez inégale : en effet, on en découvre dont le diamètre est de

0m,098, et d'autres seulement de 0m,037. En général, la surface supérieure de ces disques est convexe, tandis qu'elle est plus constamment plane chez les espèces à disques simples.

Quant aux tubes qui ne sont que le prolongement de ces disques, leur longueur est indéterminée, le plus grand fragment qui ait été observé surpassait 0m,440, et encore était-il brisé à sa base et à son extrémité. Il en est de même de leurs diamètres : ils sont aussi inégaux que les autres dimensions. Lorsqu'ils ne sont pas déformés, ces tuyaux, constamment cylindriques, paraissent formés de segments transverses, analogues à ceux que l'on observe chez les Annélides de l'ordre des Serpulées. La coupe de ces tubes est arrondie, formant une sphère plus ou moins bien déterminée.

2.me Espèce.— *Nisea simplex* (fig. 6, 7, 8 et 10).

Cette espèce à disque simple, ordinairement aplatie, présente de moindres dimensions que l'espèce précédente : le plus grand de leur diamètre ne dépasse guère 0m,035, tandis que, chez les plus petits, il ne va pas au-delà de 0m,015. Elle présente aussi deux tubes; mais leur distribution, aussi bien que leur direction, présente elle-même de grandes variations. En effet, tandis que, chez certains individus, ces tubes se montrent placés l'un au-dessous de l'autre, faisant ensemble un angle plus ou moins aigu, on les voit chez d'autres individus disposés sur deux côtés différents du disque, opposés par leur point de départ, et par suite dans leur direction. Le seul individu chez lequel nous avons observé trois tubes, les offre disposés sur des points tellement différents, qu'ils forment un triangle, le corps discoïde paraissant reposer sur une espèce de trépied (fig. 8).

Enfin, un individu qui paraît se rapporter à cette espèce, nous a offert une particularité bien remarquable, c'est le

coude que présente son grand tube. Nous ferons même observer que cette singularité a élevé dans notre esprit des doutes fort graves sur la place que nous avons attribué au *Nisea*.

On pourrait très-bien supposer d'après cette disposition, que nos fossiles avaient peut-être plutôt appartenus à quelque espèce de Zoophyte rampant. Nos observations ultérieures nous permettront sans doute d'éclairer les difficultés que fait naître ce fait si inattendu. Nous ne l'avons même connu qu'après la rédaction de ce travail.

3.me Espèce.— *Nisea pyriformis.*

Cette espèce paraît n'avoir également qu'un seul disque dont la forme au lieu d'être sphérique et aplatie comme dans l'espèce précédente, est au contraire ovalaire ou pyriforme. Les mêmes variations que les deux autres espèces éprouvent dans leurs dimensions, se font remarquer dans celle-ci. En effet, le plus grand diamètre de son disque ellipsoïde atteint quelquefois jusqu'à $0^m,055$, tandis que les plus petits de ces diamètres ne s'étendent pas au-delà de $0^m,020$.

Comme cette espèce ne diffère de la précédente que par sa forme en poire, nous avons cru inutile d'en donner une figure, la description la caractérisant suffisamment. Quant au nombre des tubes, il reste toujours le même; le nombre de deux paraît donc aussi constant que général dans toutes les espèces de ce genre. Une particularité assez frappante des coquilles univalves que signale l'ancienne existence d'un genre de Mollusque tout-à-fait inconnu dans la nature vivante, c'est la diversité qu'elles présentent dans leurs formes et dans leurs dimensions. On ne trouve pas facilement plusieurs individus des ampoules discoïdes où la partie la plus essentielle de ces coquilles soit proportionnellement semblable, tant dans leur hauteur que dans leur largeur respective.

Cette diversité dans les proportions de ces portions sphéroïdales tiendrait-elle à la forte pression que ces coquilles auraient éprouvée et dont il n'existe plus d'autre trace que celle qui nous est donnée par des Pseudomorphoses dont la figure rappelle plus ou moins celle de la coquille primitive? C'est ce qui est à supposer, avec d'autant plus de raison, que les individus des mêmes espèces des Mollusques céphales ou univalves, conservent entre eux les mêmes dimensions proportionnelles.

Nous ne connaissons encore le genre *Nisea* que dans les terrains de la craie compacte inférieure; mais il est loin de les caractériser tous d'une manière aussi complète qu'à Nîmes. Nous devons, du reste, attendre, de nouvelles observations pour être bien certains si ces coquilles ne caractériseraient également d'autres formations; mais avant de les réunir, nous avons cherché de nous assurer si l'une de ces trois espèces ne caractérisait pas plus que telle autre les diverses assises du terrain crétacé. Comme nous les avons trouvées toutes les trois aussi bien dans les assises inférieures que dans les supérieures, aucune de ces espèces ne peut servir de signe caractéristique pour les distinguer entre elles.

Quant aux localités où les *Nisea* ont été rencontrés, elles sont encore peu nombreuses, ce corps ayant peu attiré l'attention.

Parmi ces localités, nous signalerons spécialement :

1.° Les environs de Nîmes, principalement les carrières dites du Mas Guiraudon, qui se trouvent à un quart de lieue de cette ville, et en second lieu, celles du Mas de Ponge et de Boucairan, bien plus éloignées de Nîmes que les premières qui n'en sont guère distantes de plus d'une lieue.

2.° Les environs de Beaucaire, où les *Nisea* sont moins abondants qu'à Nîmes.

3.° Les environs d'Orgon.

4.° Le département de la Drôme, où l'on découvre des *Nisea* dans la craie compacte inférieure, particulièrement dans les environs d'Aouste.

On sera peut-être étonné que nous n'ayons rien dit de la forme que devait avoir l'animal qui habitait les ampoules discoïdes des *Nisea* et les longs tubes dont elles étaient accompagnées ; mais cette réserve nous a été imposée par le peu de connaissance que nous avons jusqu'à présent de l'animal des Magiles, avec lequel nous avons composé notre nouveau genre. Nous ferons néanmoins observer que l'organisation des *Nisea* devait être nécessairement plus complexe que celle des Magiles, puisque ils avaient deux tubes au lieu d'un seul. Nous ne saurions dire si l'animal des *Nisea* abandonnait la partie spirée ou discoïde de sa coquille, à mesure qu'il grossissait en augmentant les parties tubuleuses, ainsi que paraît le faire l'animal des Magiles. Ce dernier semble remplir complètement de matières calcaires la portion spirée, en sorte qu'il s'avance peu à peu et non par sauts.

Quoique nous soyons dans l'incertitude la plus grande sur la question de savoir s'il en était ainsi des animaux qui habitaient les *Nisea*, nous sommes du moins portés à le penser, d'après l'irrégularité qu'offrent leurs portions discoïdes, soit dans leurs formes, soit dans leurs dimensions. De pareilles anomalies paraissent également se présenter dans les coquilles des Magiles ; du moins elles nous ont paru évidentes dans le petit nombre d'individus de ce genre que nous avons vu.

L'opinion que nous venons d'émettre relativement aux animaux Mollusques qui habitaient les *Nisea*, est d'autant plus probable, que leur portion discoïde se prolongeait par deux tubes fort allongés, ce qui leur permettait d'abandonner l'ampoule ou la base des tubes.

On découvre dans la craie compacte inférieure de San-Baldiri, près St.-Laurent de Monga (Nord de la Catalogne),

des portions de corps organisés qui paraissent avoir de grands rapports avec le genre *Nisea* que nous venons de décrire. Ces corps organisés dont il ne nous reste plus que quelques traces du test, semblent rappeler les premiers tours de spire du genre Magile. Le nombre que nous avons vu de ces singuliers corps n'est pas assez considérable pour insister à cet égard ; mais leur forme nous a mis sur la voie pour rapprocher les *Nisea* d'un genre actuellement vivant, encore peu connu à raison, peut-être, de sa rareté.

Ce motif nous a paru assez puissant pour parler du corps organisé de la Catalogne, d'autant plus que nous espérons que des recherches postérieures nous procureront des individus plus complets que ceux dont nous devons la connaissance à M. Jaubert de Passa. Si cet habile naturaliste, qui habite Perpignan, retournait dans cette localité, où, d'après lui, la craie compacte inférieure repose immédiatement sur la granwacke rougeâtre, et celle-ci sur le granite, il nous mettrait certainement en mesure de compléter une description à peine ébauchée.

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. 1. Coquille intérieure du *Tisoa siphonalis* de petite dimension, à peu près complète, dessinée de grandeur naturelle. Les deux siphons médians y ont été indiqués par des lignes ponctuées.

Fig. 2. Fragment de la coquille intérieure du *Tisoa siphonalis*, dans lequel nous avons découvert les deux siphons médians, indiqués sur la figure 3, et sur celle-ci, au moyen des lignes ponctuées.

Fig. 3. Deux moitiés (*a* et *b*) d'un fragment de la coquille intérieure du *Tisoa siphonalis*, représentée par sa partie moyenne, afin de montrer la position des siphons.

Fig. 4. Ampoule discoïde du *Nisea tubulifera*, représentée avec ces deux tubes, de manière à faire concevoir les rapports qui existent entre cette ampoule, et les deux tubes, plus ou moins allongés, qui l'accompagnent constamment.

Fig. 5. Ampoule *Nisea tubulifera*, ouverte vers sa partie moyenne, afin de montrer l'enroulement des tours de spire et la position des tubes ; comme ils ont été brisés, lors de la fracture faite pour mettre la spire à nu, ils ont été indiqués par des lignes ponctuées.

Fig. 6. Ampoule discoïde du *Nisea simplex*, dont les tubes sont très-écartés, circonstances qui ne se présentent pas souvent, et particulièrement sur celle de la figure 4, où cette ampoule est représentée vue en dessous.

Fig. 7. Autre ampoule discoïde du *Nisea simplex*, vue en dessous.

Fig. 8. Ampoule du *Nisea*, qui paraît avoir eu trois tubes.

Fig. 9. Fragment d'un des tubes du *Nisea tubulifera*, dans lequel ont été indiqués les segments ou les stries d'accroissement qui se trouvent sur ces tubes.

Fig. 10. Ampoule discoïde du *Nisea simplex*, avec ces deux tubes, dont l'un présente cette particularité remarquable d'être coudé. Jusqu'à présent, c'est le seul individu que nous ayons rencontré, offrant cette disposition. Si ce n'était pas une exception, produite peut-être, par la pression que ces corps ont éprouvé, et qui auraient fait prendre aux tubes, une forme différente de celle qu'ils offraient lorsque les animaux qui les ont produit étaient vivants, nous serions fort en doute sur la classe à laquelle se rapportaient ces singuliers corps.

CONCHYLIOLOGIE.

VI. Révision *de quelques espèces de* Pleurotomes ; *par M.* Ch. Des Moulins, *titulaire* (15 Avril 1842).

INTRODUCTION.

Un zélé naturaliste de Turin, M. Louis Bellardi, m'a adressé, entr'autres fossiles intéressants du Piémont, un certain nombre de Pleurotomes, et m'a prié de lui envoyer en retour, tout ce que je pourrais disposer en ce genre, afin de l'aider à réunir les matériaux nécessaires à la rédaction définitive d'une monographie des espèces fossiles, extrêmement nombreuses, que renferment les terrains du Piémont.

Désirant seconder le zèle de M. Bellardi, et lui fournir tous les secours qui dépendraient de moi pour l'accomplissement d'une tâche dont je prévoyais toute la difficulté, mon premier soin a dû être d'acquérir la connaissance exacte des espèces que renfermait ma collection, afin de ne communiquer à mon savant correspondant que des matériaux convenablement élaborés. Ce travail a été long et minutieux ; depuis nombre d'années, je ne m'étais pas occupé spécialement de ce genre, l'un des plus nombreux en fossiles et l'un des moins travaillés sous le rapport des espèces vivantes ; j'avais accumulé les acquisitions sans les soumettre au creuset d'une véritable étude. Aussi, je le dis sans honte, j'ai reconnu

bien des erreurs ; mais en même temps, j'ai recueilli bien des documents synonymiques qui ne seront pas, je pense, sans quelque utilité pour l'étude de ce genre difficile ; et après avoir fourni à M. Bellardi tout ce que l'état de ma collection me permettait de lui offrir en échantillons des espèces françaises et en observations synonymiques sur son envoi, il reste encore, de mon travail, une certaine masse de résultats qui n'entrent pas dans le cadre que M. Bellardi s'est proposé de remplir, et qui, dès-lors, demeureraient sans emploi, si je ne me déterminais à publier l'ensemble de mes observations.

Telle est l'occasion et tel est le but de ce Mémoire.

Je possède, en Pleurotomes : espèces vivantes, 38. — Espèces fossiles de Belgique, d'Angleterre, d'Amérique, 3. — *Idem* de Paris (coniformes), 13, (fusiformes), 37. — *Idem* de Dax, de Bordeaux, de Perpignan, du Plaisantin et du Piémont, 58. — Total, 149 espèces ; systématiquement parlant, ce nombre doit être un peu réduit, quelques-unes de mes espèces vivantes ayant leurs analogues fossiles dans mon cabinet. Cette collection paraîtra peut-être assez considérable pour mériter quelque confiance en faveur des résultats que j'ai obtenus.

L'extrême difficulté qu'on éprouve à reconnaître les espèces signalées par les auteurs antérieurs à Lamarck, et la précipitation avec laquelle on travaille aujourd'hui, sans se mettre beaucoup en peine des travaux de ses devanciers, parce qu'on craint d'être devancé soi-même dans ses publications, ont donné lieu à beaucoup de doubles emplois, à des dénominations doubles dont il faut que l'une ou l'autre soit remplacée, à beaucoup de publications d'espèces soi-disant nouvelles, et qui avaient, au vrai, dix ans, vingt ans, et même plus d'ancienneté. Je n'ai pas la prétention d'être, plus qu'un autre, à l'abri de ces sortes d'erreurs, et je n'entreprendrai

pas même de ramener une partie des espèces à la synonymie linnéenne ; cette tâche dépasserait mes moyens d'investigation et de comparaison. D'autres trouveront donc probablement des noms à changer, parmi ceux que j'adopte aujourd'hui, et j'espère que les auteurs dont je vais ramener les espèces à des noms plus anciens, ne désapprouveront pas un travail aux résultats duquel je souscris d'avance, quand il aura ma propre nomenclature pour objet.

Mais lorsqu'on ne s'est pas occupé spécialement de synonymie critique, on ne se fait pas une idée des difficultés que présente, dans certains cas, le choix d'une dénomination spécifique. Le transport des espèces d'un genre dans un autre, est la cause la plus fréquente des doubles dénominations dont je parlais tout-à-l'heure. Puis viennent l'impossibilité pour chacun de se procurer ou même de consulter tous les ouvrages publiés sur la matière, les défauts d'attention ou de recherches, que sais-je ? l'espoir de faire loi sans contestation parce qu'on a publié une figure exacte ou une description plus soignée, ou parce qu'on occupe une position élevée et méritée dans la science.

Alors se présentent les difficultés d'application de la loi si bien connue, si précise dans sa rigueur, si claire dans ses dispositions. N'y a-t-il pas plus d'avantage à sacrifier un nom plus ancien à celui qui a passé dans la science sous plusieurs formes et dans plusieurs de ses branches? N'est-il pas, avant tout, nécessaire d'éviter la confusion toujours croissante des signes représentatifs, confusion dont tout le monde gémit, et de refuser de nouveaux développements à cette hydre de la synonymie qui étouffe et dévore la science? Telles sont les perplexités du malheureux monographe, et il est des cas dont la complication est telle, qu'il est inévitablement conduit à faire de l'arbitraire : or, on est quelquefois plus ou moins

heureux, plus ou moins approuvé dans l'emploi de cet expédient. Il est d'usage, quand on le peut, de tout arranger par des dédicaces ; et à tout prendre, c'est le moyen, quand il est bien employé, le meilleur, le plus sûr, et le plus juste.

M. Deshayes, dans son bel ouvrage sur les Coquilles fossiles des environs de Paris, a divisé le genre Pleurotome en deux sections. La première est composée des espèces qui se rapprochent des Cônes par leur forme, et qui n'ont qu'un très-petit nombre de représentants dans la nature vivante. Le type de ce groupe est le *Genot* d'Adanson (*Pleurotoma mitræformis*, Valenc.). M. Deshayes ne trouvant pas, dans les coquilles qui le composent, des caractères suffisants pour les distinguer génériquement, regrette que l'animal d'une de ces espèces n'ait pas été observé avec assez de soin pour qu'on puisse décider la question ; mais il paraît pencher en faveur de la non-séparation. La présomption contraire me semblerait, je l'avoue, avoir en sa faveur plusieurs considérations d'ensemble (la forme générale, la forme de l'entaille, l'extrême convexité du bord droit, l'absence constante de véritables côtes longitudinales) auxquelles on pourrait ajouter le peu de mots que dit Adanson de l'animal de son *Genot*. Après avoir dit que celui de sa Pourpre *Farois* (*Pleurotoma echinata*, Lam.), ressemble à celui de sa trentième espèce de Pourpre (qui est un Strombe de Lamarck), par la position de ses yeux et la longueur de son opercule, il parle ainsi de sa Pourpre *Genot* : « Elle ressemble beaucoup » au genre des Rouleaux (*Cônes* de Lamarck) par la figure » de l'animal, de son opercule et de sa coquille ».

La seconde section de M. Deshayes se compose des espèces *fusiformes*, c'est-à-dire, de celles à longue queue qui rappellent la forme normale des Fuseaux, et de celles à courte

queue dont Lamarck avait jadis fait son genre Clavatule, qu'il a lui-même été le premier à abandonner. Cette section, infiniment plus nombreuse en espèces que la précédente, en renferme une troisième très-remarquable et dont M. Deshayes n'a pas parlé, sans doute parce qu'elle n'a pas de représentant complètement caractérisé dans le bassin de Paris, et qu'elle en compte très peu parmi les espèces vivantes d'une taille un peu forte.

M. de Basterot est, à ma connaissance, le premier qui, en 1825, à la page 65 de son important Mémoire sur le bassin tertiaire du Sud-Ouest de la France, ait appelé l'attention sur ce groupe composé de plusieurs espèces vivantes de France et d'Angleterre, de plusieurs fossiles de l'Anjou, qu'il avait vues dans la collection de M. Defrance, et, pour le bassin du Sud-Ouest, de ses *Pleurotoma purpurea*, *terebra*, *costellata* et *cheilotoma*. Il présume que ces espèces seront un jour érigées en genre distinct, mais il n'ose opérer lui-même leur séparation, faute de connaître l'organisation des animaux qui les habitent.

En 1826, M. Defrance (art. *Pleurotome* du Dict. des sciences naturelles de Levrault, T. 41, p. 396) déclare se ranger à l'opinion de M. de Basterot; mais il ne constitue pas non plus le genre proposé.

Cette même année 1826, M. Millet, naturaliste d'Angers, bien connu par ses nombreux et importants travaux sur la Faune de sa province, établit enfin ce genre, dans les *Annales Linnéennes*, sous le nom de *Defrancia*.

J'ignore s'il y a identité de circonscription entre ce genre et le *Mangilia* de M. Risso, nom qui paraît avoir été adopté, Dix ou douze ans plus tard, par M. leprofesseur Beck, de Copenhague (Voyez Potiez et Michaud, *Galerie des Mollusques de Douai*, T. 1, p. 445, 446 [1838]).

Je reviens au genre *Defrancia*, que M. Millet caractérise principalement, 1.° par son bord droit tranchant (muni extérieurement d'un bourrelet non-marginal recouvrant en partie l'ouverture, c'est-à-dire, se repliant en dedans vers le plan de l'ouverture ; 2.° par son entaille, échancrure ou sinus, située immédiatement au-dessous de la suture, et terminée du côté du bord columellaire, par une petite dent ou protubérance (qui a pour effet de retrécir l'ouverture de l'entaille, de la rendre ronde, au lieu d'être triangulaire comme dans la première section, ou parallélogrammique comme dans beaucoup d'espèces de la seconde), en sorte que, comme le dit parfaitement bien M. de Basterot, l'échancrure est *creusée profondément dans la lèvre droite.*

J'ai pour ainsi dire, la conviction instinctive que le genre *Defrancia* doit être bon. Les exemples de l'Iridine, de la Castalie, du Mycétopode, de la Litiope, du *Turbo pica*, etc., sont là pour nous prouver que le plus souvent, lorsque la coquille n'offre pas de caractères en apparence assez importants pour motiver une séparation incontestable, l'animal nous vient en aide pour mettre toutes les opinions d'accord. D'un autre côté, le genre Pleurotomaire, Nérinée, Schizostome, etc., et tout récemment le genre *Murchisonia* de MM. d'Archiac et de Verneuil (15 Février 1841, *Bull. Soc. géolog. de Fr.*, T. 12, p. 154), prouvent que la fente du bord droit est un caractère qui se présente à divers degrés de la série linéaire des Pectinibranches. Enfin, des ballotements éprouvés par ces mêmes *Murchisonia*, on peut tirer une conclusion semblable à celle que prononce l'illustre botaniste Persoon, au sujet des plantes ballotées dans divers genres par des auteurs recommandables. Nécessairement, dit-il, ces plantes sont *sui generis*.

Mais cette conclusion, qu'on est en droit de tirer dans l'établissement d'un genre *éteint*, est-elle permise quand il

Figures réduites au quart de leur grandeur naturelle.

s'agit d'un genre qui compte des espèces vivantes? Il me semble que, dans l'état actuel de la science, la réponse doit être négative, à moins de motifs très-graves, à moins de l'existence de caractères de premier ordre. Il ne s'agit que d'attendre les observations concluantes qui viendront un peu plus tôt ou un peu plus tard. M. Dujardin et beaucoup de naturalistes éminents nous enseignent cette retenue par leur exemple, et je crois devoir m'en tenir à la prudente réserve des auteurs que j'ai cités.

Maintenant, cette section, ce groupe ou sous-genre des Pleurotomes, quelle en sera la circonscription? Faut-il, en attendant les observations anatomiques, l'étendre à toutes les espèces dont l'entaille est arrondie, vaguement sub-circulaire, ou faut-il la limiter à celles-là seules où les deux points extrêmes du contour de l'entaille *convergent l'un vers l'autre?* en d'autres termes, où l'ouverture de l'entaille est *retrécie de manière à indiquer la forme d'un périmètre complet?* De cette façon, nous aurions une distinction nette, géométrique.

Pleurotomes vrais... entaille *parallélogrammique* ou *parabolique;*

Pleurotomes douteux (*Defrancia*) .... entaille *cycloïdale* ou *ellipsoïdale*.

Encore une fois, les observations manquent, et puisque je ne fais ici que proposer la délimitation d'un groupe *provisoire*, j'y comprendrai les espèces dont le bord droit est épaissi, marginé par un bourrelet extérieur au moins aussi fort que les autres côtés (quand elles existent) de la coquille, et dont l'entaille, présentant une forme analogue à celle d'un cercle, d'une ellipse, ou d'une virgule, a son ouverture retrécie (sans avoir égard à son plan) par une ou plusieurs dents ou protubérances, soit du bord droit, soit du bord columellaire, soit de tous les deux.

Moyennant cette définition, je crois que le groupe *Defrancia* sera aussi nettement limité que pourrait l'être le genre le plus naturel, et que sauf dans le très-jeune âge, où l'on sait que le plus souvent les caractères génériques manquent encore, on n'aura jamais de doutes sur la place à donner à une coquille; car, grâce à l'épaississement du bord droit, il est presque toujours suffisamment conservé dans les adultes, roulé, fruste, mais non brisé; tandis que dans les deux premières sections, et notamment dans celles des *Coniformes*, sa minceur et son extension en avant le rendent fort difficile à trouver entier, même dans les individus vivants que renferment les collections ordinaires.

J'ai introduit la *forme virgulaire* et ces mots : *sans avoir égard au plan de l'entaille*, dans la caractéristique du groupe *Defrancia*, parce que je ne puis pas en séparer deux belles espèces vivantes de ma collection (des Indes orientales ?) que je rapporte aux *Pleurotoma striata* Kiener et *callosa*, Valenciennes. Leur entaille, manifestement parabolique quant à la direction de ses extrémités, est réellement retrécie par une énorme protubérance columellaire, inférieure à l'extrémité columellaire (qui reste parfaitement libre) de l'entaille, et qui donne à son ensemble la forme d'une virgule. Or, de là au *Pleurotoma terebra* Bast., et à ses analogues, il n'y a qu'un pas : l'extrémité columellaire de l'entaille se soude et se confond avec la protubérance columellaire.

Quant au bord *tranchant* et au bourrelet *non-marginal* de la caractéristique de M. Millet, je les considère comme accidentels, c'est-à-dire, comme observés sur des individus qui n'avaient pas terminé leur accroissement. Cependant, j'ai par devers moi une observation qui, si elle était répétée sur un certain nombre d'espèces analogues, pourrait peut-être fixer définitivement parmi les caractères du groupe l'expression de la remarque de M. Millet. Le sujet de cette observa-

tion est un individu parfait d'un petit *Defrancia* fossile des environs de Perpignan, lequel existe dans mon cabinet (*a*). Un gros bourrelet extérieur se termine, comme le dit M. Millet, par un bord mince et tranchant qui se réfléchit légèrement sur l'ouverture : vers le haut de celle-ci se présentent l'entaille ronde, caractéristique du *Defrancia*, et la dent columellaire ; mais je remarque que les traces d'accroissement laissées par l'entaille sur le trajet des tours de spire, offrent une forme si peu excavée que si la coquille n'était pas adulte, elle aurait à peu près le bord droit d'un Fuseau Or, cette entaille à peu près nulle, se retrouve dans plusieurs Pleurotomes *(Villiersii, glabella, vulpecula, etc.)*, que j'ai même hésité quelque temps à laisser dans ce genre : si ceux-ci, arrivés au terme parfait de leur croissance, présentaient comme le *Pl. auricula* un bord mince et tranchant, et l'entaille caractéristique ronde, et si la dent columellaire commençait alors seulement à se montrer, il faudrait les retirer de la seconde section et les porter dans la troisième ; mais alors, il y aurait parmi les *Defrancia*, deux sous-sections, 1.° celle où l'entaille aurait toujours sa forme *ronde excavée* à tous les âges, et où il n'y aurait jamais de bord mince réfléchi ; 2.° celle où l'entaille ne se creuserait suffisamment pour prendre cette forme, qu'à l'âge parfaitement adulte, époque à laquelle seulement paraîtraient la dent columellaire et le bord mince et tranchant.

(*a*) Je suppose que cette petite coquille peut appartenir au *Pleurotoma auricula*, Marcel de Serres (Géognos. des terr. tert. du Midi de la France, suppl. pag. 260), espèce que l'auteur n'a ni décrite ni figurée, et à laquelle il donne pour synonyme un *Murex auricula* Brocch., que je ne trouve point mentionné dans l'ouvrage du savant italien. Je ne parlerai donc point de cette espèce dans le Mémoire qu'on va lire, et je n'en parle ici qu'à cause des caractères remarquables que présente son ouverture.

Or, cette généralisation d'une observation presque isolée, et la subdivision qui en serait la suite, sont, dans l'état actuel de mes connaissances, trop hypothétiques pour que je puisse me permettre de les introduire dans ce Mémoire.

Remarquons enfin, en terminant cet examen, que, dans tout le genre Pleurotome, le groupe *Defrancia* sera le seul dont plusieurs espèces nous offriront de véritables dents ou crénelures à la partie interne du bord droit, disposition essentiellement subordonnée à son épaississement.

Le genre sera donc, provisoirement, ainsi divisé :

1.re Section. Pleurotomes douteux (*coniformes*).
2.me *Id.* *Id.* vrais (*fusiformes*).
3.me *Id.* *Id.* douteux (*Defrancia* Mill.).

Ce qu'on vient de lire a été écrit, ainsi que le travail qui va suivre, en Juillet et Août 1841, dans ma résidence ordinaire, à Lanquais (Dordogne) ; mais j'ai dû remettre à mon plus prochain voyage à Bordeaux, la vérification des résultats de mon travail, en ce qui concerne les espèces fossiles de Dax, dans la collection de M. de Grateloup. J'ai trouvé dans mon savant ami la complaisance que j'espérais de sa part, et nous avons *tout revu ensemble sur les échantillons-types* qui ont servi de modèles à son iconographie. Celle-ci, terminée depuis plus de vingt ans, n'est pas encore publiée en entier, mais le genre Pleurotome le sera d'ici à peu de temps. On pourra recourir alors à ces admirables dessins, tous faits par M. de Grateloup lui-même ; et l'on peut, dès ce moment, compter entièrement sur sa synonymie, telle que je l'expose dans mon travail. Tout en reconnaissant l'opportunité d'un certain nombre de changements dans les noms, que j'ai dû proposer ici, M. de Grateloup a le projet de s'en tenir à son ancienne nomenclature, afin que la publication de ses figures

marche d'accord avec celles qu'il a déjà faites dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux ;* mais comme, à son tour, il citera ma synonymie, il ne pourra y avoir aucun doute sur l'application de mon travail à ses figures.

M. de Grateloup et d'autres auteurs ont établi, depuis Lamarck, d'excellentes espèces de Pleurotomes ; mais le cadre que je me suis tracé m'interdit d'en parler, puisque ce Mémoire ne doit traiter que des espèces sur lesquelles j'ai quelques observations, synonymiques ou autres, à présenter.

Pendant mon absence de Bordeaux, M. de Grateloup a fait l'acquisition de la magnifique *Iconographie* de M. Kiener : il m'a permis de la consulter, et d'enrichir ainsi mon travail en la citant pour le peu d'espèces vivantes dont j'avais à parler. Il est fâcheux qu'une aussi belle publication soit déparée par tant de négligences typographiques, par de faux rapports de numéros des planches, des figures, des pages, et quelquefois même par des synonymes défigurés ou attribués à des auteurs auxquels l'espèce n'appartient pas. Je dois signaler ici une de ces erreurs typographiques qui pourrait tromper pendant une recherche rapide. Le groupe *b* (à canal très-court) des Pleurotomes de M. Kiener, doit commencer évidemment, ce me semble, au *Pl. interrupta* Lam. (p. 32 de M. Kiener), au lieu de commencer au *Pl. imperialis* Lam. (p. 41 de M. Kiener). Il y a donc 7 espèces du 2.me groupe comprises à tort dans le 1.er, si l'on s'en rapporte à la division indiquée par le catalogue final du genre.

Je possède environ une douzaine de Pleurotomes vivants, la plupart de très-petite taille, qui ne sont pas compris dans la monographie de M. Kiener. Si je trouvais un bon dessinateur, je pourrais un jour les publier.

Bordeaux, le 15 *Avril* 1842.

RÉPERTOIRE

DES CITATIONS EMPLOYÉES LE PLUS FRÉQUEMMENT DANS CE MÉMOIRE,

(Destiné à permettre la plus grande abréviation possible dans l'exposition de la Synonymie).

LAMARCK, Animaux sans vertèbres, T. 7, (1822), p. 91 à 102.

(*Abréviation adoptée :* Lam. n.°..... pour les espèces vivantes.— Lam. foss. n.°... pour les espèces foss.).

DESHAYES, Description des Coquilles fossiles des environs de Paris (1824-1837), T. 2, p. 436-493.

(*Abr. adopt. :* Desh., Paris. n.°... p... pl.... fig...).

DE GRATELOUP, Tableau des Coquilles fossiles qu'on rencontre dans les terrains calcaires tertiaires (faluns) des environs de Dax. — Cet ouvrage, dont il n'a pas été fait de tirage à part, est imprimé dans les tomes II (*Bulletin*) V, VI et VII (*Actes*) du recueil publié par la Société Linnéenne de Bordeaux. Le genre Pleurotome est traité dans le T. V, p. 314-334 (1832).

(*Abr. adopt. :* Grat. Tabl. Dax, p... n.°...).

DE GRATELOUP, Catalogue zoologique des animaux vertébrés et invertébrés, etc., du bassin de la Gironde (1838).— Ce travail, dont il a été fait un tirage à part, a été publié dans le T. II des Actes de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

(*Abr. adopt. :* Grat. Cat. Gir. n.°....).

DUJARDIN, Mémoire sur les couches du sol en Touraine, et description des coquilles de la Craie et des Faluns. — Cet ouvrage est imprimé dans le Tom. II des *Mémoires* de la Société Géologique de France (2.me partie, 1837). J'ignore s'il en a fait un tirage à part.

(*Abr. adopt.* : Dujard., foss. tert. Tour. p.... n.°.... pl.... fig....).

MARCEL DE SERRES, Géognosie des terrains tertiaires du Midi de la France (1829).

(*Abr. adopt.* : M.el de Serr. Géogn. p.... pl... fig...).

DEFRANCE, art. *Pleurotome* (fossil.) du Dictionnaire des Sciences naturelles (imprimé chez Levrault), T. 41 (1826), p. 388-396.

(*Abr. adopt.* : Defr. Dict. p.....).

BROCCHI, Conchiologia fossile subapennina (1814), T. II.

(*Abr. adopt.* : Brocch. n.°.... p.... pl... fig...).

DE BASTEROT, Description géologique du bassin tertiaire du Sud-Ouest de la France (1825). — Cet ouvrage, qui commence le T. II du Mémoire de la Société d'Histoire naturelle de Paris, a eu un tirage à part; mais la pagination est la même.

(*Abr. adopt.* : Bast. p... n.°.... pl... fig...).

MATON et RACKETT, descriptive Catalogue of the British Testacea (lu à la Société Linn. de Londres, le 17 Janvier 1804). Imprimé en 1807 dans le T. VIII des Transactions de la Société Linnéenne de Londres.

(*Abr. adopt.* : Mat. et Rack. Catal. p... n.°...).

KIENER, Species général et Iconographie des Coquilles vivantes, genre *Pleurotome*, 27 pl. 57 espèces.

(*Abr. adopt.* : Kien. Pleur. p... n.°... pl... fig...).

Je ne puis citer que rarement ce dernier ouvrage, ayant été obligé de le consulter hors de ma collection de Pleurotomes vivants.

PLEUROTOMA. Lam.

1.re section. — (*CONIFORMES*).

Presqu'entièrement composée d'espèces fossiles du bassin de Paris, décrites par Lamarck et par M. Deshayes, cette section peu nombreuse a une synonymie exrtrêmement simple, et je n'ai que très-peu d'observations à présenter à son sujet.

N.° 1. *PLEUROTOMA MITRÆFORMIS*. Valenc. Coll. Mus. —Kien. Pleur. p. 49. n.° 28. pl. 21 fig. 1, 2.

Pourpre Genot. Adans. Sénég. p. 145. pl. 9. fig. 35.

Murex mitriformis, Wood, Cat. Shells, pl. 5. fig. 5.

Pleurotome... Deshayes, Encylc. méth. art. *Genot;* et coq. foss. Paris, T. 2, p. 432.

Hab. Iles de la Magdeleine au Sénégal, *RR*. (Adanson).

Rapportée avec doute par Gmelin, comme var. *B*, à son *Voluta sanguisuga*, p. 3450, n.° 50 (qui comprend les *Mitra sanguisuga* et *stigmataria* de Lamarck), cette très-rare coquille vivante, que personne, jusqu'à ces derniers temps, ne semblait avoir vue depuis Adanson, paraîtrait, d'après M. de Blainville, devoir être rapprochée des Cônes plutôt que des Volutes. M. Deshayes, au moyen d'une lecture plus attentive de la description d'Adanson, qui dit que la lèvre droite ne diffère point de celle de l'espèce précédente (*Pourpre Farois*, vrai Pleurotome), l'a ramenée à son véritable genre. Je regrette qu'il n'ait pas adopté définitivement pour elle le nom spécifique imaginé par Adanson, car la disette de noms *épithétiques* commence à se faire tellement sentir,

que nous sommes heureux de rencontrer, de loin en loin, des combinaisons baroques qu'Adanson tirait lettre par lettre, dit-on, du fond d'un chapeau (*a*).

N.° 2. *PLEUROTOMA SUBDECUSSATA?* Desh. Paris, n.° 12, p. 446, pl. 70, fig. 1, 2.

Foss. des environs de Paris.

Un échantillon de ma collection, que je rapporte avec quelque doute à cette espèce, à cause du manque de ponctuations et de la taille bien plus forte (31 millim.) que celle indiquée par M. Deshayes, a conservé des traces de sa coloration, qui consiste en points jaunes, arrondis, très-distancés, et placés sur le dos des sillons, suivant des lignes verticales courbes qui correspondent plus ou moins régulièrement aux principales marques de l'accroissement du bord droit. Cette conservation doit être bien rare, puisque M. Deshayes n'en fait pas mention.

N.° 3. *PLEUROTOMA DESHAYESII.* Nob.

Pl. cincta. Desh. Paris, n.° 13, p. 447, pl. 69, fig. 3 et 4, *non* Lam., n.° 8.

Cette espèce ne peut conserver le nom imposé par M. Deshayes, puisqu'elle n'est pas l'analogue fossile du *Pl. cincta* Lam. Je donne donc le nom de notre célèbre Conchyliogiste à l'espèce qu'il a découverte.

N.° 4. *PLEUROTOMA FILOSA.* Lam. foss. n.° 6, etc.

Foss. de Paris et de Dax.

M. de Grateloup (Tabl. Dax, p. 325), ne donne le fossile

(*a*) Idée ingénieuse pourtant, et qui fut véritablement utile, car elle mit au néant tout l'ancien galimathias *Turbo tuberosus quasi subtili, et candidâ telâ Ollandicâ inductus*, etc.; et perfectionnée elle-même, elle devint la source immédiate de la simple et facile nomenclature Linnéenne.

de Dax que comme *sub-analogue* de celui de Grignon. Je présume qu'il n'a comparé son espèce qu'avec un très-petit nombre d'individus parisiens. Ceux-ci présentent eux-mêmes des variations notables, et je ne trouve aucune différence spécifique entre eux et le fossile de Dax.

Je possède un individu parisien qui a conservé sa coloration, ce qui doit être fort rare, car M. Deshayes n'en parle pas. La partie inférieure des tours, le dedans de l'ouverture et le filet columellaire sont d'un rose uniforme jusqu'à la strie élevée qui répond au milieu de l'échancrure; mais cette teinte rose s'affadit beaucoup au-delà du troisième tour et disparaît en approchant du sommet de la spire. La partie des tours qui est supérieure à la strie élevée dont je viens de parler, et toutes les stries transversales de la coquille, sont blanches. Cette coloration, nécessairement affaiblie par la fossilisation, a dû être charmante.

N.° 5. *PLEUROTOMA GRATELUPII. Nob.*

Pl. clavicularis. Grat. Tabl. Dax, p. 324. n.° 328 !

Non Lam. *nec* Desh.

Foss. de Dax.

P. testâ fusiformi, medio ventricosâ transversim sulcatâ; sulcis anfractûs ultimi (spirâ longioris) prominentibus crassis et (versùs basin) striis alternis minoribus, omnibus undulatis subranosis; striis incrementalibus numerosissimis tenuibus, decussantibus; anfractibus superioribus convexiusculis, basi lævigatis, supernè quadrisulcatis, interstitiis sulcorum subverticaliter punctato-striatis; aperturâ angustâ, columellâ inflexâ.

Cette belle espèce a 16-18 lignes de longueur totale. Je ne pense pas, d'après la description de M. Al. Brongniart, Vicent. p. 73, qu'on puisse la rapporter à son *Pl. clavicularis*, bien que M. de Grateloup indique ce synonyme; et, comme

elle est aussi éloignée du vrai *clavicularis* qu'elle est réellement voisine du *filosa*, je ne doute pas qu'elle ne soit entièrement nouvelle. En effet, possédant, je crois, toutes les espèces parisiennes décrites par M. Deshayes (à l'exception du *Pl. unifascialis*), je crois pouvoir me flatter de n'avoir pas commis de double emploi avec l'une d'elles, et je suis heureux de donner à la coquille Dacquoise le nom de mon savant et respectable ami le docteur de Grateloup, à qui l'on doit tant de travaux importants sur les riches dépôts du bassin de l'Adour, et à la généreuse affection de qui je suis, en particulier, redevable de presque tout ce que je possède en fossiles de ces localités.

Je vais calquer sa description détaillée, sur celle que M. Deshayes a donné du *Pl. filosa*, afin d'en faire ressortir les différences.

Coquille véritablement fusiforme, très-renflée dans le milieu, atténuée à ses extrémités (composée de deux cônes un peu inégaux, opposés par leurs bases); la spire est moins longue que le dernier tour. Les tours sont peu convexes, plats et lisses dans leur tiers inférieur, ornés supérieurement de quatre sillons proéminents, accouplés deux à deux, et formant comme deux doubles bourrelets (les deux sillons intermédiaires sont les plus forts) : leurs interstices sont sillonnés plus ou moins obliquement par de nombreuses stries d'accroissement très-saillantes (restes des anciens bords de l'entaille), en sorte qu'elles laissent entr'elles comme des points creux plus ou moins allongés selon l'écartement des sillons qu'elles coupent. La suture est légèrement canaliculée, extrêmement rapprochée du sillon supérieur du tour de spire. La partie supérieure du dernier tour (depuis la suture jusqu'au bord inférieur de l'entaille) occupe près du quart de la longueur totale ; elle offre les quatre sillons des tours supérieurs, mais plus espacés, en sorte qu'ils admettent dans

leur intervalle quelques stries transversales subgranuleuses. La partie inférieure du dernier tour est couverte de 14 ou 15 gros sillons épais, arrondis, légèrement ondulés et noduleux, dont les sept ou huit médians, plus espacés, sont séparés par une strie filiforme, rendue noduleuse par l'intersection d'un nombre immense de stries verticales d'accroissement. Les plus grosses de ces dernières forment les nœuds, et les plus fines ne sont visibles qu'à la loupe.

L'ouverture est allongée, étroite, élargie vers le sommet. La columelle, brusquement infléchie un peu au-dessous de son milieu, se détache en un fort bourrelet (filet columellaire, cylindracé, lisse et poli, derrière lequel on voit la fente ombilicale, comme dans le *Pl. filosa* qui ressemble également à notre espèce par son canal terminal et par la forme de sa lèvre droite ; mais l'entaille du *Pl. Gratelupii*, placée comme dans l'espèce parisienne, est plus profonde et moins oblique que la sienne.

2.me Section. — *(FUSIFORMES).*

N.° 6. *PLEUROTOMA RAMOSA.* Bast. p. 63, n.° 4, pl. 3, fig. 15. — Defr. Dict. p. 394. — Grat. Tabl. Dax, p. 326, n.° 332, et Cat. Gir. p. 46, n.° 402.

Murex reticulatus! Brocch. p. 435, n.° 62, pl. 9, fig. 12, *non* Renieri!

Foss. de France et d'Italie.

Cette belle espèce doit conserver le nom de M. de Basterot, puisque, comme je le fais remarquer en parlant du *Pl. reticulata* Renier (ci-après, n.° 50), Brocchi a restitué le nom de Renieri à son ancien *Pleurotoma* (Murex) *echinata.*

N.° 7. *PLEUROTOMA INTORTA.* Brocch. *(Murex intortus),* p. 427, n.° 51, pl. 8, fig. 17. — Desh. ap. Lyell. — Grat. Tabl. Dax, p. 323, n.° 326, et Cat. Gir., p. 46, n.° 406.

Pl. Farinensis, Marcel de Serr. Géogn. p. 112 et 269, pl. 2, fig. 1, 2.

Foss. de France et d'Italie.

Je ne possède qu'un seul individu de cette superbe et rare espèce (il vient de Léognan près Bordeaux), mais il est d'une admirable conservation. Les nodosités sont presques nulles sur les derniers tours de spire, et la coquille est plus courte et plus élargie proportionnellement que dans la figure de Brocchi.

Longueur, 2 1/2 pouces. — Diamètre, 13 lignes.

Les individus de Dax, que j'ai vu chez M. de Grateloup, atteignent à peine la moitié de cette dimension.

Je pense comme M. de Grateloup, que le *Pl. Farinensis* Marcel de Serres (que je n'ai vu en nature), n'est qu'une variété plus petite et à nodosités plus prononcées, du *Pl. intorta*: quant à l'autre synonyme, indiqué avec doute par M. de Grateloup (*Pl. muricata* Marcel de Serres), il appartient incontestablement au *Pl. cataphracta*.

N.° 8. *PLEUROTOMA CATAPHRACTA*. Brocch.

(*Murex cataphractus*) p. 427. n.° 52. pl. 8. f. 16. — Bast. p. 65. n.° 11. — Grat. Tabl. Dax., p. 324. n.° 327, et Cat. Gir. p. 46. n.° 396.

Foss. de France et d'Italie (ainsi que sa variété).

Var. B. Grat. Tabl. — Var. (non figurée) *tuberculis crassioribus* Brocch. p. 428.

Pl. delucii. Defr. (olim, antè annum 1826) Dict. pag. 395. *non* Nyst, coq. foss. Kleynspauwen (1836).

Pl. muricata. Marcel de Serres, Géogn. p. 112 et 270, pl. 2. fig. 3, 4 (1828), *non* Lam. *nec* Montagu.

Pl. turbida. Lam. Foss. n.° 5. (1822). — Encycl. méth. pl. 441. fig. 8, (*non* pl. 439. fig. 7. *a*, *b*).

Murex turbidus! Brander, pl. 2. fig. 31 (icon. vidi).

Je ne fais mention de cette espèce bien connue, que pour établir la synonymie particulière de la var. B, qui est plus raccourcie et partant plus ventrue, mais qui, d'après un mûr examen, me paraît retourner au type par des variations insensibles.

Il faut bien remarquer que c'est le *Pl. turbida* Lam. et Encycl. pl. 441, qui se rapporte ici, et non le *Pl. turbida* ainsi nommé dans l'explication de la planche 439 de l'Encyclopédie. Ce dernier, qui est le *Pl. concatenata* Grat., n'est point cité par Lamarck.

Enfin, si comme j'espère, la synonymie que je viens d'exposer est exacte, et si (ce dont je ne puis juger définitivement, à cause de l'imperfection du bord droit dans les échantillons que j'en possède) cette variété devait être élevée de nouveau au rang d'espèce, les dates que j'ai rappelées montrent que le nom de *Pl. turbida* serait son nom légitime.

N.° 9. *PLEUROTOMA COLON.* Sowerby. — Desh., Paris, n.° 64. p. 492. pl. 66. fig. 4, 5, 6, 7. — Nyst, coq. foss. de Kleynspauwen, p. 30. n.° 78?

Pl. Boomi. Potiez et Michaud, Gal. Moll. Douai, T. 1. p. 443. n.° 4.

Foss. d'Angleterre, de Belgique et de Paris.

M. Deshayes a été plus heureux que M. Nyst, puisqu'il a pu s'assurer de l'identité de l'espèce de Boom avec celle de Sowerby. Le mauvais état habituel des échantillons de Belgique a donné lieu au double nom qu'on trouve dans la publication de MM. Potiez et Michaud. Ce dernier nom eût dû être écrit *Boomensis* ou *Boomiana* et non *Boomi*, puisque Boom est un nom de localité et non pas un nom d'homme.

N.° 10. *PLEUROTOMA ECHINATA.* Lam. n.° 4, *non* Brocchi. — Kien. Pleur. p. 45. n.° 35. pl. 20.

fig. 4 (et non pl. 22 comme le texte l'indique faussement).

Clavatula echinata. Lam. Encycl. méth. pl. 439. fig. 8.

Pourpre Farois! Adans. Sénég. p. 143, pl. 9. fig. 34.

L'individu que je dois à l'obligeance de M. Guimard fils, de Bordeaux, lui a été apporté directement du Sénégal. M. Kiener ne donne pas le synonyme d'Adanson, et cite seulement, pour localité, les côtes de la Nouvelle-Guinée.

N.° 11. *PLEUROTOMA ASPERULATA*. Lam. foss. n.° 3 (descript. optim.), *non* Grat.

Pl. tuberculosa. Bast. p. 63. n.° 1, pl. 3, fig. 11. *A. B.* (optimæ! [excl. var. *a* ad *P. spinosam* Defr. *non* Grat. referend.], *non* Grat., Cat. Gir p. 45, n.° 385.

Pl. spinosa! Grat. Tabl. Dax, p. 323, n.° 324, et Cat. Gir. p. 46, n.° 387, *non* Defr. (ex descriptione cl. Defrance); et *Pl. turricula!* Grat. Tabl. Dax, p. 321, n.° 320, *non* Brocchi!

Pl. Prevostina? Defr. Dict. p. 391 (ipso l. c. monente, sed spec. à me non vis.).

Pl. sub-spinata? Hœningh. Cat. coll.

Fos. de Bordeaux, de Dax et d'Allemagne (?).

Je ne puis comprendre pourquoi M. de Basterot a hésité à reconnaître son espèce dans l'excellente description de Lamarck.

Je n'ai plus, dans ma collection, que sept échantillons de cette espèce. Je la divise en deux variétés établies sur ces sept échantillons et sur les deux excellentes figures d'individus différents, publiés par M. de Basterot, savoir :

Var. A. *anfractibus planiusculis vix excavatis*. Nob. — Bast. fig. 11, A.

Var. B. *anfractibus propter carinam eminentiorem profundiùs excavatis et quasi sulco divisis.* Nob. — Bast. fig. 11, B.

Les échantillons de Dax que M. de Grateloup a nommés *spinosa*, ont été revus autrefois par M. Defrance; mais, d'après les descriptions, je crois qu'il y a eu quelque mélange d'étiquettes, et je m'en tiens à l'opinion que l'étude de mes espèces m'a fait concevoir.

Quant aux six ou sept échantillons, très-grands et très-beaux, que M. de Grateloup a décrits sous le nom de *turricula*, ils offrent des variations de détails qui peuvent servir à l'établissement de variétés remarquables dans l'*asperulata* : quelques-uns présentent même des ornements qui rappellent d'une manière plus ou moins éloignée les cordelettes du *Pl. turris* Lam., mais aucun d'eux ne peut être rapproché du *Pl. turricula* Brocch. Les éléments de construction de cette dernière espèce diffèrent essentiellement de ce qu'on voit dans l'*asperulata*.

N.° 12. *PLEUROTOMA JAVANA*. De Roissy.— Kien. Pleur. p. 20. n.° 15. pl. 5. fig. 1. *non* Encycl. méth. pl. 439. fig. 3.

Pl. Fusus Hœningh. Cat. coll. (fossil.), *non* Grat. Tabl. Dax.

Pl. transversaria! Grat. Tabl. Dax, pl. 314, n.° 306. *Non* Lam. *nec* Desh. *nec* Defr.

Murex Javanus? L. syst. nat. (ex Kiener.).

Lister, t. 915, fig. 8.

Hab. Océan indien (ex Kiener).

Foss. de Dax et de Bordeaux.

On me l'a donné, à l'état vivant, comme trouvé sur les bords du bassin d'Arcachon (Gironde), ce qui me paraît bien extraordinaire, vu la patrie qui lui est assignée par M. Kiener. Sa taille est grande (2 pouces 9 lignes et demie,

ou 79 millim. Un autre individu a 22 lignes et demie ou 52 millim.).

En décrivant (Coq. foss. de Paris, t. 2. p. 450. n.° 16) le *Pleurot. transversaria* Lam., M. Deshayes parle d'un Pleurotome vivant figuré par Martini et que Linné a nommé *Murex Javanus*. Cette espèce, d'après M. Deshayes, aurait beaucoup de resemblance, quant à sa forme générale, avec le *transversaria* fossile de Paris. Je n'ai pas pu consulter la figure de Martini; mais Gmelin qui la cite dans la 13.me édit. du *Systema Naturæ* (p. 3541, n.° 53), donne de ce *Murex Javanus* une caractéristique et une description telles qu'elles rappellent beaucoup plus le *Pl. undosa* ou même le *Pl. crispa* de Lamarck, qu'elles ne donnent l'idée d'une forme approchante du *transversaria*. Je crois même comprendre que le *Murex Javanus* doit embrasser à la fois les *Pleurotoma undosa* et *crispa*, car la description semble contenir les éléments des deux espèces, et cela à l'exclusion du *Pl. Javana* de l'Encyclopédie méthodique, pl. 439. fig. 3. (*Pl. nodifera* Lam.). En effet : *Babylonico simillimus.... caudâ nunc breviore. .... anfractibus nunc carinatis.....* voilà pour l'*undosa ; — caudâ nunc longiore.... anfractibus nunc tuberculis carinatis, substriatis,* voilà pour le *crispa ; at testa alba, immaculata, radiis modo interdum ex fusco luteis varia.....* voilà pour tous les deux, ainsi que la phrase caractéristique, *testâ turritâ, cingulis nodosis immaculatis, labro sinu separato.* Il n'y a qu'un mot à remarquer dans cette caractéristique, *cingulis*, qui exclut tout rapport avec le *transversaria*.

Après avoir épuisé cette petite discussion incidente qui a pour objet d'appeler la défiance sur le synonyme Linnéen du *Pl. Javana*, Roiss., j'en viens à mon sujet et je copie une phrase de M. Deshayes, l. c. : « Il existe, dit-il, aux envi-
» rons de Bordeaux et de Dax, une grande et belle espèce

» de Pleurotome, qui n'est peut-être qu'une variété de celui » des environs de Paris; nous ne l'admettons pas encore » comme analogue, parce que nous n'avons pas un assez » grand nombre de variétés qui puissent lier les deux types » principaux ».

J'ignore si M. Deshayes a ici en vue un fossile de Bordeaux et de Dax qui me serait tout-à-fait inconnu; mais il est plus probable qu'il parle du *Pl. transversaria* de M. de Grateloup, que j'ai sous les yeux, de Dax et de Saucats, et que je puis comparer avec son analogue vivant et avec le vrai *transversaria* de Paris. Je raisonnerai donc dans cette dernière hypothèse, et j'applaudirai de toutes mes forces à la sage réserve qui a empêché M. Deshayes de considérer le fossile méridional et le fossile parisien comme variétés d'une même espèce. Je conviens qu'il est beaucoup plus facile d'apprécier leurs différences par une comparaison matérielle, que de les exprimer par les descriptions; mais M. Deshayes n'avait peut-être vu alors qu'un petit nombre d'échantillons méridionaux, et je trouve en eux des caractères d'un ordre tel que M. Deshayes, dans ses excellentes descriptions de Pleurotomes, les a considérés comme indubitablement spécifiques.

1.° Le *ventre* de la coquille n'est pas à la même place. Le *Pl. transversaria,* comme le dit expressément M. Deshayes, est *tout-à-fait fusiforme*, c'est-à-dire que sa partie la plus renflée est exactement au milieu de sa longueur, en sorte que le dernier tour est plus allongé que la spire, même en faisant abstraction du prolongement complètement rectiligne du canal.

Dans l'espèce méridionale au contraire, le ventre est situé beaucoup plus bas, c'est-à-dire beaucoup plus près de l'origine du canal, d'où il résulte que la coquille est *subfusiforme* et non-régulièrement fusiforme. Je ne veux pourtant pas dire

par là, que la spire soit mathématiquement plus longue que le dernier tour, queue comprise ; cela ne serait pas exact ; mais je me crois suffisamment autorisé à n'accorder que très-peu de valeur spécifique à la longueur de la queue proprement dite dans les espèces à canal très-prolongé (*a*). Je veux dire seulement que le *facies* est tout différent, et que la spire de l'espèce parisienne paraît proportionnellement beaucoup plus courte et plus élargie, parce que la forme des tours est différente, et la forme de l'ouverture aussi, comme on va le voir dans l'énoncé du second caractère distinctif.

2.° En effet, dans l'espèce parisienne, le dernier tour est *conique*, en sorte que, depuis le tiers supérieur de sa longueur il va s'atténuant, presque sans inflexion, jusqu'au canal, tandis que dans l'espèce méridionale, il conserve sa forme également bombée jusqu'au canal, d'où il suit que la queue est, comme on dit, *subite*. Il résulte encore de là que l'ouverture, *lancéolée* dans la première espèce, est *ovale* dans la seconde.

3.° Le canal est plus large et la queue moins grêle dans *Javana* que dans *transversaria*.

4.° Enfin, la silhouette des tours de spire est complétement différente, parce que, sans nous occuper de leur carène, très-variable sous le rapport de sa saillie, la partie

---

(*a*) Mon grand individu vivant a 18 lignes du sommet de la spire à l'angle supérieur de l'ouverture, et exactement la même longueur de cet angle à l'extrémité, parfaitement conservée, de la queue. Le petit individu présente, par la même mensuration, 11 et 13 lignes ; un individu fossile de Dax, 12 et 16 lignes, et sa queue a perdu quelque chose ; un autre individu de Dax et celui de Saucats ont la queue brisée au commencement du canal proprement dit. Mon *Pl. transversaria* de Paris, mesuré de la même manière, a 12 et 16 lignes (queue endommagée).

supérieure des tours, dans l'espèce parisienne, est un simple plan incliné qui aboutit sans ressaut à la suture supérieure ; tandis que dans la nôtre, c'est une large gouttière dont le bord se relève en bourrelet avant d'atteindre la suture qui, ainsi, est *simple* dans le *transversaria*, manifestement et largement *bordée* dans le *Javana*.

Je ne parle point des stries de la queue, dont le système est aussi tout différent (égales dans *transversaria*, inégales et alternantes dans *Javana*) ; c'est un objet trop minime pour entrer dans la discussion des caractères spécifiques fondamentaux.

L'entaille ne me présente que des différences individuelles.

J'attache peu d'importance à la torsion de la queue, manifeste dans les deux individus vivants (comme dans la figure donnée par M. Kiener), nulle dans l'individu fossile entier que je possède, et qui paraît nulle ou presque nulle dans mes deux fossiles endommagés.

Toute strie transversale visible à l'œil nu cesse, dans les individus vivants, au-dessus de l'origine du canal. Dans l'individu entier de Dax, les stries remontent en s'affaiblissant, jusqu'à l'entaille du dernier tour ; dans l'autre individu de Dax et dans celui de Bordeaux, elles envahissent toute la spire ; caractères sans importance.

Dans les fossiles comme dans les vivants et comme dans le *transversaria* de Paris, les premiers tours de spire (abstraction faite du bouton terminal qui a disparu partout) ont la carène noduleuse, comme beaucoup d'autres espèces.

La couleur de mes deux individus vivants est le blanc d'ivoire, poli et brillant, sans aucune tache, et sans la moindre trace d'épiderme ou de drap marin, examinés à l'aide d'une forte loupe, les tours et surtout leur bourrelet supérieur, offrent des traces presqu'effacées des stries transversales qui se sont mieux conservées sur le canal où elles sont

beaucoup plus fortes. Je crois le petit individu roulé par la mer, et il serait possible que le grand eût été nettoyé artificiellement.

Après tous ces détails, il ne me reste plus qu'à donner une phrase caractéristique, modelée sur celle du *transversaria* de M. Deshayes, et qui, étendant un peu les caractères énoncés par M. de Grateloup, sera rendue applicable aux individus vivants.

Pl. testâ subfusiformi-turritâ infrà medium ventricosâ, transversim plus minùs (in fossilibus præcipuè) striolatâ striatâve, spirâ elongatâ acutâ ; anfractibus (12-14, *apicalibus crenatis) infernè convexis, supernè latè canaliculato-depressis rursùm antè suturam superiorem tumescentibus (undè suturæ marginatæ !) ; ultimo anfractu ventre subgloboso cum canali longo latiusculo non aut vix spirâ longiore ; caudâ crassiusculâ, extùs striis alternantibus profundè sulcatâ (incrementalibus subdecussantibus) ; aperturâ ovatâ (non lanceolatâ), labro tenuissimo supernè latèque emarginato.*

Nota. — Le *Pl. Javana* paraît très-voisin du *Pl. Chinensis* Bonelli ; Bellard. et Michellot. Sagg. orittogr. n.° 1, p. 3, pl. 1, fig. 1 (1840). Je n'ose pourtant pas réunir ces deux espèces, parce que je n'ai pas vu celle de Turin qui, d'après la figure, paraît plus allongée, moins ventrue, plus profondément et plus régulièrement striée.

N.° 13. *PLEUROTOMA STRIATULATA*. Lam. foss. n.° 1. *non* Desh. Paris, T. 2, p. 513.

Pl. striatula (sic, an lapsu calami ?) in coll. mus. reg. Parisiensis Julio 1840 à me vis.

Pl. fusus ! Grat. Tabl. Dax, p. 315. n.° 308 (excl. synon. cæter.), *non* Hœningh.

Foss. de Dax et de Bordeaux.

Cette espèce, plus grande que la précédente, en est certainement voisine ; j'ai même hésité quelque temps à les distinguer spécifiquement. Cette hésitation a cessé quand j'ai eu constaté l'identité du *Pl. Javana* vivant avec son analogue fossile ; mais j'avoue que quand les individus ne sont pas très-bien conservés, il me reste encore quelquefois du doute sur leur place.

Le *Pl. striatulata* est plus voisin encore que le précédent du vrai *transversaria* Lam., et l'on pourrait se demander si ce n'est pas lui que M. Deshayes a eu en vue dans la phrase que j'ai citée au sujet de l'espèce précédente : je ne le crois pourtant pas, car l'espèce de Lamarck, qu'il a toujours séparée sans hésitation de son *transversaria*, est si bien connue, que M. Deshayes l'aurait certainement citée par son nom.

Le *Pl. virgo* étant manifestement carinifère, doit être exclu de toute comparaison avec l'espèce qui nous occupe.

Celle-ci est véritablement fusiforme : son *ventre*, bien moins renflé proportionnellement que celui du *Pl. Javana*, occupe le milieu de sa longueur. Son ouverture est retrécie supérieurement (lancéolée), et le ventre du dernier tour va s'atténuant graduellement jusqu'au canal, en sorte que la queue n'est pas *subite*. Les tours sont à peine convexes, légèrement et largement déprimés dans leur partie supérieure, et sans renflement sutural appréciable, si ce n'est dans les jeunes individus. Les premiers tours de la spire ne sont pas crénelés.

Les stries transversales du dernier tour sont très-remarquables, fines, presqu'égales, très-nombreuses, onduleuses et comme frisées par l'intersection de celles d'accroissement, ce qui présente, à l'aide d'une forte loupe, le guillochage le plus élégant. Loin d'être sillonnée au dehors, la queue porte des stries plus faibles et plus rares que le ventre du dernier tour ; elle est presque lisse vers son extrémité qui est très-

grèle. Le canal est plus étroit que celui de l'espèce précédente.

Voici sa phrase spécifique, construite comparativement avec celle du *Pl. Javana :*

Pl. testâ elongato-fusiformi, medio subventricosâ, transversìm undiquè striatâ, striis numerosissimis tenuibus undulato-crispis, incrementalibus decussantibus; spirâ elongatâ acutâ; anfractibus (12-14, *apicalibus haud crenatis*) *infernè convexiusculis, supernè depressis vix excavatis (undè suturæ quasi simplices); ultimo anfractu ventre ovato cum canali longo angustiusculo spiram saltem æquante; caudâ crassiusculâ, extùs tenuiter striatâ, striis versùs extremitatem obliteratis (undè canalis sublævigatus); aperturâ lanceolatâ, labro tenuissimo supernè latèque emarginato.*

Longueur, environ 3 1/2 pouces pour les plus grands individus.

N.° 14. *PLEUROTOMA LONGIROSTRIS.* Grat. Tabl. Dax, p. 315. n.° 307, et Cat. Gir. p. 45. n.° 381.

Fossil. de Dax. Je ne l'ai jamais vu des environs de Bordeaux.

C'est par un ancien envoi de M. Defrance ou de M. Dufresne qu'est venu à M. de Grateloup le synonyme qu'il cite : *Pl. oblita?* Defr.; mais je ne connais de M. Defrance que ses articles du Dict. des sciences naturelles de Levrault; et là, il donne le *Murex oblitus* de Brander, comme synonyme douteux du *Pl. Borsoni* Bast., qui est fort distinct de celui-ci. Je conviens que la figure de Brander, que j'ai vue chez M. de Grateloup, serait assez bonne pour le *Pl. longirostris.* Cette jolie coquille est extrêmement embarrassante. C'est exactement et dans tous ses caractères essentiels, la miniature du *Pl. striatulata :* seulement, il faut une bonne loupe pour y apercevoir des traces presqu'entièrement effacées de-

stries transversales, tandis que celles d'accroissement sont visibles à l'œil nu. Son test est si mince et sa queue tellement grêle, que sur les 13 individus qui me restent aujourd'hui, il n'en est pas un que je puisse mesurer rigoureusement, quoique la plupart d'entr'eux aient conservé jusqu'à la pointe lisse que forment les trois premiers tours de spire. Je trouve aussi que le ventre du dernier tour est plus globuleux et que par conséquent la queue est plus subite ; à cela près de ce caractère et d'un *facies* indéfinissable, mais qui frappe tout d'abord, ce ne serait rigoureusement qu'une variété plus grêle, plus petite, plus mince, et complètement lisse à l'œil nu, du *Pl. striatulata*. Cependant je crois que, dans l'état actuel de nos connaissances, cette singulière espèce doit être conservée.

N.° 15. *PLEUROTOMA DETECTA*. Nob.

Foss. de Dax.

M. de Grateloup paraît avoir confondu cette espèce très-rare avec son *Pl. longirostris*, qui lui ressemble tellement lorsque les échantillons sont mêlés, qu'il faut une très-grande attention pour les distinguer ; et cependant c'est sur des caractères de première valeur que j'établis leur séparation.

1.° Au-dessous du bouton apical lisse, les cinq premiers tours de spire qu'on rencontre sont côtelés longitudinalement, et leurs côtes (restes du bord de l'entaille) se terminent, au bas du tour, par une grosse crénelure nodiforme. Les deux ou trois tours suivants n'ont plus de côtes, mais conservent les crénelures ; puis ensuite, les tours sont complètement simples et lisses.

2.° La queue, au lieu d'être grêle et au moins égale à la spire, est épaisse, manifestement plus courte, et pourvue d'un canal beaucoup plus large. Le canal, au lieu d'être droit, est infléchi à gauche.

3.° La queue est plus *subite* que dans l'espèce précédente, parce que le point le plus renflé du ventre du dernier tour est au-dessous de son milieu.

4.° L'entaille qui, dans les *Pl. transversaria, Javana, striatulata* et *longirostris*, a présenté constamment la même forme, la même position et la même grandeur proportionnelle, change ici de dessin : elle est moins profonde, partant moins étroite dans son fond, d'où il suit que les stries obliques qui marquent les accroissements, sont ici plus rapprochées de la verticale que dans les 4 espèces précitées ; d'où il suit encore que le bord droit (que je n'ai pas vu bien conservé, ni M. de Grateloup non plus) doit se prolonger beaucoup moins en arc de cercle en avant de l'ouverture.

5.° Enfin, le fond de l'entaille, qui, dans les quatre espèces dont je viens de parler, est situé *au tiers supérieur* de la hauteur des tours, c'est-à-dire, au-dessus de la carène ou du point le plus saillant de leur silhouette, occupe exactement ici *le milieu de la hauteur des tours.*

Ces caractères sont, je crois, incontestablemeut du premier ordre ; et pourtant, chose étonnante, ils influent si peu sur le *facies* des individus, que si on vient à en mêler parmi des *longirostris,* on ne les distinguera pas à deux pieds de distance.— Voici la phrase caractéristique de cette espèce :

P. testâ elongatâ subfusiformi, infrà medium parùm ventricosâ, lævigatâ (nitidâ); spirâ elongatâ, acutissimâ; anfractibus planis (13-15), *apicalibus* 2-3 *lævibus*, 5 *sequentibus costatis*, 2-3 *consequentibus basi crenulatis, cæteris simplicibus; anfractu ultimo basi ventricoso vel subcarinato cum canali lato abbreviato spirâ breviore : caudâ crassâ extùs substriatâ; aperturâ latè lanceolatâ, infernè acuminatâ; labro tenui in medio anfractuum latè nec profundè emarginato.*

Longueur, 15-18 lignes. — Diamètre, 4-4 1/2 lignes.

N.° 16. *PLEUROTOMA PSEUDOFUSUS.* Nob.

Pl. buccinoides. Grat. Tabl. Dax, p. 316. n.° 310; *non* Lam. n.° 14.

Foss. de Dax et de Saucats près Bordeaux.

Cette curieuse espèce ressemble à s'y méprendre, de loin, au *Fusus buccinatus* Lam. n.° 34 (espèce vivante) : mais elle en diffère essentiellement, puisqu'elle est un vrai Pleurotome à entaille à peine excavée ; sa queue d'ailleurs est bien plus longue. — Elle a aussi beaucoup de ressemblance extérieure, comme le fait remarquer M. de Grateloup, avec le *Fusus buccinoides* Bast. (*Murex subulatus* Brocch., *Pleurotoma subulata*? M.[el] de Serres) ; mais elle en diffère par le caractère générique de l'entaille, par son ouverture plus large et non sillonnée à l'intérieur, par son bord droit non épaissi, etc. Malgré cela, il est très-vraisemblable que M. de Basterot a confondu les deux espèces ; sans quoi il n'eût pas omis de parler d'une coquille aussi grande et aussi abondante à Dax et à Saucats. M. de Grateloup qui, dans son Tableau des fossiles de Dax, dit qu'elle se trouve aussi à Bordeaux, l'a omise dans son Catalogue zoologique de la Gironde. Il a perdu de vue, lorsqu'il a établi cette excellente espèce, qu'il existe un Pleurotome vivant, du même nom, et complètement différent (*Pl. buccinoides* Lam., *Buccinum phallus* Gmel.), ce qui me force à changer le nom de l'espèce fossile.

Pl. testâ subfusiformi, infrà medium plus minùs ventricosâ, lævi (nitidâ); spirâ elongatâ, acutâ vel acuminatâ, anfractibus (*circiter* 12) *planiusculis, superioribus costellatis transversìm substriatis, cæteris simplicissimis; anfractu ultimo basi ventricoso vel subcarinato cum canali latissimo brevissimo spirâ breviore; caudâ crassa extùs profundè sulcatâ; aperturâ latè lanceolatâ; labro tenui in medio anfractu vix emarginato.*

Longueur des plus grands individus, 18-21 lignes.

Diamètre, 5-6 lignes.

Cette espèce, comme on le voit en comparant les descriptions, est, par ses rapports, très-voisine de la précédente et de la suivante ; elle en diffère pourtant de la manière la plus notable, savoir :

a) de la première, par son *facies*, par ses tours qui n'étant pas complètement plats, ont l'air de rentrer les uns dans les autres comme les tubes d'une lunette, par son canal plus court et beaucoup plus large, et par la forme de son entaille si large et si peu profonde que ce n'est plus qu'une sinuosité, une inflexion du bord droit. Cette sinuosité pourtant conserve à tel point et répète si fidèlement sur les tours de spire le *facies* caractéristique d'une entaille de Pleurotome, qu'il est impossible de placer la coquille dans un autre genre.

b) de la seconde, par ses tours lisses et sans aucun vestige d'angle ou de carène, par son entaille encore plus élargie, encore moins excavée, et par sa forme générale moins cylindrique, en sorte que son *facies* est tout différent.

N.° 17. *PLEUROTOMA CARINIFERA.* Grat. Tabl. Dax, p. 317. n.° 312, et Cat. Gir. p. 45. n.° 384.

Foss de Dax et de Bordeaux.

Quoique très-courte, la caractéristique donnée par M. de Grateloup pour cette excellente espèce, est si claire et si exacte, que je n'aurais point à en parler dans cette Révision, si l'auteur n'avait omis d'y faire mention de deux caractères fort importants dans les Pleurotomes, le *canal* et l'*entaille*.

1.° L'entaille est placée au-dessous de la carène des tours, c'est-à-dire *au milieu* de la hauteur de ces tours, exactement comme dans le *Pl. detecta* dont l'espèce qui nous occupe diffère par tous ses autres caractères. Encore faut-il dire que la similitude n'existe que dans la position et non dans la forme

de l'entaille. Celle du *Pl. carinifera* est encore moins profonde que celle du *detecta*, en sorte que ce n'est presque plus qu'une large sinuosité du bord droit, d'où il résulte que ce bord ne peut que s'étendre fort peu en avant de l'ouverture, et qu'il est plus saillant vers la queue qu'aux parties supérieure et moyenne de l'ouverture : c'est ce que les stries d'accroissement font voir très-clairement ; mais le bord droit lui-même est si fragile, qu'il n'existe plus sur aucun des 31 échantillons que j'ai sous les yeux.

2.° Le canal et par conséquent la queue sont très larges et si courts, qu'ils n'équivalent qu'à la moitié de la longueur de l'ouverture proprement dite, c'est-à-dire au tiers de la longueur totale du dernier tour, y compris la queue. Cette longueur totale, dans les individus bien conservés, égale la longueur de la spire, dont la forme est tantôt régulièrement turriculée, et tantôt rigoureusement acuminée. Cette variation dépend du renflement, très-variable lui-même, des derniers tours; mais toujours, le ventre de la coquille est plus bas que son milieu. Le canal bien conservé (et il l'est fréquemment), présente encore une particularité très-remarquable ; c'est que son extrémité est échancrée et légèrement relevée vers le dos comme celle de l'ouverture d'un Buccin.

Des détails que je viens de donner résulte l'éloignement réel des affinités indiquées par M. de Grateloup avec les *Pl. Borsoni* Bast. et *semimarginata* Lam. (ces deux noms sont synonymes !). Toutes les espèces de ce groupe se ressemblent, en gros plus ou moins ; mais le *Pl. carinifera*, toujours de petite taille, ne peut être comparé, même légèrement, qu'avec les très-jeunes individus de l'autre espèce, lesquels se distingueront toujours pour la minceur relative de leur queue, par sa longueur toujours plus grande dans le jeune âge que dans l'âge adulte, et par la forme toute différente de leur entaille.

Voici la phrase caractéristique du *Pl. carinifera*, complétée dans l'énoncé de ses caractères :

Pl. testâ turritâ subfusiformi, infrà medium parùm ventricosâ, sublævigatâ vel obsoletè transversìm striatâ; spirâ longâ (turritâ vel acuminatâ); anfractibus supernè (ultimo supernè infernèque) acutiusculè carinatis, planiusculis (superioribus obsoletè crenulatis); anfractu ultimo subcylindraceo cum canali lato brevi spiræ vis æquali; caudâ latâ extùs striatâ; aperturâ ovato-rhombeâ; labro fragili (vix producto) in medio anfractuum sinu latissimo nec profundo emarginato; columellâ supernè callosâ.

N.° 18. *PLEUROTOMA JOUANNETII.* Nob.

Foss. de Mérignac près Bordeaux. *RRR.*

Espèce singulière à cause de son extrême ressemblance avec la précédente d'une part, et de l'autre avec le *Pl. pseudofusus*, dont il serait fort difficile de la distinguer si l'on ne faisait attention à la forme complètement différente et essentiellement caractéristique de l'entaille. Celle-ci est l'entaille normale, triangulaire, profonde, des Pleurotomes de la 2.me section.

La coquille est un peu plus petite et moins ventrue que le *Pl. pseudofusus*, et montre une tendance à présenter un renflement anguleux vers le sommet des tours (comme le *Pl. carinifera*). Le grand échantillon que je possède est si roulé, que je n'y vois plus les stries transversales qui existent sur le plus petit; car cette espèce est si rare que je n'en ai que deux. M. Jouannet n'en possède qu'un seul, moins adulte et moins grand, mais aussi d'une conservation plus parfaite que celle des miens.

Je dédie cette espèce singulière et que je crois absolument nouvelle, au savant et vénérable auteur de la *Statistique de la Gironde*, qui a tant contribué par ses actives recherches,

à l'étude approfondie de nos fossiles, et à l'honorable bienveillance de qui je suis, en particulier, redevable de tant de communications précieuses.

Pl. testâ elongato-subfusiformi, infrà medium vix ventricosâ, transversìm (constanter ?) regulariter striatâ ; spirâ longè acutâ, anfractibus (10-12) planis supernè vix in annulum suturalem tumescentibus ; anfractu ultimo subcylindraceo basi attenuato cum canali lato brevi spirâ breviore ; caudâ latâ, intortâ, extùs substriatâ ; aperturâ angustè lanceolatâ ; labro fragili (in arcum valdè producto) in medio anfractuum sinu profundo triangulari latè emarginato ; columellâ supernè subcallosâ.

Longueur, environ 17 lignes (pointe cassée). Diamètre, 5 lignes.

N.° 19. *PLEUROTOMA SEMIMARGINATA*. Lam.

foss. n.° 2.

Pl. Borsoni. Bast. p. 64, n.° 5, pl. 3, fig. 2. A. B.

Defr. Dict., p. 388.

Je crains qu'on ne m'accuse d'inconséquence, quand on verra qu'après avoir proposé de considérer comme distincts les *Pl. Javana*, *striatulata* et *longirostris* dont j'ai avoué que les limites sont quelquefois fort difficiles à reconnaître, je viens ici soutenir l'unité d'une espèce dont les variations extrêmes, considérées isolément, sembleraient presqu'inconciliables ; mais lorsque j'ai mis de l'ordre dans ma collection de Pleurotomes, j'ai examiné, un à un, à la loupe, plus de cent échantillons de diverses localités et de tous les âges, depuis la dimension de 4 à 5 lignes jusqu'à celle de 3 pouces environ. Je ne crois pas qu'il existe une espèce aussi variable. Y aurait-il ici des hybrides ? Sans la forme de l'échancrure, certains échantillons se placeraient dans le *carinifera* ; d'autres se rapprochent des variétés du *calcarata* ; d'autres enfin sont si

élancées et si voisines de la forme fusoïde que, si on ne faisait attention aux caractères de premier ordre qu'offre leur queue, on serait tenté d'y chercher un passage vers le *striatulata*.

Mais au milieu de toutes ces variations, l'étude la plus attentive n'a abouti qu'à me faire connaître *deux* formes ou variétés principales qui conservent également les caractères essentiels de l'espèce, passent de l'une à l'autre par des nuances insensibles, et servent chacune de type à d'innombrables variations individuelles. Je divise donc en deux variétés A et B, l'espèce unique dont voici la caractéristique :

Pl. testâ subfusiformi; infrà medium ventricosâ, lævigatâ vel obsoletissimè transversìm striatâ, spirâ longè acutèque conicâ; anfractibus (12-14) *planis vixve medio depressis ad suturas ambas tumescentibus (undè tunc suturæ utrinquè marginatæ); anfractu ultimo (tùm subcylindraceo basi carinato, tùm ovato basi rotundato) cum canali latissimo breviusculo leviter contorto basi dilatatâ haud emarginato spirâ subbreviore; caudâ crassissimâ extùs sulcatâ; aperturâ dilatatâ ovato-subrhombeâ; labro fragili basi valdè producto circà medium anfractuum latè profundèque emarginato; columellâ supernè callosâ.*

Longueur des plus grands individus, 2 pouces 8-10 lignes.

La règle générale est que la spire soit plus longue que le dernier tour, queue comprise. Cependant, sur la masse des individus que j'ai sous les yeux, il en est un très-petit nombre, particulièrement dans la var. B, où cette dernière longueur égale ou dépasse légèrement celle de la spire; individus d'ailleurs si semblables aux autres, qu'ils légitiment parfaitement le peu d'importance que j'attache à ces légères variations de proportion dans la queue. Tous d'ailleurs possèdent également ces caractères si marquants et qui ne se présentent dans aucune des espèces précédemment citées :

1.° de la callosité supérieure de la columelle, et du repli canaliforme de l'angle supérieur de l'ouverture, qui est la conséquence de cette callosité ; 2.° de l'épaisseur et de l'élargissement terminal de la queue ; 3.° du renflement de la columelle (produit par la torsion) vers la base de l'ouverture, d'où résulte un étranglement puis une dilatation sensible du canal. L'extrémité de celui-ci est légèrement rebroussée vers le dos, mais son extrémité n'est pas réellement émarginée.

La forme variable de l'ouverture dépend de l'existence ou de la non-existence d'une, de deux et même de trois carènes à la base du dernier tour, variations indiquées par M. de Grateloup pour son *Pl. semimarginata,* sous les lettres *E* et *G*. On sent que les carènes ont pour effet de rendre l'ouverture anguleuse.

Il me semble que M. Dujardin n'a pas vu le vrai *Pl. denticula* Bast., car, dans son Mémoire sur les fossiles de la Touraine, p. 290, il parle de rapports qui existeraient entre lui et le *Pl. Borsoni* Bast. Le *denticula* appartient à la série de formes qu'on pourrait appeler *multicarénées*, et qui forment un groupe différent, par la plupart de ses caractères, du groupe à formes lisses ou simplement striées auquel appartient le *Borsoni*.

Voici les deux variétés primordiales que j'admets dans le *Pl. semimarginata* Lam.

Var. A. *anfractu ultimo basi rotundato*. Nob.

Pl. Borsoni. Grat. Tabl. Dax, p. 316. n.° 309, et Cat. Gir. p. 45. n.° 380.

Je regarde cette variété comme le type de l'espèce, bien que Lamarck ait eu principalement en vue ma var. B, dans la description de son *semimarginata ;*

1.° Parce que l'aspect de la coquille est généralement plus régulier ;

2.° Parce qu'elle offre des proportions plus constamment identiques ;

3.° Parce qu'elle ne présente pas autant de sous-variétés dans les stries, dans le creusement des tours de spire et la saillie de ses bourrelets marginaux.

(Ces observations indiquent une forme plus constante, et partant plus typique).

4.° Parce que ses individus *adultes* sont beaucoup plus nombreux que ceux bien caractérisés de ma var. B.

5.° Parce que tous les individus *non adultes* sont plus ou moins carénés à la base du dernier tour, d'où je crois pouvoir conclure que c'est par une sorte d'arrêt de développement qu'ils se fixent définitivement à la forme anguleuse.

6.° Enfin, parce qu'effectivement sa taille, à l'état adulte, est presque toujours plus grande que celle de ma var. B.

Var. B. *Anfractu ultimo basi carinato*. Nob.

Pl. semimarginata. Grat. Tabl. Dax, p. 317. n.° 311, cum var. ejusd. cl. auctoris B, C, D, E, G, (excludendæ A ad var. A meam, et F. ad *Pl. calcaratam* meo sensu referendæ), et Cat. Gir. p. 45. n.° 383.

N.° 20. *PLEUROTOMA CALCARATA*. Grat. Tabl. Dax, p. 323, n.° 325.

Pl. tuberculosa Grat. Cat. Gir. p. 45. n.° 385. *non* Bast.

Je ne pense pas que cette espèce très-singulière doive être citée comme voisine des *Pl. spinosa* Defr. et *tuberculosa* Bast. Les épines sont un caractère tout extérieur et superficiel; les caractères essentiels de ces espèces sont notablement différens.

Le *Pl. calcarata*, parfaitement décrit par M. de Grateloup (à l'exception des mots *caudâ prælongâ* qui ne lui conviennent que par comparaison avec les *Pl. spinosa* Defr. et *tuberculosa* Bast.), a son type très-abondant dans les faluns bleus et jaunes d'Orthez, et rare, d'après M. de Gra-

teloup, dans les falùns bleus de Saint-Jean-de-Marsac près Dax. J'en possède un seul individu, fort petit, de Mérignac, et un seul individu, très-grand (mais donnant lieu à quelques doutes), de Léognan.

Le *Pl. calcarata* est tellement ressemblant à la var. B du *semimarginata* que, vu peut-être l'état d'imperfection des six échantillons que j'ai sous les yeux, il m'est impossible de lui trouver d'autres caractères différentiels que ceux-ci :

1.° Coquille plus fusiforme, parce que la queue est un peu plus longue, et la spire plus courte, plus renflée dans ses 3 ou 4 derniers tours, d'où il suit que cette spire est plutôt *acuminée* que *conique*.

2.° Spire un peu plus courte que le dernier tour, queue comprise, dans les individus bien caractérisés.

3.° Longueur sensiblement moindre (1 pouce et demi tout au plus) pour les individus adultes.

4.° Une carène ou bourrelet à la partie supérieure des tours, lequel bourrelet est garni d'une rangée d'épines courtes et aiguës, réduites quelquefois par le frottement à des nodosités obtuses et obscures qui s'effacent quelquefois jusqu'à rendre la spire vraiment mutique.

Ce dernier caractère est si singulier qu'il me détermine, non sans quelque hésitation, à retirer de mon *Pl. semimarginata* var. B, mon grand échantillon unique (2 pouces) de Léognan, qui répond au *Pl. semimarginata* var. F *anfractibus majoribus subspinosis* de M de Grateloup, pour le placer dans le *Pl. calcarata* qui offre ainsi des variations de formes tout-à-fait correspondantes à celles du *semimarginata*. J'y suis autorisé, ce me semble, parce qu'un de mes individus-types, d'Orthez, a le dernier tour arrondi à la base, tandis qu'il est rehaussé, dans l'autre, de *deux* carènes basales *spinuleuses*, comme mon individu de Léognan.

Celui-ci a la spire parfaitement conique et non acuminée, plus longue d'une demi-ligne que le dernier tour, queue comprise. Tous ses tours de spire (les premiers exceptés, qui sont frustes) sont garnis supérieurement d'une rangée de nombreuses épines très-courtes, mais remarquablement aiguës, et à la base du dernier tour il y a deux carènes décroissantes qui portent des épines semblables. Enfin, à l'origine de la queue, il y en a un 3.e rang faiblement indiqué; mais à cela près de toutes ces épines, ce bel et précieux individu serait rigoureusement un *semimarginata* var. B.

M. de Grateloup (Cat. Gir. p. 45. n.° 385) mentionne le *Pl. tuberculosa* Bast., auquel il donne pour synonyme le n.° 325 de son Tabl. des fossiles de Dax. Or, ce n.° 325 est précisément le *Pl. calcarata*. Il résulte de là, 1.° que M. de Grateloup réunit comme moi la rare variété *conique* de Léognan à la forme type du bassin de l'Adour; 2.° que c'est par inadvertance qu'il a rapproché le *Pl. tuberculosa* Bast., si exactement figuré, d'une espèce qui appartient à une autre *forme* ou genre. J'ajoute en terminant que le *Pl. calcarata* a la suture simple comme le *semimarginata*, et non canaliculée comme le *tuberculosa* Bast.

N.° 21. *PLEUROTOMA GLABERRIMA*. Grat. Tabl. Dax, p. 318. n.° 315.

Fossile de Dax et d'Orthez.

Var. A. *nodis verticalibus*. Grat coll. (1842).

B. *nodis obliquis*. Grat. coll. (1842).

Je ne parle de cette espèce que je crois fort distincte de toutes les autres, que pour dire que si effectivement on peut trouver quelque léger rapprochement entre ses crénelures et celles du *Pl. bicatena* Lam., il n'existe entre ces deux Pleurotomes aucune autre espèce de rapports. C'est, au reste,

avec son *Pl. bicatena*, dont il sera question ci-après au n.° 31, et non avec celui de Lamarck, que M. de Grateloup le comparait ; et quant au *Pl. catenata* Lam., espèce fort rare de Paris, que je possède en très-bon état, il est encore bien plus éloigné du *glaberrima* par tous ses caractères.

N.° 22. *PLEUROTOMA CONCATENATA*. Grat. Tabl. Dax, p. 318. n.° 314.

Pl. turbida (fossil.). Explication de la pl. 439 de l'Encycl. méth. fig. 7, *non* Lam. n.° 5 (esp. viv.).

Remarquons bien que c'est ici le *Pl. turbida* de la pl. 439 de l'Encyclopédie, et non celui de la pl. 441 qui est tout différent. Ce dernier est celui de Lamarck, an. s. v., dont j'ai parlé sous le nom plus ancien de *Pl. cataphracta* var. B. Brocch. Ainsi, il faut supprimer le synonyme de Lamarck cité par M. de Grateloup pour son *concatenata*.

Ayant travaillé cette espèce, en Avril 1842, avec M. de Grateloup, nous sommes convenus de la diviser en deux variétés, savoir :

Var. A. *conico-elongata (basi cancellatâ)*. Foss. de Dax.

Var. B. *cylindrica (basi sublævigatâ, testâ minore, carinâ anfractuum eminentiore)*. — *Pl. gradata?* Defr. Dict. sc. nat. (indiqué aux environs de Bordeaux).— Foss. de Mérignac près Bordeaux. Mes échantillons ne sont ni assez nombreux ni assez bien conservés pour que j'ose maintenir la coquille de Mérignac au rang d'espèce distincte.

N.° 23. *PLEUROTOMA SPINOSA*. Defr. Dict. p. 395. *non* Grat.

Pl. tuberculosa, var. *a*. Bast. p. 63. n.° 1 (non figuré !).

Pl. asperulata! Grat. Tabl. Dax, p. 321, n.° 322, et Cat. Gir., p. 46, n.° 386.

Pl. rustica ! Grat. Tabl. Dax, p. 321, n.° 321, *non* Brocch.

Foss. de Dax *R.* à Bordeaux.

Je me suis assuré, dans la collection de M. de Grateloup, de l'identité spécifique de ses *Pl. asperulata* et *rustica* avec la coquille que je regarde comme le *Pl. spinosa* Defr. ; mais je n'avais plus alors sous les yeux la figure du *Pl. rustica* Brocch. Si ma mémoire n'est pas complètement infidèle, cette figure n'est nullement applicable à la coquille dont il s'agit.

Selon M. de Grateloup, le *Pl. spinosa* de M. Defrance serait mon *asperulata ;* mais je ne puis admettre cette assimilation, puisque M. Defrance ne pouvait pas ne pas connaître l'*asperulata* Lam. et le *tuberculosa* Bast. (si bien figuré), et qui sont maintenant reconnus pour identiques. M. Defrance ne peut donc pas avoir inscrit cette même espèce sous un troisième nom (*spinosa*), dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, tandis qu'il a pu légitimement l'établir pour la var. *a* du *tuberculosa* Bast., qui, d'après la description même de M. de Basterot, diffère spécifiquement de son type. Aussi suis-je parfaitement convaincu qu'il n'a pas fait figurer cette var. *a*, et que ce serait absolument à tort qu'on lui rapporterait les dessins A ou B de la figure 11, pl. 3, du Mémoire de M. Basterot.

N.° 24. *PLEUROTOMA TURRIS.* Lam. foss. n.° 4, (1822). — Grat. Tabl. Dax, p. 320, n.° 319, et Cat. Gir., p. 46, n.° 403. — Encycl. méth. pl. 441, fig. 7, *a*, *b*.

Pl. interrupta ! (Murex) Brocch., p. 433, n.° 59, pl. 9, fig. 21, optim. (1814). — Desh. Encycl. méth. t. 3, p. 795, n.° 9. — *Non* Lam. !

Foss. de Dax, de Bordeaux et d'Italie.

La fig. 8 de l'Encycl. n'est citée que par erreur typographique dans le *Tableau* de M. de Grateloup ; elle appartient au *Pl. turbida* Lam. (*cataphracta* , Brocch. var. B). — C'est aussi par erreur que , dans le même ouvrage, le *Pleurotome tour de Babel* Blainv. Man. Malac., pl. 15, fig. 3, est cité comme synonyme du *Pl. turris*, Lam. Le nom et la figure appartiennent au *Pl. Babylonia*, Lam., espèce vivante et entièrement distincte.

J'ai à me justifier ici du reproche qu'on pourrait m'adresser sur l'adoption d'un nom de 1822, au préjudice d'un nom de 1814 ; et, à ne considérer que l'espèce qui nous occupe, M. Deshayes a agi avec toute justice en restituant le nom de Brocchi au *Pl. turris*, Lam., puisqu'il ressort incontestablement des deux figures citées, que ces deux noms se rapportent à une seule et même espèce (dont j'ai sous les yeux des échantillons Bordelais, Dacquois et Piémontais). Mais en faisant cet acte de justice partielle, M. Deshayes a perdu de vue qu'il existe aussi, de cette même année 1822, un *Pl. interrupta*, Lam., n.° 6, vivant et qui, comme on peut le voir dans la belle Iconographie de M. Kiener, n'est point l'analogue de l'espèce fossile. M. Deshayes lui-même dit positivement dans l'Encyclopédie (l. c.) que l'analogue vivant de son *Pl. interrupta* n'est pas connu. Si donc on adoptait le nom de Brocchi, il faudrait changer celui de Lamarck, et nous aurions ainsi deux changements au lieu d'un dans un ouvrage qui, étant le seul *species* général publié jusqu'ici, doit être respecté autant que possible dans sa nomenclature, puisqu'il sert de base à tous les travaux conchyliologiques modernes ; M. Deshayes a lui-même exprimé ailleurs cette opinion.

Je pense donc qu'en cette occasion, les droits incontestables de Brocchi doivent être sacrifiés.

La belle espèce dont il est ici question, acquiert en Italie

une taille bien plus grande que dans nos dépôts. Elle est extrêmement variable dans ses proportions et dans le dessin de ses ornements; difficulté parfois désespérante, qui se retrouve fréquemment dans les espèces du genre Pleurotome.

N.° 25. *PLEUROTOMA DENTICULA*. Bast., p. 63. n.° 3, pl. 3, fig. 12. — Defrance, Dictionnaire, p. 396. — Grat. Tabl. Dax, p. 320, n.° 318, et Cat. Gir., p. 46, n.° 388.

Foss. de Bordeaux et de Dax.

J'avais considéré ce Pleurotome comme une forme plus petite du *Pl. monile*, Brocchi; mais après avoir travaillé ces espèces avec M. de Grateloup, sur de bons et nombreux échantillons de Dax, je me suis rendu à son opinion, et je les admets maintenant comme distinctes.

N.° 26. *PLEUROTOMA MONILE*. Brocch. (*Murex monile*), p. 432 n.° 57, pl. 8. fig. 15. — Defr. Dict. p. 391. — Grat. Tabl. Dax, p. 319. n.° 317 (excl. synonym.), *non* Valenc. *in* Kien. Pleur. p. 52. n.° 31, pl. 15. fig. 3.

Foss. d'Italie et de Dax.

Il faut écarter les synonymes donnés par M de Grateloup; la plupart appartient au *Pl. tigrina* et *marmorata*, espèces vivantes dont les analogues fossiles ne sont pas connus.

J'avais considéré le *Pl. monile* (de Dax), comme intermédiaire aux deux variétés du *Pl. rotata* Brocch.; mais après avoir étudié, avec M. de Grateloup, dans sa collection, de nombreux échantillons de Dax, je me rends à son opinion, fondée sur la différence constante de forme des granulations (arrondies et obtuses dans *monile*, obliques et presque *pointues* dans *rotata*), pour retirer la coquille de Dax du nombre de variétés du *rotata*, et la réunir au *monile* d'Italie, en séparant celui-ci du *denticula* Bast. à cause de sa spire plus conique et moins cylindroïde, et de sa queue bien plus longue.

L'espèce vivante et complètement différente, à laquelle M. le professeur Valenciennes a donné le nom de *monile*, doit en recevoir un nouveau. Je propose de lui donner celui de M. le docteur Quoy qui l'a découverte (voir ci-après, n.° 51).

N.° 27. *PLEUROTOMA ANGULATA*. Donovan. (*Murex angulatus*), Brit. Shells, t. 5, pl. 156 (1802). — Kien. Pleur. p. 74, n.° 51, pl. 26, fig. 4.

Murex turricula. Mat. et Rack. Catal. p. 144, n.° 7, (1804). — Montagu, test. Brit. p. 262, pl. 9, fig. 1. (1804). — Pulten, Dorset., p. 43, pl. 14, fig. 15 (1813). — Turton, Conchyl. p. 93, n.° 14 (1822); *non* Brocch.

Pleurotoma turricula. Blainv. Faun. franç., p. 104, n.° 18. — Bouchard-Chantereaux, cat. Moll. mar. Boulonn., p. 61, n.° 109; *non* Defr. *nec* Grat.

Hab. — Côtes de la Manche.

Je l'ai reçu de Boulogne-sur-Mer, envoyé par M. Bouchard. M. de Blainville, le premier, l'a placé dans le genre Pleurotome; mais il a fallu faire disparaître un double emploi de noms entre cette espèce et le *Murex turricula* Brocch. (*Pl. turricula* Defr.), et c'est ce qu'a fait M. Kiener au moyen du nom donné par Donovan, dès 1802, à cette coquille. Montagu lui a donc donné, en 1804, un nom illégitime (*turricula*), qui, par cela même, était disponible quand Brocchi l'a employé, en 1814, pour un fossile tout différent.

Cette espèce n'est point l'analogue vivant du *Pl. clavula* Dujard. foss. tert. Tour. n.° 12. Je n'ai pas, en nature, cette dernière espèce, que M. Dujardin n'a pas figuré; mais j'en juge par la comparaison de la description avec mes individus vivants, et je crois devoir la rapporter, de préférence, au *Pl. costulata*. (Voir ci-après, n.° 38).

N.° 28. *PLEUROTOMA SQUAMULATA?* Brocch. (*Murex squamulatus*), p. 422, n.° 43, pl. 8, fig. 13.

Pl. Bonellii! Bellardi (ex spec. ab ipso. cl. auct. comm.) Foss. d'Italie.

Je me borne à proposer ce rapprochement dont la justesse me semble très-probable ; dans le cas où il serait fondé, Brocchi n'avait connu que de très-jeunes individus de cette charmante espèce.

N.° 29. *PLEUROTOMA UNISERIALIS.* Desh., Paris, n.° 24, p. 458, p. 63, fig. 1, 2, 3.

Pl. undata. Bast. p. 64, n.° 7. (non figuré). — Grat. Tabl. Dax, p. 831, n.° 347, et Cat. Gir. p. 46, n.° 394. — Defr., Dict. p. 393 (pro parte). — *Non* Lam. *nec* Desh.

Foss. de Dax, *C*, et de Bordeaux, *R*.

La conservation assez fréquente des couleurs a sans doute induit M. de Basterot en erreur, à une époque où M. Deshayes n'avait pas publié ses admirables descriptions des Pleurotomes de Paris. Je ne vois, dans notre coquille méridionale, qu'une faible variation à stries transversales plus robustes et à côtes longitudinales un peu moins marquées, du *Pl. uniserialis* de Paris.

N.° 30. *PLEUROTOMA UNDATA?* Lam. foss. n.° 14, Desh., Paris, n.° 22, p. 456, pl. 63, fig. 11, 12, 13 et pl. 64, fig. 21, 22, 23.

Foss. de Dax et de Bordeaux, *RR*.

C'est avec doute que, ne possédant pas, en nature, l'espèce parisienne, j'y rapporte, d'après les figures et les descriptions, un échantillon unique (bordelais !) de ma collec-

tion, et un petit nombre d'échantillons de Dax dont j'ai fait le triage avec M. de Grateloup, qui les avait laissés parmi ceux de l'espèce précédente. Il est très-probable que M. de Basterot aura fait le même mélange; car les deux espèces sont peu éloignées l'une de l'autre par l'ensemble de leur structure, et on ne peut pas présumer que l'espèce la plus rare ait servi de type à son *Pl. undata*, puisque l'autre est si commune dans la localité où il l'a décrite.

N.° 31. *PLEUROTOMA PANNUS*. Bast. p. 63, n.° 2.
Grat. Tabl. Dax, p. 331, n.° 346 !

Pl. bicatena! Grat. Tabl Dax, p. 319. n.° 317; *non* Lam. *nec* Desh.

Foss. de Dax et de Bordeaux.

C'est en travaillant avec M de Grateloup, en Avril 1842, sa belle collection de Pleurotomes de Dax, que nous nous sommes accordés à reconnaître l'identité spécifique de ses *Pl. pannus* et *bicatena*. Il n'y a qu'une légère variation dans la force des granulations. — Le *Pl. bicatena* Lam. diffère complètement de l'espèce méridionale !

N.° 32. *PLEUROTOMA BASTEROTI*. Nob.

Pl. turrella. var. B. Bast. p. 64. n.° 9 (non figuré). — Grat. Tabl. Dax, p. 332. n.° 348, et Cat. Gir. p. 46. n.° 404.

Pl. turrella. Defrance. Dict. p. 390 (pro parte).

Non Pl. turella, Lam. et Desh.

Foss. de Dax et de Bordeaux.

Le *Pl. turella* n'est cité qu'aux environs de Paris par Lamarck et M. Deshayes. Tous les autres auteurs ont confondu avec lui une coquille qui, pour peu qu'on la soumette à l'examen comparatif d'une simple loupe, s'en montre tota-

lement distincte, 1.° par ses proportions différentes (11 et 4 mill. pour l'espèce parisienne, 16 et 4 mill. pour l'espèce méridionale) ; 2.° par sa queue proportionnellement plus courte ; 3.° par sa spire beaucoup plus longue, qui porte le ventre de la coquille au dessous du tiers de sa longueur (tandis qu'il est seulement au-dessous de la moitié dans l'espèce parisienne) ; 4.° par le nombre de ses tours de spire (12 environ au lieu de 6 ou 7), d'où résulte un port tout différent et beaucoup plus effilé ; 5.° par sa suture canaliculée ; 6.° par les deux carènes de ses tours, placées différemment, c'est-à-dire, la plus faible vers la suture supérieure, la plus forte vers le bas du tour ; 7.° par l'épaisseur constante, le relief et la régularité des stries verticales (solides, obtuses et luisantes, non lamelleuses et fragiles), qui forment le treillissage des tours ; 8.° par la forme des tours, planes et non convexes.

Voici, modelée sur la caractéristique que M. Deshayes assigne à l'espèce parisienne, celle de l'espèce méridionale que je me fais un plaisir de dédier à M. de Basterot. A l'époque où cet auteur écrivait (1825), les rapports de la géologie et de la zoologie étaient encore fort peu connus : on voulait à toute force retrouver partout les espèces de Lamarck, au moins dans les terrains tertiaires, et l'on ne saurait, sans injustice, reprocher aux paléontologistes d'alors, les assimilations fautives qu'ils auraient indubitablement évitées quelques années plus tard.

Pl. testâ elongato-turritâ, eleganter transversim striatâ, striis validis regularibus obtusis (solidis, nitidis) decussatâ spirâ acutissimâ (nec acuminatâ); ultimo anfractu cum caudâ brevissimâ tertiam partem testæ æquante ; anfractibus planis, carinis duabus validissimis (inferiori majore) instructis ; aperturâ minimâ, angustâ ; labro tenui, fragili, fissurâ latâ nec profundâ.

N.° 33. *PLEUROTOMA TURRICULA.* Brocch. (*Murex turricula*), p. 435, n.° 61, pl. 9, fig. 20 (1814). — Defr., Dict. p. 390. — *Non* Blainv. Faun. franç. *nec* Grat.

Non *Murex turricula*, Montagu (1804).

Foss. du Plaisantin et de Perpignan.

Cette espèce n'a été vue, jusqu'à présent, ni à Dax, ni à Bordeaux. Celle ainsi nommée par M. de Grateloup rentre dans les nombreuses formes de l'*asperulata !* Lam. — J'ai expliqué, sous la rubrique du *Pl. angulata*, n.° 27, par quelle raison le *Murex turricula* Brocch. doit conserver son nom spécifique plus nouveau de dix ans, au préjudice du *M. turricula* Montagu.

N.° 34. *PLEUROTOMA COMARMONDI.* Michaud, descr. coq. nouv. *in* Bull. Soc. Linn. Bordeaux, T. III, p. 263, pl. uniq., fig. 6 (1829). — Kien. Pleur. p. 68, n.° 45, pl. 24, fig. 2.

Pl. oblonga (*Murex oblongus*), var. *exquisitè transversìm striata* Brocch. n.° 54. p. 430. pl. 9. fig. 19 (*optima !*), et suppl. p. 664.

Hab. L'Adriatique (Renieri, la Méditerranée à Cette et à Agde (Michaud !). — Foss. d'Italie !

Quelques paléontologistes italiens paraissent avoir confondu l'analogue fossile de cette jolie espèce avec le *Pl. costellata* Lam., dont elle diffère par sa forme plus amincie, par sa spire évidemment plus longue que le dernier tour, par sa queue plus grêle, etc., ou avec le *Pl. costellata* Bast. (*Pl. Milletii*, Soc. Linn. Par., ci-après, n.° 54) qui est du groupe *Defrancia*, tandis que le *Comarmondi* et le *costellata* Lam. sont des *Pleurotomes* proprement dits.

Brocchi, après avoir eu l'intention de décrire ce fossile comme espèce distincte, se méprit sur la valeur des caractères spécifiques, au point de la prendre pour une variété de son *Murex oblongus* qui n'est pas de la même section du genre.

L'échantillon fossile du Piémont, que j'ai sous les yeux, est l'analogue aussi parfait que possible de l'espèce vivante (que je tiens de M. Michaud lui-même !).

N.° 35. *PLEUROTOMA VULPECULA.* Renieri *(Murex vulpeculus)* Cat. Adriat. (1804).— Brocch. *(Murex vulpeculus)* p. 420. n.° 40 (typus), pl. 8, fig. 10, optima.— *Non* Grat.

Fusus harpula. Dub. de Montpér. Conch. plat. Wolh. Podol. p. 31. pl. 1. fig. 47, 48; *non* Brocch. *nec* Desh. (ex iconibus).

Hab. L'Adriatique (Renieri).— Foss. d'Italie.

Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit ici que du *type* de Brocchi, car sa var. B. *costis rarioribus* constitue le *Pl. glabella* Bonell.— Il est encore douteux pour moi que le vrai *vulpecula* appartienne réellement au genre Pleurotome. Brocchi l'a placé dans le groupe de ses *Murex* qui répond aux Fuseaux de Lamarck, et je ne vois pas, dans l'échantillon envoyé du Piémont par Bellardi, que l'échancrure du bord droit soit bien caractérisée.

M. Dubois de Montpéreux a copié *textuellement* la caractéristique assignée par Brocchi à son *Murex harpula*, et il dit que ses exemplaires ressemblent entièrement, sauf leur petite taille, à ceux de Brocchi; mais la figure qu'il publie répond exactement (abstraction faite aussi de la taille), à la figure et à la description que Brocchi donne du *Murex vulpeculus* Renier.

N.° 36. *PLEUROTOMA GLABELLA*. Bonelli.

Murex vulpeculus, var. *costis rarioribus* Brocch. p. 420, n.° 40. pl. 8. fig. 11, optima!

Pl. vulpecula. Grat. Tabl. Dax, p. 333. n.° 351.

Foss. d'Italie, de Dax (*R*) et de Mérignac près Bordeaux (*RR*)?

Cette espèce dont je possède un échantillon piémontais envoyé par M. Bellardi, est tellement voisine du *Pl. Villiersii* Mich., que je l'eusse prise pour son analogue fossile, si la coquille vivante n'était parfaitement lisse (ornée seulement de lignes colorées), tandis que, dans la fossile, le test est véritablement strié, à stries creuses, capillaires, serrées et d'une parfaite régularité sur toute son étendue.

J'exprime un doute sur l'identité des deux échantillons, très-petits et très-imparfaits, que m'ont fourni les faluns de Mérignac.

N.° 37. *PLEUROTOMA VILLIERSII*. Michaud, Descr. coq. nouv. *in* Bull. Soc. Linn. Bordeaux, T. III, p. 262. pl. uniq. fig. 4, 5 (1829). — Kien. Pleur. p. 80. n.° 57. pl. 27. fig. 1.

Murex attenuatus. Montagu, test. Brit. p. 266. p. 9. fig. 6 (1804). — Mat. et Rack. Catal. p. 143. n.° 3 (1807).

Murex aciculatus. Lam. n.° 66 (1822). — Des Cherres, Cat. test. mar. du Finist. *in* Act. Soc. Linn. Bordeaux, T. IV. p. 51 (1829).

Pleurotoma attenuata. Blainv, Faun. franç. p. 102. n.° 14 (18...?) Bouchard-Chantereaux, Cat. Moll. mar. Boulonn. p. 61. n.° 110. — *Non* Desh. Paris, *nec* Dujard. Tour.

Hab. Côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

M. de Blainville (j'ignore l'année précise de la publication de ce cahier de la Faune française) agit en toute justice, en rendant à cette jolie petite espèce un nom qui datait d'une trentaine d'années ; mais M. Michaud, qui avait commis deux doubles emplois en ne rapportant la sienne ni au *M. attenuatus* des Anglais, ni au *M. aciculatus* Lam., a été le premier, je crois, à la placer dans son véritable genre, observation qui est loin d'être sans mérite, car la coquille est d'un *facies* très problématique. On n'eût pas pensé peut-être à contredire celui qui l'eût placée parmi les Fuseaux, tandis qu'assurément, sans sa cécité, l'illustre Lamarck n'en eût jamais fait un *Murex*, et M. Michaud n'a pas même dû songer à la chercher dans ce genre.

Jusqu'ici, tout est en faveur du nom adopté par M. de Blainville. Mais dans l'intervalle probablement, M. Deshayes avait publié un *Pl. attenuata* fossile de Paris [j'ignore la date précise de l'apparition de la livraison : l'ouvrage entier est de 1824-37]. Dans l'incertitude de la véritable priorité entre MM. Deshayes et de Blainville, et pour ne pas priver M. Michaud du fruit de sa juste appréciation du genre, je m'étais déjà déterminé à proposer la conservation du nom de *Villiersii*; et j'ai vu avec beaucoup de plaisir que M. Kiener (quoique sans rendre raison de ses motifs) est arrivé au même résultat que moi. Il donne aussi pour synonyme le *Murex aciculatus* (imprimé *articulatus* par erreur) Lam.

N.° 38. *PLEUROTOMA COSTULATA*. Risso. — Blainv. Faun. franç. pl. 4. fig. 6, 6 *a* — Kiener, Pleur. p. 78. n.° 55. pl. 25. fig. 2.

Murex costatus. Pennant, Brit. zool. T. 4, pl. 79 in angul. sup. sinist. — Mat. et Rack. Catal. p. 144. n.° 5. — De Gerville, Catal. coq. Manche, *in* Mem. Soc. Linn. Calvad. T. 2, p. 208. n.° 4.

Pleurotoma clavula ? (Fossil.) Dujard. foss. tert. Tour. p. 291. n.° 12 (non figuré).

Hab. Côtes océaniques de France. J'en possède un individu roulé, devenu tout blanc, trouvé sur la côte du Vieux-Soulac (Gironde).

J'écris *costulata*, d'après M. Kiener, mais avec hésitation ; car on ne peut pas avoir une confiance aveugle dans l'exactitude typographique de cet ouvrage si beau par ses planches, et les auteurs anglais, ainsi que M. de Gerville, écrivent *costata* : quant aux ouvrages de MM. Risso et de Blainville, je n'ai pas les moyens de les consulter.

Il me semble, d'après les individus vivants que je possède, et d'après les descriptions des fossiles, que c'est ici et non au *Murex turricula* des Anglais qu'on doit rapporter le synonyme de M. Dujardin.

N.° 39. *PLEUROTOMA HARPULA.* Brocch. (*Murex harpula*) p. 421. n.° 41 (typus), pl. 8. fig. 12; *non* Desh. *nec* Valenc. *in* Kien.

Foss. d'Italie.

Ce Pleurotome doit, en tout état de cause, conserver le nom qu'il a reçu de Brocchi, et je ne suis heureusement pas forcé de changer celui de M. Deshayes, puisque cet auteur lui-même, reconnaissant dans son espèce parisienne le *Fusus citharellus* Lam., a déclaré (coq. foss. Paris, T. 2, p. 513), que la coquille qu'il avait récemment nommée *Pl. harpula* devait prendre à l'avenir le nom de *Pl. citharella.* Et en effet, l'espèce italienne et celle de Paris sont distinctes.

De même que M. Deshayes, M. Valenciennes a perdu de vue l'existence du *Pl. harpula* Brocch., lorsqu'il a donné ce même nom à une espèce vivante de la Nouvelle-Hollande, rapportée par l'*Astrolabe.* Cette dernière espèce, figurée par M. Kiener (Pleur. p. 58, n.° 36. pl. 18. fig. 3), devra changer de nom. Je propose pour elle celui de *Pl. harpularia.*

N.° 40. *PLEUROTOMA EBURNEA*. Bonelli.

Murex harpula, var. *glaberrima*. Brocch. p. 421, n.° 41 (non figuré).

Foss. d'Italie.

Brocchi, lui-même, avait très-justement pressenti qu'on séparerait spécifiquement cette coquille du type de son espèce.

N.° 41. *PLEUROTOMA DUJARDINII*. Nob.

Pl. attenuata. Dujard. foss. tert. Tour. p. 291. n.° 9. pl. 20, fig. 22, *non* Blainv. Faun. franç., *nec* Desh. Paris.

Foss. de la Touraine! et de Mérignac, près Bordeaux?

J'exprime un doute sur l'identité de l'échantillon très-petit et très-endommagé que j'ai recueilli à Mérignac.

Quant au nom imposé par M. Dujardin, il est de 1837, et doit par conséquent être postérieur à celui de M. Deshayes qui a terminé entièrement dans cette même année, la publication de son grand ouvrage (voir ci-dessus, n.° 37, pour la non-adoption du *Pl. attenuata* de M. de Blainville).

N.° 42. *PLEUROTOMA RUFA*. Montagu (*Murex rufus*). test. Brit. p. 263. -- Mat. et Rack. (Murex) catal. p. 145, n.° 8. — De Gerville (Murex), catal. coq. Manche, *in* Mém. Soc. Linn. Calvados, tom. 2, p. 209, n.° 7.

Non *Murex rufus*. Lam. n.° 17.

Pl. nigra. Pot. et Mich. Gal. Moll. Douai, t. 1, p. 446, n.° 21, pl. 35, fig. 5, 6.

Hab. Côtes de France et d'Angleterre

Je dois à M. Laporte aîné de la Soc. Linn. de Bordeaux, la possession d'un bel individu recueilli sur les côtes de la

Gironde, à La Teste probablement. — Les cinq individus que j'ai sous les yeux n'ont que 12-14 côtes bien distinctes : mais je les crois encore en voie d'accroissement.

C'est par inadvertance que M. de Gerville a donné pour synonyme à cette petite espèce de Pleurotome, le *Murex rufus* Lam., grande espèce de Rocher de la division des *Chicorées*.

Je ne trouve rien, dans la monographie de M. Kiener, qui se rapporte à notre coquille.

N.° 43. *PLEUROTOMA FRAGILIS*. Desh. Paris, n.° 49, p. 480, pl. 67, fig. 25, 26, 27.

Fusus striatulatus. Lam. Ann. du Mus. n.° 30! et an. s. v., t. 7., suppl. n.° 20.

Pleurotoma striatulata. Desh. Paris, t. 2, p. 513, *non* Lam.

Foss. de Paris.

Le nom spécifique *fragilis*, imposé par M. Deshayes, doit rester à cette coquille. Lorsque dans les généralités du genre Fuseau (l. c. p. 512-513), cet auteur a ramené aux Pleurotomes et autres genres huit espèces portées à tort par Lamarck au nombre des Fuseaux, il a perdu de vue qu'il existait déjà un *Pleurotoma striatulata* Lam., grande espèce bordelaise, bien connue et toute différente (étiquetée au Jardin du Roi, en Août 1840, et sans doute par erreur de plume, *Pl. striatula*). Le fossile de Paris, que M. Deshayes a primitivement décrit sous le nom de *fragilis* ne doit donc pas changer de nom pour prendre celui de *striatulata*.

Nota. Il importe que les personnes qui possèdent des fossiles de Paris reportent sur leurs étiquettes les corrections faites par M. Deshayes à l'endroit que je viens de citer, afin d'éviter les doubles emplois.

N.° 44. *PLEUROTOMA DECUSSATA.* Lam. fossil. n.° 30. — Desh. Paris, n.° 37, p. 470, pl. 64, fig. 3, 4, 5, 7. — *Non* Grat. Tabl. Dax, p. 332, n.° 349.

Foss. des environs de Paris.

Cette petite coquille présente un caractère dont M. Deshayes n'a pas parlé, et que je crois unique parmi les Pleurotomes parisiens : le bord droit est *sillonné à l'intérieur*. Ces sillons sont saillans, peu réguliers en nombre et en grosseur, quelquefois bifurqués, et disparaissent en s'avançant du fond de l'ouverture vers le bord. Ils ne sont visibles qu'à la loupe. Je les ai observés sur six individus au moins, mais j'en possède un qui en est dépourvu.

Ce caractère se retrouve dans une espèce fossile de Dax et dans une très-petite espèce vivante, des Antilles, dont je possède deux individus.

N.° 45. *PLEUROTOMA CERITHIOIDES.* Nob.

Pl. decussata, var. B. *carinata!* Grat. Tabl. Dax, p. 333, n.° 349; *non* Lam. *nec* Desh.

Foss. de Dax.

Cette petite espèce, plus longue, plus effilée et d'un autre dessin que l'espèce parisienne, partage avec elle un caractère remarquable : son bord droit est *sillonné à l'intérieur ;* mais sous les autres rapports elle est différente. Elle a bien aussi, comme le fait observer M. de Grateloup, quelques traits de ressemblance avec le *Pl. textile* Brocch. ; mais son système de stries est différent, sa queue est plus courte, etc.

J'ai choisi pour elle le nom de *Pl. cerithioides,* à cause de la ressemblance de ses stries, de ses côtes et de ses nodulations, avec celles qu'on trouve dans beaucoup de Cérites.

N.° 46. *PLEUROTOMA VARIABILIS*. Millet (*Defrancia variabilis*), Annal. Linn. de Paris pour 1826, p. 9, fig. 2, *a*, *b*, p. 5 du tirage à part, n.° 2.

Pl. plicata. Bast. p. 64, n.° 6 (non figuré). — Grat. Tabl. Dax, p. 328, n.° 337, et Cat. Gir. p. 46, n.° 399. — Defr. Dict. p. 395 (pro parte). — *Non* Lam. *nec* Desh.

Foss. de Dax, de Bordeaux et de l'Anjou.

La fragilité du bord de cette petite espèce est telle que, sur plus de 50 individus, je n'en possède pas un peut-être où il soit parfaitement conservé. Cette raison, jointe à ce que je ne vois aucune trace de dent sur le bord columellaire de l'entaille, me détermine à penser que M. Millet l'a placée à tort dans son genre *Defrancia*. Je dois dire, il est vrai, que je n'ai pas vu d'échantillon de l'Anjou ; mais la figure citée ne montre pas de dents, et la description spécifique n'en parle pas non plus. Si donc je ne me trompe pas dans l'assimilation que je fais de la coquille bordelaise, celle de l'Anjou devra être séparée des quatre autres espèces publiées par M. Millet, et rentrer dans les vrais Pleurotomes, où M. de Basterot a jugé comme moi que son *Pl. plicata* doit être placé.

Cette dernière espèce diffère du vrai *plicata* parisien de Lamarck, par son dernier tour plus court que la spire, par sa queue plus courte, par ses côtes moins épaisses et moins saillantes, et par l'angle très-prononcé que forment ses tours de spire. Cet angle est marqué par la plus forte des 3 ou 4 stries transversales qui se détachent sur le treillissage presque microscopique de la surface des tours.

N.° 47. *PLEUROTOMA CRASSINODA*. Nob.

Pl. pustulata ! Grat. Tabl. Dax, p. 328, n.° 338 ; *non*

Brocch. (*Murex pustulatus*, p. 430, n.° 55, pl. 9, fig. 5).

Foss. de Dax.

Cette espèce, bien caractérisée par M. de Grateloup, et qui a laissé des doutes à cet auteur, ne répond réellement ni à la figure, ni encore moins à la description de Brocchi. Il m'a fallu lui donner un nom nouveau, dont M. de Grateloup, en revoyant avec moi sa collection en Avril 1842, a approuvé le choix.

N.° 48. *PLEUROTOMA MULTINODA*. (Lam. foss. n.° 15?) var. *meridionalis*, Bast., p. 64, n.° 8, (non figuré); *non* Grat.

Pl. Aquensis! et *Pl. crenulata!* Grat.

Je n'ai pas de raisons majeures pour douter de l'identité spécifique de la coquille méridionale et de celle de Paris; mais comme je n'ai pas vu cette dernière *en nature*, je ne cite le nom de Lamarck que sous la réserve du point d'interrogation.

Voici les deux variétés que nous reconnaissons, M. de Grateloup et moi, d'après notre travail commun dans sa collection, devoir entrer dans l'espèce de M. de Basterot :

Var. A. *Pl. Aquensis!* Grat. Tabl. Dax, p. 327, n.° 334 (1832). *Pl. Aquensis*, var. *a!* Grat., coll. (Avril 1842).

CC. à Dax, dans les faluns *bleus*. C. à Léognan.

Var. B. *Pl. crenulata!* Grat. Tabl. Dax, p. 327, n.° 335 (1832); *non* Lam.; *an* Bast.? *Pl. Aquensis*, var. *b!* Grat. coll. (Avril 1842).

CC. à Dax, dans les faluns *jaunes*. Je ne le connais pas à Bordeaux.

N.° 49. *PLEUROTOMA QUOYI*. Nob.

Pl. monile. Valenc. coll. mus.— Kien. Pleur. p. 52, n.° 31, pl. 15, fig. 3; *non* Brocch.

Hab. Mers de l'Océanie, côtes de la Nouvelle-Hollande.

Puisque le nom donné par M. Valenciennes fait double emploi avec celui de Brocchi (voir ci-dessus, n.° 26), il est juste de dédier l'espèce nouvelle à l'infatigable et savant naturaliste qui l'a découverte.

3.e Section.— (*DEFRANCIA*, Millet).

Ma collection renferme neuf très petites espèces exotiques, vivantes, du groupe *Defrancia*. La plupart ne sont pas décrites à ma connaissance, et je ne retrouve point leurs analogues parmi mes fossiles : huit de ces espèces sont des Antilles. Je ne les décris pas dans ce mémoire, parce que je n'ai pas en ce moment la possibilité de les faire figurer, ce qui, vu leur petitesse, n'est pas chose facile.

N.° 50. *PLEUROTOMA PURPUREA*. Montagu (*Murex purpureus*), test. Brit. p. 260. pl. 9. fig. 3 (1804). — Mat. et Rack. (*Murex*) Catal. p. 148. n.° 15, (1807). — Defr. Coll. — Blainv. Faun. franç. pl. 4. fig. 10. — Kien. Pleur. p. 71. n.° 48. pl. 25. fig. 3. — Bast. p. 65. n.° 12, pl. 3. fig. 13. *a*, *b* (1825) *fossile*.

Pl. corbis. Michaud, Coll. — Pot. et Mich. Gal. Moll. Douai, t. 1, p. 444. n.° 8. pl. 35. fig. 1, 2. *vivant*.

Pl. Cordieri. Grat Tabl. Dax, p. 334. n.° 354, et Cat. Gir. p. 46. n.° 393 ; *non* Payraud.

Hab. — Océan et Méditerranée. J'en possède un individu trouvé sur la côte du Vieux-Soulac (Gironde).— Foss. de Dax et de Bordeaux.

Rien de plus élégant que cette petite coquille, très-voisine en effet comme le disent MM. Potiez et Michaud, mais très-distincte du *Pl. Cordieri* Payraud.

M. de Grateloup donne comme synonymes ces deux espèces, dont M. Kiener maintient la séparation, en réunissant le *Pl. corbis* à la première. M. de Basterot dit avoir vu le *Pl. purpurea* vivant, de l'Océan et de la Méditerranée : je ne le possède que de la Corse, je ne l'ai vu fossile que de Dax, où il est fort rare.

N.° 51. *PLEUROTOMA RETICULATA*. Renieri (*Murex reticulatus*), Cat. Adriatique (1804). — Brocch. (*Murex*) suppl. p 663. — Desh. ap. Lyell (ex Grat.), *fossile*. — Grat. Cat. Gir. p. 47, n.° 408, *fossile*. — Bronn, Leth. géogn. p. 555 (1837), *fossile*.—Philipp. Enum. Moll Sicil. p. 196.

Murex muricatus? Montagu, test. Brit. p. 262, pl. 9, fig 2 (1804). — Mat. et Rack. cat. p. 149, n.° 16 (1807); non *Pl. muricata* Lam. *nec.* M.[1] de Serres.

Pleurotoma echinata. Brocch. (*Murex*), n.° 45, p. 423, pl. 8, fig. 3, *non* Lam.; nec *Fusus echinatus*. Dub. de Montpér., conch. plat. Wolh. Podol. p. 31, pl. 1, fig. 45 (ex icone).

Pl. Cordieri. Peyraudeau, Cat. Moll. Cors. n.° 287, p. 144, pl. 7, fig. 11 (1826).—Blainv., Faun. franç. p. 106, n.° 23, pl. 4, fig. 9.— Kien Pleur. p. 69, n.° 46, pl. 24, fig. 1; *non* Grat.

Hab. La Méditerranée. — Foss. d'Italie et de Bordeaux.

Brocchi, en restituant à son *Murex echinatus* de 1814 le nom plus ancien (1804), de *reticulatus*, a laissé libre le premier de ces noms que Lamarck a appliqué en 1822 à un grand Pleurotome du Sénégal, et a consenti implicitement à

ce que son ancien *Murex reticulatus* reçût légitimement le nom nouveau de *Pleurot. ramosa*, que M. de Basterot lui a imposé en 1825.

M. Dubois de Montpéreux dit que son *Fusus echinatus* est exactement, sauf sa petite taille, le *Murex echinatus* Brocch. Il faut alors que le dessinateur ait figuré une coquille autre que l'individu décrit, car la figure jointe à la description n'a aucun rapport avec celle de Brocchi. Il y a même tout lieu de présumer que c'est un Fuseau et non un Pleurotome. Au reste, la description se borne à la copie textuelle de la caractéristique de Brocchi, laquelle est en contradiction avec la figure de la coquille Wolhynienne.

Je ne pense pas que le *Pl. quadrillum* Dujard. foss. tert. Tour., p. 291, n.° 10, pl. 20, fig. 23, soit un jeune individu du *Pl. Cordieri* Payraud., et M. Dujardin ne veut pas l'affirmer non plus. Je ne l'ai pas vu en nature; mais la figure qu'en publie M. Dujardin indique un individu parfaitement adulte (vu les caractères du groupe *Defrancia*), et fait voir distinctement un bord columellaire qui paraît ne pas exister dans le *Pl. Cordieri* vivant.

C'est d'après la figure de Brocchi que j'identifie le *Pl. Cordieri* avec le *reticulata*, qui se trouve avoir dès-lors 24 ans d'antériorité.

N.° 52. *PLEUROTOMA INTERRUPTA*. Lam. n.° 6. — Kien. Pleur. p. 32, n.° 25, pl. 12, fig. 2. — Encycl. méth. pl. 438, fig. 1, *a*, *b* (malæ); *non* Brocch. *nec* Desh. Encycl. (fossil).

M. Kiener ne connaît pas l'*habitat* de cette espèce : j'en ai plusieurs échantillons, venant des Antilles. La figure donnée par cet auteur est trop aiguë, ainsi que celle de l'Encyclopédie.

L'espèce dont il s'agit, appartient au groupe *Defrancia*.

Elle est jaunâtre, à côtes plus foncées, d'un rouge moins éclatant que dans la figure de M. Kiener. La coquille bien fraîche est recouverte d'un épiderme presque noir.

Je renvoie au n.° 24 de ce Mémoire, pour les raisons qui m'ont fait sacrifier le nom plus ancien du *Pl. interrupta* Brocch. à celui (*Pl. turris*) imposé huit ans plus tard, par Lamarck, à une espèce fossile très-différente de l'espèce vivante qui nous occupe en ce moment.

N.° 53. *PLEUROTOMA MICHAUDII.* Nob.

Pl. lineata. Pot. et Mich., Gal. moll. Douai, tom. 1. pl. 445, n.° 17, pl. 35, fig. 3, 4, *malæ* (1838); *non* Lam. n.° 10.

Mangilia lineata Beck. (ex Pot. et Mich. l. c.).

Non *Pl. linearis* Blainv. *nec* Kien. Pleur. p. 73, n.° 50, pl. 25, fig. 4.

Pl. Villiersii, var. 2.ª Michaud, descript. coq. nouvel., *in* Bull. Soc. Linn. Bordeaux, tom. 3, p. 263, non figurè (1829). — Kien. Pleur. p. 81, en note.

Hab. Cette, *RR*.

Cette petite coquille, bien que colorée à peu près comme le *Pl. Villiersii*, n'appartient pas à la 2.e section ; c'est un vrai *Defrancia*.

Le nom adopté par MM. Potiez et Michaud ne peut être conservé, puisque Lamarck avait publié depuis 16 ans un *Pl. lineata*. Je me fais un plaisir de dédier l'espèce Méditerranéenne au zélé naturaliste de qui je la tiens ainsi que tant d'autres objets précieux, et qui, le premier l'a fait connaître.

M. Kiener, qui sans doute n'a pas vu cette coquille, puisqu'il la confond avec le *Pl. linearis* Blainv. (Kien. Pleur. p. 74, en note), se borne à dire, à la fin de l'article du *Pl. Villiersii*, que M. Michaud en indique une variété, et il répète la description de M. Michaud.

N.° 54. *PLEUROTOMA MILLETII.* Soc. Linn. Paris (*Defrancia Milletii*), *in* Annal. Linn. pour 1826, pl. 9, fig. 5 *a*, *b*, p. 6, du tirage à part, n.° 5.

Pl. costellata. Bast. p. 66, n.° 14, pl. 3, fig. 24 (optima) ! — Grat. Tabl. Dax, p. 332, n.° 350, et Cat. Gir p. 46, n.° 392; *non* Lam. *nec* Desh. — Defr. Dict. p. 395 (pro parte).

Foss. de Dax et de l'Anjou. *CC.*

MM. de Basterot et de Grateloup le citent aussi aux environs de Bordeaux, d'où je ne le possède pas; n'aurait-il pas été confondu avec quelque autre espèce?

Cette jolie et très-remarquable coquille, quoiqu'incomplètement décrite par MM. de Basterot, Millet, Defrance et de Grateloup, est si abondante à Dax et si bien connue par l'excellente figure du Mémoire de M. de Basterot, que je ne crois pas devoir allonger le mien en en donnant une description spéciale : on la distinguera toujours facilement (même avant l'âge adulte) du *Pl. variabilis* Mill. auquel elle ressemble un peu, par le large espace *lisse à la vue simple*, qui borde inférieurement ses sutures.

Quant au *Pl. costellata* Lam., espèce parisienne, il n'admet aucune comparaison avec la nôtre, puisqu'il est un vrai Pleurotome de la 2.e section, tandis que la nôtre est peut-être le fossile le plus parfaitement caractérisé de la 3.e ou du groupe *Defrancia.*

M. Defrance, en 1825 (Dict. Scienc. nat., T. 41), ouvrit les yeux sur l'un des caractères qui séparent si largement l'espèce de M. de Basterot de celle de Lamarck; mais il ne vit rien au-delà du bourrelet et de l'entaille dont il parle à la page suivante pour approuver et confirmer les idées de M. de Basterot. Il cite, p. 395, le *Pl. costellata* à Parnes, Grignon, Hauteville, Orglandes et Bordeaux; puis il ajoute

« Les coquilles de ce dernier endroit portent un bourrelet au « bord droit, et pourraient constituer une espèce distincte ».

Cette observation importante n'a point attiré l'attention de M. de Grateloup : quant à M. Millet qui, la même année où M. Defrance écrivait, lui dédia son genre *Defrancia*, il n'eut au contraire nulle idée de rapporocher cette espèce d'une espèce parisienne, mais il ne donna qu'une figure imparfaite et une courte description de la coquille que la Société Linnéenne de Paris lui avait dédiée sans la rapprocher de l'espèce de M. de Basterot.

La véritable appréciation scientifique de cette coquille n'a donc fait aucun progrès depuis MM. Defrance et Millet. J'y ai reconnu un double caractère fort remarquable : le bord droit, très-épaissi, est fortement *sillonné à l'intérieur*, et le bord columellaire est *denticulé* vers sa base, dans les individus adultes, comme celui de certains Buccins. D'après ces motifs, je lui avais donné le nom de *Pl. sulcilabris*, sous lequel je l'ai adressée à quelques-uns de mes correspondants (ce nom n'a pas été imprimé) ; mais depuis, j'ai acquis la persuasion (non la *certitude* absolue, car je n'ai pas vu d'échantillon de l'Anjou), que notre espèce doit être rapportée au n.° 5 du Mémoire de M. Millet sur le genre *Defrancia*.

N.° 55. *PLEUROTOMA SUTURALIS*. Millet (*Defrancia suturalis*), Annal. Linn. de Paris pour 1826. pl. 9. fig. 4 *a*, *b*. p. 6 du tirage à part, n.° 4.

Foss. de Léognan près Bordeaux.

Ce Pleurotome y est si rare, que je n'en ai vu que l'exemplaire de ma collection.

N.° 56. *PLEUROTOMA CLAVULINA*. Nob.

Pl. terebra. Dujard. Foss. tert. Tour. p. 292. n.° 14 pl. 20 fig. 30 ; *non* Bast. *nec* Grat.

Foss. de la Touraine.

Je ne connais cette espèce que par la figure et la description qu'en donne M. Dujardin.

Comme plusieurs paléontologistes ont cru que les *Pl. oblonga* Brocch. et *terebra* Bast. étaient synonymes, le savant auteur du Mémoire sur la géologie de la Touraine a pu penser que le nom spécifique *terebra* était disponible, et l'a donné à une espèce qu'il a jugée lui-même toute différente de celle de M. de Basterot. Mais maintenant que je crois pouvoir prouver que l'espèce italienne est parfaitement distincte de l'espèce de Dax et de Bordeaux, le nom de M. de Basterot reste à celle-ci, et je suis dans l'obligation de changer celui de l'espèce de la Touraine.

N.-B. Je vais aborder, en terminant ce Mémoire, une des études les plus difficiles et les plus embrouillées qui se rencontrent dans l'appréciation des espèces du genre Pleurotome; c'est celle d'une petite famille du groupe *Defrancia*, famille composée de coquilles à canal très-court, à côtes longitudinales courtes, à sutures marginées, à stries transversales très-fortes, dont je trouve le type, à l'état vivant, dans le *Pl. striata* Kien., et dont le *Pl. terebra* Bast. *non* Dujard. est l'espèce fossile la plus connue, quoique non la première décrite. Ce rang d'ancienneté appartient au *Pl. oblonga* Brocch., espèce qui, selon moi, a été méconnue jusqu'ici par la plupart des auteurs. Vient ensuite le *Pl. terebra* Bast. que son inventeur a eu grande raison de ne pas confondre avec l'espèce italienne : malheureusement, son exemple n'a pas été suivi. Enfin, deux espèces de Dax et deux d'Italie compléteront ce que j'ai à dire sur cette petite famille.

Les phrases caractéristiques que j'ai adoptées seraient trop longues pour une monographie; elles sont *descriptives* : mais dans une monographie, on forme des divisions en tête desquelles on inscrit les caractères *communs*, et alors la *phrase* se réduit aux dimensions ordinaires.

N.° 57. *PLEUROTOMA STRIATA*. Kien. Pleur. p. 36, n.° 28, pl. 14, fig. 2. — Gualt. pl. 52, fig. H.

Hab. Les Indes orientales ?

C'est à cette espèce et non au *Pl. oblonga* que je rapporte la figure de Gualtiéri, bien qu'elle présente, pour l'espèce dont il s'agit, le même défaut que Brocchi signale en la comparant avec l'*oblonga ;* c'est qu'elle ne montre ni le bourrelet sutural, ni l'entaille : mais les côtes, peu obliques, épaisses et à dos très-rond, se rapportent à l'espèce vivante et non à la fossile.

Pl. testâ (brunneo - violacescente) subfusiformi - turritâ, striis validis (majoribus alternantibus) transversìm regulariterque instructâ ; spirâ accutissimâ ; anfractibus duodenis 9-10 *costatis basi tumentibus supernè depresso-canaliculatis ad suturam superiorem tenuiter marginatis ; costis obliquis crassis obtusis nodiformibus (albo-flavicantibus) antè canaliculum superiorem anfractuum desinentibus ; anfractu ultimo (supernè tantùm costato, sulcis transversalibus validissimis instructo) cum caudâ brevi latissimâ emarginatâ spirâ breviore ; aperturâ supernè dilatatâ ; columellâ rectâ.*

Longueur : 15 lignes. — Diam. 5 lignes.

N.° 58. *PLEUROTOMA OBLONGA.* Renieri (*Murex oblongus*). Cat. Adriat. (1804). — Brocch. (*Murex*) p. 429. n.° 54. pl. 8. fig. 5. (*optima!*) ; *non* Defr- *nec* Grat.

Pl. subulata. Defr. Dict. p. 394 ; *non* Grat.

Pl. Brocchii. Bonelli, coll. Mus. Taur. n.° 269. — Bellard. et Michelott. Sagg. orittogr. p. 9. n.° 8. pl. 1. fig. 4.

Hab. L'Adriatique (Renieri).— Foss. du Plaisantin !

La figure de Brocchi est excellente ! et prouve, conjointement avec mes échantillons de Castel-Arquato (recueillis par M. Bertrand-Geslin) et avec ceux adressés à M. de Grateloup par M. le professeur Jan, que les côtes sont réellement

obliques ! ce qui ramène ici le *Pl. subulata* de M. Defrance, et laisse bien distinct le *Pl. terebra* Bast. (*oblonga* Defr.), ainsi que l'*oblonga* Grat., et l'*oblonga* de quelques paléontologistes italiens modernes.

L'espèce dont il s'agit n'existe ni à Dax ni à Bordeaux.

Pl. testâ acutâ subfusiformi, striis irregulariter alternantibus transversìm instructâ; spirâ subacuminatâ; anfractibus subduodenis 7-8 costatis basi tumentibus supernè depressis ad suturam superiorem submarginatis; costis obliquis obtusis (vix regularibus) subnodiformibus antè canaliculum superiorem anfractuum desinentibus; anfractu ultimo (extùs sulcato) cum caudâ brevissimâ crassâ vix marginato spirâ breviore; aperturâ angustâ (labiis subparallelis); columellâ rectâ.

Longueur : 15 lignes. — Diamètre : 4 1/2 lignes.

N.° 59. *PLEUROTOMA OBELISCUS.* Nob.

Pl. multinoda! Grat. Tabl. Dax, p. 328, n.° 339. *non* Lam. *nec* Bast. *nec* Defr.

Foss. de Dax.

Cette belle espèce se distingue de l'*oblonga* Ren., Brocch. par ses côtes presque *verticales, comprimées,* à dos *tranchant,* et par sa forme plus cylindrique, moins rapidement amincie.

Depuis que l'erreur qui consiste à considérer l'*oblonga* Ren. et le *terebra* Bast. comme synonymes, s'est répandue M. de Grateloup est le premier (1832) qui les ait signalés comme distincts; mais il n'a connu alors ni le vrai *oblonga* ni le vrai *multinoda.*

Pl. testâ elongatissimâ subfusiformi-cylindraceâ, striis subæqualibus transversim instructâ (incrementalibus subdecussatâ); spirâ acutissimâ; anfractibus circiter tredenis

8-10-*costatis planiusculis infernè vix tumentibus supernè depresso-canaliculatis ad suturam superiorem marginatis; costis verticalibus compressis (dorso acutiusculis) antè canaliculum superiorem anfractuum desinentibus; anfractu ultimo cum caudâ brevi angustâ acuminatâ nec emarginatâ spirâ multò breviore; aperturâ minimâ angustâ utrinquè acuminatâ; columellâ rectâ.*

Longueur : 14 lignes.— Diamètre : 4 lignes.

N.° 60. *PLEUROTOMA BELLARDII.* Nob.

Foss. de Santa-Agata près Tortone (Piémont), et du Plaisantin.

Cette belle espèce, très-distincte du *Pl. oblonga* Ren., par ses grosses côtes *verticales*, à dos *rond*, a été prise pour lui par quelques conchyliologistes italiens. Je me fais un plaisir de la dédier au savant naturaliste de Turin qui vient de publier la Monographie des Cancellaires du Piémont, et à qui nous devrons bientôt celle des Pleurotomes de cette riche contrée.

Pl. testâ elongatissimâ, subfusiformi-turritâ, striis æqualibus! (distantibus) crassissimis transversim instructâ; spirâ acutissimâ; anfractibus duodenis (brevibus) 8-costatis! basi valdè tumentibus supernè depresso-canaliculatis ad suturam superiorem tenuissimè marginatis; costis verticalibus crassissimis obtusis nodiformibus antè canaliculum superiorem (angustissimum) anfractuum desinentibus; anfractu ultimo cum caudâ brevissimâ angustiusculâ nec emarginatâ spiram dimidiam vix superante; aperturâ minimâ angustissimâ utrinquè acuminatâ; columellâ vix intortâ (extremitate adscendente).

Long. 13 lignes.— Diam. 4 lignes.

N.° 61. *PLEUROTOMA GESLINI.* Nob.

Foss. de Castel-Arquato (Plaisantin).

Je suis heureux de dédier cette espèce que je crois entièrement nouvelle comme la précédente, à M. Bertrand-Geslin, savant géologue à qui j'en dois la communication. Je ne l'ai vue d'aucune autre localité.

Jusqu'à ce moment (Août 1841 , je l'avais confondue avec le *Pl. terebra* Bast. , auquel elle se rapporte exactement par la forme de ses côtes ; mais quand j'en suis venu à rédiger les descriptions comparatives , j'ai reconnu que sa forte taille, sa forme plus raccourcie et beaucoup plus ventrue , et son système tout différent de stries transversales , me faisaient une loi de l'en séparer.

Pl. testâ subfusiformi , infrà medium ventricosâ (præcedentibus magis abbreviatâ) striis regularibus (majoribus alternantibus) transversìm instructâ , incrementalibus infernè granulato-decussatâ ; spirâ acutiusculâ ; anfractibus circiter denis duodenisve 11-12-*costatis planiusculis (basi non tumentibus) supernè depresso-canaliculatis ad suturam superiorem marginatis ; costis verticalibus compressis (dorso acutis) antè canaliculum superiorem desinentibus ; anfractu ultimo cum caudâ ferè nullâ latissimâ nec emarginatâ spirâ breviore ; apertura angustâ (labiis ferè parallelis) ; columellâ rectâ (extremitate parùm attenuatâ).*

Long. 12 lignes. — Diam. 4 lignes.

Nota. — M. de Grateloup a reçu de M. le professeur Jan , de Parme , un échantillon très-vieux et très-endommagé de cette même espèce ! et de la même localité ! , sous le nom n.° 46 de l'envoi (n.° 26 du genre) et sous le nom de *Pl. pustulata* Brocch. Je n'ai pas , à Bordeaux où j'écris cette note (Avril 1842), la figure de Brocchi sous les yeux ; mais le souvenir que j'en ai conservé après la longue étude que j'ai faite , l'été dernier , de son magnifique ouvrage , ne me permet de regarder cette détermination , que

comme le résultat d'un mélange d'étiquettes ou d'échantillons. Brocchi était trop exact dans le choix des noms spécifiques, pour donner le nom de *pustulata* à une coquille qui ne présente que des côtes longitudinales parfaitement nettes !

N.° 62. *PLEUROTOMA TEREBRA.* Bast., p. 66, n.° 13, pl. 3, fig. 20; *non* Grat. *nec* Dujard.

Pl. oblonga. Defr., Dict. p. 394. — Grat. Tab. Dax, p. 329, n.° 341 ! *non* Renier. *nec* Brocch.

Foss. de Dax, de Bordeaux et d'Italie.

Cette espèce se distingue, 1.° de l'*oblonga* Ren. par ses côtes *verticales* et plus nombreuses ; 2.° du *Bellardii* par ses côtes *comprimées*, à dos *tranchant ;* 3.° de l'*obeliscus* par le nombre plus grand de ces mêmes côtes, par sa petite taille et par sa queue plus courte ; 4.° du *Geslini* par sa forme *subulée* et ses stries *creuses* (non en relief).

C'est un individu extrêmement jeune de cette espèce que j'ai, par erreur, mentionné sous le nom de *Fusus marginatus ?* Lam. dans les Tableaux de Fossiles de Bordeaux, que M. Dufrénoy a joints à son Mémoire sur les terrains tertiaires du Midi de la France.

Pl. testâ elongatissimâ, subulato-cylindraceâ, striis æqualibus transversis filiformibus (excavatis !) exaratâ, incrementalibus infernè granulato decussatâ ; spirâ acutissimâ ; anfractibus duodenis tredenisve 11-12 *- costatis planis, (basi non tumentibus) supernè depresso-canaliculatis ad suturam superiorem marginatis ; costis verticalibus compressis (dorso acutis) antè canaliculum (angustissimum) superiorem anfractuum desinentibus ; anfractu ultimo cum caudâ ferè nullâ latiusculâ nec emarginatâ spiram dimidiam vix superante ; aperturâ minimâ angustissimâ sinuosâ ; columellâ rectiusculâ, medio incrassatâ (extremitate attenuatâ adscendente), labro infrà sinum unidentato.*

Long. 9-10 lignes — Diam. près de 3 lignes.

N.° 63. *PLEUROTOMA DUFOURII.* Nob.

Pl. terebra ! Grat. Tabl. Dax, p. 329, n.° 340, et Cat. Gir. p. 46, n.° 391. — Bast. (pro parte) l. c.

Foss. de Dax et de Bordeaux.

Cette espèce paraît, au premier coup-d'œil, être semblable à la précédente, dont elle se distingue pourtant, parce qu'elle est un peu plus ventrue, que ses tours et ses côtes sont plus convexes, que celles-ci sont moins comprimées sur les côtes, plus obliques, que sa columelle est tordue et que son ouverture est plus large.

Je suis heureux de dédier cette jolie espèce au célèbre naturaliste de Saint Sever, M. le D.r Léon Dufour, à qui les diverses branches des sciences naturelles doivent de nombreuses découvertes et d'excellentes observations, et dont les admirables travaux entomologiques sont une des gloires de nos provinces méridionales.

Pl. testâ elongato-subulatâ, striis subæqualibus transversis filiformibus (excavatis) exaratâ ; spirâ acutissimâ ; anfractibus circiter duodenis 8-10 *- costatis convexiusculis (medio tumentibus) supernè depresso-canaliculatis ad suturam superiorem tenuissimè marginulatis ; costis vix obliquatis compressis (dorso acutiusculis) antè canaliculum (angustissimum) superiorem anfractuum desinentibus ; anfractu ultimo cum caudâ brevissimâ latissimâque nec emarginatâ spiram dimidiam superante ; aperturâ minimâ angustâ medio dilatatâ utrinquè attenuatâ ; columellâ leviter intortâ (extremitate attenuatâ adscendente).*

Long. de mes échant. 7 lignes. — Diam. 2 lignes (j'en ai vu, chez M. de Grateloup, qui atteignent la taille de l'espèce précédente).

APPENDICE.

M. Dufrénoy a inséré dans son important *Mémoire sur les terrains tertiaires du bassin du Midi de la France* (1834 Annales des mines, 3.e série, T. 3), des Tableaux de fossiles de nos faluns bordelais, qui lui ont été fournis par moi. Je suivais alors, et sans plus d'examen, pour les Pleurotomes, la nomenclature adoptée par M. de Basterot. On vient de voir que beaucoup de rectifications sont devenues indispensables; et beaucoup d'espèces, alors non débrouillées, le sont maintenant. Je crois donc devoir profiter de cette occasion pour publier ces rectifications et ces additions à la p. 122 du tirage à part de M. Dufrénoy.

1.° RECTIFICATIONS.

Noms adoptés en 1834.	Noms adoptés en 1842.
Pleur. Borsoni. Bast.	Pleur. semimarginata. Lam.
tuberculosa. *id.*	asperulata. *id.*
ramosa. *id.*	ramosa. Bast.
cataphracta. *id.*	cataphracta. Brocch.
costellata. Lam.	Milletii. Soc. Lin. Paris.
pannus. Bast.	pannus. Bast.
denticula. *id.*	denticula. *id.*
terebra. *id.*	terebra. *id.*
cheilotoma. *id.*	cheilotoma. *id.*
plicata. Lam.	variabilis. Millet.
undata. *id.*	uniserialis. Desh.
turris. *id.*	turris. Lam.
multinoda. Bast.	multinoda. Lam.
crenulata. *id.*	(ex Basterot; à me non vis)
purpurea. *id.*	purpurea. Montagu.

2.° ADDITIONS.

Au lieu de 2-4 espèces *non* déterminées, nous en aurons 21 à ajouter, savoir :

PLEUR. Javana. de Roissy.
striatulata. Lam.
pseudofusus. Nob..
carinifera. Grat.
Jouannetii. Nob.
calcarata. Grat.
spinosa. Defrance.
intorta. Brocch.
Basteroti. Nob.
undata ? Lam.
glabella ? Bonelli.
vulgatissima. Grat. RR. (M. Pédroni.)

PLEUR. Dujardinii ? Nob.
fallax. Grat.
suturalis. Mill.
subulata. Grat.
ornata. Defr.
concatenata. Grat.
Dufourii. Nob.
filosa. Lam. (ex Grat., à me non vis.)
reticulata. Ren. (ex Grat. à me non vis.)

Je profite de cette petite publication relative au genre Pleurotome, pour dire quelques mots sur la synonymie d'une coquille méditerranéenne que quelques auteurs ont rapportée à ce genre, bien qu'elle n'en ait pas les caractères essentiels.

Elle fut autrefois découverte dans l'Adriatique par Renieri, qui la nomma *Murex politus* var. *a*. La var. *b* de l'espèce de Renieri fut très-bien distinguée, en 1814, par Brocchi (T. 2. Suppl. p. 663) qui la déclara l'analogue vivant de son *Murex subulatus* (*Fusus buccinoides* Bast.), et en effet, Brocchi la plaça à juste titre dans la série qui répond aux Fuseaux de Lamarck, mais il ne remarqua pas que la var. *a*. devait appartenir au genre Buccin.

M. le professeur Cantraine, de Gand (Diagnos. Mollusq. Méditerr., p. 17), reconnut la vraie place de cette var. *a*, et la décrivit fort bien, en 1835, sous le nom de *Buccinum politum* Cantr. J'en possède un très-bon exemplaire, long de 6 1/2 lignes, recueilli dans les trous d'une éponge de Naples

Cette dénomination est rigoureusement juste, vu la grande antériorité de l'espèce de Renieri (1804) sur le *Buccinum! politum* Lam. an. s. v. n.° 20 (1822), espèce complètement différente; mais si on la laissait subsister, elle produirait une confusion dans la synonymie :

1.° L'espèce de Renieri en contient *deux*, de genres *différents;*

2.° L'espèce Sénégalaise et méditerranéenne que Lamarck nomma ainsi par inadvertance, a passé dans la science, à l'état vivant comme à l'état fossile (Basterot);

3.° Le *Species général* de Lamarck étant le seul qui existe et servant de base à tous les travaux conchyliologiques, il est nécessaire de lui sacrifier quelquefois des règles de justice rigoureuse, pour éviter de plus grands embarras synonymiques.

Je propose donc de nommer la var. *a* de Renieri :

Buccinum Renieri. *Nob.*, avec cette synonymie :

Murex politus, var. *a*. Renieri.

Buccinum politum, Cantraine; *non* Lam. *nec* Bast.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PLEUROTOMES MENTIONNÉS DANS CE MÉMOIRE.

(Les noms spécifiques *adoptés* sont imprimés en caractères *romains;* les *synonymes* le sont en *italiques*. Les chiffres n'indiquent point les pages, mais bien les numéros d'ordre des espèces mentionnées).

Pleur. angulata. Donov. N.° 27.
Aquensis. Grat. . . . . 48.
asperulata. Lam. . . . 11.
asperulata. Grat. . . 23.
Pleur. *attenuata* Dujard. . . 41.
attenuata. Montag. . 37.
Basteroti. Nob. . . . . 32.
Bellardii. Nob. . . . . 60.

Pleur. *bicatena*. Grat.. . . . 31.
Bonellii. Bellard. . . 28
Boomi. Pot. et Mich.. 9
Borsoni. Bast. Grat. . 19.
Brocchii. Bonell.. . . 58.
buccinoides. Grat.. . 16.
calcarata. Grat. . . . 20.
carinifera. Grat... . . 17.
cataphracta. Brocch. . 8
cerithioides. Nob. . . 45.
cincta. Desh. . . . . 3.
clavicularis. Grat.. . 5.
clavula. Dujard.. . . 38.
clavulina. Nob.. . . . 56.
colon. Sowerb.. . . . 9.
Comarmondi. Mich. .. 34
concatenata. Grat. . . 22.
corbis. Pot. et Mich. . 50.
Cordieri. Payraud.. . 51.
Cordieri. Grat . . . . 50.
costata. Penn. . . . . 38.
costellata. Bast. . . . 54.
costulata. Riss.. . . . 38.
crassinoda. Nob. . . . 47.
crenulata. Grat. . . . 48.
decussata. Lam.. . . . 44.
decussata , var. B. Grat. . . . . 45.
Delucii. Defr. . . . . 8.
denticula. Bast.. . . . 25.
detecta. Nob.. . . . . 15.
Deshayesii. Nob.. . . . 3.
Dufourii. Nob.. . . . 63.
Dujardinii. Nob.. . . 41.
eburnea. Bonell. . . . 40.
echinata. Lam. . . . . 10.
echinata. Brocch. . . 51.
Pleur. *Farinensis*. M.[1] de Ser. 7.
filosa. Lam. . . . . 4.
fragilis. Desh. . . . . 43.
fusus. Hœningh.. . . . 12.
fusus. Grat. . . . . 13.
Geslini. Nob. . . . . 61.
glabella. Bonell. . . . . 36.
glaberrima. Grat. . . . 21.
Gratelupii. Nob.. . . . 5.
harpula. Brocch. . . . 39.
Id. var. Brocch. . . . 40.
harpula. Dub. Montp. 35.
harpula. Valenc. . . . 39.
harpularia. Nob. . . . 39.
interrupta. Lam. . . . 52.
interrupta. Brocch. . . 24.
intorta. Brocch. . . . . 7.
Javana. De Roiss. . . . 12.
Jouannetii. Nob.. . . . 18.
lineata. Pot. et Mich.. 53.
longirostris. Grat.. . . 14.
Michaudii. Nob.. . . . 53.
Milletii. Soc. Linn. de Paris. . . . . 54.
mitræformis. Valenc. . 1.
monile. Brocch. . . . . 26.
monile. Valenc. . . . 49.
multinoda. Lam. Bast. 48.
multinoda. Grat. . . . 59.
muricata. Montag. . . 51.
muricata. M.[1] de Serr. 8.
nigra. Pot. et Mich. . 42.
obeliscus. Nob.. . . . . 59.
oblonga. Ren. . . . . 58.
Id. *var*. Brocch.. . . 34.
oblonga. Defr. Grat. . 62.
pannus. Bast. . . . . 31.

Pleur. *plicata*. Bast.. . . . . 46.
Prevostina. Defr. .. . 11.
pseudofusus. Nob. .. . 16.
purpurea. Montag. . . 50.
pustulata. Grat... . . 47.
Quoyi. Nob. .. . . . . 49.
ramosa. Bast.. . . . . 6.
reticulata. Ren.. . . . 51.
reticulata. Brocch.. . 6.
rotata. Brocch.. . . . 26.
rufa. Montag.. . . . . 42.
rustica. Grat.. . . . . 23.
semimarginata. Lam.. 19.
spinosa. Defr. .. . . . 23.
spinosa. Grat.. . . . . 11.
squamulata. Brocch.. 28.
striata. Kien. . . . . 57.
striatula. Mus. Par .. 13.
striatulata. Lam.. . . 13
striatulata Desh. . . 43.
subdecusata. *id*. . . . 2.
subspinata. Hœningh. 11.
subulata. Defr.. . . . 58.
suturalis. Mill.. . . . 55.
Pleur. terebra. Bast.. . . . . 62.
terebra. Dujard. . . . . 56.
terebra. Grat. . . . . 63.
transversaria. Grat. . 12.
tuberculosa. Bast. . . 11.
id. var. *a*. Bast. . 23.
tuberculosa. Grat. . . 20.
turbida. Lam.. . . . . 8.
turbida. Encycl. pl. 339. 22
turrella. Bast. . . . . 32.
turricula. Brocch . . . 33.
turricula. Grat. . . . . 11.
turricula. Montag. . . 27.
turris Lam. . . . . 24.
undata. *id*. . . . . 30.
undata. Bast. . . . . 29.
uniserialis. Desh. . . . 29.
variabilis. Mill. . . . . 46.
Villiersii. Mich. . . . . 37.
id. *var*. B. Mich. . 53.
vulpecula. Ren. . . . . 35.
id. *var*. Brocch. . . 36.
vulpecula. Grat. . . . 36.

Ch. Des MOULINS

VII. Notes *sur l'*Helix cornea, *var.* A (Férussac), *nouvelle pour le département de la Gironde.*

Le nombre des mollusques terrestres et fluviatiles a été fixé à 95, dans le Catalogue de M. Ch. Des Moulins. Il est probable qu'il s'accroîtra de quelques espèces ou variétés, par des recherches actives et faites dans toutes les localités du département.

Au mois de Décembre 1841, dans une excursion à Florac, j'ai rencontré une jolie variété de l'*Helix cornea*, nouvelle pour le Catalogue de M. Ch. Des Moulins. Je l'ai trouvée à l'état de coquille seulement, sur le côté gauche du chemin qui commence à l'établissement de Mon-Repos et se dirige vers La Souys.

Draparnaud ne fait pas mention de cette coquille. — On la trouve seulement désignée dans le grand ouvrage de M. de Férussac sous le nom de *Helix cornea*, var. A. *Helix squammatica* de quelques collections.

Elle est plus petite que le *cornea*, d'une couleur brune beaucoup plus foncée; le péristome est de la même couleur. Enfin, elle est un peu moins applatie.

L'*Helix cornea*, espèce essentiellement rupestre, a été trouvée en grande abondance, à Sainte-Croix-du-Mont, par M. le D.r Grateloup. La variété dont il s'agit s'y trouve également; mais elle y est très-rare.

Henry Burguet, *D.-M.*

H. BURGUET, *éditeur responsable.*

Helix Cornea Var A Squammatina
Helix Squammatina.

ACTES
DE
LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX.

N.° 41.-- 15 SEPTEMBRE 1842.

ORNITHOLOGIE.

VIII. Description *des Oiseaux du genre* Momot, *par* M. R. P. Lesson.

Genre MOMOT, *MOMOTUS*, Brisson.

Ramphastos, L.
Prionites, Illiger, Swains.
Baryphonus, Vieill.

Bec fort, robuste, convexe, recourbé, à arête élevée, à bords profondément crénelés. Narines larges, arrondies; commissure garnie de soies. Langue longue et grêle : aîles courtes, concaves, à 4.me et 5.me rémiges les plus longues. Tarses médiocres : pieds des Merops et des Jacamars. Queue très-longue, étagée.

Les Momots sont des oiseaux lourds de l'Amérique intertropicale, qui vivent d'insectes et qui poursuivent les petits oiseaux et les souris. Ils nichent dans les creux d'arbres.

Prionites, de *Prion*, scie. *Baryphonus*, de *Baryphonos*, forte voix.

§ 1. — VRAIS MOMOTS, *Momotus*.

1.° MOMOT HOUTOU, *Momotus brasiliensis*, Brisson, ornith. 4, 465, — Buffon; Lath. esp. 1.

Ramphastos momota, L.; Gm.

Le *Momot* ou *Houtou*, Enl. 370.

Momotus brasiliensis, Bonat. Encycl. T. 1, p. 299 : *Corpore suprà splendidè olivaceo, subtùs ex olivaceo-rufescente; vertice cyanes et nigro vario; genis nigris, remigibus primariis cyaneis; rostro pedibusque fuscis.*

Encycl. pl. 108. fig. 3.

Prionites momota, Less., ornith. p. 251. pl. 30. fig. 2.

Momotus brasiliensis, Lat. *viridis; fronte cæruleo-viridi; occipite violaceo, vertice et strigâ per oculos nigris; rect.* 2 *interm. longioribus.*

Prionites momotus, Ch. Bonap. — Proceed. 1837, p. 114 : *Viridis, subtùs fluvescens; pileo nigro; coronâ cyaneâ; rectricibus duabus, mediis ultrà rachim nudam cæruleis, apice nigricantè.*

Une calotte bleu céleste sur la tête avec une large tache noire au milieu. Joues noires. Corps olive éclatant en-dessus, olives ferrugineux en-dessous. Pennes primaires bleu céleste; bec et pieds noirs.

Longueur : 17 pouces.

Sauvage, solitaire. Vit d'insectes, et sautille sur les branches les plus basses des arbres. Son cri articule *houtou*.

HAB. Guiane, Brésil et Mexique.

2.° MOMOT DE BAHAMA, *Momotus Bahamensis*.

Prionites Bahamensis, Swainson, birds, part. 5 n.° 154. Inédit.

3.° MOMOT DOMBEY, *Momotus tutu*. Levaillant, parad. pl. 39.

Le *Tutu*, Azara apunt. 1, 243.

Momotus cyanogaster, Vieill. Encycl. 1, p. 398. *Vertice rubescente; capitis lateribus nigris; corpore suprà viridi; subtùs cinereo; rostro nigro.* Nouv. Dict. 21, 317. — Less. Comp. T. 9, p. 190.— Encycl. pl. 240, fig. 1.

Vertex roux canelle, les côtés de la tête noirs; le dessus du corps vert, le dessous bleu. Bec noir.

Longueur : 14 pouces et demi.

Farouche, se nourrissant de petits oiseaux, de souris, etc.

Hab. Brésil méridional et Paraguay.

4.° Momot de Levaillant, *Momotus Levaillantii.*

Prionites ruficapillus. Illig.

L'*Oranroux*, Levaill. Prom. pl. B. Hist. des Toucans, pl. 38?— Vieill. Encycl., t. 1. p. 398.— Lesson, Compl. t. 9. p. 190.

Baryphonus ruficapillus, Vieill. gal. t. 1. p. 319 et pl. 190. *Vertice rufo; dorso, tectricibus alarum superioribus viridibus; remigibus primariis cæruleis, rectricibus decem.*

? *Momotus varine!* Brisson, Gm., *corpore viridi-fulvo, cæruleo, cinereoque variegato.* — Lath., Syn. genre 17 esp. 1. var. A.

Vertex roux, dos et couvertures des ailes verts; pennes primaires bleues. Pennes moyennes de la queue égales et entières à leur extrémité. Thorax et ventre roux.

Hab. Le Pérou.

5.° Momot mexicain, *Momotus mexicanus.* Swainson, Syn. of birds, phil. mag. p. 442. n.° 101 (Juin 1827): Zool. illust. 2e sec. t. 2. — Lesson, Compl. t. 9. p. 190.

Tête et cou de couleur canelle; dos et ailes verts; plumes des oreilles allongées, noires teintées de bleu. Une tache azur sous l'œil. Parties inférieures du corps d'un blanc verdâtre. Deux touffes de plumes noires allongées sur le thorax.

Taille moindre que le Momot du Brésil.

Temiscaltipec au Brésil.

6.° Momot faux houtou, *Momotus subhutu*, Lesson.

Capite cœruleo; fronte rufo; genis, frontalis, marginali, et auriculorum plumis aterrimis. Occipite nigro marginato; dorso rufo; alis viridibus; pennis primariis cœruleis. — Corpore infrà viridi rufo. Rostro et pedibus brunneis.

Rebord frontal noir; haut du front vert-roux; large calotte bleue sur la tête frangée d'azur et bordée de noir velours sur le haut du cou. Plumage bronze roux-luisant sur le dos, le cou; ailes vertes; pennes primaires bleues en dehors. Joues, à partir des narines jusque sur les côtés du cou, noir profond et bordé de bleu aigue-marine à leur extrémité. Dessous du corps vert-roux. Les trois longues plumes noires du thorax lisérées de vert aigue-marine. Queue très-étagée, d'abord verte puis bleue en dessus, à rachis noir et terminée de noir; noire en dessous. Les deux moyennes terminées par une large palette bleu-azur frangée de noir velouté; bec et tarses bruns.

Longueur totale : 45 centimètres.

Hab. Mexique.

7.° Momot a tête bleue, *Momotus cœruliceps*.

Prionites cœruliceps, Gould, proceed. VI, 17, 1836.

M. Irides-centi olivaceo-viridis; pteromatibus secundariisque pennis magis viridibus; caudâ ad basim viridi, dein cœruleâ, apicem nigrâ; capite cœruleo, fasciâ frontali flavescenti-viridi, lineâque nigrâ à pare per oculum auremque utrinquè ductâ et finem versùs cœruleo submarginatâ natato.

Bec noir; tarses bruns, plumage vert olivâtre irisé, plus vert aux épaules et sur les rémiges secondaires. Tête bleue; front vert-jaunâtre; un trait noir partant des narines et traversant les régions oculaire et auriculaire.

Longueur totale : 47 centimètres.

Hab. Tamaulipas.

8.° Momot gulaire, *Momotus gularis*. Less.

Prionites gularis. Lafresn., Rev. zool., 1840, p. 130.

9.° Momot de Lesson, *Momotus Lessonii* N.

M. sincipite atro, margine lazulino cincto; fronte viridi; plumis occipitali cyaneo nitentibus; genis nigerrimis; gula, collo antici viridi-lazuleo tinctis; thorace rufo; macula atra viridi cincta; abdomine et lateribus viridescentibus dorso smaragdino; remigibus, caudâque cyaneis. Recticibus duabus mediis ultrà rachim nudam spatulatis, apice nigro marginalis.

Hab. Realejo.

Ce Momot curieux, rapporté en 1842, par mon frère Adolphe Lesson auquel je l'ai dédié, a été tué par lui aux alentours de Realejo, sur la côte de l'océan pacifique de la république du Centre-Amérique.

Long de 40 centim. Son bec est noir ainsi que les Tarses. Le sinciput est noir profond, entouré d'un cercle vert, aigue-marine qui prend au front, passe au-dessus des yeux et se teint des plus riches nuances bleu d'acier sur l'occiput. Un large trait noir traverse les joues au-dessous des yeux. Le menton et le gosier sont teintés de vert aigue-marine. Le thorax est roux avec une tache noire bordé de vert aigue-marine au milieu. Le ventre et les flancs sont roux verdâtres. Le dos, les ailes sont vert glacé; les pennes alaires sont bleues, à rachis noir, et brunes en-dedans. La queue est azurée en-dessus, noire en-dessous, à pennes moyennes, allongée, terminées par deux palettes bleues, frangées de noir.

Ce Momot fend l'air avec rapidité, s'abat sans bruit sur les arbres, d'où il s'élance après les insectes dont il fait sa pâture en les capturant au vol. En se perchant, il pousse un cri sec et bruyant.

§. 2.— Les Momots cryptiques.

CRYPTICUS, Sw. Birds, t. 2, p. 338.

Structure générale des Momots, mais le bec est élargi, très-dilaté à sa base, à arête arquée, dentée dans le milieu; les bords coupant régulièrement et très-finement dentés.

10.° Cryptique de Martius, *Crypticus Martii*. Ch. Bonap. Proceed., 1837, p. 119.

Virens, capite, collo, pectoreque rufo-fulvis; fasciâ ocularî, maculisque jugalaribus nigris.

Momotus Martii, Less. Syn.

Prionites Martii, Spix. pl. 50. t. 1.

Momotus platyrynchus, Leadbeater, Trans. Soc. Linn. t. 16. p. 85.

Momotus mexicanus, Sw. B. of Mexico, p. 442. — Phil. mag. 1827, n.° 101.— Bull. Féruss., t. 24. p. 367.— Lesson, Compl. t. 9. p. 190. — Swainson, Birds, t. 2. p. 141 : Illust. ornith. 2.e série, t. 3. pl. 106 (Selby et Jard.).

Tête, cou, thorax, roux marron, corps vert-jaunâtre, sourcil noir au-dessus de chaque œil; une bande noire en travers sur le thorax. Bec très-élargi dans le sens transversal.

11.° Cryptique a sourcils, *Crypticus superciliosus*.

Momotus superciliosus. Sandbach, Brit. ast. of Liverpool, Proceed, 1837, p. 119.

Une large bande sourcilière de plumes blanches, partant des narines et prenant une teinte aigue-marine sur les yeux et au-delà. Sur le devant du cou se dessine une bandelette longitudinale noire bordée d'aigue-marine. Ailes et queue terminées de noir; calotte olive dans son milieu, passant au roux sur le cou, le dos et sur le ventre.

Hab. L'Isthme de Panama.

12.° Cryptique guépier, *Crypticus apiaster*, Less.

Corpore suprà viridi; dorso rufo; sincipite viridi-atro; superciliis lazulinis; lineis aterrimis super genas; collo antici virenti, cum lineâ perpendiculari atrâ, lazulino marginatâ; abdomine lateribus castaneis; alis viridi-cæruleis; remigibus et rectricibus cyaneis, nigro-sericeo marginatis; rectricibus duabus mediis ultrà rachim nudam spatulatis, his azureo et nigro dimidiatis.

Hab. San-Carlos in Americâ centrali.

Ce curieux et rare oiseau a été tué à San-Carlos Centre-Amérique en 1841, par M. Adolphe Lesson, chirurgien de 1.re classe de la Marine royale, embarqué sur le brick le *Pylade*, en station dans la mer du Sud.

Le bec et les tarses sont noirs; le bec est large, déprimé, à crête vive sur le sommet et à bords très-finement dentelés. Les narines sont rondes et nues. Vert grisâtre en-dessus, cet oiseau a sur le manteau une plaque roux vif. Le sommet de la tête est vert brunâtre; deux épais sourcils aigue-marine recouvre le dessus de l'œil; un trait noir velouté noir au front, passe sur la joue et descend sur les côtés du cou, et se trouve en-dessous bordé de quelques plumes aigue-marine. Le devant du cou est vert nuancé de chamois, mais sur la ligne médiane un trait noir velouté, descend du menton au thorax et se trouve bordé de plumes aigue-marine. Le ventre, les flancs et les couvertures inférieures sont chamois; les couvertures des ailes sont vert-gris. Les pennes alaires et caudales sont bleu céleste frangées de noir velours. Les primaires sont presqu'entièrement noires. Les rectices sont étagées, noires au-dessous. Les deux moyennes sont allongées, à rachis noir, dénudé puis terminé par une palette oblongue, mi-partie azur et noir velours. Le dedans des ailes en chamois.

Ce curieux genre fait le passage des Momots au guépier. L'espèce que nous décrivons vivait d'insectes ailés qu'elle saisissait au vol. Son cri peut se rendre par les syllabes *hou, hou*, fortement accentuées.

Le jeune âge est caractérisé par une calotte vert sale, comme celui du cou et du dos; par le manque de rectrices moyennes allongées, et par une tache de rouille très-marquée, sur l'oreille.

IX. Révision *des espèces d'Oiseaux du genre* Magalonyx; *par M.* R. P. Lesson.

Il y a à peine douze ans que le premier oiseau de ce genre anomal a été découvert dans le Sud de l'Amérique, et chaque année vient nous faire connaître des espèces qui viennent se grouper près du type primitif.

Trois ornithologistes ont décrit au même moment des espèces du genre, en proposant aux savants trois ou quatre noms génériques différents. Ainsi Kittlitz, en Russie, King et Swainson, en Angleterre, et nous en France, avons proposé à peu de distance les noms que la synonymie est forcée de conserver pour le genre qui nous occupe.

La révision qui fait l'objet de ce travail rectifie les doutes émis sur les espèces, en donnant avec exactitude leur synonymie et fait connaître deux espèces nouvelles.

Jusqu'à présent les Mégalonyx n'ont été rencontrés que dans les provinces méridionales de l'Amérique. A leurs ailes courtes et concaves, à leurs tarses robustes et armés d'ongles énergiques, ce doivent être des animaux coureurs, vivant dans les cantons rocailleux, en quête de vers, de mollusques et d'insectes. Leur vol doit être lourd et peu étendu. Leur course doit être agile et ils portent la queue

relevée à la manière des Troglodytes. Peut-être sont-ils comme eux des oiseaux sautillants et de buissons.

La place de ce genre est loin d'être fixée dans les méthodes. Gray le classe dans la famille des *Troglodytes*, tandis que les *Meganolyx* sont pour moi des *Fourmilliers*.

Genre : MEGALONYX.

Lesson, Cent. zool. (Janv. 1831), p. 200. pl. 66.
— Illust. de Zool., pl. 60.

Pteroptochos, Kittlitz, 1830, Mém. Ac. de Pétersb. t. 1. p 175 (le vol a paru en 1831).

Troglodytes, Kittlitz, loc. cit.

Hylactes, King. Proceed., 1831, p. 15.

Novum genus Megapodio affine; rostrum sub elongatum, subtenue, apice subemarginato; naribus basalibus, membranâ subtumenenti pilisque per mediam longitudinem tectâ; alæ brevissimæ, rotundatæ; remigæ quintâ longissimâ; caudâ subelongatâ, gradatâ; pedes fortes; tarsis elongatis, in frontâ scutellatis; digitis unguibusque elongatis; his fortioribus subcompressis, halluce fortissimè, incumbentâ.

Leptonyx, Sw. Zool. illust. 2.e série, 1831, n.o 26. pl. 117. — D'Orbigny, voy. p. 195.

Pterotochus Sw. Gen. of birds, 11, 236.

Rhimonya, Isid. Geoff. St-Hil. (Mars 1832) : de *Rhines*, narines et *Myo*, je ferme.

Caract. généraux : bec conique, denté, légèrement recourbé, à arète entamant les plumes frontales; *narines* recouvertes par une plaque convexe, à ouverture percée en scissure ; *ailes* courtes, concaves; à 6e, 7e et 8e pennes les plus longues : *tarses* robustes, armés d'ongles puissants ; queue médiocre, à pennes molles et étagées.

Hab. Toutes les espèces sont du Sud de l'Amérique.

1.er Sous-Genre : *RHINOMYA*, Isid. Geoffr.

Plumes de la tête rigidules, étroites; queue allongée.

1.° Megalonyx Orbignyanus, Less. Compl. à Buff., t. IX, p. 23 (1837).

Rhinomya lanceolata, D'Orbig. et Geoff., Études, fasc. 1, et Mag. Zool. (1832), pl. 3. — D'Orbigny, voy. pl. 7, fig. 1 et 2. — D'Orbigny et Lafresn., Cat. 110. p. 15.

Hab. Patagonie.

2.me Sous-Genre *PTEROPTOCHOS*, Kittlitz.

Plumes de la tête lisses; queue allongée; ongles très-robustes, celui du pouce très-fort et droit.

2.° Megalonyx rufus, Less., Cent. zool. (1830), p. 200. pl. 66. — D'Orb. et Lafresn., Cat., (1836), p. 16. n.° 1.

Pteroptochos megapodius, Kittlitz, ac. Petersb. (1830), t. 1. p. 182, pl. 4.

Leptonyx macropus, Sw. Zool. illust., 2e série (1831). pl. 117. — D'Orbigny, Voy. p. 197.

Hab. Chili (Valparaiso).

3.e Sous-genre. — *HYLACTES*, King.

Bec grêle, à arête lisse; ongles médiocres.

3.° Megalonyx Tarnii, Less.

Hylactes Tarnii, King, Proceed. (1831). p. 15 : *saturatè fusco-brunneus, fronte, dorso, abdomineque rufis, hoc fusco-fasciato.*

Megalonyx ruficeps, D'Orbig. et Lafresn., Cat. p. 16. n.° 2.

Lyptonyx Tarnii, D'Orbig. Voy. p. 198. pl. 8. fig. 1.

Hab. Ile de Chiloë et le port Otway dans le golfe de Peñas.

4.° Megalonyx medius, Less. Illust. de Zool. pl. 60 (1832).

Pteroptochos albicollis, Kittlitz, Vogel von Chili, p. 180, pl. 3.

Megalonyx albicollis, D'Orb. et Lafresn., Cat. p. 15, n.° 3.

Leptonyx albicollis, D'Orbig., Voy. p. 196. pl. 8. f. 2.

Hab. Valparaiso (Chili).

5.° Megalonyx rubecula, D'Orb. et Lafresn., Cat., p. 16, n.° 4.

Pteroptochos rubecula, Kittlitz, Chili, p. 179 pl. 2.

Leptonyx rubecula, D'Orbyg. Voy. p. 196.

Megalonyx rufo-gularis, D'Orb., Voy. pl. 7. f. 3 et 4.

Hab. Valdivia et Chiloë.

6.° Megalonyx rufo-capillus, Lesson, nova species : *Sincipite rufo; corpore suprà brunneo, rufo-tincto; genis griseis; collo antici griseo sordido rufuloque tincto; thorace albo et nigrolineato; abdomine griseo; alis rufis; rectricibus rufis; lateralibus atro et albo ocellatis.*

Hab. Chiloë, d'où l'a rapporté M. Adolphe Lesson.

4.e Sous-Genre.— *EUGRALLA*, Less.

Troglodytes, Kittlitz, *loc. cit.*

Bec conique, renflé sur le front; ongles médiocres.

7.° Megalonyx paradoxus, Less.

Troglodytes paradoxus, Kittlitz, Chili, pl. 5. p. 184.

Hab. La Conception (Chili).

8.° Megalonyx nanus, Less. nova species.

Masc. *Corpore griseo-suprà; cinereo-infrà; abdomine lateribusque rufis; rostro corneo; pedibus luteis.*

Fœmina : *Corpore brunneo suprà, plumis rufo circumdatis; collo antici griseo-albenti, rufo tenuiter striato.*

Hab. L'Ile de Chiloë d'où l'a rapporté M. Adolp. Lesson.

CONCHYLIOLOGIE.

X. Catalogue *des Mollusques rares ou nouveaux, recueillis dans la mer du Sud; par M. le Docteur* Adolphe Lesson, *et décrits par* P. Lesson, *membre correspondant de l'Institut.*

1. Genre *COLUMBELLA*. Lamk.

1.° Columbella strombiformis, Lam.— Pérou; Acapulco.
Var. Kiéner, pl. 1. fig. 1 a.— Sow. fig. 1.
Jeune : est abondamment recouverte d'un épais duvet feutré fauve : on la reconnaît dans cet état à un bourrelet formant varice dans le milieu de la columelle.

2.° Columbella paytensis, Less. zool. coq. 1828, pl. 402. n.° 163.— Pérou (Callao; Peyta).
C. paytalyda. Duclos; Kiéner, pl. 1. fig. 2.
C. rustica, Sowerby, Cah. IX, fig. 3.

3.° Columbella meleagris. Duclos; Kiéner, pl. 3. fig. 3.
Acapulco.

4.° Columbella suturalis. Gray; Griff. and kingd., pl. 41. fig. 6.— Kiéner, pl. IX. fig. 2.— Pérou.
C. costala. Duclos, monog. pl. 12. fig. 1 et 2.

5.° Columbella bicolor. Kiéner, pl. 16, fig. 4.
Très-commune. San-Carlos (Centre-Amér.); Acapulco (Mexique); Mer du Sud.

6.° Columbella azora. Duclos; Kiéner, pl. 6. f. 2.

7.° Columbella lanceolata. Sw.; Kiéner, pl. 33. fig. 7 et 8.
Pérou.

8.° Columbella clathra. Less.— Iles Sandwich (Oahou).

Coquille oblongue, conique, renflée au milieu, à sept tours creusés, convexes au milieu, déprimés aux sutures. Le dernier est le plus grand, tous couverts de grosses côtes interrompues, verticales et horizontales, formant entre leurs points de jonction des trous profonds et dessinant des côtes saillantes sur le milieu de chaque tour. Ouverture allongée blanche, lavée de jaunâtre, à columelle marquée de trois plis, à rebord droit, épais, garni de tubercules. Coloration générale blanchâtre.— Long. : 30 mill.— Largeur : 16 mill.

9.° Columbella buccinoïdes. Less.— Acapulco.

Cette espèce, voisine de la *C. lugubris* de Kiener par les formes, en est bien distincte par la coloration. Elle est oblongue, turriculée, à spire élevée et conique, pointue, composée de sept tours, distants, légèrement étagés, déprimés à leur bord supérieur, tous convexes, marqués par des fosses verticales, et tous contournés par des côtes saillantes, séparées par des sillons creux ayant des petits cordons, tandis que les côtes sont interrompues par les dépressions. Les parties creusées sont rousses, les crêtes des côtes sont noir vernissé. L'ouverture est étroite, blanc pur. La lèvre droite est renflée, dilatée, garnie de sillons réguliers. La columelle est blanche, couverte de points de la même couleur, et terminée de roux.— Long. : 18 millim.

Cette Columbelle vit sur les côtes de l'Amérique Centrale.

Hab. Acapulco (Mex.), et San-Carlos (Centre-Amérique).

10.° Columbella ampla. Less.— Iles Gambier.

Coquille allongée, ovalaire, à spire aigüe, à sept tours, le dernier ample, dilaté, tous profondément et régulièrement creusés dans le sens transversal, de sillons séparés par côtes

à arètes vives. Ouverture allongée, ovalaire dans le haut, à bord droit, ample, dilaté; avec des plis nombreux en dedans, et trois à quatre tubercules au rebord columellaire.

Cette ouverture est blanc-mat; le test est uniformément rouge-brun passant au noir sur les côtes; un èpais drap marin revêt cette coquille, et est rouge-brun, court, feutré et très-adhérent; il tombe par fragments dans les endroits où le test a été en contact avec les rochers.

Longueur : 32 millim. — Largeur : 20 mill.

11.° Columbella aphthægera. Less. — Acapulco.

Cette jolie et rarissime coquille a été prise à la drague, dans la rade d'Acapulco (Mexique), dans l'Océan-Pacifique. Elle est oblongue, allongée, à spire aigüe, formée de six à sept tours aigüs, légèrement renflés à leur milieu, déprimés à leur point de jonction. Ces tours, brunâtres-fauves, sont régulièrement couverts dans le sens transversal de stries très-fines, relevées par des stries plus fortes ou cordonnets noirâtres régulièrement espacés. Des sortes de côtes verticales distantes marquent le renflement du grand tour.

L'ouverture est allongée, blanche, teinte de rouge-pourpre au rebord et sur sa columelle. Celle-ci est couverte de points blancs, simulants des aphthes sur toute sa surface et dans le haut, elle est traversée par un bourrelet. Le bord droit est peu épais, mais finement garni de dents en peigne teintes en rouge vif à la base et en blanc au sommet. Deux gros plis marquent la partie supérieure.

12.° Columbella pulicaris. Less. — Iles Marquises.

Cette coquille est voisine par la forme de la *C. elegans* de Duclos. Elle est allongée, turriculée, à spire élancée, conique, formé de huit à neuf tours convexes, à sutures marquées, à côtes verticales renflées et larges, contournées par des cordons et des sillons inégaux; mais très-serrés; couleur

générale blanchâtre, avec des stries noir-vif par rangées régulières sur les côtes saillantes. Ouverture petite, blanche, à lèvre droite peu épaisse, tranchante, tachetée de noir au rebord, renflée et mamelonnée en dedans. Columelle vitreuse, blanche, avec quelques points peu marqués.

13.° Columbella festiva. Kiéner, pl. XI, fig. 4.
Iles Sandwich.

14.° Columbella digitale. Less.— Iles Sandwich.

Coquille bucciniforme, ovalaire allongée, à spire aigüe, courte, formée de sept tours, convexes, séparées par une suture marquée, le dernier étant le plus grand, tous aréoles en long et en travers, de manière à simuler les vides d'un dé à coudre. Ouverture petite, ovalaire, à columelle marquetée de points et portant une varice dans le haut. Bord droit convexe, épaissi, tranchant au rebord, garni en dedans de varices régulières. La bouche est blanche, le test est blanc avec quelques ondes jaune-nankin.— Hauteur : 12 millim.

15.° Columbella flavida. Lamk.— Taïti.

Kiéner, pl. 8. fig. 3.
C. punctata. Sw. 5.

Genre CERITHIUM, Adanson, Lam.

§ I.— Cérithes marines.

1.° Cerithium marmoratum, Quoy, Ast. Kiéner, pl. 12. fig. 1.
Iles Mangareva ou Gambier.

2.° C. obeliscus, Brug.; Kién. pl. 5. fig. 1.
Iles Mangareva ou Gambier.

3.° C. vertagus, Brug. Kien. pl. 18. fig. 2.
Iles de la mer du Sud.

4.° C. procerum, Kién. pl. 18. f. 1.— Taïti.

5.° C. LINEATUM, Lamk. — Iles des Amis.

6.° C. ECHINATUM, Lamk.; Kiên. pl. 3. f. 1. — Taïti.

Var. *Nivea*.

7.° C. OBELISCUS, Brug.; Kiên., pl. 5. f. 1. — Taïti.

8.° C. RUBANUM, Quoy, ast. pl. 54, f. 16.

Iles Sandwich.

9.° C. ALUCO, Brug.; Kiên. pl. 6. f. 1. — Acapulco.

10.° C. LACTEUM, Kiên. pl. 7. fig. 3.

§. 2. — CÉRITHES DES EAUX SAUMATRES : *Potamides*.

11.° CERITHIUM EBENINUM. Lamk.; Quoy, Ast. pl. 55. fig. 1, 2 et 3. — Port-Jackson.

12.° C. VARICOSUM. Sowerb.; Kiên. pl. 30. fig. 2.

Realejo (Centre-Amériq.).

13.° C. MONTAGNEI. D'Orbig. Voy. pl. 63. fig. 3 et 4. — Kiên. pl. 30. fig. 1. — Realejo.

14.° C. NIGRESCENS. Menk., Cat. Mexique : Vera-Crux. *C. eriense*. Valen. Kiénc. pl. 24. fig. 1.

15.° C. HUMBOLDTII. Val.; Kiên. pl. 26. fig. 2. — Acapulco.

16.° C. OCELLATUM. Brug.; Kiên. pl. 12. fig. 2. — Realejo.

Genre *TEREBRA*, LAM.

1.° TEREBRA MACULATA. Lamk.; Lister, pl. 846. fig. 74.

Taïti; Marquises.

2.° T. SUBULATA. Lam. — Iles de l'Océanie.

3.° T. DIMIDIATA. Lam.; Kiéner, pl. 2. fig. 2.

Taïti; Iles Gambier.

4.° T. CÆRULESCENS. Lamk. — Taïti.

Var. *striata*. Less. — Iles Gambier.

Var. *Taïtensis*. Less. Coq. — Iles Sandwich.

Var. *Sandwichiensis*. Less.

5.° T. CORRUGATA. Lamk.; Kiéner, pl. 13. fig. 31. — Taïti.

6.° T. GEMMULATA. Kiéner, pl. 5. fig. 11. — Iles Sandwich.

7.° T. BABYLONIA. Lamk.; K. pl. 14. fig. 35.

Taïti, Sandwich.

8.° T. PERLATA. Less.— Iles Sandwich.

Testâ turrito-subulatâ, aurantiâ; perlis niveis cinctâ; anfractibus convexis, costis longitudinalibus tectis; medianè lineis crebris intersectis. Aperturâ parvâ; columellâ densâ, rectâ.— Long. : 0,036 millim.

9.° T. PERTUSA. Sw.— Taïti.

Terebra striata. Quoy, Ast. pl. 36. fig. 23 et 24.

10.° T. ORIZOÏDES. Lesson.— Iles Marquises.

Testâ turrito-ovali, levi, albido, aut brunneo, albo cincto; anfractibus convexis; aperturâ ovali, latâ; columellâ densâ, truncatâ, albâ.— Long. : 0,010 mill.

XI. NOTES *sur quelques mollusques rares ou nouveaux recueillis dans la Mer du Sud, par M.* ADOLPHE LESSON.

Genres : CANCELLARIA, CERITHIUM, TEREBRA, TURBINELLA, *et* FUSUS.

Genre CANCELLARIA, LAMK.

1.° CANCELLARIA CHRYSOSTOMA, Sow. fig. 39. Pérou.— Kien. pl. 8. fig. 2.

C. multiplicata, Less. Revue zool., 1841, p. 37.

2.° C. UMBILICATA. Less. Acapulco.

Voisine, par sa forme, de la *Cancellaria brevis* de Gray; notre espèce appartient au groupe des Cancellaires à bouche triangulaire, dont la *C. tuberculosa* de Sowerby est le type.

C'est une rarissime coquille dont je ne possède qu'un individu, pris à la drague dans la rade d'Acapulco. Sa phrase spécifique sera :

C. Testâ ovato-conicâ, ventricosâ longitudinaliter costatâ, transversìm striatâ, griseâ lineolis aut maculatis lævibus brunneis pictâ. Spirâ brevi; aperturâ triangulari; umbilico lato et profundè perforato; columellâ triplicidentatâ.

Cette Cancellaire est ventrue, à six tours de spire séparés par une aire décurrente et creuse. Le dernier tour est le plus grand, les autres sont peu prononcés et petits. Tous couverts longitudinalement de grosses côtes serrées, onduleuses et traversées par des lignes horizontales en ressaut, séparées par de profonds sillons. Le rebord des tours est creusé, relevé par des éminences qui terminent les côtes. L'ouverture est petite, triangulaire, à bord droit denticulé, sillonné en dedans, avec trois plis à la columelle. Le bord gauche ne recouvre point l'ombilic qui est évasé, large et profondément ouvert. Cette coquille est grise, avec quelques mâculatures fauves.

Hauteur : 18 millim.— Largeur : 14.

Mers du Sud.—Côte du Mexique.

3.° Cancellaria nassiformis, Less. Acapulco (Mex.). Mers du Sud.

Voisine par sa forme des *C. obliquata* (Lamk.) et *lactea* (Deshaies), cette espèce fait le passage des Cancellaires aux Nasses. Sa phrase sera :

C. testâ ovato-acutâ, ventricosâ, inumbilicatâ, griseâ, maculis brunneis pictâ; costis longitudinalibus crassis, transversìm striatis, aperturâ ovali; labro dextro, crasso, acuto, intùs sulcato; columellâ bimarginatâ.

Coquille ovalaire allongée, à spire aigüe, formée de sept tours, réunis par une suture linéaire peu distincte. Chaque

tour couvert de côtes saillantes, distantes, coupées transversalement par des cordons petits et réguliers. Ces côtes sont raboteuses, proéminentes sur le milieu des tours, et comme tuberculées. L'ouverture est blanche, obovale, petite. Le bord droit est épais, garni de sillons en dedans. Le bord columellaire est garni de granulations et de deux gros plis saillans dans le bas et d'une varice dans le haut. Le canal est recourbé. L'ombilic est oblitéré. Cette coquille est grise légèrement maculée de noir. Elle a de hauteur 14 millim. et 12 de largeur.

4.° Cancellaria granulosa, Sow. Callao (Pérou). Conch. ill. fig. 16 et 17.— Kiéner, pl. 8. fig. 1.

Genre *TURBINELLA*. Lam.

1.° Turbinella pugilaris, Lam.— Acapulco.

2.° T. nassatula. Lamk.— Iles de la Mer du Sud.

Astrolabe, pl. 35, fig. 17 à 19.— Kiéner, pl. XI, f. 2. La bouche est d'un riche violet.

3.° T. tubercularis, Griff.— Kiéner, pl. 16. fig. 2. Centre-Amérique; San-Carlos et Realejo.

4.° T. pacifica, Lesson.— Jahou (iles Sandwich) et Taïti.

Cette coquille a la forme de la *Turbinella crenulata* de Kiéner, pl. 95. 2. Sa phrase comparative sera : *T. Testâ ovato-ventricosâ, crassâ, longitudinaliter costatâ, transversim sulcatâ, griseâ, nigro et fulvo maculatâ; aperturâ ovali; labro dextro crasso, intùs sulcato; aperturâ luteâ, nigro tinctâ; columellâ tri-quadriplicatâ.*

Cette petite coquille, fort voisine de la Turbinelle crénelée, a ses côtes saillantes, arrondies, régulièrement traversées par des stries transversales plissées. Sa plus grande hauteur est de 18 millim.

5.° T. CINGULATA, Kiéner, pl. 20. fig. 1.— Acapulco.

Monoceros cingulatum. Lamk. t. VII, p. 250, n.° 1

Sow. Gen. fig.

6.° T. CALLOSA, Less.— Realejo (Centre-Amérique).

Purpurea callosa, Sow. Gen. fig. 9.

Un gros plis unique sur la columelle. La *Turbinella amplustre* de Kiéner est bien voisine de cette espèce, quoique distincte.

7.° T. ARMIGERA.— Iles Marquises.

Purpura armigera, auct.

Des individus ont sur la columelle trois ou quatre varices bien marquées. Il en est de même de la *Purpura pica* de Blainville : la plupart de ces tests ont toutefois la columelle lisse ou seulement raboteuse.

8.° T. TAÏTENSIS, Less.— Taïti.

Coquille très-petite, haute de 6 millimètres au plus, turbinée, allongée, à tours séparés par une suture peu marquée. Tous couverts de côtes saillantes, peu serrées, au nombre de six sur le dernier tour seulement, traversés horizontalement par des cordons espacés, formant des saillies sur les côtes. Ouverture ovalaire, à canal court, à bord droit tranchant, garni de sillons en dedans. Columelle marquée de trois à quatre varices petites, recouvrant une fente ombilicale.

9.° T. PURPUROÏDES, Less.— Ile Gambier ou Mangara.

Coquille à facies de pourpre ricinule, mais sa columelle porte trois varices distinctes et transversales. Elle est ovalaire-ventrue, à spire conique, à tours à peine distincts, couverts de grosses côtes obliques, espacées par des sillons creux traversés par des lignes régulières transversales, ayant

d'espace en espace des côtes plus saillantes formant des éminences sur les grosses côtes. L'ouverture est étroite, allongée, à bord droit mince, épaissi et renflé en dedans et garni de six dents saillantes. La columelle est élargie et décollée du bord de la fente ombilicale. La coquille est grisâtre en dehors, blanc mat dans la bouche. Le canal est contourné.

Genre FUSUS, Bruguière.

1.° Fusus funiculatus, Lesson. Acapulco (Mexique) Revue zool. 1842, 104.

An *Fusus Dupetit-Thouarsii?*

2.° F. purpuroïdes, D'Orb. pl. 63. f. 1. Callao.

3.° F. turricula, Kiéner, pl. 5. f. 1. Iles Sandwich.

4.° F. imbricatus, Less. — Valparaiso; Callao (Chili et Pérou).

De la forme générale des *Fusus carinatus* et *despectus* de Lamarck; ce fuseau sera ainsi caractérisé :

F. testâ ovatâ, turritâ, ventricosâ transversìm striatâ, longitudinaliter costatâ : anfractibus rugosis, lamellis minimùs tectis, scabriusculis, luteis, medio bicarinatis, carinis in marginibus elevatis, sub cristis fermantibus. Aperturâ amplâ, oblongâ; caudâ brevi; labro dextro sinuato; columellâ lævi.

Ce beau fuseau est long de 6 centim. sur 3 de largeur. Sa surface extérieure est jaune clair, et est complètement recouverte de petites lamelles entuilées qui la rendent rugueuse. Le grand tour a trois carènes saillantes coupant les côtes longitudinales. Sur les premiers tours de la spire deux carènes se dessinent, l'une au milieu et l'autre au bord du tour, et se couvre d'éminences saillantes formant couronne. La columelle est lisse et le bord droit sinueux. L'ouverture entière est jaune pâle.

La variété péruvienne, assez commune sur les rivages de Callao est de moitié plus petite. Les carènes de ses tours sont peu marquées et les éminences de la spire moins saillantes. Les lamelles de sa surface sont excessivement petites, mais très-serrées dans leur imbrication. Le fond de l'ouverture est rosâtre.

Hauteur : 28 millim.

5.° F. PYRULOIDES, Less.— Valparaiso (Chili).

De même forme que le précédent, ce fuseau mesure 7 centim. de hauteur et 4 1/2 de largeur. Comme lui il a des côtes horizontales, cordonnées, saillantes, mais pas de côtes verticales. Celles-ci sont remplacées par des stries régulières et fines qui coupent à angle droit des lignes parallèles horizontales : ce qui forme une trame aréolée. Nulle part apparaissent les lamelles de l'espèce précédente. Le dernier tour est le plus grand. Les autres sont petits, à spire aigüe, ayant une carène à leur milieu, carène formant une série d'éminences arrondies coupées qu'elles sont par des sillons. L'ouverture est grande, obovale, jaune, à columelle lisse, contournée à la naissance du canal qui est court. Le bord droit est sinueux, épaissi en dedans et garni d'une rangée de tubercules allongés. L'opercule est très-mince.

6.° F. SINUATUS, Less.— Coquimbo (Chili).

Ce joli Fuseau est analogue, par la forme, au *Fusus sulcatus*, mais il est beaucoup plus petit, n'ayant que 26 mill. de hauteur. Il est allongé, ventru, formé de 6 tours convexes, divisés en côtes et couverts en travers de cordons séparés par des cordons creux, tous régulièrement espacés. Le fond des sillons est marqué par deux ou trois lignes très-fines qui les côtoient, et les cordons sont saillants, souvent flexueux et même zigzagués Les deux côtes moyennes sont

les plus saillantes. L'ouverture est allongée, ovalaire, à bord droit sinueux. La columelle est lisse, tordue au milieu, et le canal est court et un peu déjeté. Grise-verdâtre à la surface, la bouche est blanche nuancée de verdâtre. L'opercule est excessivement mince.

7.° F. FOLLICUS, Less.— Taïti.

De même taille et de même force que le *Fusus vitatus* de Quoy, cette espèce est haute de 14 millim. au plus, ovalaire, conique, à 6 ou 7 tours légèrement renflés à leur milieu, à sutures peu apparentes, mais à surface un peu oblique sur le rebord de la spire. La surface du test présente des côtes verticales, arrondies, coupées par des cordons onduleux et rapprochés, formés de lamelles, tenues, imbriquées, et souvent usées. Les espaces entre les cordons, entre les tours, sont garnis de petits cordons, tous recouverts d'écailles imbriquées. Des cordons roses intersectés par des cordons blancs donnent à cette coquille un aspect des plus gracieux. L'ouverture est allongée, à bord droit assez épais, à canal court et élargi : la columelle est blanche et lisse. Je ne possède qu'un individu de ce Fuseau.

8.° F. FRONDOSUS, Less.— Iles Marquises (Nuhahiva).

Ce Fuseau a la forme du précédent et s'en rapproche beaucoup quoique distinct. Toute sa surface est couverte de cordons entièrement formés par des folioles imbriquées, bien serrées et assez saillantes. Des côtes verticales peu apparentes se dessinent sur les tours. La surface externe du test est grise avec quelques cordons noirs. L'ouverture est allongée, brunâtre, à bord droit sinueux. Le *Fusus frondosus* est un peu plus allongé que le *follicus*, et beaucoup plus rugueux à la surface.

9.° F. VENTRICOSUS, Less. — Valparaiso.

Coquille ovalaire, ventrue, à spire courte, conique, aigüe, à canal court, à 7 tours convexes, le dernier ventru et renflé, tous régulièrement cerclés de cordons espacés, sans être coupés de côtes verticales. Test grisâtre à l'extérieur, recouvert d'un épais drap marin feutré et rigidule. L'ouverture est ovalaire, blanchâtre, à bord droit simple, à columelle blanche, lisse, coudée au milieu, à canal un peu oblique et court.

Hauteur : 22 millim. — Largeur : 16.

H. BURGUET, *éditeur responsable.*

VINGT-CINQUIÈME

FÊTE LINNÉENNE.

VINGT-CINQUIÈME

FÊTE LINNÉENNE.

Le Jeudi 30 Juin, s'est trouvé le jour le plus chaud que nous ayons eu dans l'année jusqu'à cette époque, et ce jour était celui où la Société Linnéenne, en vertu de l'art. 4 de ses Statuts, approuvés par ordonnance royale du 15 Juin 1828, devait célébrer sa fête.

A 5 heures et demie du matin, les membres de la Société et les personnes invitées se sont rendus dans la salle des expositions agricoles de M. Hallié. M. Jules Gérand et M. Barthélemy Lagrange, ayant obtenu l'année précédente le premier prix de description au Cours de Botanique de M. Laterrade, ont assisté à la fête, en vertu de l'arrêté pris par la Société le 2 Août 1829.

A 6 heures, le Directeur a ouvert les travaux par une courte allocution, à la suite de laquelle on s'est rendu sur la rive droite vers La Bastide, et de là à Cenon, où la Société a été reçue chez M. *Dumoulin jeune*, l'un de ses membres.

Après quelques instants de repos, trois sections ont été formées. La première à la tête de laquelle se trouvait le

Directeur, a parcouru les parties les plus élevées de la côte qu'elle a visitée sous le rapport de la Botanique ; la deuxième dirigée par M. le comte de Kercado, s'est occupée de Zoologie, dans la commune de Floirac ; la troisième est restée dans l'intérieur du domaine où devait se tenir la séance.

A midi, le thermomètre exposé au Nord, sous un arbre, et déjà frappé du vent précurseur de la tempête, marquait 30 degrés. Le vent soufflait de l'Ouest et l'orage commençait à gronder.

Peu s'en est fallu que la séance ne pût être tenue en plein air. Cependant après quelques moments d'attente, un peu de pluie et un vent violent, le ciel s'est découvert et les rayons du soleil sont venus frapper de nouveau le lieu de la séance. C'était une terrasse plantée de charmes, située sur l'un des points les plus élevés de la côte, d'où la vue dominait sur les cultures variées des collines et des bas fonds, sur la forêt de mâts qui couvre le fleuve, à la droite du pont, et sur le bel hémicycle d'un myriamètre d'étendue qui forme la façade orientale de Bordeaux, au-delà de laquelle les yeux se portaient sur le télégraphe de Saint-Michel, la tour de la ville, les flèches élancées de la Cathédrale, et les campagnes voisines du Médoc et de la mer. Les portraits de Linné, de Buffon et de Bernard de Jussieu étaient au-dessus du bureau, où l'on voyait des productions des trois règnes de la nature, et sur la droite cette inscription : AUX SCIENCES NATURELLES.

MM. *De Mazan* et *De Salvert*, deux des directeurs de la Compagnie d'Arcachon, et M. *Vergès*, curé de Cenon, étaient au bureau. Un ancien membre qui se trouvait l'année dernière à la fête célébrée à la Martinique, et M. *Delcher fils*, pharmacien, correspondant à Castillon, assistaient à la séance.

Le directeur, M. *Laterrade*, a ouvert la séance par le discours suivant. (*Voyez page* 5).

Le secrétaire général, M. le D.r *Henry Burguet*, a donné communication des Lettres de MM. Labarrère, le vicomte de Lacolonge, correspondants, et Lagarde, instituteur.

Le président, M. l'*abbé de Langalerie*, a déposé sur le bureau, de la part de M. de Caumont, son essai sur la distribution géographique des roches dans le département de la Manche.

L'archiviste, M. *Dumoulin aîné*, présente en son nom et au nom de son frère, M. *Dumoulin jeune*, deux fragments de roches de la nouvelle terre, nommée Adélie, et les accompagne de la notice suivante :

Messieurs,

« Nous déposons, mon frère et moi, sur votre bureau, deux fragments de roche de la terre découverte le 19 Juin 1840, par l'infortuné M. Dumont d'Urville, dans son dernier voyage, située au 66° 30' de latitude S., et au 138° 21' longitude E. Ces fragments nous ont été donnés par un de ces intrépides marins, M. Rochelor, qui composaient l'équipage de l'*Astrolabe*. Voici comment s'exprime dans son rapport M. d'Urville. « Vers cinq heures 30 minutes, M. Duroch attira mon attention sur des taches noires situées sur la partie même du rivage la plus rapprochée, partie qui nous avait été jusqu'alors masquée par une longue chaîne de glace qui régnait entr'elle et nous. Après quelques instants d'examen, je ne pus conserver aucun doute. Un moment j'hésitai à envoyer des canots aussi loin des navires (près de 6 milles de distance), c'était une idée affreuse pour moi d'être exposé à livrer à une perte inévitable, à une mort horrible les équipages des deux embarcations, si des vents du large venaient me forcer à m'éloigner subitement de cette côte dangereuse.

Toutefois plaçant ma confiance en ma destinée, dans l'aspect séduisant du ciel, et craignant de ne plus retrouver une aussi belle occasion, j'expédiai un canot de chaque corvette vers ce point intéressant de la côte. Le ciel nous fut favorable. Les matelots qui partageaient eux-mêmes l'ardeur et l'enthousiasme de leurs officiers, ramèrent avec une vigueur incroyable, et dès onze heures de la nuit les deux canots rentraient à bord après avoir accompli leur rude et longue corvée. Les deux embarcations étaient chargées de cailloux arrachés à la roche vive : c'étaient des granites de teintes variées. Alors j'annonçai aux officiers rassemblés en présence de l'équipage que cette terre, où aucune voile ne s'était encore présentée, porterait désormais le nom de *Terre Adélie*, pour perpétuer le souvenir de ma profonde reconnaissance pour la compagne dévouée qui a su par trois fois consentir à une séparation longue et douloureuse, pour me permettre d'accomplir mes projets d'explorations lointaines ».

« Hélas! qui eût pensé que la mort la plus cruelle devait effacer du nombre des vivants cette noble famille; ce savant marin si dévoué à l'agrandissement des sciences naturelles!

» Personne plus que vous, Messieurs, ne peut mieux en juger, puisque vous avez reçu, de la munificence du Gouvernement, les précieux ouvrages qui font connaître le résultat des grands voyages de Dumont d'Urville.

» La déplorable catastrophe du 8 Mai vous fait regretter non-seulement la perte de ce savant, correspondant, mais encore celle des nouvelles recherches qu'il se proposait dans l'intérêt de l'histoire naturelle; si notre douleur est grande, Messieurs, adoucissons-la dans cette séance solennelle en exprimant ici nos justes regrets, faible tribut de notre douloureuse et sincère reconnaissance » !

On entend ensuite le rapport auquel donnent lieu les excursions faites du 21 au 23 Juin, dans la plaine de Cazeaux,

à la Teste et à l'île des Oiseaux, par une Commission de la Société à la laquelle se joignit sur l'invitation que lui en avait faite le directeur, M. *Chantelat*, correspondant.

Partie ornithologique, M. *Pédrony*, fils.

Partie conchyliologique, M. le D.r *H. Burguet*.

Partie botanique, M. *Ch. Laterrade*, fils.

Partie agricole, M. *Hallié*.

M. le *comte de Kercado* présente des observations sur un fait de physiologie végétale.

M. le D.r *Moure* lit un mémoire relatif à la pêche et à la vente des poissons de La Teste.

MM. *H. Burguet* et *Laterrade* font un rapport verbal : le premier sur l'excursion relative à la Zoologie, qui a eu lieu le matin ; le second sur l'excursion Botanique que M. le Curé de Cenon avait faite la veille à Tresse, et sur les principaux produits de celle de la matinée.

M. le professeur *Bazin* a terminé les lectures par de hautes considérations sur l'étude des sciences naturelles.

Les excursions se sont continuées avant et après la séance, et la Société est rentrée à Bordeaux à 9 heures du soir.

DISCOURS prononcé à Cenon-Labastide, le 30 *Juin* 1842, *jour de la* 25.me *Fête Linnéenne ; par M.* J.-F. Laterrade, *membre de l'Académie Royale des Sciences, Directeur de la Société Linnéenne*, etc., etc.

Messieurs,

Fille des champs sur lesquels elle aime à étendre son empire, et couronnée des feuilles du saule dont les branches ombragèrent son berceau, c'est en 1818, qu'à pareil jour surgit de la plaine d'Arlac, la fête qui nous réunit en ce moment. Elle ne fit entendre qu'un mot, qu'un seul mot,

mais ce mot était grand parce qu'il était vrai, parce qu'il avait quelque chose de prophétique. Elle dit *Crescam!* JE CROÎTRAI..., et peu d'années après, elle s'était répandue de Paris aux Pyrénées; elle s'était assise sous les camphriers de Maurice, au milieu des cultures du Sénégal et de Cayenne et jusque sur les montagnes bleues de l'Océanie, encourageant et propageant partout l'étude des sciences naturelles et de l'Agriculture, et faisant ainsi de la Société Linnéenne de Bordeaux, un arbre dont les branches fertiles couvrirent bientôt les deux hémisphères.

Et comme la sève qui part des racines, monte et se répand jusqu'aux extrémités les plus déliées des branches et des rameaux, pour y porter la végétation et la vie, et que de là se combinant avec les gaz que les feuilles tirent de l'atmosphère, elle se change en ce suc propre auquel la plante doit ses propriétés et revient fortifier les racines; de même la Société-mère, par sa correspondance et ses publications, fait un appel à ses membres les plus lointains qui y répondent par des travaux et des observations qui viennent alimenter nos séances publiques et particulières, la collection de nos *Actes* et nos fêtes solennelles.

Celle-ci, Messieurs, se présente sous un nouvel aspect : la Société Linnéenne de Bordeaux devait à ses correspondants un exemple qu'elle s'est empressée de leur donner. Depuis long-temps elle avait vu qu'une journée, quelque remplie qu'elle fût, ne pouvait suffire à l'étendue de ses recherches; en conséquence, elle a arrêté que plusieurs excursions préparatoires dont le résultat vous serait communiqué aujourd'hui pour être joint à ceux que nous venons d'obtenir, auraient lieu dans le département.

Ces excursions ont été faites le 19, le 21 et le 23 de ce mois.

Le 19, MM. *Charles Des Moulins*, *Charles Laterrade*, le D.r *Henry Burguet* et moi, nous nous rendîmes, d'après la demande qui en avait été faite à la Société, chez M. Alvarez, à Mérignac, pour visiter les belles plantes exotiques qu'il vient d'introduire dans ses serres. D'abord nous fûmes frappés de voir par les chaleurs de l'été, sur un sol sec et sablonneux, toute la fraicheur et toute la verdure du printemps, ce qui est dû bien moins aux arrosements qu'à l'art avec lequel le jardinier, M. Rode, sait abriter et ombrager ses plantes les unes par le moyen des autres.— Les serres nous offrirent de belles espèces des genres *Badiana*, *Gladiolus* et *Ixia*, parmi lesquelles nous remarquâmes entre autres, le *Badiana sulfurea*, un *Gladiolus* surnommé *Psittacinus*, mais qui nous a paru être le *Galeatus*, l'*Ixia viridiflora*, aux corolles d'un vert tendre, teinte si rare dans les fleurs, et quelques autres que nous avons fait dessiner et qui sont ou nouvelles ou du moins bien peu connues. Quand la Commission aura terminé son travail, elle vous présentera le rapport de son examen et les conclusions qu'elle a cru pouvoir en tirer.

MM. les Directeurs de la Compagnie d'Arcachon, dont le zèle éclairé, les efforts soutenus et les succès évidents méritent tous vos éloges, pour le défrichement, la culture et le bonheur des landes, vous avaient invités à célébrer votre fête sur leur vaste domaine. La Société ne pouvant toute entière répondre à cette honorable invitation, une nombreuse Commission à la tête de laquelle était M. le professeur *Bazin* et à laquelle s'est réuni notre zélé et laborieux correspondant de la Teste, M. *Chantelat*, s'est rendue sur les plaines de Cazeaux qui ont été explorées sous le rapport de la Zoologie, de la Botanique et de l'Agriculture dans les journées du 21, du 22 et du 23. Différentes notices vont vous être présentées sur cette grande excursion qui a été étendue jusqu'à la Teste et à l'Ile des Oiseaux. Le *Convolvulus soldanella*, le

Gallium arenarium, le *Plantago maritima*, des *Statice*, des hydrophites ont été recueillis. Mais je dois me borner à remercier MM. les directeurs, représentés ici par MM. *De Mazan* et *De Salvert*, du bienveillant accueil qu'ils ont fait à la Commission, des facilités qu'ils lui ont procurées pour visiter leurs cultures et des renseignements qu'ils se sont empressés de lui fournir.

Le 23, accompagné de M. le D.r Lavallée, M. le pharmacien Delor et de plusieurs de mes disciples, j'ai visité une partie des marais de la rive droite du fleuve, afin qu'aujourd'hui nos sections n'eussent à parcourir que les côtes, leurs revers et quelques-unes des vallées des lieux au centre desquels nous nous trouvons. L'*Hordeum maritimum*, le *Verbascum sinuatum*, le *Poa aquatica*, le *Lepidium didymum* s'offrirent successivement à nos recherches, au milieu d'une végétation assez abondante, mais pas encore assez avancée pour nous donner un seul échantillon du *Panicum digitaria*. J'ai cherché en vain l'*Euphorbia lucida*, dans le site que vous lui connaissez, près du beau saule que l'on voit sur la terrasse de la maison Lardin et que j'ai mentionné dans la Flore de la Gironde. La grosseur de ce saule et de celui de St-Genès, près de Créon, est surpassée par celui que j'ai mesuré le 14 Avril dernier dans une excursion que je fis en Queyries avec mes élèves, puisque ce dernier m'a donné à hauteur d'homme, 3 mètres 410 millimètres. Son tronc n'est pas creux, mais sain comme celui des précédents. Je mentionnerai aussi l'ormeau situé sur les confins des communes de Bordeaux et de Bègles. Dans une excursion que je fis le 19 Mai, avec notre honorable archiviste, M. Dumoulin aîné, nous mesurâmes, cet arbre qui nous a donné 5 mètres de circonférence et qui se trouve au milieu d'un mur dans lequel il fait deux saillies considérables, l'une en dedans, l'autre au dehors de cette clôture en pierres.

Je ne quitterai pas mon excursion du 22 Juin, sans mentionner un épisode bien inférieur, sans doute, par le récit que je vous en ferai, mais supérieur par les faits à celui du vieillard du Galèze. — Non loin de la rive droite du beau fleuve qui coule à nos pieds, derrière la nouvelle église qui s'élève dans la plaine, et en face de ces riants côteaux couverts de cet arbrisseau précieux qui faisait naguère la richesse et qui fait aujourd'hui, on sait pourquoi !... la ruine du département ; au milieu d'un marais, nous avons vu, sur une bonne terre, il est vrai, mais soignée des mains du propriétaire aidé de sa femme et de son fils, des cultures modèles. Là, dans un espace de quelques hectares on voit dans les premiers jours du printemps de beaux légumes au milieu des roses, en été des moissons, et en automne, des vignes dont le pampre suffit à peine pour couvrir les fruits. La maison frappée des premiers rayons du soleil levant, est élevée de manière à dominer sur tout le petit domaine ; elle est entourée de fleurs rares, nombreuses et belles ; là, les céréales rapportent quarante pour un, et le propriétaire appelle mauvaises, les années où le revenu ne dépasse pas le dixième de la valeur du fonds.

Puisque je vous parle de cultures, je citerai en passant les batates douces de M. Bergmiller que j'ai vues le 16 Mai, à Gradignan, les primeurs si nombreux qu'obtient dans la même commune, M. Du Puits de Maconex et que je visitai le même jour.

Notre honorable collègue, mon savant ami, M. *Ch. Des Moulins*, a visité avec moi la plaine d'Arlac, et multiplié ses recherches dans diverses parties du département. C'est vous dire que de nouvelles observations et de nouveaux sites pour nos plantes rares, enrichiront la *Flore Bordelaise*.

Le compte qui va vous être rendu des excursions de Cazeaux et de celles qui ont été faites ce matin, compléteront le

tableau, en attendant les résultats de celles qui se font aujourd'hui sur différents points de la France, dans les pays éloignés et notamment à Valparaiso où notre honorable collègue, M. *Ch. Gérand*, a été autorisé à fonder des Sociétés Linnéennes correspondantes.

Car, Messieurs, si la Société Linnéenne de Bordeaux est déjà vieille de travaux et d'observations, elle est encore jeune d'âge, et pleine de vigueur pour propager son nom et l'étude des sciences naturelles.

Aussi, elle ne peut plus compter les correspondants qui partagent ses travaux et lui en envoient le résultat. Elle s'étend aujourd'hui, de ces contrées voisines de celles qu'éclaire le char glacial de l'Ourse, jusqu'au rocher Napoléonien, et depuis ces pays qui sont pour nous les régions de l'aurore, jusque sur ces côtes occidentales que brûle le soleil du Pérou, et sur lesquelles, au moment où je parle, je le vois par la pensée, elle déploie ses pacifiques étendards.

MOLLUSQUES TERRESTRES, FLUVIATILES ET MARINS RECUEILLIS A LA TESTE ET A L'ILE DES OISEAUX.

A la Teste : *Limax ater, Limax fuscus; Helix lucida, hispida, sericea*, etc., etc.

Dans les marais salants : *Paludina acuta, muriatica,— lutraria.....?*

Au bassin d'Arcachon : UNIVALVES : *Buccinum reticulatum; Triton pileare; Neritina; Turbo littoralis; Trochus cinerarius, Trochus....? Cerithium....?*

BIVALVES : *Solen vagina, silica; Ostræa edulis; Lucina lactea; Venus reticulata; Mylilus edulis; Petunculus pulvimatus, flammulatus*, etc., etc.

EXCURSION AGRICOLE

FAITE DANS LES DOMAINES

DE

LA COMPAGNIE D'ARCACHON

(GIRONDE),

PAR UNE COMMISSION

DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

Rapporteur, M. HALLIÉ.

MESSIEURS,

Nous sommes appelés à vous rendre compte aujourd'hui de l'excursion qui a été faite par plusieurs de vos membres, dans les vastes possessions de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon ; notre mission se bornera, Messieurs, à vous entretenir seulement de la partie agricole, nos collègues vous ayant déjà fait part de leurs recherches et de leurs découvertes dans les diverses branches des sciences naturelles.

Partis de Bordeaux, le mardi 21 Juin, par le convoi de 2 heures, nous arrivâmes au village de Gujan vers les 3 heures et demie. Nous y rencontrâmes M. Wissocq l'un des gérants, qui avait eu l'obligeance de faire préparer à l'avance des voitures et des chevaux pour nous transporter dans les diverses directions que nous avions à parcourir.

La direction de M. le comte de Puységur fut la première que nous visitâmes ; cette propriété d'une contenance de 600

hectares n'offre pas une grande variété de cultures, mais nous y vîmes avec intérêt des prairies nouvelles d'une très-belle apparence, la plupart ensemencées de houque laineuse parmi laquelle on apercevait aussi un assez grand nombre de pieds de trèfle et de lupuline se développant avec vigueur. Quelques prairies déjà fauchées se ressentaient des bienfaits de l'irrigation et l'on pouvait remarquer que l'herbe commençait à reverdir malgré l'état de sécheresse de l'atmosphère. M. Wissocq nous a assuré que cette direction possédait déjà 50 hectares de prairies nouvelles et que les terres y sont dans un état de préparation assez avancée pour laisser espérer qu'elle en possédera 300 hectares l'année prochaine.

Nous passâmes, sans nous y arrêter, à la direction de M. de Marpon; nous pûmes cependant y faire les mêmes remarques que pour la précédente, en ajoutant toutefois que cette direction possède en outre parmi ses autres cultures, un très-beau champ de pommes de terre d'une contenance de 2 hectares. Cette direction par les soins bien entendus de celui qui l'administre, pourra avoir l'an prochain 200 hectares de prairies.

Ce fut, Messieurs, sur la direction de M. le baron de Pignol que dut se fixer particulièrement notre attention, en raison du nombre et de la variété des cultures qui furent soumises à l'appréciation de vos collègues. Nous y remarquâmes plusieurs belles prairies sur une superficie de 20 hectares, un très-beau champ d'avoine d'une étendue de 8 hectares, une pépinière de châtaigniers d'environ 4 hectares, un champ de haricots d'une très-belle apparence de 4 hectares, puis enfin de vastes et beaux champs de pommes de terre, betteraves, rutabagas, sarrazin, etc., etc.; ce qui réuni, porte le chiffre des terres mises en état de culture dans cette direction à environ 80 hectares, sans y comprendre 100 hectares, qui sont à peu près disposés pour de nouvelles semences.

Nous n'omettrons pas, Messieurs de mentionner ici le vaste jardin dépendant de cette exploitation qui offre à l'œil de l'horticulteur les plantes potagères, les arbres utiles pour les besoins domestiques, en même temps que l'amateur des fleurs y rencontre des plantes délicieuses, qui réjouissent la vue et charment le cœur.

Après un repos que nous rendit infiniment agréable, l'affectueuse hospitalité de M. le baron de Pignol et que nécessitaient nos fatigues de la journée, nous nous dirigeâmes dès le lendemain matin vers une autre exploitation, dite la *prairie* où nous fûmes reçus par M. l'Architecte et M. le Géomètre de la Compagnie, qui l'habitent.

Cette exploitation, située dans la zone irrigable, réunit autour de la maison grâcieuse et des servitudes qui en forment le centre, une quantité de landes défrichées et déjà en grande partie cultivées; ces terres d'une contenance de 60 hectares (selon les renseignements qui nous ont été fournis) présentent quelques prairies bien réussies et un échantillon de trèfle de Hollande, qui fait concevoir les plus belles espérances pour l'introduction de cette légumineuse dans la plaine de Cazeaux.

Sur le même point, nous examinâmes avec intérêt une pépinière de mûriers d'une étendue de 2 hectares renfermant entr'autres des variétés remarquables en ce sens qu'elles réunissent aux qualités des mûriers blancs greffés, toutes les qualités des mûriers multicaules sans avoir les désavantages de ces derniers. La facilité d'irriguer à volonté telle ou telle partie de cette pépinière, ajoute encore aux chances du succès qui paraît lui être acquise.

La direction de M. le marquis de Mazan, que nous visitâmes ensuite, bien que située hors de la zone irrigable, ne laissa pas que de présenter à notre examen un ensemble de faits aussi honorables pour l'agronome distingué, qui l'admi-

ministre, que concluantes en faveur de son système de culture, de la bonté de ces landes, et du parti avantageux que l'on peut en tirer.

Les fourrages sur pieds : maïs, millet, sarrazin, etc., etc., de même que le beau champ de seigle de 30 hectares et un autre de maïs pour graine de 7 hectares, sont des résultats qui étonnent même les habitants de la contrée. Mentionnons aussi une vigne d'une très-belle végétation, qui pourra fournir à la consommation du personnel de cette exploitation, seul but pour lequel elle a été plantée.

M. le marquis de Salvert et M. le comte Blacas, dont nous visitâmes successivement les possessions en nous dirigeant vers l'étang de Cazeaux nous offrirent notamment de très-belles plantations de mûriers soit à basses ou à hautes tiges, capables de fournir prochainement à une éducation de vers à soie déjà expérimentée et susceptible dès-lors de s'accroître dans une proportion considérable. Un fait qui doit être signalé, c'est que ces arbres précieux paraissent cette année avoir beaucoup moins souffert des gelées du printemps que tous ceux de même essence que l'on rencontre dans d'autres parties du département. Cette circonstance heureuse doit-elle être attribuée au voisinage de la forêt des dunes, qui les abrite du Nord-Ouest ? C'est là, Messieurs, une question que le temps et des observations subséquentes pourront seuls résoudre.

Après avoir joui quelques instants du spectacle imposant et majestueux qu'offrit à nos regards la vaste étendue du lac de Cazeaux (1) l'aspect grandiose des dunes déjà boisées et de celles qui attendent encore les bienfaits de la découverte Brémontier ; après avoir examiné la modeste architecture de l'église qui s'élève au milieu de cette solitude et que protègent

(1) La superficie du lac de Cazeaux est de 9600 hectares.

des pins d'une dimension tout-à-fait remarquable (1) venus sur les sables que les tempêtes jetèrent jadis sur le village primitif de Cazeaux, nous nous repliâmes de nouveau en suivant la rive gauche du canal de la Compagnie des Landes dont la prise d'eau est sur ce point, vers la partie Ouest de la plaine dont il nous restait encore à faire l'exploitation agricole. Avant de nous y consacrer de nouveau, nous fûmes conduits toujours en suivant le canal et en admirant les belles écluses qui en facilitent la navigation, au point où il livre à la Compagnie d'Arcachon, l'eau (2) qui doit prêter le plus heureux concours aux travaux de culture qu'elle s'est imposés ainsi qu'aux usines qu'elle a déjà élevées ou qu'elle pourra élever par la suite.

Comprenant en hommes judicieux tout le succès que l'on peut attendre de pareils moyens pour la fertilisation d'une terre naturellement sèche et aride, MM. les gérants de la Compagnie ont voulu dans une circonstance aussi heureuse, qu'une croix en pierre couronnant les travaux hydrauliques exécutés en ce lieu, perpétuât le souvenir de l'inauguration et de la bénédiction qui fut faite le 26 Août 1841 par Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux, de ce puissant auxiliaire pour leurs utiles travaux.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la Compagnie d'Arcachon avait voulu joindre sur ses propriétés aux bienfaits de l'agriculture, ceux de l'industrie ; aussi une partie des eaux dont nous venons d'examiner la source abondante et intarissable, sont-elles déjà utilisées pour le service d'une magnifique

---

(1) L'un de ces pins avait à un mètre de sa base 3 mètres 65 centimètres de circonférence.

(2) La quantité d'eau dont peut jouir la Compagnie, au moment de l'étiage, est de 4 mètres cubes par seconde en été, en hiver elle pourrait disposer de 7 mètres.

féculerie, qui trouvera ses matières premières dans les diverses directions qui l'environnent.

Cette usine aussi remarquable par ses bâtiments, sa belle chute d'eau, que par ses nombreuses machines, est confiée aux soins intelligents de MM. Gaulon fils et de Beugon qui déjà ont livré cette année sur la place de Bordeaux, des produits qui ne le cèdent en rien à ceux d'établissements plus anciens. Nous devons ajouter ici que la transparence et la limpidité extrême des eaux employées sont des conditions indispensables à ce genre de fabrication Les cultures qui dépendent de cette exploitation industrielle nous ont paru dignes d'une attention particulière. Ces faits résultent d'ailleurs de la bonne préparation, du nivellement on ne peut mieux entendu des terres, ainsi que de la facilité des fumures au moyen des débris des tubercules employés à la fabrication de la fécule.

Passant ensuite aux possessions de M. Wenzelle, nouvel exploitant, nous n'avons pu que lui donner des éloges bien mérités pour les belles cultures qu'il a obtenues soit en prairies nouvelles, racines fourragères, tubercules et seigles. Nous avons vu à regret dans cette direction qu'un insecte détruisait en partie les feuilles des crucifères et laissait craindre qu'il n'attaquât les racines.

C'est encore de cette direction que nous avons aperçu un champ de pommes de terres, longeant les dunes, d'une contenance totale de 28 hectares et dans un état de végétation on ne peut plus satisfaisant.

Les prairies irrigables qui dépendent de la direction de M. de Bonneval et qui ne comprennent pas moins de 150 hectares touchent par leur extrémité Sud les possessions de M. de Wenzelle; une troupe de faucheurs était occupée à la récolte du foin principalement assez abondant là où il avait été fauché l'année dernière.

A ces détails déjà un peu longs, nous aurions pu ajouter encore si le défaut de temps ne nous avait empêché de pousser plus loin nos investigations en les portant sur d'autres directions que nous n'avons fait qu'entrevoir, sur ses terres exploitées par des métayers, et surtout sur 5000 hectares de forêts de pins de différents âges et 3500 hectares de nouveaux semis.

Après cet exposé, Messieurs, vous attendez sans doute de votre Commission qu'elle exprime relativement à tout ce qu'elle a vu, l'opinion que cet examen, joint à ses réflexions ont dû lui faire concevoir de la vaste entreprise qu'elle vient de passer en revue.

Vous attendez aussi qu'avec la franchise et l'indépendance qu'elle tire de son mandat et du caractère de ses membres, elle fasse sans hésiter la part du blâme s'il y a lieu, comme elle a fait celle de l'éloge.

Certes, il a pu être fait dès le début dans la plaine de Cazeaux quelques entreprises, quelques travaux qui pourraient donner lieu à de justes critiques, mais pour exercer cette critique ainsi que le font trop facilement des personnes sous l'influence d'idées et de passions que nous ne voudrions point partager, il faudrait ne tenir compte ni de l'état primitif des lieux, ni des obstacles sans nombre qu'ils présentaient, ni de l'hésitation, de l'incertitude même dont il était impossible aux premiers exploitants de se défendre complètement.

Dans ces sortes d'appréciation, le fait essentiel à constater, c'est de voir si les résultats avantageux obtenus dépassent en dernière analyse ceux qui pourraient être contestés. Eh ! bien, Messieurs, nous nous hâtons de le dire ici, il y a des résultats heureux, des résultats qui promettent pour l'avenir tout ce que doivent attendre des hommes courageux, constants et soutenus d'ailleurs par cette noble idée, qu'en travaillant pour eux-mêmes, ils rendent au pays tout entier un immense service.

Du reste, ces hommes, et les collaborateurs habiles qu'ils se sont associés, savaient parfaitement, même sans le secours de l'expérience qu'ils ont déjà faite, que pour réussir en agriculture, on ne saurait apporter dans ses actes trop de soins, de prudence et de discernement; que ce serait pécher contre les règles vulgaires de l'art, que d'entreprendre plus qu'on ne peut accomplir, qu'il y aurait faute grave que de négliger ce qui promet, pour s'occuper de ce qui est incertain.

Enfin, nous ne saurions faire une plus heureuse application des maximes du savant Columelle qu'en cette circonstance : « Quiconque, dit-il, veut s'appliquer à l'agriculture, » saura d'abord qu'il ne peut y faire aucun progrès sans les » trois points capitaux, qui suivent : la connaissance de l'art, » la faculté de dépenser, et la volonté de le faire ». (L. I. Chap. I.).

AUG. PETIT-LAFITTE.

CH. LATERBADE.

HALLIÉ, *rapporteur.*

Lu et adopté dans la séance générale et solennelle de la Fête Linnéenne, célébrée le 30 Juin 1842, à Cenon-Labastide.

J.-F. LATERRADE, *directeur.*

L'abbé H. DE LANGALERIE, *président.*

H. BURGUET, *D.-M., secrétaire-général.*

TH. LAFARGUE, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,
Rue Puits de Bagne Cap, N. 8, à Bordeaux.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. BAZIN,

PROFESSEUR DE ZOOLOGIE ET DE PHYSIOLOGIE ANIMALE A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE BORDEAUX,

Le jour de la Fête Linnéenne,

Le 30 Juin 1842.

MESSIEURS,

Il y a des hommes qui se demandent si l'intelligence humaine avec tous ses efforts, acquiert des connaissances nouvelles ; si l'esprit humain n'est pas essentiellement condamné à tourner dans un cercle où le doute et l'erreur donnent une apparence de nouveauté à des vérités éternellement les mêmes : quelle réponse faire à ces hommes? L'aveugle n'a-t-il pas le droit de nier la lumière? Et celui qui toute sa vie aurait été aveugle et immobile n'aurait-il pas le droit de nier la lumière et le mouvement? Ne contestons donc pas à certains esprits la triste prérogative de nier le mouvement progressif des arts, des sciences, de la philosophie, de la morale, de la Religion. Ce sont des malades auxquels il faut non-seulement pardonner leur maladie, mais qu'il faut plaindre. Espérer de les guérir en marchant devant eux, serait peine perdue.— Marchons cependant!

Le progrès, Messieurs, c'est la vie de l'intelligence humaine.— Elle n'est pas si elle n'agit.— Voir, connaître, savoir, sont ses besoins de chaque heure, de chaque jour, de chaque siècle! c'est ainsi qu'elle se nourrit, qu'elle s'ac-

croît, qu'elle acquiert de la puissance et que devenue immortelle, elle entrevoit le terme sublime de sa destinée !

Au milieu des ondes des générations, on voit surgir à certaines époques, au gré du grand souffle qui les agite, quelques intelligences. Elles résument l'expérience de la science des temps passés ; elles voient mieux et plus loin que les autres ; leurs pas sont plus grands, leur marche plus assurée et plus rapide. — Aussi ne peut-on les suivre que de loin, et ce n'est souvent que tard, qu'après qu'elles ont disparu, que ceux qui les suivaient de loin, parvenus au point où elles se sont arrêtées, les proclament des hommes de génie.

Linné fut-il un de ces hommes ? Linné embrassa-t-il d'un regard pénétrant et vaste, l'œuvre de son Créateur, que jamais il ne perdit de vue? Deux générations ont déjà répondu ; et les générations à venir diront Oui ! avec les générations passées.

Depuis Aristote, aucun naturaliste n'avait vu assez bien, ni assez loin pour sentir que l'œuvre de Dieu est une. — Leibnitz et Newton l'avaient pressenti et dit ; mais ce n'était qu'un pressentiment. — Linné est saisi de cette unité, elle le domine. — Il parcourt d'un œil rapide touts êtres que lui présente la surface et la sphère qu'il habite ; saisit leurs affinités, leur impose un nom qui exprime à la fois, leurs rapports et leurs propriétés. — Oui, Messieurs, un seul homme a pu accomplir cette tâche immense ! — Honorons donc la Mémoire de cet homme illustre ! tâchons, autant qu'il est en nous de marcher sur ces traces et de l'imiter en toutes choses ! car Linné fut non-seulement savant, mais ravi de la beauté des œuvres de Dieu, il les aima et en adora l'auteur.

C'est que l'étude de la nature n'est un vain passe-temps que pour les esprits ordinaires. — Et certes, Messieurs, ne nous offensons pas de nous compter parmi ces derniers. — Tout homme qui touche à la pierre et parvient à la tailler,

ne devient pas architecte, de même tous ceux qui aiment les sciences naturelles n'ont pas la force nécessaire pour embrasser du même coup-d'œil la variété et l'unité.— J'ai dit vain passe-temps, cette expression est fausse.— Non, ce n'est pas en vain que chacun de nous travaille; ce n'est pas en vain que nous nous plaisons à saisir un plus ou moins grand nombre de rapports entre les objets qui attirent nos regards; ce n'est pas en vain que nous nous plaisons à retrouver leur nom.— Ces délassements sont innocents, et ces travaux partiels sont des matériaux qui tournent tôt ou tard, au profit de la science.

Mais pour celui qui les voit du point d'où elles doivent être vues, les sciences naturelles n'ont d'autre but que de connaître la cause première, Dieu, par ses œuvres. — C'est encore rechercher la grande unité dans l'infinie variété. — Tel est le but de toute intelligence qui se sent à l'étroit sur ce globe. — Des propriétés, des rapports, des antipathies, des harmonies entre tous les corps qu'elle rencontre, la frappe. — Elle se demande le pourquoi de tout cela; et bientôt elle entrevoit qu'une puissance supérieure à toutes les puissances secondaires cause des phénomènes sensibles, les domine.— Que c'est d'elle que s'écoule comme d'une source intarissable, tout ordre, toute harmonie, toute beauté; que c'est vers la contemplation de cette puissance infinie que doivent tendre toutes ses aspirations, qu'elle seule est digne de tout son amour. — L'étude de la nature, vous le dites avec moi, Messieurs, est donc non-seulement attrayante par les jouissances intellectuelles qu'elle nous promet et qu'elle nous tient partout et dans toutes les positions de la vie; mais elle est la base de toute philosophie, de toute morale et de toute religion.— En effet, connaît-on un auteur sans connaître ses œuvres, et peut-on l'admirer et l'aimer, si on ne la d'abord admiré et aimé dans ce qu'il a fait?

Je vous le disais tout-à-l'heure, l'œuvre de Dieu est une; mais elle est immense, et ce n'est qu'à la condition de se diviser le travail que son étude exige, que l'homme est parvenu à en saisir l'ensemble en faisant concourir vers un même but, ses efforts détaillés.— Hommes de science, Physiciens, Chimistes, Astronomes, Géologues, Botanistes, Zoologistes! Vous êtes donc frères! Vous devez vous aimer, seconder vos efforts réciproques; et il ne peut, il ne doit exister entre vous, d'autres rivalités que celles de concourir de toutes vos forces, au progrès de la branche de science à laquelle vous vous êtes consacrés!

Messieurs, il m'est doux de m'unir à vous de cœur et d'âme dans cette fête! car il n'est point jusqu'à vos fêtes qui ne tournent au profit de la science. — Célébrer la mémoire de Linné par une excursion scientifique, exprimer autant qu'il est en nous, tout ce qu'il y a de grand, de sublime et de doux à la fois dans le but de nos recherches et notre amour pour la science qui l'immortalisa, n'est-ce pas le faire revivre, n'est-ce pas le convier à cette fête!

Messieurs, à la mémoire de Linné et de tous ses dignes successeurs! A la confraternité et à l'union des Naturalistes!

Bordeaux, Imprimerie de TH. LAFARGUE, Libraire.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

N.° 42. -- 15 JANVIER 1843.

ZOOLOGIE.

XII. Catalogue *d'une partie des animaux vivants dans le département de la Charente.*

Doué par la nature, instruit à son école,
Chacun marche ou gravit, court, saute, rampe ou vole.
(Delille, *Les Trois Règnes*, Chant VII).

L'auteur de ce Mémoire a suivi, pour les Mammifères, la classification de Cuvier, en y joignant les noms donnés par Linné, quelques auteurs, et Buffon, et a cité les planches des œuvres de ce dernier, édition in-4°, de 1775. Il a adopté, pour les Oiseaux, la méthode de Vieillot, comme la plus naturelle, et a rapporté aussi les noms donnés par Buffon. Les Reptiles sont classés d'après Daudin et Lacépède.

Tous les individus, dont il est fait mention, existent dans le Cabinet de l'auteur, à l'exception de quelques

Mammifères et d'un très-petit nombre d'Oiseaux ; il a scrupuleusement examiné le sexe et a pu se convaincre que quelques femelles avaient été données pour des mâles, et avaient servi à faire de nouvelles espèces. Cinq années de séjour dans le Poitou, au milieu des bois immenses de ces contrées, l'ont mis à même d'étudier les mœurs des oiseaux, et de rectifier quelques erreurs trop souvent répétées jusqu'à ce jour.

I.re CLASSE : MAMMIFÈRES.

ORDRE DES CARNASSIERS.

FAMILLE DES CHEIROPTÈRES.

1. *RHINOLOPHUS UNI HASTATUS, Rhinolophe unifer*, Geoffroi Saint-Hilaire.

LE GRAND FER A CHEVAL, Daubenton et Buffon, Histoire naturelle des quadrupèdes, édition in-4° de 1784, planche X, tom. 3.

Très-commun dans les combles et les caves du château de Larochefoucault.

2. *VESPERTILIO MURINUS*, Lin. *Vespertilion Murin.*

LA CHAUVE-SOURIS, Daub., Buffon, pl. VI, tom. 3.

Habite les mêmes lieux que la précédente.

3. *VESPERTILIO PIPISTRELLUS*, Lin., *Vespertilion Pipistrelle.*

LA PIPISTRELLE, Daub., Buff., pl. IX, tom. 3.

Les vieilles murailles, les masures, les chantiers de bois.

4. *PLECOTUS VULGARIS*, Geoff., *Vespertilio auritus*, Lin., *Vespertilion oreillard.*

L'Oreillard, Daub., Buffon., pl. VII, tom. 3.

Les masures, les caves du château de Larochefoucault, les grottes de Saint-Marc.

FAMILLE DES INSECTIVORES.

5. *ERINACEUS EUROPÆUS*, Lin., Cuvier, Geoff.

Le Hérisson, Buff., pl. II, tom. 3.

Se tient dans les jardins, les bois, et particulièrement les haies ; commun.

6. *SOREX ARANEUS*, Lin.

La Musaraigne, Buff., pl. III, tom. 3.

Les jardins, les vieux murs, les endroits contenant des substances en décomposition ; commun.

7. *SOREX DAUBENTONII*, Erxleben, Blumenbac.

La Musaraigne d'eau, Buff., pl. III, tom. 3.

Je n'en ai encore vu qu'un seul individu, que j'ai pris en 1836, à la campagne, dans un fossé ; assez rare.

8. *TALPA EUROPÆA*, Lin., Erxl.

La Taupe, Buff., pl. IV, tom. 3.

Très-commune dans les prairies, les jardins. Pendant les inondations elle quitte le bas des prairies pour se retirer dans les endroits les plus élevés.

FAMILLE DES CARNIVORES.

9. *MELES EUROPÆUS*, *Ursus Meles*, Lin., *Taxus Meles*, Geoff.; *Meles vulgaris*, Cuvier.

Le Blaireau, Buffon, pl. XLIII, tom. 3.

Assez rare dans le département ; ravage quelquefois les champs de maïs.

10. *MUSTELA PUTORIUS*, Lin.

Le Putois, Buff., pl. XLVII, tom. 2.

Assez commun dans les habitations rurales, les bois, les tas de pierres, se loge aussi dans un terrier d'où lui est venu ici le nom de *Fouin de terre.*

11. *MUSTELA FURO*, Lin.

Le Furet, Buff., pl. XLVIII et XLIX, tom. 2.

Quelques personnes élèvent pour la chasse aux lapins, le furet blanc et la variété connue sous le nom de *Furet putois.*

12. *MUSTELA VULGARIS*, Lin.

La Belette, Buff., pl. L, tom. 2.

Se rencontre dans les terres cultivées, les bois, les vieux murs, les habitations rurales où elle fait la guerre aux rats ; la nuit elle grimpe sur les arbres dont elle parcourt les branches pour saisir les petits oiseaux ; elle mange aussi les lézards verts avec lesquels elle se bat avec acharnement.

13. *MUSTELA ERMINEA*, Lin.

L'Hermine, le Roselet, Buff., pl. L. et L.?, tom. 2.

Très-rare dans le département.

14. *MUSTELA FOINA*, Lin.

La Fouine, Buff., pl. XLV, tom. 2.

Commune dans toutes les habitations, les granges, les vieilles masures, se blottit dans les greniers, parmi les tas de planches, où elle emporte les œufs qu'elle peut saisir, grimpe sur les cerisiers et les figuiers, dont elle mange le fruit ; appelée *fouin.*

15. *LUTRA VULGARIS*, Erxlb. *Mustela Lutra*, Gmelin.

La Loutre, Buff., pl. XLIV, fig. 1 et 2, tom. 2.

Sur les bords de la Charente, dans les étangs et les viviers qu'elle dépeuple souvent de poisson ; peu commune.

16. *CANIS LUPUS*, Lin.

Le Loup, Buff., pl. XLI, tom. 2.

Se rencontre, mais en petite quantité, dans les forêts de la Braconne, sorte de bois blanc ; devient tous les jours plus rare, depuis qu'on arrache les bois.

17. *CANIS VULPES*, Lin., Cuvier.

Le Renard, Buff., pl. XLII, tom. 2.

Commun dans tous les grands bois du département.

18. *CANIS FAMILIARIS*, Lin.

Les variétés qui se rencontrent dans les campagnes sont : *le Mâtin*, pl. Ire. ; *le Chien du Berger*, pl. IV ; dans les villes, ce sont : *le Braque*, pl. IX ; *le Chien courant*, pl. VIII ; *le Basset*, pl. XI, *le Barbet*, pl. XIII ; *le Bul-Dogue, le Doguin*, pl. XX ; *le Dogue* de forte race, pl. XXI, tom. 2, etc., etc.

19. *VIVERA GENETTA*, Lin., *Genetta vulgaris*, Cuv.

La Genette, Buff., pl. XLV, tom. 2.

Je n'en ai vu que trois individus apportés au marché à des époques assez éloignées ; elle se trouve dans les grands bois, entre Larochefoucault et Confolens ; Rare : nommée *Chat-Pitois*.

20. *FELIS CATUS DOMESTICUS*.

Le Chat domestique, Buff., pl. XXIII, tom. 2.

Je n'ai aucune connaissance que le Chat sauvage ait été rencontré dans le département, quoiqu'une variété assez commune s'en rapproche beaucoup.

ORDRE DES RONGEURS.

21. *MUS DECUMANUS*, Lin., Gmel.

Le Surmulot, Buff., pl. XIV, tom. 3.

Très-commun partout ; se tient dans les greniers, les

caves, les latrines, les boucheries; compose son nid avec de la paille, de vieux chiffons, mange les œufs, les petits poulets; est quelquefois atteint d'albinisme.

22. *MUS RATTUS*, Lin., Gmel., *Rattus niger*, Pennant.

Le Rat, Buff., pl. LIII, tom. 2.

Moins commun que le précédent, habite les caves, les greniers, et surtout les boulangeries.

23. *MUS SYLVIATICUS*, Pallas, Gmel., *Mus domesticus medius*, Lin.

Le Mulot, Buff., pl. LV, tom. 2.

Les bois, les champs, les jardins, où il dévaste les semis de pois et de fèves; lorsqu'ils commencent à pousser, il les déterre la nuit et les emporte dans sa retraite; commun.

24. *MUS MUSCULUS*, Lin., Pall., Erxlb.

La Souris, Buff., pl. LIV, tom. 2.

Très-commune partout; souvent atteinte de la maladie albine.

25. *LEMNUS AMPHIBIUS*, *Mus amphibius*, Lin.

Le Rat d'eau, Buff., pl. LVI, tom. 2.

Très-commun sur les bords de la Charente, des petites rivières de l'intérieur du département, des fossés, des viviers; se nourrit de frai de poisson; ronge la tige et la racine de l'iris des marais (*Iris Pseudo acorus*); mange aussi quelquefois les céréales qui sont placées près des rivières.

26. *LEMNUS ARVALIS*, *Mus arvalis*, Lin.

Le Campagnol, Buff., pl. LVII, tom. 2.

Les berges des fossés qui bordent les champs, les bosquets, les bois, les promenades publiques, au-dessous de la ville; peu commun.

27. *MYOXUS NITELA*, Gmel. *Sciurus quercinus*, Erxlb.

Le Lerot, Buff., pl. XII, tom. 3.

Les jardins, les vergers ; se retire l'hiver, au nombre de quatre ou cinq, dans des trous de murailles, où il reste engourdi ; peu commun.

28. *SCIURUS VULGARIS*, Lin.

L'Écureuil, Buff., pl. LII, tom. 2.

Se rencontre dans les bois de Saint-Adjutori, près de Larochefoucault, et les environs de Confolens ; assez rare.

29. *LEPUS TIMIDUS*, Lin.

Le Lièvre, Buff., pl. XXXV, tom. 2.

Assez commun dans tout le département de la Charente.

30. *LEPUS CUNICULUS*, Lin., Erxlb.

Le Lapin, Buff., pl. XXXVI, tom. 2.

Commun dans tous les côteaux boisés et les roches du département. Dans les environs d'Angoulême, on élève assez la variété domestique.

31. *CAVIA COBAYA*, Lin.

Le Cochon d'inde, Buff., pl. I, tom. 3.

Cette espèce de rongeur est peu répandue. Très-peu de personnes l'élèvent.

ORDRE DES PACHYDERMES.

32. *SUS SCOFRA FERUS* et *Sus scofra domesticus*. Lin.

Le Sanglier, Buff., pl. X, tom 1.

Ne se rencontre qu'accidentellement dans les forêts de la Braconne, d'Orte et de Bois-Blanc. Les variétés domestiques élevées dans le département de la Charente, sont la variété blanche du Bas-Poitou, et la variété pie ou du Périgord.

33. *EQUUS CABALLUS*, Lin.

Le Cheval, Buff., pl. I, tom. 1.

La race des Chevaux, dans le département de la Charente, est très-mélangée ; ce n'est guère que dans les communes,

de Rouillac, Cygogne, Mérignac, qu'on élève la race poitevine et bretonne, pour les diligences et le roulage ; les chevaux fins y sont en très-petite quantité.

34. *EQUUS ASINUS*, Lin.

L'ANE, Buff., pl. II, tom. 1.

Est assez généralement répandu dans les parties élevées du département ; les arrondissements de Cognac, Barbezieux, Ruffec, élèvent une grande quantité de fort beaux mulets. Les étalons sont tirés du Mirebalais ou commune de Mirebeau (département de la Vienne).

35. *CERVUS*, Lin.

LE CERF, Buff., pl. XXVII, tom. 2.

Un bois de Cerf fossile a été trouvé en 1835, à la poudrière royale de Basseau, près d'Angoulême, à 5 pieds et quelques pouces de profondeur (1 mètre 70 centimètres), dans le terrain d'alluvion, à peu de distance du lit actuel de la Charente.

Deux autres bois de Cerf fossile ont été trouvés, en 1841 et en 1842, dans les prairies tourbeuses de la Roche-Andrie, à 12 kilom. Sud d'Angoulême.

36. *CAPRA HIRCUS*, Lin.

LA CHÈVRE, Buff., pl. VI et VII, tom. 1.

Peu répandue dans le département, n'est élevée que dans le canton de Blanzac et les environs de Ruffec, pour la fabrication des fromages ; dans cette dernière localité seulement.

37. *OVIS ARIES*, Lin., Erxlb.

LE MOUTON, Buff., pl. IV et V, tom. 1.

L'espèce du mouton, dans le département de la Charente, peut être divisée en trois races, 1.° la race flamande qui se trouve dans les arrondissements de Cognac, Barbezieux et le canton de Rouillac ; 2.° la race Poitevine, moins forte

que la précédente, élevée dans l'arrondissement de Ruffec, et la partie inférieure de la Charente ; 3.° la plus petite des trois (dite race du Berry), qui peuple les parties sèches et élevées du département.

38. *BOS TAURUS*, Lin.

Le Boeuf, Buff., pl. III, tom. 1.

Race Augoumoisine et Limousine. Les communes de Vitrac et Montambœuf fournissent une grande quantité de veaux, d'un an, qui approvisionnent en partie le département; parmi les bœufs adultes on rencontre aussi les races Auvergnates et Gasconnes.

OISEAUX.

ACCIPITRES DIURNES.

1. *CIRCUS ÆRUGINOSUS*, Vieillot, *Falco æruginosus*, Latham.

Busard de marais, Buff., pl. enluminée 424.

Peu commun ; le bord des rivières, les marais de Moutiers, où il niche.

2. *CIRCUS GALLINARIUS*, Vieillot, *Falco pygargus* et *cyaneus*, Lath.

Oiseau de Saint-Martin, Buff., pl. enlumin., 443 la femelle, 459 le mâle. Assez rare ; ne se voit guère qu'au moment du passage, en Octobre.

3. *CIRCUS MONTAGIU*, Vieillot, *Falco cinerarius*, Montagu.

Le Busard Montagu, nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, page 411, tom. 31. Une femelle a été tuée en Octobre 1829, au moment du passage ; rare.

4. *BUTEO FASCIATUS*, Vieill., *Falco Buteo*, Lath.

La Buse, Buff., pl. enlum., 419.

L'été elle habite les grands bois et les forêts de la Braconne, d'Orte. L'hiver elle se répand dans les campagnes pour chasser ; commune, nommée *Cossarde.*

5. *BUTEO APIVORIUS*, Vieill., *Falco Apivorius*, Lath.

La Bondrée, Buff., pl. enlum. 420.

Niche dans les grands bois, la forêt de la Braconne ; se nourrit de larves de guêpes, souterraines, qu'elle déterre ; assez commune.

6. *FALCO MILVUS*, Lin.

Le Milan, Buff., pl. enlum. 422.

Rare ; de passage. Trois individus seulement ont été tués dans les environs de la ville. (?)

7. *FALCO TINNUNCULUS*, Lath.

La Cresserelle, Buff., pl. enlum., 401 le mâle, et 471 la femelle.

Habite les trous des rochers des environs du Château-du-Diable, pierre dure, etc., nommée *oiseau bareau*, *Pripri* ; très-commun.

8. *SPARVIUS NILUS*, Vieill., *Falco Nilus*, Lath.

L'Épervier, Buff., pl. enlum., 467 le mâle, et 412 la femelle.

Se tient, l'été, dans les bois ; ne paraît dans les plaines qu'à l'arrière-saison. Commun ; nommé *Emouchet.*

ACCIPITRES NOCTURNES.

9. *STRIX ULULA*, Lath.

La Chouette, ou la grande *Cheveche*, Buff., pl. enlum. 438.

Habite les grands bois, se trouve quelquefois dans la campagne, où elle chasse en plein jour ; émigre à l'arrière-saison. Peu commune.

10. *STRIX PASSERINA*, Lath.

La Cheveche ou la petite *Chouette*, Buff., pl. enlum. 439.

Assez commune dans les bois, les vieux édifices où elle niche ; émigre à l'automne.

11. *STRIX STRIDULA*, Lath.

Le Chat-Huant, Buff., pl. enlum. 437.

Dans les grands bois, les forêts de la Braconne, d'Orte ; rare.

12. *STRIX FLAMMEA*, Lath.

L'Effraie ou *Fresaie*, Buff., pl. enlum. 440.

Commune dans les trous des murs de la Cathédrale et de la tour du Télégraphe ; fait la chasse aux Chauve-Souris, aux Mulots. On la regarde comme un oiseau de très-mauvais augure ; sédentaire

13. *STRIX ALUCO*, Lath.

La Hulotte, Buff., pl. enlum. 441.

Se tient dans la forêt de la Braconne ; émigre à l'automne. Peu commune.

14. *STRIX OTUS*, Lath.

Le Hibou, ou *Moyen-Duc*, Buff., pl. enlum. 29.

Commun partout ; émigre même assez tard.

15. *STRIX SCOPS*, Lath.

Le Scops ou *Petit-Duc*, Buff., pl. enlum. 436.

Très-commun ; pendant les belles nuits du printemps et de l'été, il fait entendre son chant monotone et désagréable ; part en Septembre.

OISEAUX SYLVAINS.

16. *PICUS VIRIDIS*, Lath.

Le Pic-Vert, Buff., pl. enlum. 879 le mâle, et 371 la femelle.

Attaque les peupliers, les trembles, les chênes, dans le tronc desquels il niche ; nommé *Picateau*. Commun.

17. *PICUS MAJOR*, Lath.

L'Épeiche ou *Pic varié*, Buff., pl. enlum. 196 le mâle et 595 la femelle.

Les grands bois, la forêt de la Braconne, de Chardon ; rare.

18. *PICUS VARIUS*, Lath.

Le Pic varié, à tête rouge, Buff., pl. enlum. 611.

Se tient dans les grands bois de l'Est du département de la Charente. La femelle diffère du mâle par le bec, qui est une fois moins long et moins fort.

19. *PICUS MINOR*, Lath.

Le Petit Pic varié Buff., pl. enlum. 598, fig. 1, le mâle, fig. 2, la femelle.

Dans les grands bois des environs de Larochefoucault, la forêt de la Braconne : cet oiseau fait entendre un bruit *grrro, grrro*, très-fort, répété plusieurs fois de suite, à des intervalles très-rapprochés, en frappant à coups redoublés sur les parties sèches des chênes t lorsqu'il cherche une cavité où il puisse loger son nid : ce n'est qu'à l'aide de ce bruit que j'ai pu le découvrir dans les forêts et les bois qu'il habite, et m'assurer que ce son « n'était pas produit par le frottement » du bec de la Sitelle contre des branches sèches et creuses ». (Article *Sitella*, tom. V, pag. 467, et note *M*, pag. 468 de l'Histoire naturelle de Buff., édition in-4.° de 1778). Lorsque le petit Pic frappe les arbres, il est dans une position perpendiculaire, la tête en haut et le corps immobile, les muscles du cou agissent seuls et impriment à la tête des mouvements tellement rapides, qu'on peut à peine les distinguer.

20. *YUNX TORUQUILLA*, Lath.

Le Torcol, Buff., pl. enlum. 698.

Très-commun partout ; arrive en Avril, part à la fin d'Août, se nourrit de fourmis, et devient excessivement gras à l'arrière-saison.

21. *CUCULLUS CANORUS*, Lath.

Le Coucou, Buff., pl. enlum., 811 le mâle.

Arrive dans les premiers jours d'Avril, part au commencement d'Août ; commun. La femelle, qui a été méconnue ou mal observée, a été donnée pour une espèce particulière; j'en offre la description, prise sur un individu que je possède. Un œuf arrivé à terme et que j'ai retiré de ce même individu, ne laisse aucun doute sur le sexe.

La tête, la gorge, le cou et le dessus des ailes ondées de noirâtre et de roussâtre ; les pennes des ailes noirâtres, tachetées de roux sur le bord externe et interne, terminées de blanc, rayées transversalement de ces deux couleurs du côté intérieur et en dessous ; la poitrine, d'un blanc sale, avec des bandes transversales noirâtres, rares sur le ventre et les couvertures de la queue, qui sont d'un blanc sale; les plumes du croupion, et les couvertures supérieures de la queue, d'un roux plus foncé que le dos, les pennes caudales coupées par des lignes anguleuses, rousses et noires et tachetées de blanc près de la tige, et l'extrémité blanche ; le bec couleur de corne, les pieds jaunes.

22. *LOXIA CURVIROSTRA*.

Le Bec croisé, Buff., pl. enlum., 218.

Ne se rencontre guères que tous les cinq ans ; ils arrivent en Mai et repartent en Novembre. Ce sont assez ordinairement de forts coups de vents de Sud qui nous les amènent. En 1835, ils parurent en grand nombre. Dans les environs de Ruelle, ils endommagèrent les pommes dont ils tiraient les pépins pour leur nourriture.

23. *LOXIA PYRRHULA*, Lath., *Pyrrhula Europæa*, Vieillot.

Le Bouvreuil, Buff., pl. enlum. 145, fig. 1, le mâle ; fig. 2, la femelle.

De passage au printemps et à l'automne ; séjourne très-peu dans le département de la Charente. Les oiseleurs en prennent facilement un assez grand nombre.

24. *LOXIA COCCOTHRAUSTES*, Lin.

Le Gros Bec, Buff, pl. enlum., 99 le mâle, et 100 la femelle.

Habite les grands bois, niche sur les arbres élevés des plaines ; peu commun, passe toute la belle saison dans le département. Nommé Pinson d'Ardennes, d'Auvergne.

25. *FRINGILLA CARDUELIS*, Lath.

Le Chardonneret, Buff., pl. enlum. 4, fig. 1.

Se réunit en bandes nombreuses à l'automne, se repose sur le chardon étoilé (*Centaurea calcitrapa*), dont il recherche avidement la graine ; vient dans les jardins et près des habitations pendant l'hiver. Nommé *Chardonnet*.

26. *FRINGILLA SPINUS*, Lath.

Le Tarin, Buff., pl. enlum. 485, fig. 3.

Arrive à l'automne, part au printemps ; se tient en grand nombre sur les aulnes, dont il mange la graine ; commun.

27. *FRINGILLA DOMESTICA*.

Le Moineau, Buff., pl. enlum. 6, fig. 1, le mâle, et 55 le jeune.

Très-commun partout, et surtout près des moulins à blés, niche sous les tuiles, près des entablements et dans des pots de terre, qu'on suspend aux murs, fait trois couvées par an. Nommé *Pierrot* ; quelquefois atteint d'albinisme.

28. *FRINGILLA MONTANA*, Lath.

Le Friquet, Buff., pl. enlum. 267, fig. 1.

Commun dans les bois et dans les jardins ; fait son nid dans des trous de murs, s'empare des nids de Pics abandonnés ; se réunit en troupes nombreuses au commencement de l'hiver. Nommé *Moineau Caborne*.

29. *FRINGILLA ITALIÆ*, Vieill.

Le Moineau à tête marron ou d'*Italie*, Nouv. Diction. d'Hist. nat., tom. XII, pag. 199, article *Fringille*.

De passage à l'automne, se réunit au Moineau ; commun. Je ne l'ai observé qu'une fois, en 1834.

30. *FRINGILLA LINOTA* et *CANABINA*, Lath.

La Linotte, Buff., pl. enlum. 151, fig. 2 et 485, fig. 1 le mâle, 151, fig. 1, la femelle.

Très-commune partout. Nommée *Linot*.

31. *FRINGILLA CÆLEBS*, Lath.

Le Pinson, Buff., pl. enlum. 54, fig. 1, le mâle.

Très-commun ; se réunit l'hiver aux Moineaux et se tient avec eux près des maisons et dans les basses-cours ; fait son nid dans les arbres peu élevés des jardins et des bosquets.

31. *FRINGILLA MONTIFRINGILLA*.

Le Pinson d'Ardennes, Buff., pl. enlum. 54, fig. 2, le mâle.

De passage en automne ; séjourne très-peu de temps.

33. *FRINGILLA PETRONIA*.

Le Moineau des Bois ou la *Soulcie*, Buff., pl. enlum. 225.

Commun dans les bois et les plaines ; fait son nid dans les trous d'arbres et particulièrement dans ceux des noyers, d'où lui est venu le nom de *Moineau de Noyer*, qu'on lui donne dans ce pays-ci ; fait deux pontes par an. La femelle ne dif-

fère du mâle que par la tache jaune du cou moins prononcée chez elle.

34. *LOXIA CHLORIS*, Lath.

Le Verdier, Buff., pl. enlum. 267, fig. 2.

Commun dans les champs, les jardins ; nommé *Bruant*. Sédentaire.

35. *EMBERIZA CITRINELLA*, Lath.

Le Bruant, Buff., pl. enlum. 30, fig. 1.

Commun ; se tient dans les taillis, les haies, les champs cultivés. Sédentaire ; nommé *Verdoie*.

36. *EMBERIZA HORTULANA*, Lath.

L'Ortolan, Buff., pl. enlum. 247, fig. 1.

Commun dans les bois et sur les arbres des plaines ; vers la fin d'Août il se retire dans les vignes et devient alors excessivement gras et farouche : arrive dans les premiers jours du printemps et part à l'automne. Nommé *Binetu*.

37. *EMBERIZA MILIARIA*, Lath.

Le Proyer, Buff, pl. enlum. 233.

Commun ; niche dans les prairies ; le mâle, dans les premiers jours du printemps, se tient sur un arbre où il ne cesse de chanter.

38. *EMBERIZA SCHOENICULUS*, Lath.

L'Ortolan de roseaux, Buff., pl. enlum. 247, fig. 2, le mâle, et 497 la femelle.

Ne paraît en assez grand nombre qu'à l'automne, se tient dans les haies qui bordent les champs, et dans les saules et les aulnes qui bordent les rivières.

39. *EMBERIZA CIRLUS*, Lath.

Le Zizi ou *Bruant de haie*, Buff., pl. enlum. 653, fig. 1 et 2, mâle et femelle.

Rare ; se tient dans les bois, les taillis.

40. *PARUS CÆRULEUS*, Lath.

La Mésange bleue, Buff., pl. enlum. 3, fig. 2.

Commune dans les bois pendant la belle saison ; l'hiver, elle se tient dans les jardins et s'approche des habitations. Nommée *Petite Cendrille.*

41. *PARUS MAJOR*, Lath.

La Charbonnière ou *Grosse Mésange*, Buff., pl. enl. 3. fig. 1.

Commune partout ; habite toute l'année les bois et les jardins. Nommée *Grosse Cendrille.*

42. *PARUS ATER*, Lath.

La Petite Charbonnière, Buff., Oiseaux, tom. V, pag. 400, Edit. in-4°.

Je ne l'ai vue qu'au mois de Janvier dernier (1842), dans les environs de la ville et dans le Jardin-Public ; ne paraît qu'accidentellement.

43. *PARUS CAUDATUS*, Lath.

La Mésange a longue queue, Buff., pl. enlum. 502, fig. 3.

Habite les bois et les bosquets pendant la belle saison ; l'hiver elle se tient sur les arbres des champs, des jardins et proche des habitations.

44. *ORIOLUS GALBULA*, Lath.

Le Loriot, Buff., pl. enlum. 26, le mâle.

Arrive en Avril, part en Août ; commun dans tous les grands bois et sur les arbres élevés des plaines. Les jeunes mâles portent, pendant la première et la seconde année, la livrée des femelles, ce qui pourrait les faire prendre pour ces dernières. Nommé *Louriou.*

45. *STURNUS VULGARIS*, Lath.

L'Étourneau, Buff., pl. enlum. 75.

Arrive par bandes nombreuses en automne ; se tient alors dans les prairies et les terres cultivées, pour repartir dans les premiers jours de Février ; niche dans des trous de Pics abandonnés.

46. *CORVUS CORONE*, Lath.

La Corbine ou *Corneille Noire*, Buff., pl. enlum. 483.

Se tient dans les grandes forêts, l'été ; l'hiver elle parcourt les campagnes en troupes très-considérables. Nommée *Grolle*.

47. *CORVUS FRUGILEGUS*, Lath.

Le Freux ou *la Frayonne*, Buff., pl. enlum. 484.

Se rencontre dans les mêmes lieux que l'espèce précédente, voyage comme elle et quelquefois avec elle. Dans les hivers très-rigoureux, ces oiseaux s'approchent des habitations et entrent dans les basses-cours pour chercher leur nourriture dans les fumiers.

48. *CORVUS CORNIX*, Lath.

La Corneille mentelée, Buff., pl. enlum. 76.

Ne paraît que dans l'hiver ; les endroits où elle se trouve le plus facilement, sont les environs de Ruffec et les bois, entre Larochefoucault et Confolens. Assez rare.

49. *CORVUS PICA*, Lath.

La Pie, Buff., pl. enlum. 488.

Très-commune partout, mais particulièrement dans les îles de la Charente, plantées de peupliers et d'aulnes ; elle enlève quelquefois les très-jeunes poussins et dévaste les champs de maïs nouvellement ensemencés. Les paysans pensent généralement qu'elle annonce une année orageuse lorsqu'elle place son nid à une élévation peu considérable. Nommée *Ajasse*.

Quelquefois elle est atteinte d'albinisme : un individu de cette couleur a été tué près d'Angoulême, en 1828.

50. *CORVUS GLANDARIUS*, Lath.

Le Geai, Buff., pl. enlum. 481.

Commun ; habite tous les grands bois du département de la Charente ; émigre quelquefois à l'automne.

51. *HIRUNDO RUSTICA*, Lath.

L'Hirondelle de cheminée ou *Domestique*, Buff., pl. enlum. 543, fig. 1.

Commune dans les villes et les campagnes ; arrive du 28 Mars au 1.er Avril, part du 15 au 20 Octobre et quelquefois plus tard : elle place son nid sous les hangards et aux chevrons des planchers de maisons, et jamais dans les cheminées (pour ce pays-ci), ce que j'attribue à l'étroitesse du tuyau, qui ne lui permet pas d'y entrer en volant ; elle est très-sensible au froid, j'en ai souvent vu dans les premiers jours d'Octobre et par des gelées blanches, réunies au nombre de quatre et cinq dans le même nid ; rester ainsi jusqu'à ce que la température plus élevée leur permît de sillonner l'air.

Au mois d'Avril 1837, un vent de Nord violent ayant soufflé pendant quelques jours et occasionné un froid d'un ou deux degrés au dessous de zéro du thermomètre de Réaumur, il en périt un grand nombre, que l'on trouva gelées.

52. *HIRUNDO URBICA*, Lath.

L'Hirondelle à croupion blanc ou *de fenêtre*, Buff., pl. enlum. 542, fig. 2.

Très-commune à Angoulême et dans les autres villes, mais surtout à la poudrière royale de Basseau. Nommée *Cul blanc*; arrive du 20 au 30 Avril, part au 15 Octobre.

53. *HIRUNDO CINEREA*, Lath.

L'Hirondelle de Rivage, Buff., pl. enlum. 543, fig. 2.

Commune le long des bords de la Charente.

54. *HIRUNDO APUS*, Lath. *Cypselus Apus*, Vieill.

Le Martinet noir, Buff., pl. enlum. 542, fig. 1.

Très-commun partout. Le clocher de la Cathédrale, la tour du télégraphe et des prisons. Arrive du 30 au 1.er Mai, part au 15 Août.

55. *CAPRIMULGUS EUROPÆUS*, Lath.

L'Engoulevent, Buff., pl. enlum. 193.

Peu commun dans les bois où il se tient habituellement; arrive en Avril, part en Septembre; se nourrit de Lépidoptères nocturnes, de Coléoptères; se charge d'une graisse excessive.

56. *MUSCICAPA GRISOLA*, Lath.

Le Gobe-Mouche, Buff., pl. enlum. 565, fig. 1.

Très-commun partout; arrive en Avril, part un peu tard à l'automne.

57. *MUSCICAPA ATRICAPILLA*, Lath.

Le Gobe-Mouche de Lorraine, Buff., pl. enlum. 565, fig. 2 et 3.

Très-rare, de passage au printemps et à l'automne.

Peu d'oiseaux ont donné lieu à autant de fables que celui-ci. Son plumage ne varie pas autant qu'on s'est plu à le dire, et ne change pas plusieurs fois dans la même année. Les mâles ne prennent la couleur noire et blanche qu'à la troisième année; jusqu'à cette époque, ils portent la livrée grise de la femelle. Deux mâles de cette espèce, que j'ai eu, l'un au 25 Avril 1839, et qui est en habit de noces; l'autre au 16 du même mois 1842, qui est en plumage gris, me confirment dans ce que j'avance. Dans cette espèce, comme dans toutes les autres, le plumage se ternit après la saison des amours, mais ne change pas au point d'être méconnaissable.

58. *MUSCICAPA FICEDULA*.

Le Gobe-Mouche Bec-Figue.

Très-commun dans les bois pendant toute la belle saison.

C'est avec raison que Bechestein a fait de cet oiseau une espèce particulière ; si je me suis conformé à son opinion, c'est que j'ai pu m'assurer que lorsque ce Gobe-Mouche arrive au printemps, dans le département de la Charente, comme dans celui de la Vienne, il porte la même livrée qu'à l'automne, et que des milliers d'individus qui habitent les bois pendant toute cette époque, ne m'ont offert aucune différence et aucune variation dans le plumage. Ce ne peut être un Gobe-Mouche noir, sous son habit d'hiver, ni une femelle, ni un jeune, puisque ces deux espèces ne se rencontrent jamais ensemble, que le Gobe-mouche noir est rare et de passage et ne séjourne au plus que huit jours et que le Bec-Figue est commun ; qu'il niche et habite ce département depuis le printemps jusqu'à l'automne.

59. *LANIUS EXCUBITOR*, Lath.

La Pie Grièche Grise, Buff., pl. enlum. 445.

Peu commune ; ..... les bois et plus particulièrement les plaines ; niche dans les noyers.

60. *LANIUS MINOR*, Lath.

La Pie Grièche d'Italie, Buff., pl. enlum. 32.

Assez commune dans les plaines, se perche sur les grands peupliers et autres grands arbres au temps de la pariade ; les mâles volent en planant autour des arbres sur lesquels sont posées les femelles ; ils les poursuivent avec acharnement. Quelques individus mâles et femelles, ont les plumes de la poitrine colorées en rose tendre ; cette couleur est plutôt la marque distinctive des adultes que celle d'une espèce ou variété ; arrive au mois d'Avril, part en Septembre.

61. *LANIUS RUTILUS*, Lath.

La Pie Grièche Rousse, Buff., pl. enlum. 9, fig. 2, le mâle ; la femelle a les couleurs du plumage d'une teinte plus claire et moins prononcée.

Commune dans les bois et les plaines ; elle imite très-bien le chant des petits oiseaux qu'elle cherche à attirer pour les dévorer ; niche sur les arbres peu élevés, dans les bosquets, les vergers ; arrive et part aux mêmes époques que la précédente. Nommée *Batajasse*.

62. *LANIUS COLLURIO*, Lath.

L'Écorcheur, Buff., pl. enlum. 31, fig. 2 le mâle, et fig. 1, la femelle, sous le nom de *Pie Grièche Rousse*, femelle.

Peu commun ; se tient sur la lisière des bois, dans les haies, arrive et part comme les précédentes.

63. *TURDUS MERULA*, Lath.

Le Merle, Buff., pl. enlum. 2, et le mâle, 555 la femelle..... ?

Très-commun dans les bois, les bosquets, les haies, les jardins ; quelquefois atteint d'albinisme. Un individu presqu'entièrement blanc a été tué en 1839, près de Mont-Moreau, à huit lieues Sud d'Angoulême.

64. *TURDUS TORQUATUS*, Lath.

Le Merle a Plastron Blanc, Buff., pl. enlum. 516, le mâle ; la femelle se distingue par la couleur gris-enfumé et roussâtre du collier.

Assez commun dans la vallée du Château-du-Diable et dans les environs du Petit Rochefort, près d'Angoulême. Séjourne à peu près huit jours.

65. *TURDUS MUSICUS*, Lath.

La Grive, Buff., pl. enlum. 406.

Commun dans les bois pendant l'été ; se tient dans les vignes à l'époque des vendanges.

66. *TURDUS VISCIVORIUS*, Lath.

La Draine, Buff., pl. enlum. 489.

Habite les grands bois du département ; sédentaire. Nommée *Trec*.

67. *TURDUS PILARIS*, Lath.

La Litorne, Buff., pl. enlum. 493.

Arrive à la fin d'Octobre, séjourne jusqu'en Février, se tient et vole toujours par troupes très-nombreuses. Le soir elle quitte les grands arbres des plaines pour gagner les bois où elle passe la nuit. Nommée *Fia Fia*.

68. *TURDUS ILIACUS*, Lath.

Le Mauvis, Buff.; pl. enlum. 51.

Arrive à l'automne, part au printemps ; se réunit en troupes excessivement nombreuses au moment du départ.

69. *TURDUS ARUNDINACEUS*, Lath.

La Rousserolle, Buff., pl. enlum. 513.

Sur les bords de la Charente et des autres petites rivières, parmi les roseaux à balais (*Arundo pragmites*), à la tige desquels elle se tient accrochée ; place son nid au milieu des Iris (*Iris pseudo acorus*), se nourrit d'insectes, de guêpes, bousiers, etc.; arrive au printemps, émigre à l'automne. Nommée *Tire-arrache*.

70. *ACCENTOR MODULARIS*, Vieill. *Sylvia Modularis*, Lath.

Le Traine Buisson, ou *Mouchet*, ou *Fauvette d'hiver*, Buff., pl. enlum. 615, fig. 1.

Se tient dans les bois, les bosquets, les haies. L'hiver il s'approche des lieux habités et se rencontre dans les jardins.

71. *MOTACILLA OENANTHE*, Lath.

Le Motteux, Buff., pl. enlum. 554, fig. 1, le mâle, fig. 2, la femelle.

Arrive au printemps, part à l'automne ; très-commun dans les endroits arides, nommés chaumes, se tient de préférence

sur les vieux murs, les tas de pierres où il niche. Nommé *Cul Blanc*.

72. *OENANTHE RUBETRA*, Vieill. *Sylvia*, *Rubetra*, Lath.

Le Tarier, Buff., pl. enlum. 678, fig. 2 le mâle.

Dans les chaumes et les bruyères, arrive au printemps, séjourne pendant tout l'été ; assez rare.

73. *SYLVIA RUBICOLA*, Lath.

Le Traquet, Buff., pl. enlum. 678, fig. 1 le mâle.

Sur les haies qui bordent les prairies, les buissons, les tiges de maïs ; assez commun, sédentaire. Nommé *Grasset*.

74. *ALAUDA ARVENSIS*, Lath.

L'Alouette, Buff., pl. enlum. 360.

Très-commune dans toutes les terres cultivées.

75. *ALAUDA ARENARIA*, Vieill.

L'Alouette Calandrelle, Vieill.

Très-commune dans les endroits arides et incultes, les chaumes de Cruge, vis-à-vis Angoulême.

76. *ALAUDA CRISTATA*, Lath.

Le Cochevis, Buff., pl. enlum. 503, fig. 1.

Dans les champs pendant le temps des couvées et toute la belle saison. L'hiver elle est assez commune sur les grandes routes, où elle cherche les grains non digérés dans le crottin des chevaux; vient dans les jardins, les basses-cours. Nommée *Alouette Dupée*.

77. *ALAUDA CRISTATELLA*, Lath.

Alouette Lulu, Buff., pl. enlum., 503, fig. 2.

Habite l'été les clairières des bois, les chaumes. L'hiver elle vient dans les plaines, se perche quelquefois en grand nombre sur les arbres.

79. *ANTHUS AQUATICUS*, Meyer, *Alauda Campestris*, Lath.

Pipi Spipolette, sous le nom d'*Alouette pipi*, Buff., pl. enlum. 661, fig. 2.

Commune dans les prairies, sur le bord de la Charente; l'hiver elle vient dans les jardins, autour des habitations.

80. *ANTHUS ARBOREUS*, Bechst., *Alauda pratensis*, Lath.

Pipi des arbres, sous le nom de *Farlouse*, Buff., pl. enlum. 660, fig. 1.

Se plaît dans les bois et dans les clairières. Le mâle se tient une partie de la journée sur un arbre près du nid de sa femelle et fait entendre un ramage des plus agréables et presque continuel. Assez rare; émigre.

81. *MOTACILLA ALBA*, Lath.

La Lavandière, Buff., pl. enlum. 652.

Commune dans les prairies et les terres labourées; à l'époque des semailles elle suit la charrue pour saisir les vers et les larves que le soc met à découvert.

82. *MOTACILLA BOARULA*, Lath.

La Bergeronnette jaune, Buff., pl. enlum. 28.

Peu commune: se tient sur le bord de la Charente, dans les endroits vaseux, sur les herbes flottantes et sur tous les lieux humides des chemins.

83. *MOTACILLA FLAVA*.

La Bergeronnette de printemps, Buff., pl. enlum. 674.

Se rencontre dans les mêmes lieux que la précédente et a à peu près les mêmes habitudes, niche dans les prairies élevées. Peu commune.

84. *SYLVIA ÆDONIA*, Vieill. — Sylvia hortensis, Sylvia parserina.

La petite Fauvette, Buff., pl. enlum. 579, fig. 2.

Les bosquets, les haies, les jardins. Assez commune. De passage.

85. *SYLVIA GARRULA*, Bechst. — Sylvia curruca, Sylvia Dumetorum, Lath.

La Fauvette babillarde, Buff., pl. enlum. 580, fig. 3.

Les bosquets, les haies, les arbres touffus des jardins. Niche dans les haies à peu près à 1 mètre de hauteur. De passage. Nommée *Gorgelette*.

86. *SYLVIA CINEREA*, Lath.

La Fauvette grise, Buff., pl. enlum. 579, fig. 3.

Les haies, les bosquets, les broussailles. De passage. Commune.

87. *SYLVIA ATRICAPILLA*, Lath.

La Fauvette a tête noire, Buff., pl. enlum. 580.

Arrive des premiers à la fin de Mars. Se tient alors dans les lierres pour se répandre un peu plus tard dans les taillis, les jardins. Assez commune.

88. *SYLVIA POLYGLOTTA*, Vieill.— Sylvia Hippolaïs, Bechst.

La Fauvette Luciniole ou Polyglotte, Nouv. Dict. d'hist. nat., tom. XI, p. 200, article *Fauvette*.

Dans les jeunes taillis, les endroits fourrés où elle chante continuellement en se tenant perpendiculairement aux branches.

89. *SYLVIA COLLYBITA*, Vieill.— Sylvia Rufa, Bech., Meyer.

Le Pouillot collybite, Nouv. Dict. d'hist. nat., tom. XI, p. 235, article *Fauvette*.

Les bois, les jardins. Arrive dès le mois de Mars. Commun.

90. *SYLVIA FITIS*, Meyer.

Le Pouillot fitis, Nouv. Dict. d'hist. nat., tom. XI, p. 237, article *Fauvette*.

Dans les grands bois, les bosquets. Arrive en Avril, part à la fin de Septembre. Commun.

91. *SYLVIA SYLVICOLA*, Lath. — Sylvia sibilatrix, Meyer.

Le Pouillot sylvicole, Nouv. Dict. d'hist. nat., Tom. XI, p. 239, article *Fauvette*.

Les mêmes lieux. Arrive et part aux mêmes époques que le précédent.

92. *SYLVIA FLAVIVENTRIS*, Vieill. — Sylvia trochilus, Lath.

Le Pouillot a ventre jaune, Nouv. Dict. d'hist. nat., Tom. XI, p. 241, article *Fauvette*.

Mêmes lieux et de passage à la même époque.

93. *SYLVIA LUCINIA*, Lath.

Le Rossignol commun, Buff., pl. enlum. 615, fig. 2.

Très-commun partout.

94. *SYLVIA PHOENICURUS*, Lath.

Le Rossignol de muraille, Buff., pl. enlum 351, fig. 1 et 2, mâle et femelle.

Habite le département depuis le mois d'Avril jusqu'en Septembre. Dans les bois, les taillis. Peu commun.

95. *SYLVIA TITHYS*, Lath.

Le Rouge-queue tithys, Nouv. Dict. d'hist. nat., T. XI, p. 269, article *Fauvette*.

Arrive aux mêmes époques que le précédent ; se tient dans les taillis, les haies qui bordent les champs et les chemins.

96. *SYLVIA RUBECULA*, Lath.

Le Rouge-Gorge, Buff. pl. enlum. 361, fig. 1.

Se tient l'été dans les grands bois. L'hiver il vient dans les jardins et dans les lieux habités. Commun et sédentaire. Nommé *Prusse*.

97. *SYLVIA SUECICA*, Lath.

La Gorge bleue, Buff., pl. enlum. 361, fig. 2 et 610, fig. 1, 2, 3. Mâle, femelle et jeune.

De passage en Septembre, séjourne environ quinze jours. Rare.

98. *REGULUS CRISTATUS*, Lath.

Le Roitelet, Buff. pl. enlum. 651.

Très-commun dans les bois et les grands jardins. Arrivé à l'automne, part au printemps. Nommé *OEil-de-Bœuf*.

99. *TROGLODYTES EUROPÆA*, Vieill. — Sylvia troglodytes, Lath.

Le Troglodytes, Buff. pl. enlum. 651, fig. 2.

Les bois, les bosquets, les haies, les jardins et tous les lieux habités. Fait son nid dans le lierre, les vieilles masures abandonnées; sédentaire. Nommé *Roi-Bertaud*.

100. *SITTA EUROPÆA*, Lath.

La Sitelle; Buff., pl. enlum. 623, fig. 1.

Les grands bois du département, la forêt de la Braconne; sédentaire. Assez commune.

La Sitelle grimpe comme les Pics, mais je ne lui ai jamais vu frapper les arbres ainsi que le font ces derniers pour en faire sortir les insectes. Elle ne fait entendre des coups, presque aussi forts et aussi mesurés que ceux du Pic-vert, que lorsqu'elle a quelqu'objet à briser. Elle le place alors dans une fente d'arbre ou dans les interstices de l'écorce et se tenant perpendiculairement la tête en bas, elle se soulève en s'aidant un peu des ailes pour ajouter tout le poids de son corps à la force qu'elle emploie. Cette opération paraît très-pénible pour elle. Je ne me suis jamais aperçu qu'elle creuse les arbres pour établir son nid. Elle profite des vieux trous de Pics abandonnés. Elle se rencontre toujours en grand nom-

bre, dans certains lieux des bois qu'elle affectionne, et jamais en solitude.

101. *PETRODOMA MURARIA*, Vieill. — CERTHIA MURARIA, Lath.

LE GRIMPEREAU DE MURAILLE, Buff., pl. enlum. 372, fig. 1 et 2.

Se rencontre sur les murs du château de la Roche-Andrie, de la cathédrale et quelquefois les rochers de Giget. Rare.

102. *CERTHIA FAMILIARIS*, Lath.

LE GRIMPEREAU, Buff. pl. enlum. 681, fig. 1.

Très-commun partout. Nommé *Gravillon*. Sédentaire.

103. *UPUPA EPOPS*, Lath.

LA HUPPE, Buff., pl. enlum. 52.

Commune dans les bois, les champs cultivés. Arrive au printemps; séjourne jusqu'à l'automne. Nommée *Puput*.

104. *ALCEDO ISPIDA*, Lath.

LE MARTIN PÊCHEUR, Buff., pl. enlum. 77.

Assez commun pendant l'été sur la Charente et les autres petites rivières. Devient plus rare l'hiver. Nommé *Pêche-Martin*.

105. *COLUMBA LIVIA*, Lath.

LE BISET, Buff., pl. enlum. 510.

Commun. Partout en domesticité. Nommé *Fuyard*.

106. *COLUMBA PALUMBUS*, Lath.

LE PIGEON RAMIER, Buff., pl. enlum., 316.

De passage à l'automne; séjourne peu dans les grands bois où il se nourrit de glands, se charge d'une graisse abondante, vole en troupes nombreuses. Nommé *Palombe*.

107. *COLUMBA ÆNAS*, Lath.

LE PIGEON SAUVAGE, Nouv. Diction. d'Hist. nat., tom. XXVI, pag. 365.

Arrive et part aux mêmes époques que le précédent. Mêmes mœurs. Moins commun.

108. *COLUMBA TURTUR*, Lath.

La Tourterelle des Bois, Buff., pl. enlum. 394.

Arrive au printemps, habite les grands bois frais et ombragés, se répand en troupes nombreuses dans les chenevières ensemencées et les endommage jusqu'à ce que la graine ait commencé à lever. Nommée *Tourte*.

GALLINACÉS.

109. *PERDIX RUFA*, Lath. — Perdix saxatilis, Meyer.

La Bartavelle, Buff., pl. enlum. 230.

Sur les côteaux du département. Rare.

110. *PERDIX RUFA*, Lath.

La Perdrix Rouge, Buff., pl. enlum. 150.

Assez commune dans tout le département.

111. *PERDIX CINEREA*, Lath.

La Perdrix Grise, Buff., pl. enlum. 27.

Moins commune que la précédente.

112. *PERDIX COTURNIX*, Lath.

La Caille, Buff., pl. enlum. 178.

Très-commune dans certaines années, assez rare dans d'autres, se tient dans les prairies, les champs de blé.

ECHASSIERS.

113. *OTIS TARDA*.

La Grande Outarde, Buff., pl. enlum. 245.

Très-rare, ne paraît que dans les hivers très-rigoureux; je n'en ai vu que trois individus tués à peu de distance d'Angoulême, en 1829.

114. *OEDICNEMUS EUROPÆUS*, Vieill. *Otis OEdicnemus*, Lath.

Le Grand Pluvier, Buff., pl. enlum. 919.

Très-commun dans les endroits élevés et arides, nommés chaumes, où il se nourrit d'insectes et principalement de l'Hélice ruban (*Helix Ericetorum*), qui s'y trouve en grande quantité ; arrive au printemps, part dès les premières gelées blanches. Nommé *Courlis*.

115. *HIMANTOPUS ALBICOLLIS*, Vieill. — *Chradrim Huantopus*, Lath.

L'Échasse, Buff., pl. enlum. 878.

Un individu a été tué en 1835 sur les bords de la Touvre, près de la fonderie royale de Ruelle, et donné à M. Seganzin, officier d'artillerie. Rarissime.

116. *CHARADRIUS PLUVIALIS* et *APRICARIUS*, Lath.

Le Pluvier doré, Buff., pl. enlum. 904, en plumage d'hiver.

Très-commun ; de passage en hiver et au printemps, se tient le soir, par bandes considérables, dans les prairies humides. Nommé *Pivier*.

117. *CHARADRIUS MINOR*, Meyer.

Le Petit Pluvier a collier, Buff., pl. enlum. 921.

Très-rare, ne se rencontre qu'accidentellement ; un mâle et une femelle ont été tués en 1840, sur les bords de la Charente.

118. *VANELLUS CRISTATUS*, Meyer, *Tringa Vanellus*, Lath.

Le Vanneau, Buff., pl. enlum. 242.

De passage ; se tient dans les terres fraîchement labourées et les prairies humides : assez commun.

119. *TRINGA ALPINA*, Lath., — *Tringa variabilis*, Meyer.

L'Alouette de Mer, Buff., pl. enlum. 850.

Se tient sur les bords de la Charente, les alluvions ; elle a, comme les *Hoche-Queue*, un mouvement de la queue, voltige d'un bord à l'autre ; sédentaire et de passage. Assez commun.

120. *TRINGA EQUESTRIS*, Lath.

Le Chevalier, Buff., pl. enlum. 844.

De passage sur les bords des rivières ; assez rare.

121. *TOTANUS CALIDRIS*, Vieill., *Scolopax Calidrix*, Lath.

Le Chevalier aux Pieds Rouges, Buff., pl. enlum. 845.

De passage en hiver ; assez rare.

122. *TRINGA OCHROPUS*, Lath.

Le Bécasseau ou *Cul-Blanc*, Buff., pl. enlum. 843.

Habite les bords de la Charente et des autres petites rivières du département, les marais de Veuil. Peu commun ; séjourne une partie de la belle saison.

123. *SCOLOPAX GALLINAGO*, Lath.

La Bécassine, Buff., pl. enlum. 883.

Arrive à l'automne ; se tient sur les bords de la Charente, dans les marais de Breuty, de Veuil ; commune.

124. *SCOLOPAX GALLINULA*, Lath.

La Petite Bécassine ou *la Sourde*, Buff., pl. enl. 884.

Dans les marais de Breuty, de Veuil, de la Roche-Andrie et dans toutes les prairies inondées. Aussi commune que la précédente. Arrive aux mêmes époques.

125. *RUSTICOLA VULGARIS*, Lath.

La Bécasse, Buff., pl. enlum. 885.

Se tient dans les bois et dans presque tous les terrains humides. Commune. Arrive en Octobre. Très-abondante dans les marchés.

126. *NUMENIUS ARQUATUS*, Lath. — *Scolopax arquata*, Gmel.

Le Courlis, Buff., pl. enlum. 818.

De passage à l'automne et au printemps. Assez rare.

127. *ARDEA MAJOR*, Lath.

Le Héron, Buff., pl. enlum. 755 et 787.

Se tient le long des bords de la Charente et dans les marais, se perche quelquefois sur les arbres qui bordent les viviers. Devient très-gras l'hiver. Lorsque la proie lui manque, il se nourrit de plantes aquatiques : je n'ai pu en reconnaître l'espèce, ce qui était contenu dans le gésier d'un individu, que j'ai préparé, formant une espèce de pâte.

128. *ARDEA MONTICOLA*. *Picot* de Lapeyrouse.

Le Héron Montagnard, Nouv. Dict. d'hist. nat., tom. XIV, p. 416. Article *Héron*.

Très-rare ; se rencontre accidentellement. Un individu mâle de cette espèce a été tué en 1830.

129. *ARDEA MINUTA*, Lath.

Le Blongios, Buff., pl. enlum. 323.

Se tient dans les herbes et les broussailles épaisses des îles de la Charente, celles de Bardines, près d'Angoulême. En petit nombre. Arrive en Avril et Mai.

130. *ARDEA STELLARIS*, Lath.

Le Butor, Buff. pl. enlum. 789.

Habite les joncs, les roseaux des bords et des îles de la Charente et des marais de Veuil ; assez rare. Nommé *Buor*.

131. *PLATELEA LEUCORODIA*, Lath.

La Spatule, Buff., pl. enlum. 405.

Un individu a été tué en 1837 au pont de la Chabanne sur la petite rivière du Bandia, près de Larochefoucault. De passage accidentel. Rarissime.

132. *CICONIA ALBA*, Vieill. — *Ardea Ciconia*, Lath.

La Cigogne blanche, Buff., pl. enlum. 866.

Une seule a été tuée en 1828 parmi une troupe considérable qui s'était abattue dans des prairies au moment du passage. Se rencontre très-rarement.

133. *GRUS CINEREA*, Bechst.— *Ardea grus*, Lath.

La Grue, Buff., pl. enlum. 769.

De passage régulier en Novembre et en Mars. Traverse le département par bandes très-considérables. S'arrête dans les champs nouvellement ensemencés, dans les orges (*hordeum vulgare*), les orges baillarges ou à deux rangs (*hordeum distichon*) dont elle mange le grain. On en tue souvent quelques-unes. Quatre beaux individus ont été apportés à Angoulême en Mars 1841.

134. *RALLUS AQUATICUS*, Lath.

Le Rale-d'Eau, Buff., pl. enlum. 749.

Se tient sur les bords de la Charente, dans les roseaux de la Touvre et les marais de Veuil. De passage et sédentaire. Assez commun.

135. *RALLUS CREX*, Linn.— *Gallinula crex*.

Le Rale-de-Genêt, Buff., pl. enlum., 750.

Arrive et part à peu près à la même époque que les cailles. Se tient dans les broussailles et les herbes épaisses et fourrées des marais desséchés, Assez rare.

136. *RALLUS PORZANA*, Linn. — *Gallinula maculata*, Lath.

La Marouette, Buff., pl. enlum. 751.

Dans les marais de Breuty, Veuil, la Roche-Andrie. Rare.

137. *FULICA CHLOROPUS*, Linn. — *Gallinula chloropus*, Lath.

La Poule-d'Eau, Buff., pl. enlum. 877.

Se tient dans les joncs et les roseaux de la Charente et de la Touvre; elle est en très-grande abondance dans cette petite rivière. L'hiver, on l'apporte en assez grande quantité au marché. Sédentaire et de passage. Nommée *Joselle*.

138. *FULICA ATRA*, Lath.

La Foulque, Buff., pl. enlum. 197.

Mêmes lieux que la précédente, mais beaucoup moins commune. Nommée *Morelle*.

139. *PHALAROPUS HYPERBOREUS*, Lath.

Le Phalarope cendré, Buff., pl. enlum. 766.

Un joli individu en plumage d'hiver a été tué en Octobre 1838, sur la Charente à 6 kilomètres, Ouest d'Angoulême. Ne se rencontre qu'accidentellement. Rarissime.

NAGEURS.

140. *PELECANUS CARBO*, Lath.

Le Cormoran, Buff., pl. enlum. 927.

Se rencontre quelquefois, mais rarement sur la Charente. De passage accidentel. Nommé *Petuche*, par les paysans.

141. *PODICEPS URINATOR*, Lath.

Le Grèbe, Buff. pl. enlum. 941.

Ne paraît que dans les hivers rigoureux et accidentellement. Plusieurs ont été tués et apportés au marché en Novembre 1830 et 1840. Rare.

142. *PODICEPS MINOR*, Lath.

Le Castagneux, Buff., pl. enlum. 905.

Commun sur la Charente et la Touvre. Nommé *Ripoton*. Sédentaire et de passage.

143. *PODICEPS CRISTATUS*, Lath.

Le Grèbe cornu, Buff., pl. enlum. 400.

Rarissime ; ne s'est montré qu'une seule fois en 1830.

144. *COLYMBUS GLACIALIS*, Lath.

Le grand Plongeon, Buff., pl. enlum. 914.

Un individu a été pris vivant à Bardines, près d'Angoulême, en Janvier 1830. Très-rare. Ne paraît que dans les hivers très-rigoureux.

145. *MERGUS MERGANSER*, Lath.

Le Harle, Buff., pl. enlum. 951 et 953.

Paraît dans les hivers rigoureux en assez grande quantité. Plusieurs ont été tués et apportés au marché en 1830 et 1838.

146. *MERGUS MINUTUS*, Lath.

Le petit Harle, ou Piette, Buff., pl. enlum. 449 le mâle ; 450 la femelle.

Ne se rencontre que dans les hivers rigoureux. Assez rare.

147. *ANCER CINEREUS*, Meyer.— *Anas Ancer*. Lath.

L'oie sauvage, Buff., pl. enlum. 985.

Arrive à l'automne par bandes très-nombreuses, se tient sur la Charente et dans les marais du département, est apportée au marché de la ville. Assez Commune.

148. *ANAS ALBIFRONS*, Lath.

L'oie rieuse, Buff., *Oiseaux*, tom. IX, p. 81.

Dans les hivers rigoureux. Peu commune.

149. *ANSER LEUCOPSIS*, Bechst. — *Anas erytropus*, Lath.

La Bernache, Buff., pl. enlum. 855.

Très-rare. Ne paraît que dans les hivers très-intenses.

150. *CYGNUS FERUS*, Brisson.— *Anas cygnus*, Lath.

Le Cygne, Buff., *Oiseaux*, tom. IX, p. 1.

Ne se montre que dans les hivers très-rigoureux. Plusieurs ont été tués en 1830. Très-rare. La Touvre, petite rivière très-poissonneuse qui se jette dans la Charente à 2 kilomètres, Est d'Angoulême, en était peuplée du temps de Henri-le-Grand.

151. *CYGNUS OLOR*, Vieill. — *Anas olor*, Lath.

Le Cygne domestique, Buff., pl. enlum. 913.

Une femelle de cette espèce a paru en 1830, parmi des cygnes sauvages, et a été tuée dans les environs d'Angoulême.

152. *ANAS CLANGULA*, Lath.

Le Garot, Buff. pl. enlum. 802.

De passage en hiver, sur la Charente et les marais. Assez commune.

153. *ANAS FERINA*, Lath.

Le Milouin, Buff., pl. enlum.; 803, le mâle.

De passage en hiver. Assez rare.

154. *ANAS FULIGINA*, Lath.

Le Morillon, Buff. pl. enlum. 1001, le mâle.

Paraît tous les hivers sur la Charente en assez grande quantité. Est très-souvent apporté au marché.

155. *ANAS ACUTA*, Lath.

Le Pilet ou Canard a longue queue, Buff., pl. enlum. 954, le mâle.

De passage l'hiver. Assez rare.

156. *ANAS BOSCHAS*, Lath.

Le Canard sauvage, Buff., pl. enlum. 776 et 777, mâle et femelle.

De passage l'hiver, sur la Charente et quelquefois dans les champs humides, où il se rend pour chercher sa nourriture. Commun.

157. *ANAS PENELOPE*, Lath.

Le Canard siffleur, Buff., pl. enlum. 825, le mâle.

Se voit en hiver sur la Charente et dans les marais. De passage. Assez rare.

158. *ANAS CLYPEATA*, Lath.

Le Souchet, Buff., pl. enlum. 971 et 972, mâle et femelle.

Assez commun sur la Charente. De passage en Novembre et Février. Est apporté au marché presque tous les hivers ainsi qu'une partie de ses congénères.

159. *ANAS TADORNA*, Lath.

Le Tadorne, Buff., pl. enlum. 53.

Ne paraît que dans les hivers rigoureux. Très-rare.

160. *ANAS CRECA*, Lath.

La petite Sarcelle, Buff., pl. enlum. 947.

Très-commune sur la Charente, les petites rivières et les marais du département. S'apporte en assez grande quantité au marché. De passage en hiver.

161. *LARUS CINERARIUS*, Lath.

La petite Mouette cendrée, Buff., pl. enlum. 969.

On ne la voit que l'hiver, en grande quantité, sur la Charente qu'elle remonte surtout pendant les inondations. Nommée *Hirondelle-de-Mer*.

162. *STERNA MINUTA*, Lath.

La petite Hirondelle de mer, Buff. pl. enlum 996.

Ne paraît qu'accidentellement sur la Charente.

163. *PROCELLARIA PELAGICA*, Lath.

L'oiseau de tempête, Buff., pl. enlum. 993.

Ne se montre qu'accidentellement. Un individu a été tué en 1840. Rarissime.

REPTILES.

SAURIENS.

1. *LACERTA OCELLATA*, Daudin.

Le Lézard vert ocellé, Daud. — Le Lézard vert, Lacépède.

Sur les côteaux pierreux et boisés du Château-du-Diable, les bords de la route de Limoges, près de la forêt de la Braconne. Peu commun.

2. *LACERTA VIRIDIS*, Daudin.

Le Lézard vert piqueté, Daud.— Le Lézard vert, Lacépède.

Très-commun dans les bois, les haies. Se place sur les buissons pour recevoir plus directement les rayons du soleil et chasser les insectes dont il se nourrit.

3. *LACERTA BILINEATA*, Daud.

Le Lézard vert a deux raies, Daud.

Peu commun. Je ne l'ai rencontré qu'une fois dans une vigne sur le penchant d'un côteau sablonneux exposé au midi, à 12 kilomètres, Sud-Est d'Angoulême.

4. *LACERTA AGILIS*, Daud.

Le Lézard gris, Daud. — Le Lézard gris, Lacép.

Trés-commun partout, sur toutes les murailles et les remparts de la ville. Nommée *Angroise*.

OPHIDIENS.

5. *VIPERA BERUS*, Daud.

La Vipère commune, Daud. — La Vipère commune, Lacépède.

Se rencontre sur les côteaux boisés exposés au midi, dans la forêt de la Braconne. Elle se nourrit de jeunes reptiles et

quelquefois de ceux de son espèce. Le 15 Septembre 1835, je tuai dans le Poitou une vipère dont l'abdomen était très-volumineux ; l'ayant préparée pour la conserver dans l'alcool, je tirai de son estomac cinq vipéreaux longs de 15 centimètres, qu'elle avait dévoré depuis peu.

6. *COLUBER VIRIDI FLAVUS*, Daud.

La Couleuvre verte et jaune, Daud. — La Couleuvre commune, Lacép.

Commune dans les vieux murs des jardins, des fours, les prairies, sur le bord des eaux, dans la petite garène au-dessus d'Angoulême. Nommée *Silan*.

7. *COLUBER NATRIX*, Daud.

La Couleuvre a collier, Daud. — La Couleuvre a collier, Lacép.

Commune sur les bords de la Charente, les fossés, les réservoirs. Nage très bien, se nourrit de crapeaux, de grenouilles.

8. *COLUBER VIPERINUS*, Daud.

La Couleuvre viperine, Daud.

Je ne l'ai rencontrée qu'une fois près du Mérigot, à 2 kilomètres Nord-Est de la ville.

BATRACIENS.

9. *HYLA VIRIDIS*, Daud.

La Rainette verte ou commune, Daud. — La Raine verte ou commune, Lacép.

Habite les bois frais et ombragés, les jardins ; se tient constamment sur les arbres.

10. *RANA ESCULENTA*, Daud.

La Grenouille verte ou commune, Daud. — La Grenouille commune, Lacép.

Très-commune partout, sur les bords de la Charente, les marais, les fossés. Se mange très-rarement.

11. *RANA TEMPORARIA*, Daud.

La Grenouille rousse a tempes noires, Daud. — La Rousse, Lacép.

Dans les bois et les prairies humides. Peu commune.

12. *RANA PUNCTATA*, Daud.

La Grenouille ponctuée, Daud.

Je ne l'ai trouvée qu'une seule fois dans les environs de Chateauneuf, sur Charente.

13. *BUFO VULGARIS*, Daud.

Le Crapaud cendré, Daud. — Le Crapaud commun, Lacépède.

Très-commun partout, les jardins, la promenade publique au-dessous de la ville.

14. *BUFO BOMBINUS*, Daud.

Le Crapaud sonnant ou pluvial, Daud. — Le couleur de feu, Lacép.

Dans l'eau stagnante des chemins, des fossés, des mares, dans les jardins marécageux de l'Anguienne sous la ville. Très-commun. Nommé *Liron*.

15. *BUFO CALAMITA*, Daud.

Le Crapaud calamite, Daud. — Le Calamite, Lacép.

Commun sous les pierres, dans les vignes du petit Rochefort, à 4 kilom., Sud de la ville. Se trouve aussi au-dessous des remparts de la ville, mais en petite quantité.

16. *BUFO OBSTETRICANS*, Daud.

Le Crapaud accoucheur, Daud.

Très-commun au-dessous des remparts de la ville, la promenade publique, les jardins.

17. *BUFO SPINOSUS*, Bosc.

LE CRAPAUD ÉPINEUX, Bosc, Daud.

Dans les jardins, les lieux humides. Se retire l'hiver dans les trous des murs, dans les tas d'herbes en décomposition exposés au midi. Peu commun.

18. *SALAMANDRA TERRESTRIS*, Daud.

LA SALAMANDRE TERRESTRE, Daud. — LA SALAMANDRE TERRESTRE, Lacép.

Peu commune. Les endroits humides et sombres, la poudrière royale de Basseau, les caves de l'ancien château de Mont-Moreau.

19. *SALAMANDRA CRISTATA*, Daud.

LA SALAMANDRE CRÊTÉE, Daud.

Peu commune. Les endroits où je l'ai trouvée le plus communément, sont les environs de Chateauneuf sur Charente. Dans la saison des amours elle se tient dans l'eau, et le mâle lorsqu'on l'inquiète, fait entendre un petit cri sourd. Nommée *Soufflet*.

20. *SALAMANDRA MARMORATA*, Daud.

LA SALAMANDRE MARBRÉE, Daud.

Assez rare. Mêmes lieux que la précédente et quelquefois les environs des marais de Breuty.

21. *SALAMANDRA PALMIPES*, Daud.

LA SALAMANDRE PALMIPÈDE, Daud.

Dans tous les fossés et principalement ceux de l'Anguienne et de la campagne des environs de Chateauneuf sur Charente. Commune.

22. *SALAMANDRA PALUSTRIS*, Daud.

LA SALAMANDRE DES MARAIS.

Mêmes lieux que la précédente.

A. TREMEAU DE ROCHEBRUNE.

XIII.— Description *du CYCLOCONUS CATULLI.*

Dans l'une des séances de la Section de Géologie du Congrès de Padoue, M. le Comte da Rio, directeur de la Faculté Philosophico-Mathématique à l'Université impériale et royale de cette ville, présenta un fossile très-curieux, que la majorité de l'assemblée n'avait jamais vu, puisqu'il n'existe que cet échantillon.

Ce savant l'avait décrit dans les Mémoires de l'Académie de Padoue ; il en avait fait mention et en avait donné une figure dans son *Orittologia Euganea;* mais ces ouvrages sont trop peu répandus, et j'espère que l'on me saura gré d'en faire une nouvelle description en français.

M. Corniani avait trouvé ce singulier corps, il y a six ans, dans les couches calcaires des vignobles, proche Téola, dans les collines Euganes, vers le S.-O. de Padoue. Il en fit cadeau à M. da Rio, considéré généralement comme le nestor des Géologues, avec lequel il était lié, et qui s'occupait à cette époque de l'oryctologie de cette contrée.

C'est un tronc de cône droit, dont la base a 49 millimètres de diamètre, le cercle parallèle 32, 5, et la hauteur un peu moins de deux centimètres ; mais rien n'indique qu'il n'était pas plus large et plus haut ; il semble se partager en tranches parallèles, il y en a une détachée et fracturée, de 4 mill. d'épaisseur ; et sur les deux bases, des trous concentriques indiquent l'accroissement ou l'organisation de ce fossile.

M. le Comte da Rio observa qu'il n'avait ni valves ni cellules, et ne pouvait appartenir qu'à la seconde classe des animaux invertébrés de Lamarck, et à la section IV.me, ordre III, des polypiers solides, compactes, non lamellaires. Mais il différait essentiellement des huit genres compris dans cette section, et se rapprochait davantage des *Cycloïtes* et de la *Turbinolia,* de Lam. et du *Cyathopillum helianthoïdes*

de Goldfuss, sans qu'on pût cependant les confondre ensemble. Le célèbre géologue de Padoue en fit conséquemment un genre nouveau, auquel il donna le nom générique de *Cyclocone*, d'après sa forme, en le dédiant au professeur Catullo, comme un témoignage de sincère amitié.

Il le caractérisa : « *Polyparium lapideum, liberum, coni-* » *cum, sexionibus transversalibus, orbiculatis, superficie* » *planâ, gyris, concentricis distincta.*

» Species unica Cycloconus Catulli, Nobis ».

Alais, 8 Novembre 1842.

Le Baron D'Hombres-Firmas.

BOTANIQUE.

XIV. Le Pissenlit des marais, *Taraxacum palustre*, De Candolle.

Il est peu de plantes phanérogames dont l'étude soit aussi difficile que celle des synanthérées ou composées (syngenèses de Linné). De là, l'incertitude des auteurs sur la détermination des espèces et même des genres de cette grande famille. Ainsi, après avoir détaché du genre *Leontodon*, le Pissenlit commun, on en a fait le type du genre *Taraxacum*, renfermant, selon de Candolle, de nombreuses espèces, extrêmement réduites ensuite par Koch ; et le Pissenlit des marais, *Leontodon palustre* de Smith, *Taraxacum palustre*, DC., était rentré dans le *Taraxacum officinale*, var. *e. lividum*, Koch, page 428. Mais nous apprenons, par la note suivante, que cette plante a été réintégrée comme espèce.

» D'après des lettres récentes d'Allemagne, Koch reconnaît, par suite d'une culture plus suivie, que le *Taraxacum*

Lith. Chauvet, R. des Beaux 3 Bont.

TARAXACUM PALUSTRE (de Candolle.)

palustre doit reprendre son nom d'espèce Linnéenne ». (Guépin, *Supplément à la Flore de Maine-et-Loire*, page 23, an 1842).

Cette plante a été trouvée, le 12 Avril dernier, sur la partie des landes du Château de Lestonac, commune de Gradignan (Gironde), où croît le *Narcissus bulbocodium*, par M. Ch. Des Moulins, dans une excursion qu'il faisait avec MM. le comte de Kercado et de Dives, botaniste de la Dordogne.

Cette plante, dont nous publions la figure que nous devons au zèle de M. le docteur Henry Burguet, secrétaire-général, de la Société Linnéenne, doit donc entrer dans notre Flore de la Gironde, et être ajoutée au *Taraxacum vulgare* (*Leontodon taraxacum*), 3.me édition, page 375.

Le Pissenlit des marais diffère du Pissenlit commun, par ses feuilles ordinairement lancéolées et presque entières, par sa hampe courte et surtout par le rang extérieur des folioles de l'involucre, qui, au lieu d'être rejeté en arrière, est toujours appliqué sur le rang intérieur.

J.-F. LATERRADE.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

H. BURGUET, *éditeur responsable.*

Mélanges.

[illegible]

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE BORDEAUX.

PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS,

POUR ÊTRE DÉCERNÉS EN 1843

ET ANNÉES SUIVANTES.

Société Linnéenne de Bordeaux.

PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS,

POUR ÊTRE DÉCERNÉS

DANS LA SÉANCE PUBLIQUE D'HIVER DE L'ANNÉE 1843,

et des Années suivantes, jusqu'en 1845.

I.

HISTOIRE NATURELLE.

La Société, conformément aux dispositions de ses programmes de 1840, 1841 et 1842, maintient au concours, jusqu'en 1845, les sujets de prix suivants qui lui paraissent dignes de l'attention de toutes les personnes s'occupant d'Histoire Naturelle et qu'elle recommande de nouveau à leur zèle et à leurs lumières.

« 1.° Indiquer la végétation propre à chaque nature de » terrains composant le bassin géologique de la Gironde ».

Prix : *Une Médaille d'argent.*

« 2.° Quelle part ont eu les Savants, les Sociétés et les » Établissements scientifiques du Midi de la France, aux » progrès de l'Histoire Naturelle en général ».

Prix : *Une Médaille d'argent grand module.*

3.° La Société maintient également au concours pour 1843, la disposition suivante de son programme :

« Elle promet une *Médaille d'argent*, à celui qui lui en-
» verra le Catalogue d'une partie des animaux vivants qui
» existent dans l'un des départements du Midi de la France,
» dont les productions n'ont pas encore été publiées ».

En 1841, la Société décerna une Médaille d'argent à M. Lesson, correspondant, auteur d'une Faune du département de la Charente-Inférieure ; depuis, ce travail a pris place dans les Actes de la Société Linnéenne. Récemment le *Catalogue d'une partie des animaux vivants dans le département de la Charente*, lui a été adressé pour le concours de 1842.

Sur le rapport fait par une Commission composée de MM. Burguet, de Lamothe et Pedrony fils, la Société se félicite d'avoir à accorder aujourd'hui une semblable marque de distinction à l'auteur de ce dernier travail, M. Tremaud de Rochebrune, naturaliste à Angoulême. Elle lui décerne, en conséquence, une médaille d'argent ; et en outre, exprime le désir de recevoir prochainement la partie de ce catalogue, qui doit comprendre les Poissons et les Mollusques terrestres et fluvialites du même département.

4.° La Société appelle tout le monde à coopérer au travail d'une Faune départementale. Dans le but d'ajouter aux matériaux qu'elle possède déjà sur cette partie de l'Histoire Naturelle du département de la Gironde.

« Elle promet des médailles d'encouragement à ceux qui
» lui auraient communiqué le plus de faits ou de matériaux
» attestant des recherches suivies sur une branche de la
» Zoologie, dans le département de la Gironde ».

Elle accordera de semblables récompenses à ceux qui lui adresseront des communications intéressantes sur quelque point de la Botanique ou de la Géologie, à ceux qui lui feront des envois dignes d'attention, et qui manifesteront l'intention prendre part au concours.

de

5.° Désireuse de prévenir des accidents qui se renouvellent trop souvent et d'appeler l'attention des naturalistes sur une partie de la Physiologie végétale encore obscure, la Société met au concours la question suivante : « Quels sont les champignons comestibles de la Gironde, leurs noms scientifiques et vulgaires, leur description botanique, les caractères qui les font distinguer des espèces vénéneuses qui s'en rapprochent le plus ».

Les Mémoires sur cette question, devront comprendre, non-seulement les champignons reconnus comestibles dans le département, mais encore ceux qui, croissant dans la Gironde, servent d'aliments dans les autres parties de la France ».

Prix : *Une Médaille d'argent.*

6.° Les Géologues ne sont pas d'accord sur le rang qu'occupent le calcaire grossier et le calcaire lacustre dans les étages inférieurs du bassin géologique de la Gironde.

» La Société Linnéenne, dans le but d'éclairer cette grande question, promet *une médaille d'argent grand module*, à celui qui lui présentera le résumé des diverses idées émises à ce sujet, se sera livré à des recherches détaillées, et pourra contribuer à la solution du problème auquel donnent lieu les différentes manières de voir de MM. Ami Boué, Dufrénoy, Drouot, etc....»

» 7.° Elle promet encore *une médaille d'argent* à celui qui lui présentera, accompagné de tous les détails nécessaires, plusieurs relevés des coupes de terrains qu'il aura été possible de recueillir des mouvements de terre, auxquels ont donné lieu les travaux du canal latéral à la Garonne, de Toulouse à Castets ».

II.

AGRICULTURE, ÉCONOMIE RURALE ET HORTICULTURE.

8.° La Société maintient au concours, jusqu'en 1845 inclusivement, les questions suivantes déjà portées dans son programme de 1842.

» Faire la récapitulation et l'histoire des plantes introduites » dans la grande culture de la Gironde, depuis le commen- » cement du XIX.me siècle, et indiquer les avantages parti- » culiers à chacune de ces plantes ».

Prix : *Une Médaille d'argent.*

9.° La Société promet *Une Médaille d'argent grand module*, et, s'il y a lieu, *Une médaille d'or*, à l'auteur du mémoire : « Sur les meilleurs moyens de procurer à l'agricul- » ture les capitaux qu'elle réclame et dont l'absence est pour » elle une cause de langueur qu'aucune autre mesure ne sau- » rait corriger. L'auteur devra présenter à ce sujet le tableau » des systèmes proposés et des tentatives déjà faites par les » économistes et les compagnies qui se sont occupés de cette importante question ».

10.° Jusqu'à ce jour, tous les efforts faits pour répandre la science agricole ont eu pour tendance de faire descendre jusqu'aux agriculteurs-pratiques, les théories des savants. On sait si ce but a été compètement atteint. La Société pense que le moment est venu de procéder par d'autres moyens, et de faire enseigner dès l'enfance par la voix même des instituteurs primaires, les notions d'agriculture qui doivent être sinon le but, au moins le complément indispensable de toute instruction donnée aux classes rurales ;

En conséquence, la Société promet :

Une médaille de bronze grand module :

» A l'instituteur primaire, exerçant dans une commune rurale de la Gironde, qui aura compris dans son système d'enseignement les principes élémentaires de l'art agricole ».

11.° La Société s'est fait rendre compte par une Commission de l'état des cultures de M. Alvarès; et elle a déjà applaudi aux succès de cet amateur passionné; desirant donner une marque de son approbation aux résultats remarquables obtenus par ce propriétaire, qui travaille avec tant de zèle aux progrès de l'horticulture dans la Gironde; voulant aussi exprimer sa satisfaction pour les soins intelligents donnés à ces cultures par M. J. Rodé, cultivateur;

Sur la proposition de la Commission dont M. Ch. Laterrade a été l'organe, décerne :

1.° Une *médaille d'argent* à M. J. Alvarès, propriétaire à Mérignac (Gironde).

2.° Une *médaille de bronze*, à J. Rodé, cultivateur.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

1.° Les Mémoires envoyés au concours doivent porter une épigraphe et un billet cacheté renfermant cette même épigraphe, le nom du concurrent et son adresse.

2.° Les billets ne seront ouverts que lorsque les Mémoires auront été jugés dignes du prix, ou de toute autre récompense.

3.° Toutes les personnes, hors les Membres résidants de la Société, sont admises à concourir.

4.° Les Mémoires couronnés par la Société, devenant sa propriété, ne pourront être publiés sans son autorisation.

5.° Ils devront être écrits en français ou en latin et remis au Secrétariat-Général de la Société, avant le 15 Août 1842.

Délibéré et arrêté, en séance générale, à Bordeaux, hôtel *Michel-Montaigne*, le Lundi 31 Octobre 1842.

J.-F. LATERRADE, *Directeur.*

A. BAZIN, *Président.*

Henry BURGUET, *Secrétaire-Général.*

Pour copie conforme :

Le Secrétaire du Conseil,

RÉGÈRE fils.

TH. LAFARGUE, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,
Rue Puits de Bagne-Cap, N. 8, à Bordeaux.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX ACCOMPLIS

PAR

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX,

Pendant l'Année 1842,

Par M. Henry BURGUET, D.-M., Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

Nous sommes arrivés a une époque où les conquêtes de l'esprit humain dans les sciences naturelles, ne nous permettent plus de considérer le système entier des êtres vivants, dans les limites bornées que lui assignaient jadis nos devanciers.

De toutes les parties du monde, en Angleterre, en Allemagne, mais surtout en France, la philosophie a étendu son empire et a voulu se rendre compte des admirables phénomènes de la création.

Les lois qui régissent ces phénomènes, seront à jamais inconnues pour nous, tant que nous nous bornerons à considérer les animaux qui peuplent le globe, seulement à leur état d'individualité.

C'est par l'habitude de généraliser les faits, d'en coordonner les principes, suivant des analogies exactes, qu'on peut

atteindre à ces lois transcendantes soit dans la philosophie des sciences, soit même dans la législation politique. Cette méthode offre d'ailleurs l'immense avantage de classer une multitude innombrable d'observations de détails, sous un petit nombre d'axiomes fondamentaux, et il est possible de s'élever ainsi à quelques vérités premières sur la nature des êtres.

La nature se déploie partout et toujours, merveilleuse, infinie. Elle a de sublimes enseignements jusques dans ses moindres parties. La petitesse des objets n'exclut pas leur perfection et le rôle des microscopiques dans la nature est tout aussi important, tout aussi digne de fixer notre attention que celui des plus grands animaux. De l'étude des lois de la nature aux travaux habituels de votre compagnie, la distance n'est pas si grande qu'elle semble le paraître, car chaque jour, par vos observations et par vos découvertes, vous apportez de nouvelles lumières sur un sujet le plus vaste et le plus difficile qu'il soit donné à l'intelligence humaine de pénétrer.

HISTOIRE NATURELLE.

ORNITHOLOGIE.

M. Lesson l'un de vos plus zélés collaborateurs, continue, dans les Actes, le cours de ses publications. Son Mémoire intitulé : *Révision des espèces du genre* Megalonyx, est en quelque sorte un appendice, à son grand ouvrage sur l'Ornithologie.

Il y a à peine dix ans que le premier oiseau de ce genre anomal, a été découvert dans l'Amérique du Sud, et déjà de nombreuses espèces viennent se grouper autour du type primitif. Mais ici encore, la synonymie a porté la confusion ; le Mémoire de M. Lesson, rétablit cette synonymie et ajoute deux espèces nouvelles à celles déjà connues.

La description des oiseaux du genre Momot, a fait le sujet d'un second Mémoire. M. Lesson a enrichi la science de douze espèces nouvelles dont il a donné les caractères descriptifs, les mœurs et les habitudes.

CONCHYLIOLOGIE.

M. Adolphe Lesson marche sur les traces de son frère. Son voyage dans le Chili, aux iles de Gambie, îles Marquises, à Taïty, lui a permis de recueillir un grand nombre de Mollusques rares ou nouveaux, dont la description a été faite par M. Lesson, et consignée dans vos Actes.—Ces Mollusques appartiennent au genre *Columbella*, *Terebra*, *Cerithium*, *Cancellaria*, *Turbinella* et *Fusus*.

Dans une excursion faite à Floirac, le 21 Décembre dernier, M. le D.r H. Burguet, a trouvé une variété de l'*Helix cornea*, nouvelle pour le département de la Gironde.

C'est la variété *Squamatina*, de M. de Férussac, qui se distingue de l'espèce connue, par sa forme qui est plus petite et moins aplatie, et par sa couleur d'un brun très-foncé. M. Burguet a donné un dessin qui représente cette coquille sous ses différents aspects.

CONCHYLIOLOGIE FOSSILE.

On découvre dans les terrains secondaires du Midi de la France, deux corps organisés fossiles, dont le nombre autant que la singularité des formes avaient depuis long-temps attiré l'attention des naturalistes. M. Marcel de Serres s'est livré à l'étude de ces corps organisés, et son Mémoire que vous avez publié sur *Quelques Mollusques nouveaux des terrains infrà-jurassiques et de la craie compacte inférieure du Midi de la France*, est une monographie complète du genre Tisoa et du genre Nisea.

Un des travaux les plus importants publiés cette année, est le Mémoire de M. Ch. des Moulins, sur la *Révision de quelques espèces de Pleurotomes.*

M. L. Bellardi, naturaliste à Turin et correspondant de la Société Linnéenne, avait adressé à notre collègue, un certain nombre de Pleurotomes, et lui demandait en même temps toutes les espèces de ce genre qu'il possédait dans sa collection, pour l'aider à réunir tous les matériaux nécessaires à la rédaction d'une monographie des espèces fossiles, extrêmement nombreuses que renferme le Piémont.

C'est pour seconder le zèle de M. Bellardi, c'est pour lui faciliter l'accomplissement d'un travail si long et si difficile, que M. Des Moulins a dressé un catalogue raisonné de ce genre de fossile. Son travail embrasse 149 espèces, et chacune d'elles fait le sujet d'une dissertation approfondie sur ses caractères et sa synonymie.

Combien d'erreurs étaient passées dans le domaine de la science, par cette tendance qu'ont les auteurs de notre temps, d'admettre, sans examen, tous les travaux de leurs devanciers? il fallait toute la sagacité, toute la patience de notre savant collègue, pour les faire disparaître.... Tant de peines seraient-elles perdues? Le besoin de faire des espèces, s'arrêtera-il enfin !...

Il serait bien à désirer que l'on se conformât aux préceptes, recommandés par M. Ch. Des Moulins. On verrait alors cesser cette confusion toujours croissante des signes représentatifs, confusion dont la science gémit et qui, semblable à l'hydre de la fable, se renouvelle chaque jour plus vivace et plus forte.

M. Dufrénoy avait inséré, dans son important ouvrage *Sur les terrains tertiaires du Midi de la France*, des tableaux de fossiles de nos faluns bordelais qui lui avaient été fournis par M. Ch. Des Moulins; mais cet auteur suivait alors, sans plus d'examen, la nomenclature adoptée par M. de Basterot.

L'appendice qui termine le Mémoire était donc nécessaire ponr les rectifications et les additions à faire à l'ouvrage de M. Dufrénoy.

BOTANIQUE.

Une nouvelle plante a été acquise pour la Flore Bordelaise : Le *Taraxacum palustre*. Elle a été trouvée le 12 Juin dernier dans les landes, au château de Lestonnac, commune de Gradignan, par M. Ch. Des Moulins.

M. Laterrade a décrit les caractères, qui la distinguent du *Leontodon taraxacum*.— Ce sont les feuilles ordinairement lancéolées et presque entières; sa hampe courte, et surtout le rang extérieur des folioles de l'involucre qui, au lieu d'être rejeté en arrière, est toujours appliqué sur le premier rang.

Une planche coloriée, dessinée d'après nature, par M. le docteur H. Burguet, accompagne le Mémoire.

Il appartenait à celui dont la vie toute entière fut consacrée aux progrès de la botanique à Bordeaux, à l'auteur de la *Flore Bordelaise*, de tracer l'histoire de cette science dans cette ville, depuis son origine jusques à nos jours. M. Laterrade cédant à un desir souvent exprimé par votre compagnie, a inséré dans vos Actes la première partie de cette histoire qu'il a divisée en 4 sections. — La première est un précis de la Botanique, à Bordeaux, avant la fondation de la Société Linnéenne ; la seconde, est relative à la Flore Bordelaise et de la Gironde; la troisième, à la Flore des départements limitrophes ; la quatrième, aux plantes exotiques, à l'horticulture et à l'agriculture.

AGRICULTURE.

La Société Linnéenne prend une large part à tous les progrès de l'agriculture, dans le département de la Gironde. Vous avez décerné, l'année dernière, une médaille d'argent

à la Compagnie des Landes, à cette Compagnie dont les travaux s'étaient étendus à plus de 4,000 hectares de terrain, et avaient été suivis des plus heureux résultats.

Une Commission choisie parmi vos membres s'est rendue sur les domaines de MM. les Directeurs. L'accueil bienveillant qu'elle a reçu, l'empressement avec lequel on a soumis à son examen les résultats des derniers défrichements, lui ont permis d'apprécier tout ce qu'il a fallu de patriotisme et de talent à ces hommes généreux qui, au risque de leur fortune, ont tenté une entreprise considérée jusques à ce jour, comme au-dessus des forces humaines.

Certes, la Compagnie n'est point arrivée au terme de ses travaux, mais elle a réalisé en grande partie les espérances des fondateurs. Le rapport de M. Hallié, que vous avez consigné dans vos Actes, démontre rigoureusement la vérité de cette assertion.

Mais, Messieurs, ce n'est pas seulement au point de vue agricole, que vous vous êtes livrés à l'exploration des landes. Vous aviez un autre but, vous n'avez rien épargné pour l'atteindre ; quelques-uns de vos membres se sont livrés avec une indicible ardeur, à la recherche de toutes les productions naturelles de cette contrée encore si peu connue des naturalistes ; vous avez recueilli une ample moisson de tous les êtres qui font le sujet de vos études.

Ce n'est point par des hypothèses, par de vaines théories que l'agriculture a fait de la France la plus heureuse et la plus riche des nations, mais bien par des travaux sérieux et d'une application facile. M. Hallié a cherché d'atteindre ce but dans les considérations qu'il vous a présentées sur les moyens de retenir les populations agricoles dans les campagnes. Combien vous seriez heureux, si le gouvernement prenait à cœur, les intérêts de cette agriculture si souffrante, si délaissée ; surtout s'il adoptait les vues de votre collègue.

» Nous considérons, dit-il, comme au-dessus de no forces, d'indiquer les moyens qui pourraient être de nature, si non à arrêter entièrement, du moins à diminuer les fâcheux effets de l'émigration dans les campagnes. Cependant, Messieurs, il en est quelques-uns qui nous paraissent propres à en atténuer les effets. — Le premier consisterait à dispenser du service militaire le fils aîné du cultivateur ou du fermier qui se destinerait à suivre l'état de son père, et dans le cas, où il embrasserait une autre profession, cet avantage reviendrait de droit au puîné. Le gouvernement qui accorde des dispenses aux jeunes-gens qui se destinent à l'instruction primaire, à l'état ecclésiastique, ferait, selon nous, un acte de véritable justice en accordant une semblable faveur à l'agriculture, et la France verrait bientôt ses champs incultes et abandonnés, peuplés de travailleurs, se couvrir de nombreuses et riches moissons.

» Le deuxième moyen consisterait à accorder une prime à chaque propriétaire cultivateur, pour un nombre déterminé d'hectares de fonds qui seraient par lui mis en rapport. Cette prime pourrait être plus ou moins élevée en raison de la culture qui y serait faite (toutefois à l'exclusion totale de la vigne) dans les terrains qui permettraient d'obtenir des récoltes en céréales, tubercules, plantes fourragères ».

Toujours préoccupé de développer au sein de notre ville des institutions qui paraissent offrir une incontestable utilité, plusieurs membres, ont pensé qu'il conviendrait que l'autorité s'emparât de l'idée émise par notre collègue, M. Hallié, et assurât ainsi l'existence d'un musée agricole et industriel, établi sur une échelle beaucoup plus vaste que ne l'est la tentative due à notre honorable collègue. Déjà le premier corps du département a reconnu tous les avantages d'un établissement de cette nature. D'où vient donc qu'il n'a pas été réalisé?... Il y avait lieu évidemment à s'emparer de cette

idée, à réunir en faisceau, pour les mettre sous les yeux de l'autorité, tous les motifs qui militent en faveur de cette institution.

Vous avez chargé de ce soin une Commission dont M. de Lamothe a été l'organe.— Le rapport a fait ressortir les vides qui existent dans l'enseignement universitaire. Il pense, qu'en attendant que le système d'instruction publique ait été refondu, c'est aux villes qu'il appartient de pourvoir aux moyens de donner à la génération qui s'élève, une éducation professionnelle ; il rappelle les diverses institutions qui se rapprochaient de l'idée d'un musée agricole et industriel, mais qui livrées à elles-mêmes, n'ont pu se soutenir, et il fait ressortir que cette institution se lierait admirablement avec les cours déjà institués.

CONFÉRENCES.

LECTURES DE MÉMOIRES. — RAPPORTS.

M. l'abbé Blatairou est entré dans le domaine de la philosophie ; dans le Mémoire qu'il vous a lu, il se propose de rechercher ce que nous pouvons savoir sur la matière, et des forces qui produisent les phénomènes naturels.... pour réformer quelques erreurs sur la nature des lois qui président à ces phénomènes.

Après avoir dit qu'il entendrait dans toute la discussion, par le mot atome, quelque chose d'étendu, d'impénétrable, composé de parties en contact les unes des autres, et formant un tout continu ; définition que nous rappellons ici pour que l'on puisse mieux comprendre les conclusions auxquelles il est arrivé. L'auteur du Mémoire dont il s'agit, entre dans une série de considérations, dont il a cru tirer les conclusions suivantes.

La nouveauté de ces propositions, leur importance, nous ont engagé à vous les citer toutes entières.

» 1.° L'existence de la matière atomique n'est pas prouvée, et les phénomènes naturels dont nous sommes les témoins pourraient avoir lieu sans en supposer l'existence.

» 2.° Si les atomes existent, ils ne suffisent pas pour rendre compte des phénomènes, et le repos le plus absolu serait la conséquence de l'existence des atomes seulement.

» 3.° Indépendantes des atomes soit qu'ils existent ou qu'ils n'existent pas, il existe des forces, et les forces sont essentiellement inétendues, simples, ponctuelles ; elles sont les causes de tous les phénomènes que nous apercevons.

» 4.° Bien que l'existence des atomes ne paraisse pas prouvée, nous croyons comme instinctivement qu'ils existent, et cette croyance est une raison de ne pas repousser trop facilement leur existence.

» 5.° Les forces dont nous avons reconnu la nature inétendue, simple, ponctuelle, ne produisent jamais un effet postérieurement à l'action qu'elles exercent ; mais l'effet coexiste toujours à la cause ; et il faut que l'action de celle-ci, dure autant de temps que dans l'effet qu'elle produit.

» 6.° Cette dernière observation doit modifier un assez grand nombre des assertions des physiciens sur la manière dont agissent les forces de la nature.

» 7.° Les lois de la nature n'ont aucune réalité, aucune existence comme être. — Qu'elles n'en sont qu'une manière de voir de notre esprit, que la régularité de l'action des causes qui produisent les phènomènes.

» 8.° Que rien n'empêche de réduire toutes les forces, toutes les causes, à une cause unique qui agirait nécessairement dans dans toutes les parties du monde atomique dont nous admettons instinctivement l'existence ».

Il n'est pas toujours facile au naturaliste voyageur, de remplir la mission qu'il s'est proposée. L'absence de documents destinés à faciliter ses recherches, rend ses courses infructueuses. L'un de vos collègues, M. Laporte, vous a lu un Mémoire ou instructions à l'usage des personnes qui voudraient recueillir des cryptogames dans les pays étrangers. Il passe successivement en revue tous les groupes de cette innombrable tribu, décrit les sites et les caractères qui leur sont propres, et les soins relatifs à leur conservation.

M. Pédrony vous a donné un Mémoire sur les combustibles du bassin de la Gironde, dont l'exploitation peut offrir quelques avantages. Il a fait connaître quinze espèces de lignite, environ 20 espèces de tourbes et décrit leurs caractères minéralogiques, les localités où elles se rencontrent.

Ces recherches sur les produits de notre sol, sont dignes de tous vos encouragements; mais elles acquièrent bien plus d'importance, lorsque, s'adressant à l'industrie, elles lui apportent de nouveaux produits.

La description d'un os angulaire fossile de poisson, trouvé à Léognan, a également fait le sujet d'une lecture de M. Pédrony.

L'excellent ouvrage de Draparnaud, sur les Mollusques terrestres et fluviatiles vivants de la France, encouragea la recherche de ces animaux, et bientôt se succédèrent une foule de monographie sur les productions naturelles du sol.

La Société Linnéenne fut une des premières à seconder cette tendance. M. Laterrade publia la *Flore Bordelaise*. Douze volumes des Actes de votre compagnie, sont pour ainsi dire, entièrement consacrés à des Mémoires et à des documents du plus haut intérêt, pour l'histoire naturelle de la Gironde.

Aussi, est-ce avec un vif empressement que vous avez accueilli la proposition de votre président, de publier une

Faune complète et raisonnée de ce département. — Une si longue et si difficile entreprise dépasserait les forces d'une seule personne, mais grâces au concours de toute la Société, elle peut, elle doit même atteindre une perfection qui la place au rang des ouvrages les plus recommandables de l'époque.

Le temps est maintenant arrivé de coordonner tous les matériaux que vous avez recueillis, de les accroître par de nouvelles recherches et de terminer dignement l'œuvre de vos devanciers.

EXCURSIONS.

Botanique. — Les excursions ont été fréquentes durant le cours de cette année. Plusieurs localités, riches en productions naturelles, ont été visitées ; vous avez recueilli des observations utiles, à l'agriculture, à la physiologie végétale et à la topographie botanique. Les conditions atmosphériques qui favorisent ou retardent le développement des céréales, celles qui ont pour but les progrès de l'art sericicole, ont surtout fixé votre attention.

Il ne vous est pas souvent permis d'enrichir la *Flore Bordelaise* de nouvelles espèces ; mais vous ajoutez de nouveaux faits, de nouvelles observations sur les plantes rares, ou peu connues de nos contrées.

A Arlac, M. Ch. Des Moulins a trouvé le *Bunium denudatum* et le *Callitriche stagnalis*. Cette plante qui a les plus grandes analogies avec le *Callitriche officinalis*, a été décrite sous son nom dans la *Flore Bordelaise*. M. Ch. Des Moulins croit qu'il faut la considérer comme une espèce particulière

Cette même localité, a offert à cet observateur le *Lycogala minuta, Scirpus fluitans, Myosotis intermedia, Phalangium bicolor* et parmi les Cryptogames, une *Pezize* teinte d'une belle couleur de jaune orangé ; à Gradignan, il a recueilli le

Taraxacum palustre, plante nouvelle pour la Flore, le *Narcissus bulbocodium*, le *Thlaspi alpestre*, l'*Uredo evonimus* et le *Lichen pulmonaria*.

De récentes observations lui ont permis de rétablir comme espèce définitivement acquise à la Flore Française, l'*Epilobium Duriei*, espèce douteuse jusqu'à ce jour.

Dans une excursion, à Floirac, il a trouvé le *Sorbus Gerardi*, espèce signalée pour la première fois, il y a dix ans, dans cette même localité; enfin, l'*Arabis sagittata*, le *Lepidium virgineum*; la forme et la couleur du *Nymphæa lutæa*, ont fait le sujet de ses savantes dissertations.

Les communes de Bègles, d'Arlac, de Gradignan, de Talence, les Queyries, ont été explorées par M. Laterrade père. A Bègles, il a mesuré un saule de 3 mètres 41 centim. et, en Queyries, un orme de 5 mètres de circonférence.

A Loupes, M. de Lacolonge a cueilli l'*Erica multiflora*, cette jolie bruyère si rare dans le département.

M. Chantelat, à la Teste, a exploré les bords de l'étang de Cazaux. — Les travaux de la Compagnie des Landes, en fertilisant ces contrées naguères dépourvues de végétation, ont sans doute fait disparaître un grand nombre d'espèces. Parmi les plantes signalées par votre correspondant, les plus remarquables sont le *Chara flexilis*, *Hexacum pusillum*, *Utricula vulgaris*, *Hypericum elodes*.

ZOOLOGIE.

M. Bazin poursuit avec zèle ses recherches sur l'Ornithologie et l'Erpétologie de ce département; il vous a souvent entretenu des espèces qu'il a recueillies, et des observations dont elles ont fait le sujet.

M. le D.r H. Burguet complète les travaux de M. Ch. Des Moulins, sur les Mollusques terrestres et fluviatiles vivants de la Gironde. A Floirac, il a trouvé le *Planorbis leucostoma*

et le *Lymnea elongata*. A Lassouyes, le *Planorbis contorta* et l'*Ancylus fluvialitis*. — A Lormont, l'*Helix cornea*, en grande abondance, l'*Helix sericea* et *cristallina*, le *Vitrina pellucida* et le *Bulimus lubricus*.

Aux allées Boutaut, M. Bazin a observé le Spongile d'eau douce, et à Gradignan, M. Ch. Des Moulins a signalé la présence du *Lymnea peregra*.

CORRESPONDANCE.

Votre correspondance s'agrandit ; vos relations avec les savants étrangers se multiplient.

Votre Compagnie a l'espérance de fonder une section à Valparaiso, dans l'Amérique du Sud, contrée intéressante pour le naturaliste. Elle a confié cette mission à M. Gérand, habile horticulteur dont le zèle et le dévouement lui sont acquis depuis bien des années. Votre correspondant n'a pas encore touché le terme de son voyage, et dans une relâche qu'il a fait dans le Brésil, à Rio de Janeiro, il a recueilli plus de 50 espèces de fougères qu'il vous a adressées.

Vous avez reçu des lettres de MM. Bory de St-Vincent, Durieu de Maisonneuve et Gay, membres de la Commission scientifique, explorant en ce moment les parties les plus inaccessibles de l'Afrique.

M. Michaud vous a entretenu de ses courses dans les Pyrénées, où il a recueilli plusieurs espèces, le *Pupa Farinesii*, *Pupa cylindrica*, et l'*Helix strigella*.

M. Riquet, capitaine au long-cours, a visité les îles Moluques, et vous a donné d'intéressants détails sur les coquilles vivantes, trouvées à Java, Sumatra, et à l'île Sainte-Hélène.

NÉCROLOGIE.

Avant de vous parler des nouveaux membres que la Société a vu s'adjoindre à elle, je dois vous rappeler les pertes que

nous avons faites. Il en est une surtout qui laissera parmi vous de longs et de cruels regrets.

Celle de M. le docteur Moyne, décédé à Libourne, âgé de 61 ans, le 28 Octobre 1842.

Après avoir éprouvé les plus vives douleurs, votre collègue a succombé à une de ces affections si souvent réservées aux laborieux adeptes de la science, à une maladie du cœur.

A son retour des campagnes d'Italie, où il avait obtenu le grade de capitaine, M. Moyne vint à Paris faire ses études de de médecine. De retour à Libourne, il se livra tout entier à l'étude de la botanique, et acquit bientôt dans cette science une réputation justement méritée.

Avec M. Laterrade, il concourut à former l'herbier du département la de Gironde. Son nom est maintes fois cité dans la *Flore Bordelaise*, et la partie la plus complète de cet ouvrage, est celle relative aux plantes des environs de Libourne.

Chaque année il réunissait autour de lui quelques amis auxquels il avait inspiré le goût de la botanique, et célébrait par une excursion, la fête de l'illustre et immortel Linné.

Pendant vingt ans, M. Moyne a rempli avec zèle et dévouement les fonctions de médecin de l'hôpital à la prison, et au bureau de charité. En 1816, il publia un Mémoire sur la peste qui moissonnait les Espagnols; ce Mémoire fut couronné par l'Académie royale de Médecine. En 1838, il publia également un Mémoire sur la grippe, auquel l'Académie de Médecine de Bordeaux décerna une mention honorable.

Mais de tous ces titres, celui qui le recommande le plus à l'attention publique et à l'estime de ses collègues, c'est un ouvrage inédit sur l'influence de la Médecine sur la Religion, et de la Religion sur la Médecine. — Cet ouvrage, auquel il a consacré quinze ans de sa vie, est largement conçu : la nouveauté des idées, la pureté et la chaleur du style, la justesse du raisonnement, le placeront au rang des travaux philoso-

phiques les plus remarquables de l'époque. M. Vitrac, médecin à Libourne, ami de M. Moyne, possède ces manuscrits, qu'il s'empressera sans doute de livrer à la publicité.

Dans sa vie privée, M. Moyne était doué, des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur. Il passa par les plus cruelles épreuves qu'il soit donné à l'homme de subir : il perdit successivement quatre enfants, à un âge où ils donnaient les plus belles espérances. A ces décrets de la Providence, il opposait un courage et une fermeté inébranlables, qu'il trouvait dans ses sentiments religieux, profonds et inaltérables ; mais ces coups réitérés retentirent dans son ame et lui procurèrent la maladie à laquelle il a succombé.

François Lartigue est né à Dax, département des Landes, d'une famille probe, mais peu fortunée. — A quatorze ans, il entra dans la pharmacie des Carmes, où son intelligence et son application le firent bientôt remarquer. M. Lasserre reconnaissant en lui les plus heureuses dispositions, le fit partir pour Paris et le plaça chez M. Pelletier, alors un des plus célèbres chimistes de la capitale.

Placé sur un théâtre dont il reconnaît bientôt l'immense étendue, le jeune Lartigue se consacre tout entier à ses nouvelles fonctions et dirige avec succès cette officine l'une des plus importantes de la Capitale ; M. Pelletier ne dédaigne pas de le consulter sur ses nombreuses recherches, et l'associe même à ses travaux scientifiques ; plus d'une expérience, plus d'une idée féconde est due au jeune collaborateur, dont l'imagination ardente, la conception facile et la surprenante facilité pour la partie expérimentale se faisait déjà remarquer des Vauquelin, des Fourcroy et des Bouillon-Lagrange. Mais l'époque révolutionnaire était arrivée. M. Lartigue partage l'élan de tous les Français ; il court à la frontière, défendre la patrie; nommé pharmacien militaire, il est dirigé sur l'Espagne, et concourt puissamment à l'organisation d'un service de santé.

De retour à Bordeaux, M. Lartigue s'unit à la famille de Pelletier dont il épouse la fille, et crée, à Bordeaux, un établissement dont la réputation brilla de tout l'éclat que peut acquérir une officine placée dans le sein d'une grande ville de commmerce.

Malgré ses occupations, il ne néglige pas la science; la chimie venait d'être renouvelée par les travaux de Fourcroy et de Lavoisier. Il veut la propager parmi ses concitoyens, et professe gratuitement au muséum de Rodrigues, un cours de chimie, bientôt suivi de tout ce que Bordeaux possède de médecins distingués et de savans; il professe également, à l'École de Médecine, un cours gratuit de chimie appliquée aux sciences médicales.

Plusieurs Mémoires, publiés dans les journaux scientifiques de l'époque, signalent toute la part qu'il prenait aux progrès de la science. On peut citer, comme le plus remarquable, celui où il démontre la véritable composition de l'éther acétique, et son travail sur la crême de tartre, dont la théorie est encore admise de nos jours.

Dans ses travaux, M. Lartigue avait toujours pour but les applications de la science. Il aimait surtout à les faire concourir au bien-être de ses concitoyens. Son Mémoire sur les eaux, qu'il publia quelques années avant sa mort, et où les eaux sont classées, d'après leur degré de pureté, mit le sceau à sa réputation; on aime à se rappeler la préférence qu'il accordait à l'eau de la Garonne filtrée, et tous ses efforts pour doter notre ville de nombreuses fontaines alimentées par ces eaux, dont la source est à jamais inépuisable.

Doué d'une imagination ardente, d'une activite d'esprit extraordinaire, d'un rare génie d'observation, il savait trouver des applicatious dans le fait le plus simple. Son esprit créateur se plaisait à enfanter et à perfectionner. Son amour pour le bien, sa passion pour la vérité étaient poussés chez

lui jusqu'au fanatisme ; aussi il eut à supporter de vives attaques de la part de ceux dont il dévoilait courageusement les honteuses spéculations.

La facilité de ses mœurs, la bienveillance de son caractère ont rendu sa perte encore plus douloureuse à sa famille et à ses amis. Agé de 75 ans, M. Lartigue est mort sans souffrances atteint d'une appoplexie pulmonaire.

Il était Membre correspondant de l'Académie royale de Médecine et de Pharmacie de Paris, de l'Académie royale des sciences et arts de Bordeaux, de l'Académie de Médecine de la même ville, et membre du Conseil de salubrité publique.

L'histoire naturelle a perdu l'un de ses plus dignes interprètes. M. Audouin, professeur d'Entomologie au Jardin du Roi, membre d'un grand nombre de Sociétés savantes et l'un des correspondants de la Société Linnéenne. Il est mort à l'âge de 44 ans, plein d'ardeur pour les sciences qu'il cultivait avec passion, et dont il avait déjà reculé les limites.

Les Mémoires de M. Audouin, son enseignement au Musée d'histoire naturelle, ses travaux sur les insectes nuisibles à l'agriculture, ses recherches sur la Pyrale, celles sur la muscardine du ver à soie, ont rendu son nom l'un des plus populaire parmi les agriculteurs et les naturalistes.

Votre ancien président, M. Dargelas, vient de terminer sa carrière. Cette mort qui date à peine d'hier, ne nous a pas permis de rappeler les titres scientifiques de notre estimable collègue, et tous les travaux dont les sciences naturelles lui sont redevables.

RAPPORT AVEC LES AUTORITÉS.

Un nouveau Maire, M. Duffour-Dubergier, a succédé à l'honorable M. Johnston : il apprécie toute l'importance des sciences naturelles. Vous vous êtes empressé de vous placer sous son patronage et de lui offrir le titre de membre honoraire.

Dans un entretien que vous avez eu avec lui, vous lui avez fait connaître, l'insuffisance des moyens mis à votre disposition, et vous attendrez de sa bienveillance et de son équité, la réalisation des espérances qu'il vous a fait concevoir.

PERSONNEL.

Vous avez appris tout récemment le retour à Bordeaux, de l'un de vos collègues, que ses fonctions avaient appelé à Paris, de M. l'abbé Larrieu, et vous avez reçu M. Pédrony fils, au nombre des membres auditeurs.

La liste de vos correspondants s'est aussi accrue de plusieurs noms remarquables; ce sont ceux de Messieurs :

Le Marquis de Valgornera, président de l'académie royale des sciences physiques et naturelles de Madrid;

De Riedel, professeur de botanique à Berlin;

Mermet, membre de la Société géologique de France, conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Pau;

Auguste Lamblot, curé de St-Aubin, canton de Brannes.

Loyson, naturaliste, à Coslédaâ, dans les Hautes-Pyrénées;

Debeaux, conservateur du cabinet d'histoire naturelle d'Agen.

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ.

L'herbier de la Société, les collections zoologiques, ont fait de précieuses acquisitions.

De M. Gérand vous avez reçu un envoi de 50 espèces de fougères du Brésil.

De M. Henrico Schulz, 330 plantes de la famille des Synanthérées.

De M. Laporte, des graines du Gombeau musc de la Martinique.

De M. le comte de Pontac, des fragments d'ossements fossiles de la famille des Cétacés, des moules intérieurs de

l'*Ampullaria maxima* et le moule d'un *Nautile* très-remarquable par ses dimensions.

De M. Lagarde, des Oursins fossiles trouvés à Illas.

Telle est Messieurs, l'analyse de vos travaux accomplis pendant l'année qui vient de s'écouler.

La Société Linnéenne, a secondé de tous ses efforts, les progrès de la zoologie, de la botanique et de toutes les branches de l'histoire naturelle. Par d'heureuses applications aux sciences agricoles et aux arts industriels, elle a augmenté la richesse et la prospérité du département de la Gironde. Un nouveau travail, la publication d'une *Faune de la Gironde*, s'élabore dans son sein.— Travail immense, hérissé de difficultés; mais elle a l'espérance de le rendre digne d'une époque où les sciences naturelles, arrivent pour ainsi dire, à leur perfection. Pour atteindre de si grands résultats, elle sollicite la faveur de l'administration bienveillante et si éclairée qui régit notre ville. Grâces à cette faveur, elle ajoutera à ses titres celui de bien mériter de la science et d'être utile à ses concitoyens.

OUVRAGES REÇUS.

Appendice sur le *Cerastium manticum*, par M. Soyer.

Histoire naturelle de l'Ile Maurice, par M. Bouton.

Esquisses zoologiques sur l'homme, par M. Lereboullet.

Appendice alla monographia degli echendi fossile del Piémonte del dottore Eugenio Sismonda.

Compte-rendu des travaux de la Société Philomatique de Bordeaux, par M. Ch. Laterrade.

Tablettes historiques de l'Auvergne, par M. Bouillet.

Synopsis methodica animalium intervertebratorum Pedemontii fossilium, da Eugenio Sismonda.

Essai monographique sur le Châtaignier.

Mémoire sur le *Madia Sativa*.

Nouveau tableau du règne animal, par M. Lesson.

Méthode simplifiée pour l'analyse des terres cultivées, par M. A. Petit-Lafitte.

Essai sur la distribution géographique des roches, dans le Département de la Manche, par M. de Caumont.

De la respiration des Crustacés, par M. Duvernoy.

Tableau des Mollusques de Maine-et-Loire, par M. Mauduyt.

DES CIRCONSTANCES ET DE L'ESPRIT

QUI ONT PRÉSIDÉ A LA FORMATION DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,

Par M. le Professeur BAZIN, Président.

Un des besoins des hommes de notre époque quel que soit d'ailleurs le but qu'ils se proposent, c'est de s'associer. On veut agir en commun et dans l'intérêt commun ; et, cependant les sociétés ont été rarement aussi stériles en résultats, soit pour elles-mêmes, soit pour le public. C'est qu'il ne suffit pas de se réunir comme nos ancêtres, pour obtenir les mêmes résultats qu'eux : il faut que le même esprit préside à nos associations, il faut qu'avec le même zèle chacun travaille à remplir sa tâche ; et, quand il s'agit de science, il faut que cette tâche se poursuive non-seulement avec zèle, mais avec désintéressement, avec le seul désir de contribuer autant qu'il est en soi, au progrès de la science. Que ces conditions sont rares de nos jours ! Combien semblent ignorer l'esprit qui enfanta les premières réunions scientifiques et les rendit tout d'un coup si vivaces, si florissantes, et sans

lequel elles n'eussent traîné qu'une abortive existence ! Avec quelle ardeur, quelle persévérance et surtout quel amour de la vérité travaillaient les illustres fondateurs de toutes les sociétés savantes qui ont immortalisé les XVII.e et XVIII.e siècles, et auxquelles toutes les sciences doivent l'éclat dont elles brillent de nos jours !

Si ce que nous disons est exact, s'il n'y a rien d'exagéré dans cet éloge, les tardifs ne trouveront-ils pas un aiguillon, les zélés, un encouragement dans le savoir qu'il n'a fallu que deux siècles à quelques hommes laborieux pour amener les diverses branches des Sciences naturelles, de l'état naissant aux développements qu'elles nous présentent? Oui, nous espérons que ceux qui s'unissent à nous avec un véritable amour de la vérité, trouveront dans le coup-d'œil rapide que nous allons jeter sur les circonstances et l'esprit qui ont présidé à la formation des sociétés savantes, un motif d'avoir confiance dans leurs propres efforts. Car, quelque abondante que soit la moisson recueillie par nos devanciers, et quelque faibles que soient nos efforts, n'oublions pas que l'arbre de la science est immense, et que celui qui s'occupe d'une de ses branches, peut rarement en suivre le développement dans tous ses détails.

Vers le milieu du seizième siècle, une véritable révolution s'opéra dans la marche de l'esprit scientifique. Jusqu'au quatorzième siècle, les idées philosophiques se résumaient en un certain nombre de propositions dont il était à peine permis de douter. On répondait à toutes les objections par cette phrase : Le maître l'a dit (*ipse dixit*).

L'époque de la réforme arriva ; et, quel que soit le jugement que l'on porte sur ses causes et sur les circonstances qui l'accompagnèrent, il est incontestable que l'étendard de la liberté de penser, du libre examen arboré par les réforma-

teurs, devint promptement le signal, non pas d'une réforme, mais d'une révolution complète dans les idées philosophiques.

Malgré les nombreuses disputes qui depuis long-temps existaient dans les écoles, sur une foule de questions philosophiques, il est certain aussi qu'à l'époque de la réforme, et encore long-temps après, la scholastique, c'est-à-dire la logique et la métaphysique d'Aristote, telles que les avait comprises l'esprit du moyen-âge, régnait dans tous les établissements publics. La logique consistait dans l'art de se servir des différentes espèces de syllogismes, non pas tant pour arriver à la démonstration d'une vérité, que pour prouver que tel ou tel phénomène se trouvait expliqué par tel ou tel principe de la métaphysique, et le plus souvent pour réduire son adversaire au silence : la métaphysique consistait dans la connaissance des causes premières ou des principes ; quant à la physique, aux sciences naturelles proprement dites, elles n'existaient pas, et elles ne pouvaient exister.

En effet, les sciences naturelles ne peuvent être déduites de principes établis *à priori*. On aurait éternellement disputé sur la cause et l'acccident sans trouver les lois de la pesanteur, des vibrations lumineuses, sonores, de l'électricité, etc. L'eau ne montait qu'à trente-deux pieds dans un corps de pompe, parce que la natnre n'avait *horreur du vide que jusqu'à* 32 *pieds!*

Soyons juste, cependant, envers l'illustre précepteur d'Alexandre ; ce dévergondage d'arguties auquel son grand nom donnait de l'autorité, eût été désavoué par lui. Il suffit même de lire sa grande physique pour se convaincre qu'il voulait qu'on se servît, pour cette étude, de la méthode expérimentale : il voulait qu'on commençât par ce qu'il y a de plus connu aux sens, pour remonter, à l'aide de l'expérience, à ce qu'il y a de moins sensible et par conséquent

de moins connu aux sens, au fait le plus général ou à la cause. Mais comme des principes si sages furent rarement mis en pratique par celui qui les donnait, il n'est pas étonnant que ceux qui se croyaient ses successeurs, s'en soient tenus à des idées générales qui ne reposaient sur aucun fait.

Mais le droit de libre examen, la faculté de penser avec sa propre intelligence, de scruter la pensée des autres, et même des maîtres, avait été proclamée..... La scholastique succomba. Bacon, Descartes, furent les précurseurs de la nouvelle philosophie. — Ils renièrent complètement le passé.

« Les hommes dit, Bacon, nous paraissent n'avoir bien connu ni leurs forces ni leurs richesses, mais se former une trop haute idée des dernières et présumer trop peu des premières ; et c'est ainsi qu'attachant un prix insensé aux connaissances acquises, ils ne cherchent rien de plus, ou que se méprisant eux-mêmes plus qu'ils ne doivent, ils s'épuisent dans des bagatelles au lieu d'éprouver leurs forces dans ce qui mène directement au but ».

Or, pour l'atteindre, ce but, il veut que l'on détruise, et cela franchement et sans détour, cette excessive admiration qu'on prodigue aux choses déjà inventées. — Il ne voit dans les livres que d'éternelles répétitions de la même chose : en sorte, que ce que l'on prend pour de l'abondance, se réduit presque à rien. « Nous en tenons-nous à l'antiquité pour les arts mécaniques? s'écrie-t-il. Ne voyons-nous pas l'esprit moderne vivifier ces arts, les faire croître et les perfectionner de jour en jour? Que sont les produits grossiers des premiers inventeurs comparés à ceux que l'art moderne a perfectionnés? La philosophie, au contraire, et les sciences intellectuelles, semblables à des statues, sont encensées et adorées, mais demeurent immobiles ».

Cependant, Bacon, tout en sentant la nécessité de refaire

les sciences, reconnaît que les anciens dans tout ce qui peut dépendre du génie et d'une méditation abstraite, ont été des hommes admirables.

La méthode de Bacon est purement expérimentale ; il tâche autant que possible de ne s'avancer qu'en s'appuyant sur des faits dont l'authenticité ne puisse être contestée. « Sa grande » espérance est de marier, comme il le dit, à jamais, et » d'une manière aussi stable que légitime, la méthode em- » pirique et la méthode rationnelle, méthode dont le divorce » malheureux et les fâcheuses dissonnances on troublé toute » la famille humaine ». Enfin, Bacon demande à Dieu son assistance pour l'exécution de son entreprise ; il ne veut point que l'on se livre à l'étude dans le but de satisfaire une puérile vanité ; mais bien enfin de parvenir à être utile à ses semblables, et de s'initier de plus en plus aux mystères et à la sublime grandeur de la sagesse divine.

Descartes, contemporain de Bacon, professe à peu près les mêmes principes. Non-seulement la science des anciens est sans autorité pour lui ; mais il veut qu'en fait de principes, nous n'acceptions que ceux dont nous nous sommes démontré à nous-mêmes la vérité ; mais il vaut mieux que vous entendiez Descartes lui-même. Voici le premier paragraphe des principes de sa philosophie.

« Comme nous avons été enfans avant d'être hommes, et que nous avons jugé tantôt bien et tantôt mal des choses qui se sont présentées à nos sens, lorsque n'avions pas l'usage entier de notre raison, plusieurs jugements ainsi précipités nous empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité, et nous préviennent de telle sorte, qu'il n'y a point d'apparence que nous puissions nous en délivrer, si nous n'entreprenons de douter une fois en notre vie de toutes les choses où nous trouverons le moindre soupçon d'incertitude ».

Or, les choses où, suivant Descartes, nous pouvons soupçonner de l'incertitude, sont nombreuses; car il commence par douter de l'existence du monde extérieur, par la raison que nos sens nous font souvent de faux rapports, ou nous font voir, entendre et sentir des objets là où ils n'existent pas, ou qui n'existent pas, comme cela arrive à ceux qui rêvent. Il doute même des vérités mathématiques; par la raison que Dieu étant tout puissant, il peut agir sur notre intelligence, de manière à nous persuader que telle proposition est nécessairement vraie, tandis qu'au fond, ce n'est qu'une illusion. Enfin, nous pouvons nous demander si Dieu existe et si nous sommes bien sûrs de notre propre existence! Mais notre intelligence, en faisant subir l'épreuve du doute à tout ce qu'on lui a appris, arrive à un fait dont il ne lui est pas permis de douter : c'est celui de sa propre activité; d'où cette proposition : *Je pense, donc que je suis*, proposition qui est pour Descartes la vérité première, fondamentale de toute notre science.

Ainsi, Bacon, Descartes ne sont pas seulement des réformateurs : ils pourront bien conserver ce qu'ils trouveront de matériaux indestructibles dans l'édifice érigé par l'antiquité; mais l'édifice lui-même croulera tout entier sous leurs coups. Mais abattre, détruire, cette tâche est ordinairement facile; et nous pouvons affirmer qu'il n'y a que les faibles intelligences qui s'en contentent. Les deux grands hommes dont nous vous entretenons, s'étaient, avant tout, proposés de construire; et, semblables en cela à celui qui voulant bâtir solidement dans un lieu où se trouvent d'anciennes constructions, abat tout ce qui menace ruine, ils ne détruisent l'ancien édifice que pour rendre celui qu'ils voulaient ériger plus durable. Leur vie fut consacrée à ce grand œuvre : puis ils firent un appel qui eut un grand retentissement dans le monde intellectuel.... Tout ce qui pensait s'émut. Les scholastiques

argumentèreut, maudirent, menacèrent même de la mort (1) les partisans de la grande restauration scientifique ou du cartésianisme ; mais l'impulsion avait été trop forte et trop générale, la nouvelle école triompha. Soit que nous comparions la science à un temple ou une pyramide, on conçoit très-bien que Bacon et Descartes ne purent en jeter que les fondements.

Ils avaient donc légué une tâche immense à leurs successeurs. En effet, quelques jours, quelques années leur avaient suffi pour anéantir le résultat des efforts de l'esprit humain pendant plusieurs milliers d'années. Mais qu'allait faire cet esprit, cette pensée ainsi dénudée, dépossédée de tout ce qu'elle croyait si bien établi et si légitimement acquis? Ce qu'elle allait faire? Elle allait multiplier sa puissance en divisant son travail, en faisant un appel à tous ceux dont le cœur battait au nom de la vérité. Et l'on vit, de toutes les parties de l'Europe, répondre à cet appel ces hommes célèbres dont la gloire durera autant que les sciences dont ils sont les fondateurs. — Les Galilée, les Harvey n'avaient attendu ni Bacon, ni Descartes, l'un pour donner une nouvelle base à l'astronomie et à la physique, l'autre pour mettre hors de doute l'un des faits les plus importants de la physique animale. Les noms des Huyghens, des Newton, des Leibnitz, sont éternels comme les lois de notre système planétaire.— Et, dans la mémoire des amis des sciences natu-

---

(1) Il est fait défense, par arrêt du parlement de Paris, du 4 Septembre 1624, *à peine de la vie, de tenir ni enseigner aucune maxime contre les anciens auteurs et approuvés, ni faire aucunes disputes que celles qui seront approuvées par les docteurs de la Faculté de Théologie.* (Voyez Jean de Launoy, *De variâ Aristolelis fortunâ in Academiâ Parisiensi*, 1653, in-8.°, page 137 ;— Pierron et Zevort, *Méthaphysique d'Aristote*, T. 1, introd. p. II.

relles, vivront toujours les Malpighi, les Grew, les Willis, les Tournefort, les Duverney, les Pérault, les Réaumur, les Daubenton, les Linné, les Jussieu, et tant d'autres que vous connaissez. Dans toutes les branches de science, même ardeur, même zèle, même amour de la vérité. Ce fut alors que l'on sentit impérieusement le besoin de se réunir. Chacun travaillait de son côté à découvrir des matériaux qui pussent être mis en œuvre par la grande restauration : mais afin de ne point perdre de temps, afin surtout de n'en employer que de bons, il fallait se communiquer réciproquement ses découvertes, les comparer, en apprécier l'importance. — C'est alors qu'en France, en Angleterre, en Italie, et dans plusieurs grandes villes de l'Europe, on voit se former ces corps savants qui deviennent autant de foyers d'où la science a continué de rayonner avec une intensité variable, mais qui ne s'est jamais complètement interrompue.

Personne n'ignore quelle influence favorable la méthode d'induction a exercée sur les sciences physiques en général. — En effet, ces sciences qui ont pour but l'interprétation des phénomènes que nous présentent les corps extérieurs, ne peuvent progresser que par une connaissance des conditions qui concourent à la manifestion de ces phénomènes : en un mot, il faut les observer, assister pour ainsi dire à l'éclosion des faits. -- Ce n'est qu'à ces conditions que l'astronomie elle-même, la plus exacte, comme la plus sublime des sciences physiques, la physique proprement dite, la chimie, sont arrivées peu à peu, à mériter le nom de sciences exactes.

L'histoire des corps vivants ne peut devenir complète par d'autres procédés. Seulement, les phénomènes que ces corps nous présentent étant infiniment plus nombreux et beaucoup plus variables, on comprend qu'il faut recueillir un bien plus grand nombre de faits, et que, par conséquent, l'étude des sciences qui en traitent, exige de nombreux et surtout de

consciencieux observateurs, pour parvenir à la découverte de quelques faits généraux que l'on nomme lois.

Dans cette grande et belle ville si justement célèbre, et par les grands hommes qu'elle a donnés à la France, et par la spirituelle vivacité de ses habitants, existe, depuis déjà de nombreuses années, une société composée d'hommes qui ont contribué à donner à Bordeaux une réputation scientifique qu'elle voudra sans doute mériter de plus en plus.

La Société Linnéenne aime à se dire bordelaise : elle se sent heureuse de mériter la bienveillance de la grande ville qui l'a vue naître, et ne peut mieux en témoigner sa reconnaissance qu'en cherchant à répandre l'amour des sciences naturelles, de ces sciences qui sont accessibles à tous les âges, à toutes les conditions, et qui nous offrent une intarissable source de consolation dans toutes les situations où peut osciller notre courte et souvent trop longue existence.

Il y a si peu de temps que je vis parmi vous, qu'il m'est bien permis de rendre justice au zèle de plusieurs de mes honorables collègues, sans m'exposer à être taxé de vanité. L'auteur de la *Flore Bordelaise*, est connu de tous les botanistes de l'Europe : les coquilles vivantes et fossiles du département de la Gironde, et d'une grande partie de l'Aquitaine, sont connues et classées, grâce aux travaux de la Société Linnéenne.

M. Gachet était membre de la Société Linnéenne à l'époque où il s'occupait avec autant de zèle que de succès de l'étude des reptiles de cette contrée. Plusieurs mémoires insérés dans les Actes de la Société, nous font regretter qu'il ait trop tôt abandonné de si intéressants travaux. La Société Linnéenne a beaucoup fait, mais il lui reste plus à faire encore : la cryptogamie de l'Aquitaine, malgré les recherches de MM. Laterrade et Legrand, peut encore offrir des découvertes à celui qui saura bien se servir du microscope. Le

même instrument pourrait donner des résultats aussi intéressants à ceux qui voudraient étudier les animaux microscopiques des étangs et des eaux stagnantes. Malgré les belles collections de feu Roger, et les recherches de M. Laporte, l'entomologie laisse encore un champ vaste à explorer : non-seulement il y a des espèces à découvrir, mais une foule d'instincts, de ruses à étudier. Les poissons de notre littoral et de nos eaux douces ne sont certainement pas tous connus ; et j'ajouterai, sans crainte d'erreur, que si les espèces d'oiseaux et de mammifères le sont mieux, il en reste cependant à découvrir et qu'il reste surtout de nombreuses études de mœurs à faire. Que ceux qui ont du loisir et quelque amour des sciences naturelles veuillent donc bien se joindre à nous et seconder nos efforts ! Qu'ils colligent, qu'ils recueillent des faits, mais des faits positifs, qu'ils nous communiquent leurs observations ! La Société Linnéenne leur ouvrira ses Actes, et ils auront la satisfaction d'avoir contribué avec nous, à faire connaître les êtres vivants dont la Providence a doué notre beau pays.

SÉANCE PUBLIQUE D'HIVER

DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

Le 4 Novembre dernier, jour de Saint Charles, et en mémoire de Charles Linné, la grande et belle salle de l'Académie, dans l'hôtel du Musée, offrait un spectacle inaccoutumé. Des plantes rares du Cap de Bonne-Espérance, de superbes Amaryllis, des Dahlias, des Cosmos aux fleurs pourprées, au feuillage élégant ; on avait transformé le fond en un magnifique bosquet. Le devant de l'hémicycle, formé par le Bureau et le bureau lui-même, étaient couverts de fleurs. C'était une véritable exposition horticole, éclairée par la vive lumière du gaz ; nous citerons l'*Hibiscus sinensis*, le jaune Hybride, les *Amaryllis Josephinæ*, *grandiflora*, *toxicaria*, le *Camellia alba plena*, des *Glaucinia* roses, bleus et blancs, le *Salvia patens* et le *Coccinea*, des *Hæmanthus* du Cap, des *Pelargonium* en fleurs, des *Fuschsia*, toutes plantes dues aux cultures et au zèle de M. Alvarez.

Un auditoire nombreux et choisi remplissait l'enceinte. Des bouquets étaient distribués aux dames. M. Leroy, secrétaire général de la Préfecture et président de l'Académie, était à la droite du Président.

A sept heures du soir, le Président, M. Bazin, professeur de Zoologie à la Faculté, a ouvert la séance par un discours

sur le progrès des sciences et des lettres, depuis Descartes et Bacon, et dans lequel il a retracé à grands traits les services rendus à l'Histoire naturelle et à l'Agriculture du département par la Société Linnéenne.

Le Secrétaire général, M. le docteur *Henry Burguet* a présenté la notice des travaux annuels de la Société. On a remarqué dans la partie nécrologique, les articles relatifs à MM. Lartigue, membre honoraire, et Moyne, président de la Société Linnéenne de Libourne.

M. *Laporte aîné*, titulaire, a fait l'éloge de M. Dargelas, président honoraire, que la Société venait de perdre trois jours auparavant.

M. *Charles Laterrade*, titulaire, en traitant de l'importance de l'Horticulture et des cultures de M. Alvarez, s'est élevé à de justes et hautes considérations sur la culture des fleurs.

M. l'abbé de *Langalerie*, vice-président, a lu le programme des prix.

Le directeur M. *Laterrade*, a traité de l'histoire de la Botanique à Bordeaux, dans ses rapports avec la Flore de la Gironde, et il a terminé son dicours par le tableau de la 25.e fête Linnéenne. (*Voyez ci-contre*).

M. *Petit-Lafitte*, trésorier, professeur d'Agriculture, a entretenu l'assemblée de la visite qu'il avait faite le mois précédent à la Ferme-Modèle de Sallegourde, près de Périgueux.

Après cette lecture, M. le Président a proclamé les noms des lauréats. M. *Alvarez*, qui a obtenu une médaille d'argent, s'est présenté au bureau et s'est empressé de déposer la couronne qu'il venait de recevoir sur la tête de M. *Rodé*, son jardinier, qui a mérité une médaille de bronze.

TABLEAU DE LA 25me FÊTE LINNÉENNE,

Célébrée le 30 Juin dernier.

(Extrait du discours prononcé à la séance publique d'hiver de la Société Linnéenne, le 4 Novembre 1842), par M. LATERRADE, *directeur.*

MESSIEURS,

L'année dernière, à pareille époque, et dans cette même enceinte, où la Société tient aujourd'hui sa séance publique d'hiver, en mémoire de CHARLES LINNÉ, je commençai l'histoire da la Botanique bordelaise. Cette histoire a, comme toutes les autres, ses phases et ses périodes. Dans la première je remontai au commencement du dix-septième ; je citai successivement le professeur Maurès, le médecin Cardoze, qui présenta la Fritilaire méléagre à l'Académie royale de Bordeaux, alors qu'elle était présidée par l'immortel auteur de l'Esprit des Lois ; le professeur Campaigne qu'on peut regarder comme le père de la Botanique bordelaise ; l'abbé Vénutti, savant modeste qui enrichit l'herbier que ce professeur a laissé à la ville, le pharmacien Villaris, qui trouva le Kaolin, terre à porcelaine, à Saint-Yriex ; le professeur Latapie, qui a fondé l'établissement de la Rosière à Labrède ; le professeur Dargelas, dont je ne croyais pas que nous eussions en ce jour à déplorer la perte, et j'arrivai à la naissance de la Société Linnéenne. Maintenant c'est de la seconde partie de cette histoire que j'ai à vous entretenir ; elle est relative à ce qui concerne la Flore du département.

..... Cependant la Société tout en concourant aux recherches que réclamait notre Flore, n'a pas négligé les autres parties de l'histoire naturelle, comme on le voit principalement par les Mémoires de MM. Grateloup, Charles Des Moulins, et le Capitaine Michaud, sur les Mollusques. Mais reprenant aujourd'hui l'ensemble de ses travaux zoologiques, elle va, sous la direction de son président, M. Bazin, qui vient de donner, par ses savantes publications, des preuves de son zèle pour la science, s'occuper activement de la Faune de la Gironde.

Ici, comme pour la Botanique, elle compte sur le concours des correspondants qu'elle a dans le département, et qui viennent de lui donner des gages de leur zèle dans la célébration de la fête Linnéenne du 30 Juin dernier. En effet, pendant que la Société, divisée en trois sections, parcourait les hauteurs de Cenon et les marais de Lassouyes, pendant qu'elle se disposait malgré le vent précurseur de la tempête, à tenir sa séance solennelle d'été en plein air, M. le vicomte de Lacolonge faisait dans les landes de Loupes une excursion dans laquelle il a recueilli plusieurs plantes intéressantes et s'est livré à des observations qui jetteront un plus grand jour sur les bruyères de notre Flore, et M. l'abbé Papetaud, curé de Salleboeuf, visitait avec ce zèle que vous lui connaissez, les lieux où il espérait trouver quelques végétaux sur lesquels il ne tardera pas à nous donner quelques détails ; M. Chantelat, accompagné de M. O. Dejean, receveur général de la Compagnie des Landes, a parcouru toute la ligne du Canal en remontant toutes les écluses presqu'au lac de Cazeaux. Partis à quatre heures et demie du matin de la Hûme, près de La Teste, ils n'ont rencontré jusqu'à la huitième écluse que des plantes peu rares, parmi lesquelles nous citerons cependant avec plaisir l'*Utricularia vulgaris*, le *Juncus pygmœus*, l'*Illecebrum verticillatum* et l'*Alisma repens*.

Telle fut la première excursion qui se termina peu après cette huitième écluse, au lieu même où notre vénérable Archevêque bénit le canal de la Compagnie agricole et où depuis a été érigée une modeste croix en pierre sur laquelle on a mis ces paroles consolantes *Hoc signo vinces.* Les autres excursions de la journée ont offert de belles plantes, mais que nous sommes accoutumés à cueillir dans ces localités.

Dans les Basses-Pyrénées, le président délégué, M. le Baron de Vallier avait réuni les membres dans son château de Coslédâa. M. le docteur Burguet s'est occupé de Botanique et M. Loyson, que vous comptez aujourd'hui parmi vos correspondants, a entretenu l'auditoire d'une plante pyrénéenne nouvellement découverte et dont il doit nous envoyer la description ; mais l'orage n'a pas permis de faire l'excursion du jour. M. le Baron de Vallier nous marque que d'après les expériences comparatives qu'il a faites, la culture ne gagne rien à l'arrachement des fleurs des pommes de terre, et qu'il continue ses essais sur le *Madia sativa* et autres plantes utiles sous différents rapports.

Notre honorable et laborieux collègue, M. le capitaine Michaud, accompagné de M. le docteur Roux, naturaliste de Genève, dont le voyage a pour objet l'analyse des eaux thermales des Pyrénées, s'est porté de Arles à Preste, en s'occupant tout à la fois de Zoologie, de Botanique et de Minéralogie. Plusieurs mollusques : *Pupa cylindrica*, de M. Charles Des Moulins, *Helix pyrenaïca*, *Pupa Farinesi*, *Helix cornea*, var. *Squamatica*, le premier à la Preste, et le second près d'Arles, localités dans lesquelles ils paraissent n'avoir pas encore été signalés. L'*Aptinus pyrenaicus*, assez rare dans le pays et quelques autres insectes, le *Coluber thermalis*, très-communs aux environs de Bayonne ; des plantes intéressantes, dont beaucoup nous ont été adressées, quelque temps après, un beau marbre blanc, deux ou trois

espèces de granit, de la mine de cuivre et des Aragonites stalactites, tels sont les produits de cette grande excursion, pendant laquelle M. le capitaine Michaud s'est uni, on le voit, plus que par la pensée, aux travaux de ses collègues.

A Narbonne, M. Viramond s'est livré avec le zèle et l'exactitude dont il vous a donné si souvent des preuves, aux observations météorologiques et agricoles qui se rattachent à nos occupations ; mais il a eu l'attention d'en retarder l'envoi afin d'y joindre des détails bien intéressants sur l'éclipse du 8 Juillet, détails que vous avez publiés en les joignant à ceux que vous devez sur le même sujet à M. Marcel de Serres.

Enfin, et bien plus loin, M. Gérand jeune, que vous avez autorisé à établir des Sociétés Linnéennes correspondantes sur les côtes occidentales de l'Amérique du Sud, obligé de relâcher à Rio-de-Janeiro, y a utilisé son séjour. Là il a recueilli et préparé, à l'aide de M. Riéder, botaniste de la Cour de Russie, ces belles fougères que notre archiviste M. Dumoulin, s'occupe maintenant à placer dans votre herbier.

Et c'est ainsi que chaque année, au milieu de la fête qu'elle célèbre dans les champs, par le beau soleil de la Saint-Jean, la Société s'efforce de réunir un faisceau, je dirais presque un bouquet d'observations qu'elle aime à offrir dans cette séance solennelle d'hiver, consacrée à la mémoire de Charles Linné, et dans laquelle elle présente l'analyse de ses travaux aux magistrats de la cité et à cette nombreuse et brillante assemblée qui vient l'honorer de sa présence.

BORDEAUX, IMPRIMERIE DE TH. LAFARGUE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DOUZIÈME VOLUME.

GEOLOGIE.

Page.

Description du *Cycloconus Catulli*; par M. le Baron d'Hombres-Firmas. 253

BOTANIQUE.

Précis des travaux botanique de la Société Linnéenne de Bordeaux, depuis sa création jusqu'à la célébration de la seconde fête décennale. — Résumé du progrès qu'a faits la Botanique, spécialement dans le département de la Gironde et dans les départements limitrophes; par M. J.-F. Laterrade. 67

Le Pissenlit des marais, *Taraxacum palustre*, De Candolle, Notice par M. J.-F. Laterrade. 254

ZOOLOGIE.

Catalogue d'une Faune du département de la Charente-Inférieure; par M. Lesson. 4

Description d'une nouvelle espèce d'Hélice vivante; par M. Michaud, correspondant. 64

Page.

Description de l'animal de l'*Ampularia guyanensis* ; par le même. 65

De quelques Mollusques nouveaux, des terrains infrà-jurassiques et de la craie compacte inférieure du Midi de la France ; par M. Marcel de Serres.. 83

Révision de quelques espèces de Pleurotomes ; par M. par M. Charles Des Moulins, titulaire..... 107

Catalogue des Mollusques rares et nouveaux, recueillis dans la mer du Sud ; par M. le docteur Adolphe Lesson, et décrite par P. Lesson, membre correspondant de l'Institut. 198

Notes sur quelques Mollusques rares ou nouveaux, recueillis dans la mer du Sud ; par M. Adolphe Lesson. 203

Description des oiseaux du genre *Momot*, par M. R. P. Lesson..... 187

Révision des espèces d'oiseaux du genre *Mégalonix* ; par le même..... 194

Catalogue d'une partie des animaux vivants dans le département de la Charente ; par M. A. Trémeau de Rochebrune..... 211

MELANGES.

Discours de M. le D.r Teulère, président-honoraire, prononcé à l'ouverture de la séance publique d'Hiver. (4 Novembre 1841).

Rapport sur les travaux accomplis pendant l'année 1840-41 ; par M. Lamothe, secrétaire-général.

Programme des prix, pour 1842.

Fête Linnéenne (vingt-cinquième).

Communication de M. Dumoulin aîné.

Discours prononcé par M. J. F. Laterrade.

Rapport de M. Hallié, sur une excursion faite dans les domaines de la Compagnie d'Arcachon.

Discours de M. le docteur Bazin, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

Rapport des travaux de la Société, pendant l'année 1841-42.

Discours de M. le docteur Bazin, président, lu à la séance publique d'Hiver. (4 Novembre 1842).

Séance publique d'hiver de la Société Linnéenne.

Tableau de la 25me Fête Linnéenne.

Programme des prix proposés pour 1843.

Fin de la Table.

BORDEAUX.

IMPRIMERIE DE Th. LAFARGUE, LIBRAIRE,

8, RUE PUITS DE BAGNE-CAP.